

Financement du RPR : trois proches d'Alain Juppé mis en examen

LE JUGE d'instruction Patrick Desmure a adressé, jeudi 15 juin, des avis de mise en examen à trois ex-dirigeants du RPR, Patrick Stéfani, Yves Cabana et Antoine Joly, dans l'enquête sur le financement du parti gaulliste. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à un système de rémunération des permanents du RPR par des entreprises et des collectivités locales, notamment la Mairie de Paris. Tous trois sont proches d'Alain Juppé, également mis en examen dans ce dossier. Par ailleurs, dans l'enquête sur la banque Rivaud, le comte Edouard de Ribes, ancien président de l'établissement lié au RPR, a été mis en examen. La DST admet que l'un de ses commissaires entretenait des « relations professionnelles » avec l'ex-numéro deux de cette banque.

Lire page 9

Algérie-France : l'effet Bouteflika

- Le président algérien appelle à l'établissement de « relations exceptionnelles » entre les deux pays
- Sa visite d'Etat est marquée par son insistance sur la mémoire commune
- Paris promet de faciliter l'octroi de titres de séjour et d'alléger une partie de la dette

LE PRÉSIDENT ALGÉRIEN poursuivait, vendredi 16 juin, sa visite d'Etat en France. Abdelaziz Bouteflika devait rencontrer dans la journée le ministre de l'économie, Laurent Fabius, avant de se rendre à Verdun, pour honorer la mémoire des musulmans morts pour la France durant la première guerre mondiale.

La veille, à l'issue d'une rencontre très chaleureuse avec le chef de l'Etat algérien, le ministre français de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait annoncé que ses services allaient faciliter l'octroi de titres de séjour pour les ressortissants algériens désireux de venir en France, en particulier « les scientifiques, les artistes ». A l'issue d'un déjeuner avec Lionel Jospin, Matignon a fait savoir que Paris accordait une « conversion en investissements » d'une partie des créances de l'Algérie envers Paris. Elles se montent à 3,5 milliards de francs. Le président algérien a appelé les patrons français à « investir en Algérie ».



- Les aspects économiques du voyage de M. Bouteflika en France p. 2
- Notre éditorial : « L'Algérie et la France » p. 17
- Le discours de M. Bouteflika devant l'Assemblée nationale p. 18
- Harkis : le point de vue de Mohamed Haddouche et André Wormser p. 19

Le soir, M. Bouteflika était l'invité d'un dîner-débat organisé par la revue Passages. Il a appelé à l'établissement « de relations extraordinaires, non banales, exemplaires, exceptionnelles avec la France ». Répondant aux questions des participants, il a laissé entendre que Paris devait faire un effort supplémentaire pour libérer Alger de sa dette. Dans ce domaine, « nous nous interrogeons sur la signification » de relations que la France présente comme privilégiées, a ajouté le président algérien.

Il a dit son « appréhension » devant « la peur d'un déplacement du centre de gravité de l'Union européenne avec son élargissement à l'est », qui l'éloignerait des pays du sud de la Méditerranée. Il a promis à ses interlocuteurs d'avancer dans la voie des réformes économiques. Mais il leur a demandé du temps. Passer « d'une économie dirigée à une économie de marché ne relève pas de l'inspiration céleste. C'est une culture que le peuple algérien n'a pas », a-t-il admis.



SOIXANTE ANS APRÈS

Résistants ordinaires

2. « M^{me} Poireau », agent de liaison

Elle ne veut pas parler, elle ne veut pas qu'on la prenne en photo, elle voudrait qu'on l'appelle « M^{me} Tout-le-Monde ». Pourtant, Marie-France Gabriel, connue dans la Résistance sous le nom de « M^{me} Poireau », fut un agent de liaison dévoué du réseau Liberté et rencontra même Jean Moulin. p. 16

Unedic : mêlée syndicale

LE PROTOCOLE d'accord sur l'avenir de l'assurance-chômage, proposé aux syndicats par le Medef, attise la controverse. Après la défection inattendue de la CGC, la CFTC a décidé, jeudi 15 juin, de ratifier le document, après de longues hésitations. Avec la CFDT, il n'y a donc plus, aujourd'hui, que deux centrales syndicales sur cinq disposées à s'engager avec le patronat, pour mettre en œuvre le « plan d'aide au retour à l'emploi ». Après la réforme des 35 heures, le gouvernement cherche à éviter un nouvel affrontement direct avec le Medef, mais sa marge de manœuvre est étroite car il lui revient, en dernier ressort, de donner son agrément à la future convention de l'Unedic.

Lire page 6

Les retrouvailles émues de Claude, Gilbert et Roger avec Abdelaziz

IL EST, tour à tour, sérieux, drôle, charmeur, comédien, brillant, cultivé, sentimental, profond, puis presque colérique, agressif, voire blessant pour le journaliste osant une question jugée impertinente. En près de quatre heures, jeudi soir 15 juin à Paris, lors d'un dîner-débat organisé par la revue Passages, Abdelaziz Bouteflika a déployé toute sa panoplie de « grand animal politique » devant quelque deux cents convives, volontiers séduits.

D'abord grave, quand on lui glisse un petit mot lui annonçant la mort de Jules Roy (lire page 31) : « Je veux rendre hommage à un ami de l'Algérie, à l'un des nôtres. » Puis direct quand, répondant à une question de Claude Cheysson, il déclare à l'ancien ministre des affaires étrangères : « J'ai l'honneur de me prévaloir de votre amitié depuis l'indépendance, venez travailler avec nous en Algérie, nous avons besoin de vos talents. » A Gilbert Trigano, le fondateur du Club Méditerranée, qui l'interpelle pour dire qu'il tient absolument à se rendre à Alger afin d'aider au développement du tourisme, le président Bouteflika répond, ému : « Gilbert Trigano, pendant

mes années de déshérence, m'a fait l'amitié de m'inviter à passer des vacances au Club Méditerranée. J'ai toujours payé. Mais je sais que j'ai toujours été précédé par un message pour qu'on veille sur moi avec une particulière attention. Je suis sensible à sa délicatesse. » Et M. Trigano est aussitôt invité à Alger.

C'est au tour de Roger Hanin d'être convié à franchir la Méditerranée. « Roger, Roger, j'ai commis tout à l'heure un lapsus impardonnable, j'ai dit "Jean Hanin"... Alors mon cher Roger, vous êtes officiellement mon invité à Alger. » Roger Hanin a la réplique éperdue : « M. le président, je vous admire, je vous aime. » D'ailleurs, tous les pieds-noirs sont appelés à revisiter l'Algérie : « Ils sont les bien-venus sous réserve que soit mise de côté toute nostalgie de récupération du passé, de reconquête - et à l'exception de ceux qui sont fichés comme étant OAS. »

Mais le ton se fait plus grave, un tantinet cassant quand on évoque les critiques adressées à sa politique dite de « concorde civile ». Lui demande-t-on si elle signifie que les parents des victimes de l'islamisme et ceux des disparus, aux mains des forces de l'ordre et

milices paramilitaires, doivent « oublier » ? Il répond : « Cette décennie a fait 100 000 morts, près de 20 milliards de dollars de dégâts matériels, alors si vous voulez ajouter en plus un problème de disparus... Mon problème est de redresser la situation, de réconcilier les Algériens avec eux-mêmes, je ne peux pas faire de coquetterie intellectuelle (...), d'intellectualisme stérile (...). Malheureusement, la politique ce n'est pas toujours clean. Je ferai tout mon possible pour réconcilier les Algériens entre eux, dussé-je mentir par omission. »

Même exaspération quand il est interrogé sur le rôle de l'armée dans le système de pouvoir algérien : « Pourquoi vous acharnez-vous à poser cette question à l'Algérie ? (...) Dans tous les pays du monde, y compris en France, il y a des relations entre le pouvoir civil et l'armée. L'Armée nationale populaire algérienne est le pilier, le pivot de l'Etat national, elle a sauvé la République. (...) On ne m'a jamais connu comme une lavette, le mariage que je forme avec l'armée est un heureux mariage. Cessons de parler d'un faux problème. »

Alain Frachon

Le zéro nucléaire allemand



JÜRGEN TRITTIN

LE MINISTRE allemand de l'environnement, le Vert Jürgen Trittin, est le principal artisan de l'accord prévoyant la fermeture des centrales nucléaires en 2021. Une décision qui aura des conséquences lourdes sur l'industrie française du secteur.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 Fl. ; Portugal, 200 Esc. ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



ROLEX

Rolex Lady-Datejust.
Chronomètre en or 18 ct.

WEMPE
Horloger · Joaillier
Depuis 1878

Wempe Joaillier - 75008 Paris - 16, Rue Royale - Tél.: 01 42 60 21 77

Hambourg Berlin Düsseldorf Francfort Munich Madrid Paris Vienne Londres New York MS Europa

Les nouveaux bien-pensants

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE est en mutation si rapide qu'elle engendre deux types de discours, l'un négatif mélancolique énervé, l'autre positif servile. Le XXI^e siècle sera-t-il celui de la disparition d'une nation, d'un peuple, d'une tradition séculaire, d'un ensemble de valeurs fondamentales ? Oui, répètent les uns sur tous les tons, c'est terrible, angoissant, révoltant, accablant. Non, disent les autres, la France mondialisée sera dans la course d'une Europe réinventée, tout sera pour le mieux dans le meilleur marché financier possible. Entre ces deux sermons, le doute règne, la mémoire hésite, les ruminations peuvent changer d'un jour à l'autre, passant du gris-noir morose au rose furtif.

C'est cet état transitoire qu'il faut comprendre. Et quand éclate, par exemple, ce qu'il est convenu d'appeler l'« affaire Camus », le mieux est d'analyser les symptômes qu'elle déclenche. Quelque chose se trouble, se défend, titube, agit à l'aveugle, se contredit, proteste, accuse, en remet dans la confusion. Que faire ? Nier l'évidence ? L'habiller de considérations oiseuses ? Autrement dit : une opinion publique de vieil antisémitisme ranci est-elle rigoureusement condamnable ou pas ?

Elle l'est, et il est plus qu'étrange qu'il faille le rappeler. Elle l'est d'une façon tout autre que dans les époques antérieures à la deuxième guerre mondiale et à la Shoah, et c'est pourquoi la datation historique précise est ici de la plus grande importance. Non, il ne s'agit pas de Hitler ou de Céline ; non, l'antisémitisme n'est pas « sans âge » comme le voudraient certains (« Alors, vous voulez interdire Le Marchand de Venise de Shakespeare ? »). Non, il n'y a pas là un regrettable détail à expurger, un dérapage verbal secondaire, un faux-pas sans conséquences. Dénoncer nominalement des journalistes juifs parlant à la radio de service public, s'attrister que la culture « de souche » soit pour eux incompréhensible, qu'est-ce, sinon du vichysme pur ? Pourquoi, dès lors, faire tant de bruit sur le phénomène Haider en Autriche et trouver aussitôt mille prétextes pour crier à la censure à Paris ?

Décidément, la France moisie est très convenable. Elle ne tient pas à se souvenir de ce qui hante encore ses murs mal repeints.

Philippe Sollers pour Le Monde

Lire la suite page 17



EURO 2000

Match à risques

Risque pour la sécurité avec le choc redouté entre hooligans allemands et anglais. Risque sportif pour les deux équipes, qui n'ont pas remporté leur premier match de l'Euro. Risque pour la cohésion de la formation allemande, où le vétéran Lothar Matthäus (photo) est contesté par ses propres coéquipiers. La rencontre Angleterre-Allemagne, samedi 17 juin, est le match de tous les dangers. p. 26-27



STYLES

Mode à la plage

L'été arrive, avec ses envies de plage et de farniente, avec ses maillots de bain glamour pour les femmes. On assistera cette saison à une explosion de couleurs et de motifs bigarrés. Sans compter un retour au style jet-set des années 60. p. 28

International.....	2	Tableau de bord.....	23
France.....	6	Aujourd'hui.....	26
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	13	Culture.....	31
Carnet.....	14	Guide culturel.....	33
Horizons.....	16	Kiosque.....	34
Entreprises.....	20	Abonnements.....	34
Communication.....	22	Radio-Télévisions.....	35

ALGÉRIE Le président Abdelaziz Bouteflika poursuivait, vendredi 16 juin, sa visite d'Etat en France, qui doit se terminer samedi. Il devait en particulier rencontrer le ministre de

l'économie et des finances, Laurent Fabius, et se rendre à Verdun, pour honorer la mémoire des musulmans morts pour la France lors de la première guerre mondiale. ● JEUDI,

Matignon avait annoncé la transformation d'une partie des créances bilatérales en investissements. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait fait savoir qu'il

préparait une amélioration des conditions pour l'octroi de visas aux ressortissants algériens. ● LE CHEF de l'Etat algérien, le soir, a souhaité l'établissement de « relations exem-

plaires, exceptionnelles » avec la France. (Lire aussi notre éditorial page 17, et le discours du président Bouteflika prononcé à l'Assemblée nationale page 18.)

Paris va faciliter l'octroi des titres de séjour pour les Algériens

A l'issue d'une rencontre chaleureuse avec le président Bouteflika, Jean-Pierre Chevènement a promis d'améliorer la situation des demandeurs de visa, en particulier « les scientifiques et les artistes ». Paris a aussi annoncé « une conversion en investissements » d'une partie de la dette algérienne

ARRIVÉ mercredi à Paris, le président Bouteflika commence à engranger les premières retombées de sa visite d'Etat en France. Certains présents renvoient à l'histoire, comme la selle de cheval ayant appartenu à l'émir Abdelkader, remise jeudi au chef de l'Etat algérien et qui sera exposée dans un musée en Algérie. D'autres, parce qu'ils touchent aux finances d'un Etat très endetté, sont d'une autre portée. Ainsi de l'annonce, faite jeudi 15 juin à l'issue du déjeuner à Matignon entre M. Bouteflika et le Premier ministre, Lionel Jospin. L'entourage de ce dernier a confirmé ce que le président Chirac avait laissé entendre la veille : Paris est disposé à faire une croix sur une partie de la dette publique algérienne et à la convertir, à hauteur de quelques centaines de millions de francs, en investissements, via les entreprises

françaises, dans le cadre des privatisations à venir.

Le montant exact de cette « conversion de créances en investissements » – coûteuse pour les finances publiques, mais dont le Maroc a aussi bénéficié – devait être annoncé vendredi, après l'entretien prévu entre le président Bouteflika et le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius. Ne restera plus, ensuite, qu'à obtenir le feu vert – indispensable – du Club de Paris, un groupe de dix-neuf pays créanciers, dont la France assure la présidence. Les Algériens plaident depuis longtemps pour un allègement de leur dette extérieure. Évaluée au total à 28,5 milliards de dollars à la fin de 1999, soit 60 % du Produit intérieur brut (PIB), malgré deux rééchelonnements par le Club de Paris, en 1994 et 1995, elle absorbe toujours près de

45 % des recettes d'exportations du pays – un ratio jugé excessif par les institutions internationales. Les créances algériennes à l'égard de la France s'élèvent à 3,5 milliards de dollars.

« INVESTIR EN ALGÉRIE »

D'économie, il a été également question jeudi matin, au cours du petit déjeuner réunissant autour du président algérien une cohorte de chefs d'entreprises membres du Medef, le syndicat du patronat français. Tour à tour enjôleur et ironique, ne mâchant pas ses mots, le numéro un algérien a exhorté ses interlocuteurs à « contribuer (au) renouvellement de la relation algéro-française ». Certes, il est « conscient des faiblesses et des lacunes qui subsistent » dans son pays, et qui peuvent concourir à la « réserve des investisseurs étrangers ». Mais, a-t-il promis, « des

actions de nature à corriger les survivances négatives de l'économie administrée (et à éliminer les tendances bureaucratiques tatillonnes » sont imminentes. M. Bouteflika en a profité pour annoncer la « finalisation très prochaine d'un programme détaillé d'ouverture du capital et de privatisations ».

Bref, il faut « investir en Algérie ». Le message sera-t-il entendu ? Le président Bouteflika appréciera sans doute l'annonce, faite vendredi matin, par la BNP, qu'elle allait renforcer son bureau de représentation à Alger et créer une banque de réseau dans le pays.

L'autre acquis de la visite, qui s'achèvera samedi, touche à un sujet politiquement sensible : les conditions d'octroi des titres de séjour accordés aux Algériens. Le texte qui les régit – un accord conclu en 1968 – a besoin d'être

dépoussiéré pour ne pas apparaître en retrait, comparé à ce qui se fait pour d'autres pays. « Nous allons revoir l'accord de 1968 afin de tenir compte des avancées contenues dans la loi Réséda [du nom de l'auteur du projet de loi adopté en 1998] pour l'octroi d'un certain nombre de titres de séjour aux scientifiques, aux artistes, au titre de la vie privée familiale », a déclaré, jeudi, le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, à l'issue de l'entretien de près d'une heure avec le chef de l'Etat algérien.

Les deux hommes se connaissent et s'apprécient. En juillet 1999, le ministre français, peu suspect d'amitiés islamistes, avait fait le déplacement à Alger pour renouer le dialogue entre les deux capitales, mis à mal par les commentaires critiques de Paris consécutifs à l'élection controversée d'Abdelaziz Bouteflika à la

présidence. M. Chevènement s'était acquitté de sa tâche avec efficacité. Jeudi, le ministre de l'Intérieur ne pouvait pas ne pas évoquer avec lyrisme la visite du président algérien. Il s'agit d'« un moment exceptionnel ». Abdelaziz Bouteflika a su « trouver le langage du cœur (et) rien ne sera plus important que l'élan donné par ce voyage aux Français et aux Algériens pour resserrer les liens entre les deux rives », a-t-il lancé.

Vendredi, après une rencontre avec des responsables de la presse française et un entretien avec Laurent Fabius, le chef de l'Etat algérien, qui est aussi président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, devait se rendre à Verdun, pour honorer la mémoire des musulmans morts au cours de la première guerre mondiale.

Jean-Pierre Tuquoi

Les harkis « frustrés »

Les représentants de la communauté harkie (anciens supplétifs algériens de l'armée française et leurs familles, soit environ 250 000 personnes) ont dénoncé, jeudi, l'attitude des autorités qui n'ont « rien fait pour qu'il y ait une rencontre » entre eux et Abdelaziz Bouteflika. « Nous sommes frustrés. Nous ne comprenons pas l'attitude de Jacques Chirac et Lionel Jospin, qui acceptent encore que nous soyons des sous-citoyens français », a déclaré Boussad Azni, porte-parole du Comité de liaison des harkis. Celui-ci avait fait, le 25 mai, une demande aux autorités algériennes de rencontrer M. Bouteflika lors de sa visite : « Nous n'avons eu aucune réponse. » – (AFP)

Abdelaziz Bouteflika aux anges avec les « amis de l'Algérie », Cheb Mami, Jean-François Deniau, André Mandouze

A-T-ON JAMAIS VU un somptueux buffet délaissé par des invités trop occupés à s'étreindre, à rire et se parler ? Les retrouvailles des Amis de l'Algérie, jeudi 15 juin en fin d'après-midi dans les salons d'un grand hôtel parisien, constituaient un spectacle émouvant. Pour eux, un pur moment de bonheur. Rien de protocolaire ni de mondain. Une atmosphère chaleureuse pour fêter une superstar : Abdelaziz Bouteflika. Avec une émotion non feinte, le président algérien a pris la parole et salué la mémoire et l'action de plusieurs de ses « frères et sœurs de combat » pendant la guerre d'indépendance, à commencer par Francis Jeanson et son réseau, ainsi que ce « personnage exceptionnel » qu'était Henri Curiel. Evoquant la « terrible épreuve » traversée par l'Algérie ces dix dernières années, il a remercié ses amis d'avoir, chacun à sa manière, poursuivi le

combat « pour maintenir le pays debout, coûte que coûte ».

Les deux heures suivantes seront proches du délire. Entouré de ses fans – des personnalités politiques, des vedettes du sport et de la culture, des pieds-noirs, des beurs... –, M. Bouteflika tente de parcourir l'ennalade de salons où se déroule la réception, sur fond de musique classique andalouse.

IL EMBRASSE L'UN, ÉTREINT L'AUTRE

Tout sourire, mais la larme à l'œil, le chef de l'Etat algérien ne cesse d'embrasser l'un, d'étreindre l'autre, de prononcer ici et là des mots affectueux et personnalisés. On est loin de l'animal politique en représentation, agressif, griffes dehors, prêt à mordre. Ici, nul besoin d'être sur la défensive, de faire rire aux dépens d'un adversaire ou de sortir une saillie cruelle, destinée à faire mal : M. Boute-

flika est chez lui. Il est l'enfant prodige, fêté par sa famille après une trop longue absence.

Soudain, il écarte l'essai bourdonnant autour de lui, fonce vers Jean-François Deniau, assis dans un fauteuil, l'air fatigué, se penche vers lui, l'embrasse, et lui souffle quelque chose à l'oreille. « Il m'a dit : "faites comme moi, tenez bon" ! », confiera, touché, l'ancien ministre. M. Bouteflika disparaît à nouveau, happé par la ruche, tandis que Leïla Chahid, déléguée générale de Palestine en France, plaide sa cause avec conviction : « Les Français doivent entendre son message. Il ne cesse de leur dire sur tous les tons : notre avenir est avec vous. En même temps, il le rappelle aux Algériens. » Un peu plus loin, le vieux chanteur Lili Boniche croise la vedette du raï Cheb Mami, ou encore le cinéaste Merzak Allouache et l'écrivain Azouag Begag. L'historien André Mandouze explique, avec

un enthousiasme de jeune homme, qu'il part le surlendemain en Algérie préparer un colloque sur saint Augustin : « Je vais rendre à l'Algérie son plus grand Algérien ! Ce sera un acte politique fantastique ! »

L'autre coqueluche du jour est le judoka Djamel Bouras. Vêtu d'un costume de lin marron clair parfaitement coupé, les doigts de pieds à l'air dans des tongs en cuir noir à la mode, le champion olympique de judo français, d'origine algérienne, charme tous ceux et celles qui l'approchent. La ruche, pendant ce temps, s'approche de la sortie. Le chef de l'Etat algérien va être en retard pour le dîner-débat organisé par la revue Passages. Ses invités n'arrivent pas à se séparer. Quand ils finissent par partir, à regret, le buffet est toujours intact...

Florence Beaugé

Le président algérien veut instaurer des relations « exceptionnelles » avec la France

« L'Algérie veut entretenir des relations extraordinaires, non banales, pas normales, exemplaires, exceptionnelles avec la France. » S'il avait eu un adjectif de plus pour décrire, jeudi soir 15 juin, à Paris, le tour qu'il veut voir prendre aux liens entre l'Algérie et la France, Abdelaziz Bouteflika l'aurait utilisé. Car le président algérien se voulait à la fois résolu-

ment optimiste – et prudent. Pour de telles relations, « il faut être deux », a-t-il dit lors du dîner-débat organisé par le mensuel Passages. « L'Algérie est là, mais, si la France ne le veut pas, eh bien... le monde est vaste. »

Il a affirmé « n'avoir aucune raison d'avoir une attitude de méfiance », car, « porteur d'un message d'amitié et de coopération »,

il dit avoir été sensible à la « multiplication des gestes d'affection » qu'ont eus pour lui le président Jacques Chirac, le premier ministre Lionel Jospin tout comme le Parlement. « Les choses vont donc redémarrer » entre l'Algérie et la France, a-t-il assuré, en réponse aux questions d'un parterre d'hommes d'affaires, de diplomates, d'universitaires et de journalistes. Quelques minutes plus tôt, le chef de l'Etat algérien avait fait part de ses craintes de voir la France s'éloigner de son ancrage méditerranéen, et l'Algérie victime de l'évolution de l'Europe.

Au cœur de cette appréhension, il y a la « peur d'un déplacement du centre de gravité de l'Union européenne, avec son élargissement à l'Est » ; la peur, encore, que les « turbulences du monde méditerranéen et islamique » ne suscitent la « méfiance du Nord », qu'un « rideau ne soit dressé aux frontières méridionales de l'Union ». L'homme qui préside aux destinées d'un pays de 30 millions de musulmans redoute que « l'islam ne soit posé comme une valeur antinomique avec celles de l'Occident ». A l'attention des Français, mais aussi de son opinion intérieure – le débat était retransmis par la télévision algérienne –, M. Bouteflika accuse : « La culture occidentale tend trop souvent à dévaloriser et à exclure l'islam. » Non que le radicalisme islamique n'existe pas : Abdelaziz Bouteflika parle d'« une longue convulsion » pour décrire les dix ans que vient de connaître son pays.

Il distribue les blâmes. Les Algériens, certes, sont responsables pour avoir mis en route « des politiques inadaptées » qui ont plongé l'Algérie des années 80 dans un marasme économique et social, qui a « poussé au désespoir les couches les plus démunies de la population ». Mais l'ancien militant tiers-mondiste dénonce aussi des échanges économiques Nord-Sud iniques, dont son pays aurait été



victime. Il juge aussi finie l'épreuve de ces dix dernières années. Car l'Algérie refuse la « fausse alternative » qui l'obligerait à choisir entre « islam et modernité ». Sur la voie de la « démocratisation » et de l'économie de marché, elle veut trouver « une démarche authentique », ne niant pas l'islam mais, « à même, par le débat libre, d'émanciper la foi de sa subordination aux objectifs humains de pouvoir, et, ainsi, notre société, et les sociétés islamiques de l'immense chape qui, depuis dix siècles, en étouffant l'esprit critique (...), a contribué à les éloigner du courant universel de progrès intellectuel ».

Voilà pour l'intervention lue, soigneusement préparée, du chef de l'Etat algérien. Quand il a fallu répondre aux questions, le ton fut nettement moins académique...

● **Les réformes économiques.** – Elles tarderaient, lui dit-on. « Nous passons de l'économie dirigée à une économie de marché. (...) Cela ne relève pas de l'inspiration céleste. C'est une culture que le

peuple algérien n'a pas. En 1965, on a demandé l'aide de l'URSS. C'était les idées à la mode. On les a essayées. Et on a "réussi"... aussi bien que l'URSS. On essaie de changer les choses. Il y a des intérêts occultes imbriqués qui font que la machine est grippée. (...) En un an, vous pouvez me dire que j'ai contribué à (...) rétablir la place de l'Algérie dans le monde. A l'intérieur, ce sera un travail beaucoup plus long. »

● **La France et la dette.** – « L'Algérie est classée comme l'un des meilleurs payeurs dans le monde. Notre crédibilité n'est ni à vendre ni à acheter. (...) Nous paierons. Nous payons à la France 700 millions de dollars par an sur les frais de notre dette à son égard ; c'est l'équivalent de notre déficit commercial avec la France. Donc, nous versons 1,4 milliard de dollars à un pays qui prétend avoir avec nous des relations privilégiées. Des relations privilégiées comme celles-là, nous nous interrogeons sur leur signification. »

● **Le retour d'Air France.** –

« C'est une question à poser à Air France. Ils sont venus à Alger examiner les conditions de sécurité. Je crois qu'on n'a rien trouvé à redire. Je suis en France car je crois au destin de nos peuples [et] en la géographie ; je ne suis pas là pour Air France et ses angoisses métaphysiques. En attendant trop, Air France risque de perdre un marché qui vaut des lingots d'or. »

● **Le processus de Barcelone.** – « Nous constatons que les pays de l'Union européenne ne parlent de dialogue euro-méditerranéen que quand il s'agit des intérêts du Nord ; ils ne considèrent les pays du Sud que comme des réservoirs de matières premières ou des marchés pour leurs produits manufacturés. Ce jeu-là ne peut durer indéfiniment. (...) On ne joue pas franc jeu avec nous. On ne nous considère que comme des marchés pour les excédents agricoles européens. Pour cela, on n'a pas besoin du processus de Barcelone... »

● **Les relations inter-Maghreb.** – « L'Algérie vient de traverser une décennie noire. Je donne un coup de chapeau à nos voisins de l'Est [la Tunisie] qui ne nous ont fait aucun mal. Je ne peux pas dire la même chose pour nos voisins de l'Ouest [le Maroc]. »

Avec le roi du Maroc, nous venons de décider d'apurer nos contentieux bilatéraux – la drogue, le terrorisme. Nous venons de créer des commissions pour cela et nous avons décidé que la question du Sahara occidental relevait de l'ONU. (...) La construction d'un Maghreb uni se fera à petits pas. (...) Voyez, le Maroc a conclu un accord avec l'UE et ne nous a pas consultés. La Tunisie a fait de même. Le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie, à des titres divers, ont noué des relations avec Israël sans nous consulter. Et nous sommes tous membres de l'UMA (Union du Maghreb) et de la Ligue arabe, alors... »

Alain Frachon

BANG & OLUFSEN

222, bd St-Germain Paris 7^{ème}

01 42 22 92 10

12, av. F. D. Roosevelt Paris 8^{ème}

01 53 76 38 08

(Parking Rond-Point des Champs-Élysées)

10^{èmes} JOURNÉES DE L'OCCASION

■ SAMEDI 17 JUIN,

■ DIMANCHE 18 JUIN,

■ LUNDI 19 JUIN 2000

de 9h00 à 21h00.

OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR MATÉRIEL D'OCCASION

BANG & OLUFSEN

B&O

Les Coréens du Sud « séduits » par le « camarade » du Nord, Kim Jong-il

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Quelque peu éclipsé à Pyongyang par la personnalité de son hôte, Kim Jong-il, le président Kim Dae-jung a pris sa revanche en arrivant à Séoul. C'est sur un ton impérial de général romain ayant remporté une victoire qu'il a déclaré à ses compatriotes : « J'ai pris conscience là-bas que c'était aussi notre terre. » (...) « Et je retire de ce voyage la forte conviction que la réunification peut être réalisée. » Le président a annoncé que les deux pays étudiaient des mécanismes afin de prévenir des incidents militaires et les actes hostiles.

A Séoul, il lui a été réservé un accueil presque digne de celui qu'il avait reçu dans la capitale du Nord avec lancée de ballons multicolores et bains de foule agitant des petits drapeaux sud-coréens. « Bien sûr que c'est émouvant ces retrouvailles : j'ai même eu la larme à l'œil », dit un commerçant d'une cinquantaine d'années, un petit drapeau à la main. Dans ce restaurant populaire, où sans relâche la télévision repasse les mêmes images des grands moments du sommet entre les deux Corées, les apparitions de Kim Jong-il provoquent des exclamations : « Y a pas à dire, il est bon : il devrait se présenter comme président ici, il serait élu tout de suite. (...) Le président Kim [Kim Dae-jung] aura peut-être le Nobel mais, lui, Kim Jong-il, il faut lui décerner un Oscar de cinéma ! »

CLUBS DE FANS

Kim Jong-il, le « vilain », est devenu une star. « Le Choc Kim Jong-il », titre le quotidien *Munwha*. Des lycéens veulent faire des clubs de fans de « KJI » (Kim Jong-il) et sur Internet circulent des images animées du « Cher Leader », tel un personnage de jeux vidéo. Est-ce un fruit de sa passion pour le septième art, de son énorme vidéothèque, de son intérêt pour les télévisions étrangères qu'il dit regarder constamment ? En tout cas, Kim Jong-il, le « reclus », connaît et a parfaitement assimilé les techniques modernes de la communication. Et il vient de démontrer qu'il était passé sans coup férir de l'agit-prop au « médiatique ». La première n'étant sans doute pas vraiment éloignée de la seconde...

Dans une Asie du Nord-Est où la classe politique paraît vieux jeu au regard de ses homologues occidentales, Kim Jong-il, sorti comme un diable inconnu de la boîte noire du stalinisme, s'est imposé en deux jours comme l'un des dirigeants les plus « modernes » de la région en termes d'image, bien qu'il soit à la tête d'un régime d'un autre âge. Il les devance tous par son style « à l'américaine ». Appelant ses subalternes par leur prénom (assorti certes, - communisme oblige -, d'un « camarade »), sachant faire rire ses hôtes entre deux culs secs « à la russe » de ballon de vin rouge, il a surpris et, jusqu'à un certain point, « séduit » par ses plaisanteries et son sens de l'à-propos qui, d'un coup de baguette magique, ont effacé son image précédente de dangereux despote d'un « pays brigand », selon la terminologie américaine.

Au dîner officiel offert par Kim Dae-jung la veille de son départ, on l'a vu, à peine était-il assis, regarder à droite et à gauche. Et soudain repérant M^{me} Kim Dae-jung à une table séparée, il a demandé qu'elle vienne s'asseoir entre lui et le président Kim. « On a décidé de réunir les familles séparées. Alors, on commence dès ce soir ! » Bref, le « camarade leader » est ouvert et sympathique... Si beaucoup de Coréens du Sud gardent la tête froide devant le maelström médiatique sur le style de Kim Jong-il et les promesses de lendemains qui chantent pour la Corée, il semble que celle-ci ne sera plus tout à fait la même désormais. Et c'est déjà un grand pas de franchi.

Philippe Pons

Des dizaines de milliers de civils érythréens réfugiés dans des camps

La signature imminente d'un accord de paix pourrait mettre fin à la guerre déclenchée en 1998 pour le contrôle de régions frontalières. Une force de maintien de la paix de l'ONU devrait être déployée sur une zone tampon de 25 kilomètres

L'Éthiopie et l'Érythrée, en guerre depuis mai 1998, ont accepté le plan de paix préparé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). L'accord pourrait être signé dimanche 18 juin en Algérie, qui exerce actuellement la pré-

sidence de l'OUA. L'Éthiopie, qui a déclenché le 12 mai la dernière offensive, est parvenue à percer les lignes de défense adverses et à pénétrer profondément en territoire érythréen. Chaque camp revendique le fait

d'avoir forcé son ennemi à accepter la paix, l'Éthiopie en conquérant des territoires, l'Érythrée en ayant infligé de lourdes pertes à l'armée ennemie. Une force de maintien de la paix de l'ONU doit être déployée prochainement

le long des lignes de front. En Érythrée, les populations civiles ont fui les avancées éthiopiennes et ont été installées par le gouvernement dans des camps de la région d'Asmara.

DEBAAT, ALBA et KOHAITO

de notre envoyé spécial

A soixante-six ans, Aba Muse Habtemariam a la quiétude des vieux Africains. Coiffé d'une calotte ouvragée, le corps enroulé dans la traditionnelle couverture de cotonnade blanche, une canne en bois clair à la main, il parle sans s'emporter. Une barbe grisonnante allonge son visage émacié. Assis sur les talons, il écoute son épouse, Amba Yebio, raconter leur histoire. Une croix copte en or au cou, une boucle en or fichée dans le haut de l'oreille droite, la mère de huit enfants, âgée de quarante-sept ans, a la verbe haut. Jamais le mari n'interrompt sa femme, validant simplement ses propos d'un imperceptible hochement de tête. Le couple semble soudé par ses malheurs.

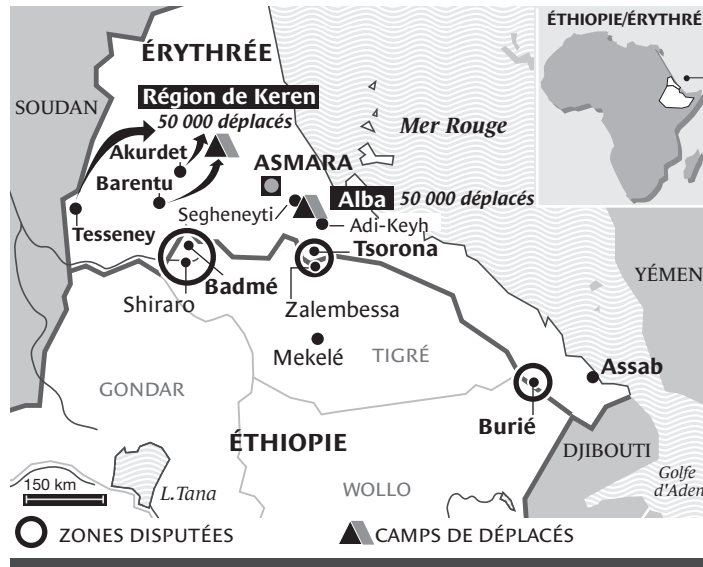
Ils sont originaires du sud de la région de Badmé, l'une de celles que se disputent Éthiopiens et Érythréens. En 1991, après le renversement du « Négus rouge », le dictateur Mengistu Hailé Maryam, ils ont quitté leur ferme et leurs terres fertiles avec biens et troupeaux pour aller s'établir à Shambuko, plus au nord, en Érythrée, fuyant le harcèlement de l'administration tigréenne. Parfaitement intégrés dans leur nouvel environnement, ils ont été contraints de fuir leur maison en février 1999, quand les Éthiopiens ont bombardé Shambuko. « Cent soixante maisons ont été détruites le premier jour, puis tout a été rasé. Il y a eu de nombreux morts », se souvient Amba Yebio. La famille s'est alors installée plus loin, à Korokon, avec ses animaux. Le répit a été de courte durée.

REPOUSSÉS SUR LES ROUTES

L'offensive éthiopienne du 12 mai les a de nouveau poussés sur les routes. Mais, cette fois, ils ont tout perdu. Les maisons ont été pillées et brûlées après leur départ. « C'est plus qu'un conflit frontalier. C'est de la haine ! Les Éthiopiens ne veulent pas qu'on puisse retourner chez nous », lâche-t-elle avec véhémence. Ils sont partis à bord de camions affrétés par le gouvernement érythréen pour Debaat, dans la région de Keren, au nord d'Asmara, où les autorités ont installé un camp de déplacés. Leur fillette de deux ans s'est égarée dans la pagaille et vient seulement de rejoindre la famille.

La tente est minuscule pour dix personnes, mais c'est un toit. Tous les déplacés n'ont pas la chance d'en avoir une. Beaucoup vivent

encore à la belle étoile, profitant dans la journée de l'ombre des épineux, alors que la température oscille entre 40 °C et 50 °C et qu'un vent chaud balaye une poussière ocre. Les quelques centaines de cases rondes en pierres ou en torchis, au toit de paille, de Debaat semblent incongrues, perdues maintenant au beau milieu de ce camp de toile qui accueille, selon le gouvernement, 50 000 personnes venant de Tesseney, Barentu et Akurdet. Les autorités érythréennes ont anticipé la progression des troupes éthiopiennes, transférant les populations civiles avant que les combats ne les atteignent.



encore à la belle étoile, profitant dans la journée de l'ombre des épineux, alors que la température oscille entre 40 °C et 50 °C et qu'un vent chaud balaye une poussière ocre. Les quelques centaines de cases rondes en pierres ou en torchis, au toit de paille, de Debaat semblent incongrues, perdues maintenant au beau milieu de ce camp de toile qui accueille, selon le gouvernement, 50 000 personnes venant de Tesseney, Barentu et Akurdet. Les autorités érythréennes ont anticipé la progression des troupes éthiopiennes, transférant les populations civiles avant que les combats ne les atteignent.

Le camp d'Alba, entre Segheneyti et Adi-Keyh, au sud d'Asmara, grossit de jour en jour. Deux dromadaires bâtés, chargés de sommiers, de nattes et de volumineuses cantines métalliques, les biens d'une famille, avancent de leur démarche lente et chaloupée. Tous n'arrivent pas en camion. L'essentiel des déplacés viennent de trois autres camps maintenant abandonnés, menacés par la présence éthiopienne. Alba s'étend sur les bords d'une rivière asséchée en cette période de l'année. Kubrom, un gamin de treize ans, vit avec sa mère et ses deux frères. Il vient de Tsorona, une région contestée, après être passé par le camp de May-Wray. Son père est mort, tué au front. En souvenir de lui et en hommage, il porte autour du cou un cordon bleu martialement agrémenté d'une balle de kalachnikov.

A l'ombre d'un sycomore tenta-

culaire, l'administrateur du camp, en treillis, explique au porte-voix à quelques centaines de nouveaux venus les règles élémentaires de savoir-vivre pour cohabiter en bonne intelligence avec les villageois des alentours. De nombreux hommes sont armés. Un représentant de la Commission érythréenne de secours et des réfugiés (Errec) estime qu'Alba compte désormais 50 000 déplacés et que l'endroit, avec ses arbres et ses points d'eau, offre un confort acceptable.

DANS DES GROTTES

Au sud-est d'Adi-Keyh, une région montagneuse et de hauts plateaux, les populations locales ont essuyé les tirs de l'artillerie éthiopienne et se sont dispersées dans

la nature, se réfugiant dans des grottes, des excavations ou au fond de vallées abritées. Plusieurs familles ont choisi de s'installer au pied d'une paroi verticale, pour profiter d'une large et profonde anfractuosité de la roche. Sept

la fierté de ce village improvisé de 8 000 âmes, sont nés là, en pleine nature, il y a trois semaines. La maman, Saïda Omar, drapée dans un voile safran, entourée de femmes, les nourrit, l'un après l'autre.

Le plan de l'OUA devrait être signé dimanche à Alger

L'Éthiopie et l'Érythrée devraient signer, dimanche 18 juin à Alger, l'accord de paix mettant fin à la guerre ayant fait en deux ans des dizaines de milliers de morts. Addis-Abeba et Asmara ont évoqué, jeudi 15 juin, la date de dimanche, qui n'a pas encore été confirmée par les négociateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Le plan de paix prévoit l'arrêt immédiat des combats, la création d'une zone tampon de 25 kilomètres de profondeur à l'intérieur de l'Érythrée et le déploiement d'une force de maintien de la paix de l'ONU qui patrouillera dans cette zone. Les troupes d'Addis-Abeba, qui se sont enfoncées profondément à l'intérieur du territoire érythréen depuis le lancement de leur offensive à la mi-mai, devront se redéploier sur leurs positions d'avant-guerre dans les deux semaines suivant l'arrivée des troupes de l'ONU. - (Reuters.)

vaches, un taureau, des poules et des moutons vivent auprès d'eux. A croupeton, une jeune femme torréfie du café vert dans une petite poêle qu'elle agite sans discontinuer au-dessus d'un feu de bois. Il n'y a pas une tente dans le camp improvisé de Koïhato. Les déplacés s'abritent de leur mieux, de la chaleur le jour, du froid la nuit.

Le lit d'un cours d'eau, à sec, qui serpente au creux de la vallée encaissée est bordé d'une végétation épaisse. De nombreuses familles y ont trouvé refuge, tendant par endroit des bâches en plastique entre les arbustes pour se protéger. Les hommes sont rares. Ils sont au front. Des nuées d'enfants courent dans tous les sens. Salah et Ahmed, les « jumeaux de Koïhato »,

Les autorités érythréennes sont omniprésentes et ne délèguent aucune de leurs responsabilités. Errec gère la crise avec l'aide d'organisations humanitaires non gouvernementales et des agences des Nations unies. Le Programme alimentaire mondial (PAM) dispose de 24 000 tonnes de céréales, de quoi nourrir 750 000 personnes pendant deux mois, selon Trevor Rowe, le chef des relations extérieures. Le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR) apporte son soutien logistique. C'est la première fois, selon l'un de ses porte-parole, Peter Kessler, que le HCR s'occupe directement de personnes déplacées dans leur propre pays, en Afrique.

Frédéric Fritscher

Un rapport met en cause la formation des diplomates et militaires français

LA FRANCE est en retard sur la plupart de ses alliés pour ce qui est de la formation, voire la simple sensibilisation, de ses diplomates, universitaires, chercheurs ou de ses militaires aux problèmes de défense et de relations internationales. C'est le ministère de la défense qui y consacre le plus d'efforts en continu. Paradoxalement, le ministère des affaires étrangères et celui de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, qui devraient avoir le même souci, n'ont pas toujours inscrit leurs initiatives dans une vision d'ensemble à longue échéance.

Ce diagnostic est posé dans le rapport final de la mission confiée, en novembre 1998, par Lionel Jospin à un diplomate d'origine, François Heisbourg, sur le thème de l'enseignement et de la recherche en relations internationales, en affaires stratégiques et de défense. Les conclusions du rapport feront l'objet de deux journées d'études, les 6 et 7 juillet, à l'École militaire à Paris, consacrées à « la France dans le monde ».

Par rapport aux États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni ou à la Suisse, l'État français s'implique peu dans l'enseignement et la recherche en matière de relations internationales, de stratégie et de défense. Il le fait en subventionnant des orga-

nismes, dont certains n'ont pas la liberté d'une fondation « à l'américaine » et qui, souvent, se font inutilement concurrence. Par exemple, le soutien budgétaire annuel à la recherche est évalué à 31 millions de francs, dont 19 du ministère de la défense.

Le rapport énumère toute une série de propositions qui visent à combler le retard de la France et qui, sans mettre en cause « le rôle central » du ministère de la défense, cherchent à l'équilibrer. Ainsi, la mission Heisbourg recommande que soit créé un Institut des hautes études en relations internationales (Iheri), comme il existe déjà un Institut des hautes études de défense nationale (Ihedn) ou un Institut des hautes études de sécurité intérieure (Ihesi) à Paris.

En 2001-2002, l'Iheri dispenserait à des stagiaires à temps plein une formation internationale, interministérielle et interdisciplinaire. Il serait ensuite intégré, vers 2004, à une École française des relations internationales à créer. Le rapport propose que soit instaurée, à l'Ihedn, une grande direction des études et de la recherche pour donner à cet institut « une capacité » de réflexion stratégique comparable à celle des autres centres européens.

Jacques Isnard

Vuk Draskovic légèrement blessé par balles au Monténégro

Nouveau signe du climat de violence régnant dans les milieux politiques de la République fédérale de Yougoslavie

VUK DRASKOVIC, le chef du Mouvement serbe du renouveau (SPO), principal parti de l'opposition serbe, a été légèrement blessé par balles, jeudi 15 juin, lorsque des inconnus ont ouvert le feu sur la maison qu'il possède à Budva, sur la côte adriatique du Monténégro. Selon l'un de ses conseillers, Ognjen Pribicevic, l'attaque s'est faite à l'arme automatique. « *Vuk a été légèrement blessé, égratigné par deux balles* » à une oreille et à la tempe, a-t-il décrit. M. Draskovic avait quitté vendredi l'hôpital de Kotor, où il a reçu des soins.

Dans un communiqué publié à Belgrade, le SPO a dénoncé « *une nouvelle tentative d'assassinat* ». « *Plusieurs rafales ont été tirées sur lui à travers la fenêtre de son appartement* », indique ce texte.

En octobre 1999, M. Draskovic avait échappé d'un mystérieux accident de voiture sur une route de Serbie centrale. Quatre personnes l'accompagnant avaient péri, dont un responsable des finances de la mairie de Belgrade, ville contrôlée par le SPO. M. Draskovic avait décrit cet accident comme une tentative d'assassinat menée par des structures liées au régime de Slobodan Milosevic. Le SPO dénonce régulièrement une « *terreur d'Etat* » en Serbie.

Les coups de feu survenus à Budva sont un nouveau signe du climat de violence régnant dans les milieux politique et économique serbes. Depuis la fin des bombardements occidentaux contre la Yougoslavie, le pays a connu une vague d'assassinats touchant des proches ou d'anciens proches du pouvoir. Le précédent incident, voici deux semaines, s'était également déroulé au Monténégro, République dont les dirigeants s'opposent au régime de Belgrade et où des opposants serbes avaient trouvé refuge pendant la guerre du Kosovo. Il avait visé Goran Zugic, le conseiller à la sécurité du président monténégrin, Milo Djukanovic, abattu le 31 mai à Podgorica, la capitale, peu avant les élections municipales partielles.

Personnage controversé, Vuk Draskovic entretient des relations ambiguës avec le régime. Après avoir pris la tête en 1991, 1993 et 1996-1997, des soulèvements de rue contre le pouvoir, cet écrivain aux convictions nationalistes an-

crées avait fini par s'allier ouvertement en 1999 au régime, en acceptant un poste de vice-premier ministre fédéral. Au deuxième mois des bombardements de l'OTAN, il était renvoyé, après avoir accusé le régime de ne « *pas dire la vérité* » à la population sur les conséquences du conflit. Ces divergences ne portaient toutefois pas sur la politique de répression menée par les forces de Slobodan Milosevic au Kosovo.

Lors de la vague de contestations et de manifestations qui s'est lentement essouffée en Serbie au cours des douze derniers mois, M. Draskovic et son parti – qui ne doivent leur contrôle sur la mairie de Belgrade qu'au soutien local des voix du Parti socialiste de Slobodan Milosevic – ont joué un rôle de division au sein de l'opposition. Les accusations de collusion avec le régime et de corruption se sont accumulées contre le SPO. Tout en critiquant la famille Milosevic, M. Draskovic expliquait pour sa part qu'une campagne massive de manifestations contre le régime risquait de mener le pays à la « *guerre civile* ». L'opposition reste à ce jour minée par des dissensions internes.

Toutefois des pressions officielles se sont récemment accumulées contre le SPO. La chaîne de télévision Studio B, que contrôle ce parti à Belgrade, a été frappée de nombreuses amendes pour avoir diffusé une vidéo demandant aux officiels du régime de trouver les coupables de la « *tentative d'assassinat* » contre M. Draskovic en octobre 1999. Après une visite à Moscou le mois dernier, des gardes du corps de M. Draskovic ont en outre été détenus à l'aéroport de Belgrade pour port d'armes d'illégal, un incident décrit par M. Draskovic comme une atteinte de plus à sa sécurité, a relevé la lettre d'information indépendante *VIP*.

Le régime a durci depuis plusieurs mois ses mesures contre les médias et les formations d'opposition. Dernier cas en date, le journaliste serbe Miroslav Filipovic, collaborateur du quotidien *Danas* et de l'Agence France-Presse, a été inculpé d'« *espionnage* » et maintenu en détention par le tribunal militaire de Nis, dans le sud de la Serbie, a indiqué, jeudi, l'un de ses avocats.

Natalie Nougayrède

Le Kremlin confronté à une crise politique après l'arrestation de Vladimir Goussinski

Le président russe affirme ne « pas avoir pu empêcher » cette détention

Confronté à une vague de critiques, à l'étranger et en Russie, après l'arrestation du patron de presse russe Vladimir Goussinski, Vladimir Pou-

tine a pour la première fois, jeudi 15 juin, émis publiquement des réserves sur la décision prise du Parquet russe. Les magistrats, a-t-il déclaré à

Berlin, ont pris une « *mesure excessive* ». En Russie, certains voient derrière cette affaire une manipulation du financier Boris Berezovski.

MOSCOU

de notre correspondant

Le président russe, Vladimir Poutine, doit désormais faire face à une affaire qui prend les dimensions d'une grave crise politique. L'arrestation et l'incarcération, mardi 13 juin, de Vladimir Goussinski, puissant oligarque et patron de Media-Most, premier groupe de presse indépendant du pays, provoque un scandale grandissant en Russie et à l'étranger. M. Goussinski, opposant au Kremlin, a été emprisonné sur ordre du parquet général, qui l'accuse de détournements de fonds, à hauteur de 10 millions de dollars, et d'abus de pouvoir. Les accusations devaient lui être officiellement notifiées, vendredi 16 juin. Plusieurs sources indiquaient que M. Goussinski pourrait ensuite en remis en liberté. Ses avocats ont porté plainte devant un tribunal de Moscou, demandant sa libération immédiate.

M. Poutine aura mis plus de deux jours à prendre ses distances avec cette initiative du parquet général, qui est vécu par la quasi-totalité de la classe politique et des médias comme un règlement de comptes politique. En voyage officiel en Allemagne, le président a finalement estimé, jeudi, que l'incarcération de M. Goussinski est « *une mesure excessive* ». « *Le parquet pouvait l'interroger s'il le souhaitait sans pour autant l'emprisonner (...)* mais je ne pouvais pas l'empêcher », a-t-il ajouté en se référant à l'indépendance supposée des autorités judiciaires russes. Vladimir Oustinov, procureur général, est considéré comme un proche d'Alexandre Volochine, chef de l'administration présidentielle, et de l'influent homme d'affaires Boris Berezovski, adversaire acharné de M. Goussinski, et

maître en intrigues politiques. Mardi, le président, alors en déplacement en Espagne, avait dit tout ignorer de cette décision.

VASTE MOBILISATION

Depuis trois jours, alors que sa tournée européenne est éclipsée par ce scandale, M. Poutine multiplie néanmoins les attaques contre

giant gazier Gazprom. « *M. Goussinski est une personne de grand talent, il a pu emprunter des millions de dollars et n'a pratiquement rien rendu ; il a profité d'un système de garanties très bien construit pour faire payer ses crédits à Gazprom* », a-t-il expliqué.

De sa cellule de la prison de la Boutyrka, à Moscou, Vladimir

« *Il ne faut pas avoir peur de la nouvelle Russie* », selon Vladimir Poutine

En visite de deux jours en Allemagne, le président russe a évoqué, jeudi 15 juin, avec le chancelier Gerhard Schröder la proposition russe d'un « *bouclier antimissile* » partagé avec l'Europe, ainsi que le règlement de la dette russe, qui s'élève à 43 milliards de dollars. Les deux hommes ont fait assaut d'amabilités lors de ce sommet bilatéral à Berlin. « *Nous souhaitons que nos relations prennent un réel nouveau départ* », a affirmé M. Schröder, qui a salué en Vladimir Poutine un interlocuteur « *très ouvert à la discussion* ».

Le président russe a décrit l'Allemagne comme « *principal partenaire économique de Moscou en Europe et un acteur clé de l'intégration européenne* ». Parlant devant des représentants de l'économie allemande, M. Poutine a déclaré qu'il ne fallait pas « *avoir peur de la nouvelle Russie* ». « *Nous sommes prêts à intervenir comme facteur de stabilité* » en Europe, a-t-il ajouté. – (Reuters, AFP)

le patron de Media-Most, expliquant que celui-ci a été arrêté pour ses activités d'« *entrepreneur* » et non de représentant des médias. Le président a tout d'abord relevé que M. Goussinski, par ailleurs président du Congrès juif russe et vice-président du Congrès juif mondial, « *a la double nationalité russe et israélienne* » et avait choisi de ne pas payer ses impôts en Russie. « *Il passe la majeure partie de son temps en dehors de la Russie, il est résident fiscal du territoire de Gibraltar, résident fiscal, je le souligne* ». M. Poutine s'en est ensuite pris à la situation financière de Media-Most, dont l'un des actionnaires minoritaires est le

Goussinski a contre-attaqué, dénonçant dans une lettre rendue publique par ses avocats, « *un retour au passé totalitaire avec ses goulags* ». M. Goussinski se dit victime « *d'une intrigue politique organisée par des représentants du pouvoir haut placés pour lesquels la liberté d'expression représente un danger* ». Depuis mardi, Media-Most organise une vaste mobilisation pour la défense de son patron. Mercredi, dix-sept des principaux hommes d'affaires et oligarques du pays ont signé une déclaration commune dénonçant « *un acte de justice sommaire du pouvoir contre l'opposition* », et évoquant des « *conséquences né-*

Des contrecoups qui se font sentir jusqu'à Tel-Aviv

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Lorsqu'accusé de détournement de fonds publics, le magnat de la communication Vladimir Goussinski, qui gère en Russie un empire de presse indépendant où voisinent journaux, chaîne de télévision et station de radio, se fait arrêter à Moscou, les effets s'en font sentir jusqu'à Tel-Aviv où plusieurs responsables politiques se sont émus des circonstances de son interpellation. Mercredi, Nathan Chtcharanski, ministre de l'intérieur et ancien refuznik soviétique, Youli Tamir, ministre de l'intégration, et Avraham Burg, président du Parlement, ont ainsi vivement réagi à l'arrestation de celui qui, dirigeant de la communauté juive russe et vice-président du Congrès juif mondial, est citoyen israélien et, mieux encore, propriétaire de 25 % des parts du journal *Maariv*, l'un des trois grands quotidiens généralistes d'Israël. Sans doute est-ce là une raison suffisante pour bénéficier de l'aide des autorités israéliennes qui, discrètement, cherchent à obtenir son élargissement. *Maariv* aurait-il cependant le mauvais œil ? Car, malheureuse coïncidence, l'autre proprié-

taire du quotidien, Ofer Nimrodi, est également emprisonné, en Israël cette fois, inculpé de délits apparemment mieux fondés que ceux reprochés à son collègue de Russie. Ofer Nimrodi est en effet poursuivi pour tentative d'assassinat, subornation de témoin, corruption de hauts policiers et manœuvres diverses visant à faire obstruction à la justice.

Condamné une première fois à huit mois de prison pour avoir mis sur écoute son concurrent *Yediot Aharonot*, Ofer Nimrodi est retourné en prison en novembre 1999 lorsqu'on a découvert qu'à peine libéré il avait commandité le meurtre d'un ancien complice dont le témoignage l'avait fait condamner. A l'époque – mais cela n'a finalement pas été retenu par l'acte d'accusation – les journaux israéliens avaient indiqué qu'Ofer Nimrodi était aussi soupçonné d'avoir voulu faire assassiner les dirigeants des quotidiens concurrents *Haaretz* et *Yediot Aharonot*.

Les dirigeants de ce dernier journal, qui avec 60 % de parts de marché détient le plus gros tirage de la presse quotidienne israélienne, ne sont, eux, pas derrière les barreaux, mais der-

rière... des fils de fer barbelés, à l'abri desquels ils se sont volontairement placés, début juin, après un lock-out décidé contre leurs imprimeurs en grève.

Depuis mai, les ouvriers du Livre du *Yediot Aharonot* s'opposent à l'introduction de nouveaux matériels susceptibles de menacer leur emploi et leurs avantages acquis. Comme en France ou en Grande-Bretagne il y a vingt-cinq ans, les affrontements entre grévistes et « *jaunes* » sont violents, les ouvriers du Livre s'attaquant aux camions qui transportent les journaux désormais imprimés en secret. Pendant un temps, le quotidien est sorti, en pagination réduite, sur les presses... du *Maariv*. Mais en début de semaine, le quotidien *Haaretz*, qui, lui, ne souffre d'aucun problème a révélé que *Yediot Aharonot* était désormais tiré à Ramallah, dans les imprimeries du quotidien *Al-Ayyam*, publication proche de l'Autorité palestinienne. Contactés par l'AFP, les responsables du journal ont refusé de confirmer l'information. Mais ils ne l'ont pas démentie non plus.

Georges Marion

L'Allemagne maintient le service militaire mais réduit sa durée à neuf mois

BERLIN

de notre correspondant

« *La rénovation de fond de la Bundeswehr est lancée* », a déclaré, mercredi 14 juin, le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping (social-démocrate, SPD), à l'issue du conseil des ministres qui a adopté son projet de réforme de la Bundeswehr. Le projet ne prévoit pas de supprimer la conscription, alors qu'un comité d'experts, présidé par l'ancien chef de l'Etat, Richard von Weizsäcker (chrétien-démocrate, CDU), avait ouvert la voie à une telle décision en proposant la réduction du nombre des appelés à 30 000 contre 135 000 actuellement (*Le Monde* du 24 mai). M. Scharping a seulement proposé la diminution du nombre des appelés à 77 000, avec un service d'une durée réduite de dix à neuf mois.

M. Scharping a longtemps justifié le maintien de la conscription avec, entre autres, des arguments techniques, expliquant qu'une armée de métier coûtait plus cher qu'une armée de conscription, ou encore qu'il serait difficile pour la Bundes-

wehr de recruter des professionnels, la moitié des militaires sous contrat ayant embrassé le métier des armes à l'issue de leur service. En réalité, deux arguments de fond prévalent, et ils sont politiques. D'une part, la classe politique allemande reste attachée au concept de « *citoyens en uniforme* », qui est censé garantir l'ancrage démocratique de la Bundeswehr, et une trop forte réduction du nombre des appelés risquait de conduire à un service inégalitaire. D'autre part, la suppression de la conscription impliquerait celle du service civil choisi par un jeune Allemand sur deux et cette décision mettrait en difficulté des pans entiers de l'aide sociale, comme les services aux personnes âgées, qui bénéficie de la main-d'œuvre bon marché de 130 000 recrues.

La situation n'était pas mûre politiquement pour une suppression de la conscription que, seuls, les Verts demandent, face une population qui est favorable au service militaire selon les sondages. « *Notre système de conscription a fait ses*

preuves, explique M. Scharping à l'hebdomadaire français *L'Express*, et je ne vois pas pourquoi on devrait en changer. »

UNE FORCE « PROJETALE »

M. Scharping prévoit d'augmenter le nombre des militaires de carrière de 187 000 à 200 000, ce qui permettrait de réduire les effectifs de 338 000 à 277 000 soldats (leur nombre était de 509 000 au lendemain de la réunification). Le nombre des civils passerait de 140 000 à moins de 90 000. L'objectif principal de la réforme est de créer une force « *projetable* » à l'étranger de 30 000 hommes, en permanence, à partir d'une disponibilité de 150 000 hommes (contre 65 000 actuellement), pour permettre à Berlin de faire face à ses engagements internationaux.

En améliorant la gestion de l'armée, en louant du matériel au lieu de l'acheter, en vendant équipements et terrains inutiles, l'armée espère économiser environ 2 milliards de deutschemarks (1 milliard d'euros) par an d'ici à 2002, et les

réutiliser pour la modernisation de sa panoplie. Le matériel de la Bundeswehr, qui a vécu pendant des décennies dans la perspective d'un conflit massif sur le front est-européen, ne s'est pas adapté à l'après-guerre froide. Le nombre de chars lourds serait réduit de 2 300 à 1 300. L'Allemagne, qui fait partie des lanternes rouges de l'OTAN avec seulement 1,5 % de son produit intérieur brut consacré à la défense, au lieu de 2,8 % en France et 2,6 % en Grande-Bretagne, a pris conscience de la vétusté de son équipement lors de la guerre du Kosovo. La commande de soixante-quinze Airbus A-400M, destinés au transport de troupes, doit permettre de « *projeter* » les forces hors des frontières.

L'Allemagne, qui a mal vécu, dans les Balkans, sa dépendance envers le renseignement de source américaine, a aussi décidé de développer avec la France un réseau d'informations et d'observations à base satellitaire.

Arnaud Leparmentier

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

JACQUES
DELORS

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

Tension dans les négociations israélo-palestiniennes

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont décidé de forcer la marche vers la paix au Proche-Orient, malgré la tension persistante entre le dirigeant palestinien Yasser Arafat – qui a rencontré, jeudi 15 juin, le président Bill Clinton durant trois heures à la Maison Blanche – et le premier ministre israélien, Ehoud Barak. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, retournera au Proche-Orient dans huit à quinze jours. « *Le but de sa visite sera de déterminer si un sommet (Clinton-Barak-Arafat) serait utile à ce stade ou si nous devons continuer les négociations* », a indiqué le département d'Etat, en précisant que les pourparlers israélo-palestiniens menés au niveau des experts depuis mardi, près de Washington, se prolongeraient encore quelques jours. En recevant M. Arafat, M. Clinton a souligné qu'il entendait tout faire pour arracher un règlement. « *Je veux finir cette tâche et je veux la finir selon l'échéance prévue* », a-t-il dit en référence à la date du 13 septembre fixée pour un accord final. M. Arafat a donné pour sa part la mesure du fossé le séparant toujours d'Israël. « *Barak n'a pas jusqu'ici montré sa volonté d'aboutir à un accord juste et global pour établir la paix dans la région* », a-t-il dit. – (AFP)

Un évêque rwandais accusé de génocide est acquitté

KIGALI. L'évêque catholique rwandais de Gikongoro (centre-est), Augustin Misago, accusé de génocide et de crimes contre l'humanité, a été acquitté, jeudi 15 juin, à Kigali. Il était soupçonné d'être impliqué dans le meurtre d'une vingtaine de prêtres et religieux tutsis à Kigali, lors du génocide de 1994. « *Toutes les accusations portées contre M^{sr} Misago sont rejetées, l'accusé est acquitté et doit être immédiatement remis en liberté* », a déclaré le juge du tribunal de Nyamirambo, à Kigali. M^{sr} Misago a exprimé sa « joie » et estimé que le « *procès s'est déroulé dans la dignité* ».

Au Vatican, le cardinal Jozef Tomko, préfet de la congrégation pour l'évangélisation des peuples, a fait état de la satisfaction de l'Eglise catholique. « *L'absolution du prélat est un événement heureux pour l'Eglise, non seulement en Afrique, mais au niveau universel* », a-t-il commenté à l'agence Fides. – (AFP)

Dîner informel entre Jacques Chirac et Tony Blair, à Londres

LONDRES. Jacques Chirac et le premier ministre britannique, Tony Blair, se sont retrouvés, jeudi 15 juin au soir, dans un restaurant de Londres, pour un dîner « *informel* » au cours duquel ils devaient évoquer, entre autres, la présidence française de l'Union européenne, qui commence le 1^{er} juillet prochain, la situation en Russie et en Afrique. C'est la première rencontre de Tony Blair avec les dirigeants français depuis la relance des relations franco-allemandes, en mai, à Rambouillet.

Les cadeaux de Jacques Chirac à Tony Blair illustrent le caractère « *amicale* » des relations entre le président français et le premier ministre britannique, indique-t-on de source diplomatique française. Jacques Chirac a offert une timbale en argent pour la naissance du dernier fils de Tony Blair, Leo, né le 20 mai dernier. L'heureux père a reçu une caisse de margaux. – (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN/SYRIE** : trois journaux, « *Le Monde* », « *Libération* » et « *The Herald Tribune* », qui contenaient des articles critiques à l'égard du défunt président syrien, Hafez El Assad, n'ont pas été distribués, jeudi 15 juin, au Liban, sur ordre des autorités libanaises, selon des sources concordantes. « *La sûreté générale* », en charge des contrôles aux frontières, « *a interdit la distribution de l'édition du lundi 12 juin de Libération, et de l'édition du mardi 13 juin du Monde et du Herald* », a déclaré à l'AFP un employé des messageries. Les libraires interrogés ont confirmé n'avoir pas reçu les éditions mentionnées. – (AFP)

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS** : le vice-président américain Al Gore a fait appel, jeudi 15 juin, à un poids lourd du Parti démocrate, le secrétaire au commerce Bill Daley, pour diriger le renouveau qu'il entend donner à sa campagne présidentielle. Le ministre du commerce, dont le départ du gouvernement sera effectif le 15 juillet, succédera à Tony Coelho, actuel directeur de la campagne de M. Gore, qui a soudainement annoncé, jeudi, sa démission pour raisons de santé. M. Gore, candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre, est devancé dans les sondages par le républicain George W. Bush. – (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS** : les proches du petit naufragé cubain, Elian Gonzalez, à Miami (Floride), ont déposé, jeudi 15 juin, un appel devant un tribunal contre le refus d'agréer à leur demande de lui accorder l'asile politique. – (AFP)

MAGHREB

■ **SAHARA OCCIDENTAL** : l'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker, a convoqué, le mercredi 28 et le jeudi 29 juin, à Londres, une nouvelle réunion entre le Maroc et le Front Polisario pour débattre le dossier sur la tenue d'un référendum d'autodétermination, a annoncé l'ONU, jeudi 15 juin.

L'Algérie et la Mauritanie doivent aussi prendre part à cette réunion en tant qu'observateurs. M. Baker, représentant spécial pour le Sahara du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait déjà réuni les parties le 14 mai, à Londres, mais sans résultat. La tenue d'un référendum, qui doit permettre aux Sahraouis de choisir entre le rattachement définitif au Maroc et l'indépendance, est repoussé d'année en année depuis 1992. – (AFP)

Brésil : un évêque fait scandale en défendant le préservatif

BRASILIA. M^{sr} Eugenio Rixen, évêque de Goias, a provoqué une polémique au Brésil, et jusqu'au Vatican, par une prise de position en faveur de l'usage du préservatif. Au cours d'une réunion de la commission épiscopale chargée du sida qu'il préside, il a déclaré, le 13 juin, à Indaiatuba (près de Sao Paulo) : « *Entre le préservatif et l'expansion du sida, nous avons l'obligation de choisir le moindre mal* ». L'Eglise devrait donc tolérer ce moyen de prévention dans les groupes à risques, « *sans promouvoir l'usage du préservatif lors des messes* ». Aux médias qui se sont empressés de louer cette prise de position, M^{sr} Rixen a précisé que son avis ne reflétait pas celui de tout l'épiscopat brésilien, mais qu'il n'était pas isolé. En France, par exemple, des évêques ont admis depuis longtemps le préservatif comme moindre mal. Pourtant, un responsable de la Curie romaine, M^{sr} Lozano Barragan (Mexique), chargé de la Pastorale de la santé, a aussitôt condamné la déclaration « *équivoque* » de l'évêque brésilien, en soulignant que la position de l'Eglise n'avait pas changé et que « *l'achasteté et la fidélité dans le mariage sont le moyen le plus sûr d'éviter la contagion* ».

A Los Alamos, les enquêteurs ne s'expliquent pas la disparition de secrets nucléaires

Le laboratoire de recherche américain détenait des informations sur les systèmes russe, français et chinois

Les disques durs d'ordinateurs qui ont disparu du laboratoire de Los Alamos (Nouveau-Mexique) dans des conditions mystérieuses (Le Monde des

13 et 14 juin) contenaient des informations « très sensibles » sur les systèmes nucléaires américain, russe, français et chinois, selon des sources

proches du gouvernement américain. L'affaire survient après plusieurs « couacs » dans la protection de données sensibles.

NEW YORK

de notre correspondante

Si c'était un film, il s'appellerait « *Malédiction à Los Alamos* ». Mais ce n'en est pas un. Le mystère amuse de moins en moins les autorités américaines. Déjà exposé aux critiques depuis la découverte d'une possible affaire d'espionnage chinoise, le Laboratoire national nucléaire de Los Alamos est de nouveau la cible de toutes les inquiétudes. Personne n'est en mesure de dire si les deux mémoires d'ordinateurs ont été égarées, volées ou détruites par erreur. Le fait que ces disques durs aient pu disparaître du coffre où ils étaient placés dénote un laxisme d'autant plus coupable, dans ce laboratoire, que de nouvelles mesures de sécurité avaient été prises et appliquées après la précédente « affaire chinoise ». Il y a un an, un chercheur du même laboratoire, Wen Ho Lee, d'origine taïwanaise, avait en effet été renvoyé, puis placé en détention, accusé d'avoir copié sur son ordinateur portable des données secrètes sur les armes nucléaires.

Cette fois, à Los Alamos, la disparition des deux disques durs a été constatée le 7 mai par des membres de l'équipe de secours d'urgence du gouvernement fédéral, le Nuclear Emergency Search Team (NEST), qui y entrepose ses données informatiques.

Le NEST est chargé de répondre aux accidents nucléaires ou à toute menace nucléaire terroriste. Ses membres étaient venus contrôler le contenu du coffre au moment où un vaste incendie faisait rage aux portes de Los Alamos. Outre les informations sur les armes nucléaires américaines, dont les équipes de secours ont besoin pour neutraliser les mécanismes en cas d'urgence, les disques durs contenaient des informations « sensibles » sur des programmes nucléaires étrangers.

Premier responsable à avoir été informé de l'absence des disques durs, le chef du NEST a apparemment attendu trois semaines pour alerter les hauts responsables du laboratoire et ceux du département de l'énergie à Washington, chargé de la conception des armes.

Il a été suspendu de ses fonctions en début de semaine, avec cinq autres cadres du laboratoire.

Convoqué, mercredi 14 juin, au Sénat, le secrétaire à l'énergie, Bill Richardson, a passé un mauvais quart d'heure.

LES SUPERMARCHÉS PLUS SÛRS

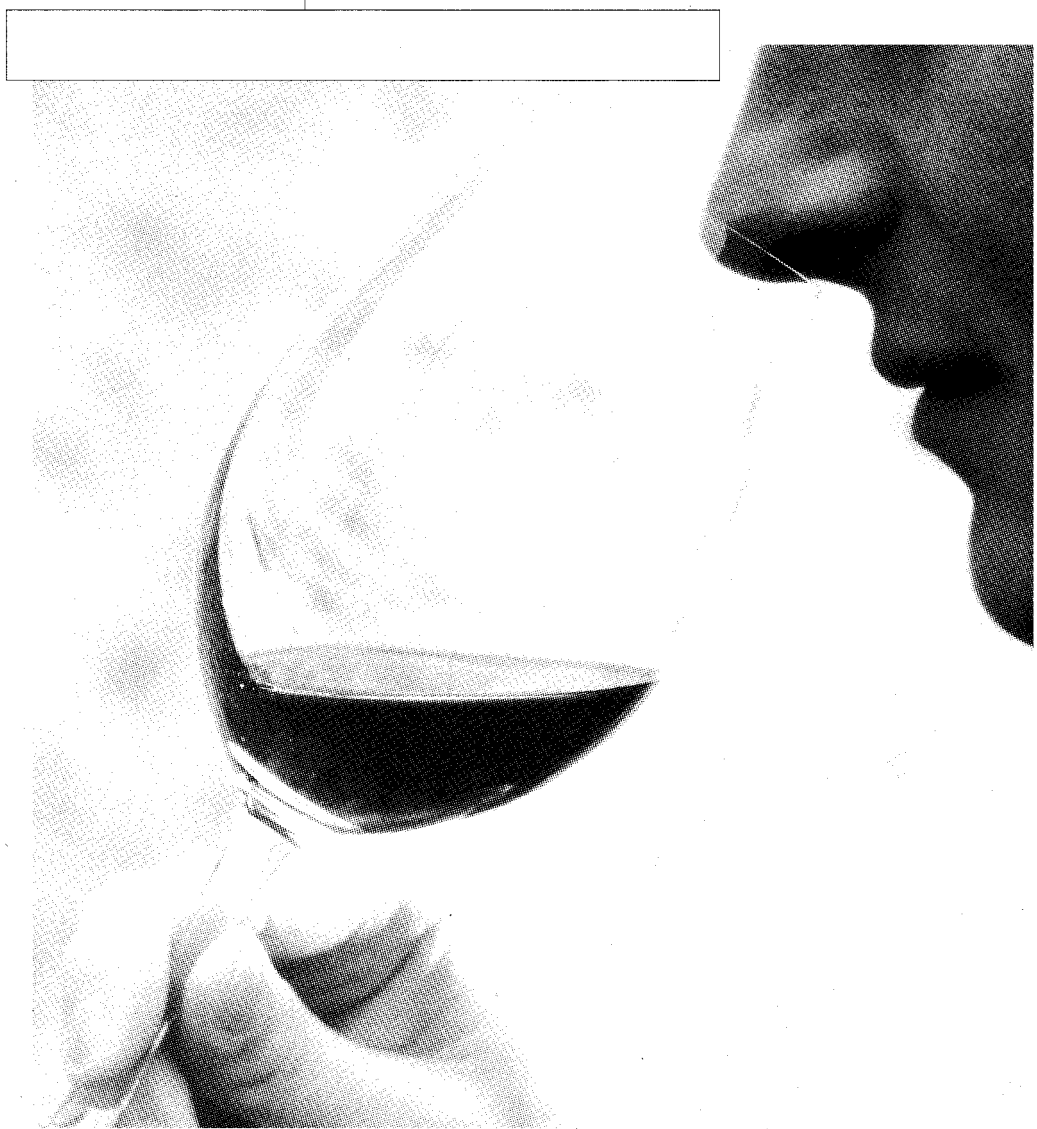
Les uns après les autres, les sénateurs lui ont demandé pourquoi la sécurité était meilleure dans des supermarchés que dans les laboratoires nationaux. Ou pourquoi il était apparemment plus facile de retirer un disque dur d'un coffre de Los Alamos qu'un livre à la bibliothèque municipale. Les membres du Congrès ont, en effet, découvert avec stupéfaction qu'une vingtaine de personnes à Los Alamos manipulaient ces disques durs, et que 80 employés avaient accès au coffre dans lequel ils étaient placés. Aucun d'entre eux n'avait l'obligation de laisser son nom sur un registre lorsqu'ils y accédaient. Pour le sénateur démocrate Richard Bryan, ce problème révèle une attitude inadéquate des chercheurs à l'égard de la sécurité, qu'ils ont

tendance à sous-estimer au profit de leur travail académique. Sous la pression, M. Richardson a nommé deux personnalités respectées, l'ancien sénateur Howard Baker et l'ancien membre de la Chambre des représentants, Lee Hamilton, pour mener une enquête indépendante en matière de sécurité.

Le FBI a, de son côté, commencé à faire passer des tests au détecteur de mensonge à deux douzaines d'employés, tests qui devraient se prolonger encore quelques jours. L'évaluation des dégâts causés par la disparition des deux disques durs est particulièrement difficile, puisque nul ne sait entre quelles mains ils sont tombés. Il faut admettre que la pilule est dure à avaler après l'affaire Lee, puis la disparition d'un ordinateur portable contenant des informations secrètes au département d'Etat et les ennuis de l'ancien directeur de la CIA, John Deutch, qui a transféré des renseignements de l'ordinateur central sur son ordinateur personnel.

Sylvie Kauffmann

*Vous qui avez du nez,
flairez les bonnes affaires.*



Achetez en ligne avec la certitude d'en savoir plus. Cliquez sur wineandco.com et vous apprendrez tout sur les meilleures affaires sélectionnées par nos équipes en France et dans le monde. Consultez aussi nos pages magazine, discutez et débattiez sur nos forums. Livraison en 48h. Service clients : 0825 128 128 (99 centimes ltc la minute).*

*selon disponibilité

Le monde du vin vous appartient.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. SACHEZ CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

SOCIAL La CFDT a craint, jeudi 15 juin, d'être le seul syndicat signataire de la convention de l'assurance-chômage négociée avec le Medef. Après le refus de la CGC, annoncé le

matin par son président, Jean-Luc Cazettes (*Le Monde* du 16 juin), la rumeur a couru, en effet, que la CFTC allait elle aussi faire défection. En fait, le conseil fédéral de la centrale

chrétienne a émis un avis favorable. ● LE CONSEIL EXÉCUTIF du Medef, qui se réunit le 19 juin, doit décider s'il approuve l'accord négocié par ses dirigeants et s'il accepte de cogérer

l'Unedic, régime d'assurance-chômage, avec les seules CFDT et CFTC, la CGT, FO et la CGC refusant le protocole. ● LE GOUVERNEMENT est mis dans l'embarras par la réforme

dite du PARE, qui nécessite son agrément et une traduction législative, alors qu'elle est dénoncée par les Verts, par les communistes et par certains socialistes.

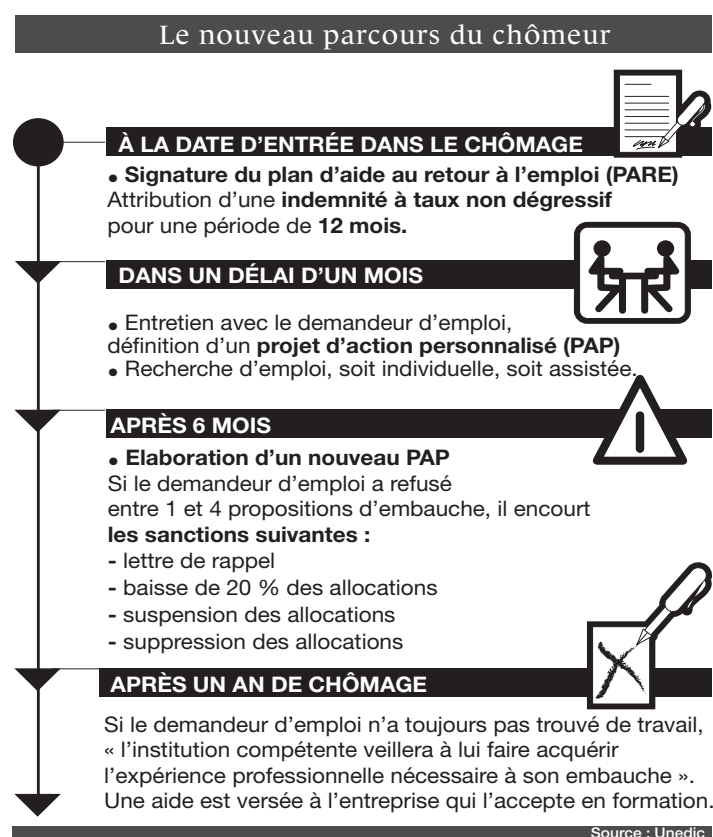
Seules la CFDT et la CFTC acceptent la nouvelle assurance-chômage

Après le refus de la CGC, qui a rejoint dans l'opposition la CGT et FO, Nicole Notat assume la principale responsabilité syndicale du partenariat avec le Medef dans une Unedic réformée. Le gouvernement attend encore pour donner ou refuser son agrément au dispositif

CLAQUEMENTS de porte, cavalcades et retour précipité à Paris. La réforme de l'assurance-chômage a viré à *Hellzapoppin*, jeudi 15 juin. Mettant fin à un suspense de plusieurs heures, la CFTC a confirmé, en fin d'après-midi, son intention de ratifier le texte proposé par le Medef. Le conseil confédéral de la centrale chrétienne a émis un avis « favorable » avec 28 voix pour, 9 contre, 1 bulletin nul. Après la défection de la CGC (*Le Monde* du 16 juin), confirmée dans l'après-midi par son bureau national, seules la CFDT et la CFTC sont donc, désormais, signataires parmi les cinq confédérations syndicales.

Dans un discours très alambiqué, le président de la CFTC, Alain Deleu, précise qu'il veut « une bonne mise en œuvre de l'accord », ce qui « requiert l'engagement des partenaires sociaux et l'engagement de l'Etat ». Or, avoue-t-il, « l'un et l'autre ne sont pas totalement acquis ». C'est donc un « oui, mais » qui ressort de la décision de la CFTC. Décidément peu rassuré et désireux de se ménager le gouvernement, M. Deleu demande des « discussions » avec l'Etat.

L'excitation qui a régné jeudi est à la mesure de l'enjeu. Pour la première fois depuis 1990, un accord sur l'assurance-chômage n'est pas ratifié par au moins trois centrales. Pis, il a bien failli n'en récolter qu'une, celle de la CFDT, qui, dès mercredi, a annoncé son intention de signer le texte. Jeudi, en fin de matinée, la CFTC est chancelante. Prenant tout le monde de court, le président de la CGC, Jean-Luc Cazettes, qu'une solide inimitié personnelle oppose au numéro deux du Medef, Denis Kessler, vient de désavouer genti-



ment sa délégation. Non, la centrale des cadres ne signera pas l'accord, a-t-il expliqué, catégorique.

Pour la CFTC, l'affaire se complique. La centrale de M. Deleu est plus réservée que la CFDT sur le texte issu des négociations. Dès le départ, elle a souhaité que le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), dont elle approuve la philosophie, soit un dispositif facultatif et non obligatoire. Elle était quand même prête à signer. Avec

la sortie de la CGC, elle ne sait plus. La rumeur commence alors à se propager sur son renoncement.

A quelques centaines de kilomètres, Nicole Notat, est alertée. La secrétaire générale de la CFDT, qui assiste à une réunion de la Confédération européenne des syndicats (CES), décide de rentrer précipitamment. La veille, elle a joint le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, pour la rassurer sur le contenu de l'accord. Maintenant, son organisa-

tion risque d'être isolée alors que ses opposants internes commencent à se manifester. Elle doit défendre sa signature. Ce qu'elle fait publiquement, dès vendredi matin. Invitée d'Europe 1, M^{me} Notat explique que le PARE, le dispositif central du protocole d'accord, est « un garde-fou à la logique libérale qui consiste à dire que chaque individu se débrouille tout seul ». « Nous avons jugé cet accord, considéré qu'il était bon pour les chômeurs, conforme aux orientations et aux objectifs qu'on se fixe à la CFDT depuis toujours », insiste-t-elle. Elle affirme que sa centrale n'est « pas pessimiste sur l'appréciation que portera le gouvernement sur ce projet ».

UNE AFFAIRE « GRAVISSIME »

A gauche, pourtant, les petites phrases se succèdent. Dès jeudi, le président (PS) de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec, estime, sur LCI, que « le problème de l'accord [de l'accord par le gouvernement] ne se pose même pas ». Et il ajoute : « En admettant que l'Unedic veuille assumer ce PARE, elle n'en a pas les moyens ni les compétences. La mise en place de cette politique est de la responsabilité d'institutions dont c'est le rôle sous l'autorité des pouvoirs publics », c'est-à-dire l'ANPE.

Les Verts demandent au gouvernement de refuser « dès maintenant » le projet. « C'est l'avènement d'une logique coercitive, en remplacement d'une logique de droit », affirme, dans un communiqué, Martine Billard, porte-parole du mouvement écologiste. Ce dernier souhaite que soient relancées « des négociations pluripartites Etat-syndicats-patronat où les

associations de chômeurs soient représentées ». Quant au PCF, son secrétaire national, Robert Hue, qui rencontrait le président du Medef, juge l'affaire « gravissime » (lire ci-contre).

Le gouvernement, lui, tempore car il cherche encore à éviter le « choc frontal » avec l'organisation patronale, attendant que les choses se délient d'elles-mêmes. Le Medef espère, alors, que le président de la CGC sera désavoué par ses instances. Las, jeudi,

sés, en termes de salaire et de conditions de travail » par la réforme de l'assurance-chômage proposée par le patronat. Vendredi, M. Cazettes devait encore obtenir l'aval du comité confédéral, obstacle plus délicat à franchir. Jean-Louis Walter, actuel trésorier de l'Unedic et premier délégué CGC aux négociations avec le Medef avant d'être discrètement désavoué, pourrait tenter un retournement de situation. La fédération de la métallurgie, traditionnelle-

Le « choc frontal » Hue-Seillière

Pour la première fois dans l'histoire des deux organisations, un numéro un du PCF rencontrait son homologue du patronat. L'entretien entre Robert Hue et Ernest-Antoine Seillière a duré, jeudi 15 juin, une quarantaine de minutes, au siège du Medef. Selon les déclarations de M. Hue à sa sortie, « le choc a été frontal ». Du côté de M. Seillière, qui a refusé de s'exprimer publiquement, l'entretien est aussi qualifié d'« extrêmement franc ». Le secrétaire national du PCF a renouvelé ses critiques sur le projet de réforme de l'assurance-chômage, qu'il qualifie de « tempête conservatrice ». Selon lui, le projet aboutit à « faire supporter aux chômeurs la double peine : la peine d'être chômeur, d'une part, et la peine d'être sanctionné d'autre part ». M. Hue a interpellé M. Seillière sur les inégalités, en comparant le sort de « cinq millions de personnes qui ont à peine autour du SMIC » et celui du président de la CGIP, qui gagne « par mois cinquante-cinq fois le SMIC [et qui a] en stock-options deux mille deux cents fois le SMIC ».

M. Cazettes franchit la première haie. Il reçoit, « à l'unanimité moins une abstention », le soutien de son bureau national. L'abstention en question est venue de Jean-Marc Icard, le chef de file de la CGC lors de la dernière réunion de négociation au Medef...

Force ouvrière, elle, ne lui ménage pas son appui. Avec un beau sens de l'opportunité, la centrale de Marc Blondel explique que « les cadres moyens et les agents de maîtrise » sont « parmi les premiers vi-

ment sensible aux arguments du patronat, constitue, elle aussi, un potentiel contradicteur.

La centrale des cadres y perd son anglais. Dans sa lettre interne, elle dénonce l'inspiration anglosaxonne des « jobshakers » au lieu des « job seeker's agreement », mélangeant ainsi le nécessaire à cocktail avec un programme britannique de retour à l'emploi !

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

La validation de la convention passe par une étape législative

BIEN que le Medef fasse mine de considérer cette étape comme une formalité, l'agrément des pouvoirs publics ainsi qu'une validation législative restent incontournables pour mettre en œuvre la future convention de l'assurance-chômage.

La procédure est ainsi rythmée : en premier lieu, les partenaires sociaux doivent négocier et conclure un protocole d'accord. Lorsque cette étape est franchie, ils rédigent la convention proprement dite, précisant les mesures prévues dans le protocole. Si elle n'entre pas en contradiction avec la loi ou la réglementation en vigueur, l'application de ces dispositions repose alors sur l'agrément des pouvoirs publics, sans obligation de délai. Un arrêté au *Journal officiel* suffit. Dans son article L 352-2-1, le code du travail prévoit néanmoins que, au cas où « l'accord n'a pas été signé par la totalité des organisations les plus représentatives d'employeurs et de travailleurs », deux organisations syndicales ou patronales peuvent faire connaître auprès du Comité supérieur de l'emploi leur « opposition écrite et motivée ». Dans ce cas, l'agrément est suspendu à un nouvel avis de ce comité, composé des partenaires sociaux et de représentants de l'Etat, « sur la base d'un rapport qui précise la portée des dispositions en cause, ainsi que les conséquences de l'agrément ».

En l'état, les deux tiers des mesures contenues dans le protocole relèvent d'un agrément des pouvoirs publics. Pour une part d'entre elles, cependant, un projet de loi s'avère nécessaire. Ainsi, le financement des mesures qui ne sont pas directement liées à l'indemnisation des chômeurs implique une validation législative. C'est le cas de l'aide à la mobilité géographique des demandeurs d'emploi (500 millions de francs prévus) ; c'est aussi le cas pour l'aménagement des

contrats de qualification adulte (1 milliard de francs) ; ou encore de l'aide dégressive d'une durée maximale de trois ans attribuée aux entreprises qui embaucheraient des chômeurs en situation difficile (500 millions de francs). D'autres dispositions peuvent donner lieu à interprétation. Selon des experts juridiques consultés par *Le Monde* l'article 1 du protocole, qui lie indemnisation et retour à l'emploi, est susceptible d'entrer dans cette catégorie, cette mesure pouvant être considérée comme une condition d'indemnisation nouvelle par rapport à celles définies par la loi.

LA LOI ET LE CODE

Cernant le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), une proposition législative est également nécessaire. Ne serait-ce que pour entériner les sanctions prévues en cas de refus, par le chômeur, d'une ou de plusieurs propositions d'embauches (réduction de 20 % des allocations, par exemple). Jusqu'ici, le code du travail donne, en effet, une autre définition des pénalités, introduites, comme se fait un plaisir de le souligner le Medef, en 1992 par Martine Aubry. Actuellement, un demandeur d'emploi peut être radié au premier refus ; toutefois, outre que cette disposition n'est pas appliquée au pied de la lettre, il peut, par la suite, se réinscrire.

La négociation interprofessionnelle passe donc par la loi, et il existe, en la matière, des précédents. Les conventions de conversion, lointaines cousines du PARE, qui engagent des salariés licenciés volontaires dans un programme de retour à l'emploi, ont été validées par la loi sur les licenciements économiques de 1986, puis prorogées par une autre en 1989. Enfin, les nouveaux contrats de travail nécessitent un détour par le législateur.

I. M. et C. M.

Pourquoi le gouvernement reste en retrait

LE SCÉNARIO n'est pas totalement écrit. Maintenant qu'il semble acquis que seuls deux syndicats sur cinq - la CFDT et la CFTC - sont déterminés à signer le

ANALYSE

Martine Aubry ne veut pas paraître céder aux injonctions du Medef

protocole d'accord sur l'avenir de l'assurance-chômage, c'est de nouveau au tour du Medef de revenir sur la scène pour décider s'il continue l'aventure avec deux partenaires seulement ou bien s'il y renonce. De son côté, le gouvernement devra, tôt ou tard, faire connaître sa ligne de conduite sur le sort qu'il réserve au document négocié par les partenaires sociaux.

Lundi 19 juin, l'organisation patronale, qui réunit son conseil exécutif, doit se prononcer officiellement. La défection inattendue de la CGC affaiblit la portée politique de l'accord, désormais nettement minoritaire. Dans ces conditions, le patronat pourrait être tenté de dire qu'il n'est plus intéressé et annoncer dans la foulée, comme il en a souvent agité la menace, son retrait de tous les organismes paritaires de protection sociale. Cette hypothèse, qui aurait pour première conséquence de poignarder les syndicats signataires, est assez peu probable. « Un accord, c'est nous, patronat, plus un », a souvent souligné - tout en espérant mieux - le numéro deux du Medef, Denis Kessler.

Dans le cas où l'affaire continue, les choses ne sont pas plus simples. Le gouvernement peut-il agréer un accord avec deux organisations syndicales qui ne sont pas majoritaires en voix aux élections professionnelles ? Juridiquement, il n'y a pas de problème. Politiquement, c'est autre chose. Depuis les 35 heures, cette ques-

tion est posée avec force. Dans sa seconde loi sur la réduction du temps de travail, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a elle-même introduit une nouveauté en soumettant les allègements de charges à la signature d'accords majoritaires. Par surcroît, en tant qu'employeur, l'Etat a renoncé à un accord 35 heures dans la fonction publique, en février, au motif qu'une seule organisation - la CFDT - était prête à le ratifier. Il y a peu, enfin, la centrale de Nicole Notat a proposé des pistes de réforme de la représentativité destinées à promouvoir les accords signés par un ou plusieurs syndicats à condition qu'ils soient majoritaires.

Le problème principal est, en fait, que le gouvernement est peu désireux de suivre le calendrier que lui a assigné le Medef. Ce der-

nier exige, en effet, une validation réglementaire et législative de l'accord avant le 1^{er} janvier 2001, faute de quoi ce dernier deviendrait caduc. De plus, l'organisation patronale a bien pris soin de rendre « indissociables » les mesures du nouveau dispositif d'assurance-chômage. En clair, le gouvernement doit les avaliser toutes ou n'en agréer aucune.

MAJORITÉ INCERTAINE

Or, si les conseillers sociaux de Lionel Jospin, comme M^{me} Aubry, sont partisans de mesures plus ou moins coercitives de retour à l'emploi, le dispositif du Medef ne leur convient pas. Il leur semble techniquement inapplicable et comportant le risque de réduire l'ANPE à une fonction d'assistance aux chômeurs les plus en difficulté. La ministre de l'emploi et de

Enfin une bonne excuse pour regarder sous le capot d'une BMW

Nouveaux moteurs diesel
520 d - 525 d
530 d

44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63

Photo non contractuelle.

M^{me} Guigou déjoue le piège du Sénat sur la responsabilité pénale des élus

La ministre demandant le vote bloqué, les sénateurs ont retiré le texte

Le Sénat a voté, jeudi 15 juin, le retrait de sa proposition de loi sur la responsabilité pénale des élus en cas de délit non intentionnel, le gouvernement ayant déci-

dé de recourir à l'arme du vote bloqué. La droite a voté ainsi que le texte, amendé ou rejeté, ne retourne à l'Assemblée nationale.

LES SÉNATEURS se sont offert, jeudi 15 juin, un de ces psychodrames parlementaires dont ils sont peu coutumiers. Au terme de quatre heures de discussions, en deuxième lecture, sur la proposition de loi redéfinissant la responsabilité pénale en cas de délit non intentionnel, ils ont voté le retrait d'un texte qu'ils entendaient pourtant adopter définitivement le soir même, contre l'avis du gouvernement (*Le Monde* du 15 juin). La proposition d'origine sénatoriale - très attendue par des maires qui redoutent une mise en examen, voire une condamnation pour des accidents dont ils ne s'estiment pas responsables - pourrait être réinscrite à l'ordre du jour du Sénat d'ici à la fin de la session, le 30 juin.

Depuis le vote du texte en première lecture, le 27 janvier (puis le 6 avril au Palais-Bourbon), les protagonistes n'ont pas changé : d'un côté, la ministre de la justice, qui rappelle l'engagement du premier ministre de la faire adopter avant les élections municipales de mars 2001 ; de l'autre, la droite sénatoriale, dont un des membres, le centriste Pierre Fauchon (Loir-et-Cher), est à l'origine du projet. Le contexte, lui, a changé : Elisabeth Guigou, qui a retiré le texte de l'ordre du jour du 30 mai au Sénat pour en peaufiner la rédaction à la demande des associations de victimes (hémophiles, transfusés, malades de l'amiante), souhaite d'ultimes modifications ; craignant un enlèvement des débats, les sénateurs le réinscrivent le 15 juin et décident de le voter en termes conformes à ceux de l'Assemblée, ce qui entraînerait son adoption définitive.

M^{me} Guigou déclare « solennellement », jeudi, qu'« il n'y a aucune urgence à ce qu'[il] soit adopté aujourd'hui ». Elle entend faire passer ses amendements et « poursuivre la navette parlementaire », la réforme pouvant être définitivement approuvée fin juin ou, au plus tard, « avant Noël ». A la tribune des invités, les représentants des associations applaudissent. Puis le groupe communiste défend sa motion de renvoi du texte en commission, pour en approfondir l'examen. Elle est rejetée par la droite. En arrivant au Palais du Luxembourg, la garde des sceaux savait pertinemment que ses efforts seraient vains : dans l'après-midi, elle a obtenu de Lio-

nel Jospin le droit de recourir à l'arme suprême, à la grande satisfaction des associations : l'article 44, alinéa 3 de la Constitution.

Déjà utilisé pour le pacs et le code de la nationalité, il permet au gouvernement d'imposer un « vote bloqué ». La droite sénatoriale n'a plus que deux solutions : voter pour le texte amendé par le gouvernement ou le rejeter. Dans les deux cas, la « navette » continue, ce que souhaite la ministre. M^{me} Guigou sort donc « son » article 44. Le président de la commission des lois, Jacques Larché (Rép. et Ind.), n'a pas vu le coup venir. Après un moment de stupeur, il réclame une suspension de séance et réunit les sénateurs de l'opposition pour trouver la parade. Il revient, un quart d'heure plus tard, et sort, à son tour, son arme fatale : l'article 29 du règlement du Sénat, qui l'autorise, après un vote favorable, à retirer la proposition de loi de l'ordre du jour.

« Le gouvernement est arrivé avec un fusil à deux coups : ses amendements et l'article 44 »
Henri de Raincourt

« Vous avez obtenu gain de cause, ce texte ne sera pas voté ce soir », regrette M. Larché. Dénonçant « un entêtement inhabituel » et une attitude « qui ne vous grandit pas », il estime que, « pour la première fois, le gouvernement a demandé un vote bloqué sur une proposition de loi sénatoriale », qui plus est, alors qu'elle est examinée dans le cadre de la « fenêtre » parlementaire. Il prévient, menaçant, que cette attitude « n'augure pas très bien des débats que nous aurons sur d'autres textes » (divorces, tribunaux de commerce, droit de la famille...). Sans se départir de son calme, M^{me} Guigou lui répond que l'entêtement est plutôt « de [son] côté », mais qu'elle se défend de « raisonner en termes de défaite ou de victoire ».

Jacques Julliard démissionne avec fracas du conseil d'administration de l'ENA

L'AMBIANCE ne s'améliore pas à l'École nationale d'administration (ENA). Après la fronde des promotions sortantes critiquant leur scolarité dans des lettres ouvertes adressées depuis plusieurs années au premier ministre, la contestation, violente, émane cette fois du sein même du conseil d'administration de l'ENA : Jacques Julliard, directeur délégué de la rédaction du *Nouvel Observateur*, a donné sa démission, mercredi 14 juin, du mandat qu'il occupait depuis 1997 parmi les personnalités qualifiées. Cette démission est intervenue le jour même où le conseil d'administration achevait l'examen du projet controversé de réforme de la scolarité élaboré depuis un an par le directeur de l'école, Raymond-François Le Bris.

ÉLITISME ET CARRIÉRISME

Dans une lettre envoyée au président du conseil d'administration, Renaud Denoix de Saint-Marc, et publiée par *Le Nouvel Observateur* (daté 15-21 juin), M. Julliard justifie son départ par « le malaise qui depuis des années plane autour des fonctions de l'ENA et de sa place au sein des élites du pays ». « Déçu » par l'absence de réforme d'envergure de l'institution, qui reproduit selon lui « un élitisme qui paraît moins soucieux de la bonne gestion des affaires de l'Etat que de la réussite des carrières individuelles », convaincu qu'une école réformée

retrouverait rapidement « le prestige et l'autorité morale qui semblent aujourd'hui lui faire défaut », M. Julliard dénonce la « volonté, présente à tous les échelons de l'Etat, de ne rien réformer ».

La section CFDT des élèves de l'ENA avait déjà, en avril, qualifié de « compromis bancal » ce projet de réforme de la scolarité, qui doit notamment permettre aux élèves issus de milieux modestes de se préparer au concours d'entrée. Elaboré « dans le secret des cabinets ministériels », selon la section CFDT, ce projet était jugé trop peu ambitieux pour remédier à l'« archaïsme pédagogique » et au « conformisme social » d'une école avant tout destinée « à légitimer les grands corps auxquels accèdent les élèves les mieux classés ».

Nommé en 1995 par Edouard Balladur, M. Le Bris, qui quittera ses fonctions en septembre, ne souhaite pas commenter la démission de M. Julliard. Il reconnaît toutefois que sa réforme de la scolarité est « moins ample qu'[il] ne l'aurait souhaité », accusant ses autorités de tutelle de ne l'avoir « pas suivi quand [il a] proposé d'aller plus loin dans la voie de la diversification sociale et culturelle des élèves ». Le projet de réforme, estime-t-il néanmoins, « répond à ses objectifs » de démocratisation du recrutement et d'évolution de la scolarité.

A. Ga.

Le ministre de la fonction publique dévoile ses propositions contre la précarité

Les syndicats déplorent que les emplois-jeunes ou les contrats emploi-solidarité soient exclus du projet de protocole d'accord que leur a présenté Michel Sapin

APRÈS une série de rencontres bilatérales avec les syndicats, le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a présenté, jeudi 15 juin, aux sept fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFSC et CFE-CGC) un projet de protocole d'accord sur la résorption de l'emploi précaire dans les trois fonctions publiques (Etat, hôpitaux, collectivités territoriales). Le texte, qui a été commenté par les syndicats, doit encore être discuté au cours de réunions bilatérales avant une ultime séance de négociations prévue le 26 juin.

Prévu pour une durée de cinq ans, l'accord, que M. Sapin souhaite voir signé par une majorité d'organisations syndicales, précise tout d'abord le champ d'application des mesures proposées, qui concernent tous les « agents bénéficiaires d'un contrat de droit public à durée déterminée » (CDD), qu'ils soient « contractuels, vacataires, temporaires ou auxiliaires, de catégorie A, B ou C ».

Selon les chiffres avancés par M. Sapin en début de négociation,

426 000 CDD équivalent temps plein seraient employés par l'Etat, dont 80 000 dans les ministères, 320 000 dans les collectivités territoriales et 26 000 dans les hôpitaux. Contrairement au vœu des syndicats, cette définition très large des personnels précaires susceptibles d'être titularisés exclut toutefois les emplois-jeunes et les contrats aidés, qui « ne relèvent pas du droit public ».

TITULARISATION SANS CONCOURS

La direction générale de l'administration et de la fonction publique a pour sa part recensé, dans un document récent, près de 963 000 non-titulaires au 31 décembre 1996, soit près d'une personne sur cinq, dont 500 000 dans les collectivités territoriales et 422 000 pour l'Etat. La CGT considère, de son côté, qu'il y a 1,2 million d'agents non titulaires dans les trois fonctions publiques.

Comme ont pu le montrer les premiers échanges sur le texte gouvernemental, les débats les plus vifs devraient concerner les procédures de titularisation des

agents. Le ministère a, en effet, proposé de titulariser sans concours les agents de la catégorie C (employés, agents de service) à l'échelle 2 (le plus bas niveau de rémunération), ce qui soulève l'opposition catégorique de FO et de la CGT : les deux syndicats y voient une remise en question de l'« accès démocratique à la fonction publique par la voie des concours ».

M. Sapin préconise, en outre, des concours « mieux organisés », c'est-à-dire déconcentrés, avec des épreuves « à caractère interministériel » et plus « professionnelles » ainsi qu'« un renforcement de la mobilité » des fonctionnaires. Le ministre veut encore limiter le renouvellement des CDD, les maintenir à 70 % d'un temps complet et préciser leurs conditions d'emploi pour éviter la « reconstitution » de l'emploi précaire. « Le ministre a voulu engranger les réactions syndicales sur son protocole mais ne s'est absolument pas dévoilé sur le fond », commente Nicole Prudhomme, de la CFTC.

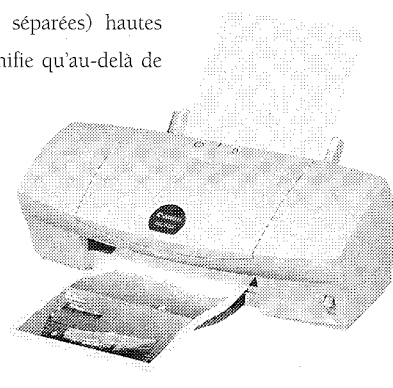
Alexandre Garcia

BJC-6200 SINGLE INK
Imprimante Bulle d'encre

Un jour, toutes les imprimantes auront des réservoirs d'encre séparés.

La BJC-6200 est le dernier modèle ultra-silencieux de la gamme d'imprimantes Single ink (Encres séparées) hautes performances de Canon. La BJC-6200 dispose de quatre réservoirs d'encre couleur séparés, ce qui signifie qu'au-delà de l'exceptionnelle qualité d'impression PhotoRealism™ qu'elle procure, elle élimine également le gaspillage inhérent aux cartouches d'encre combinées, qui sont parfois jetées à moitié pleines.

Qualité superbe, économie et vitesse. La BJC-6200 imprime avec une netteté saisissante à 10 pages par minute en monochrome et 7 pages par minute en couleur. Grâce à une résolution d'impression de 1440 dpi, améliorée par la fonctionnalité Drop Modulation Technology™ de Canon, les couleurs sont plus éclatantes et plus réalistes que jamais. Ajoutez à cela une cartouche scanner optionnelle, et vous obtenez le produit idéal. L'imprimante BJC-6200 compatible PC et Mac (interfaces parallèle et USB), totalement intégrable en réseau (en option), est votre solution complète d'impression professionnelle sans gaspillage.



Quinquennat : les partisans du Congrès se multiplient à droite

L'Assemblée nationale a achevé, jeudi 15 juin, l'examen du projet de loi réduisant la durée du mandat présidentiel. Le vote solennel aura lieu mardi 20 juin, avant la discussion au Sénat les 29 et 30 juin

L'hypothèse d'un Congrès, plutôt que d'un référendum, pour adopter définitivement le quinquennat est évoquée par plusieurs responsables de la droite. Les partisans de ce choix s'appuient sur le débat sans passion

qu'a suscité l'examen, mercredi et jeudi à l'Assemblée nationale, du projet de loi sur la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans et sur le faible intérêt que cette réforme susciterait dans l'opinion. « Laissons

donc cette réforme aux techniciens ! » plaide le président (RPR) du Sénat, Christian Poncelet, dans l'entretien qu'il a accordé au Monde. « Les Français (...) sont de bon sens. Ils reprocheraient plutôt l'organisation d'un

référendum, en se disant qu'on y passe beaucoup de temps et qu'on dépense beaucoup d'argent », affirme-t-il. A l'Elysée, où l'on souhaite une adoption très rapide du texte, on observe de très près ces arguments.

ET SI L'ON RESTAIT entre nous ? Il flotte comme un parfum de Congrès sur le quinquennat. Pour des raisons multiples et, souvent, contradictoires, ils ont été plusieurs, jeudi 15 juin, à évoquer leur préférence pour une adoption du projet de loi par le Parlement réuni en Congrès plutôt que par la voie du référendum. Ouvert sans passion par les députés, ce débat décisif pour les institutions de la V^e République, pourrait donc se refermer rapidement, et à moindre risque, à Versailles, après son adoption par les sénateurs.

Le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), partisan à titre personnel du référendum, a évoqué cette hypothèse, jeudi matin sur France-Inter. « Je n'exclus pas, que compte tenu du

contexte politique, peut-être de l'absence de motivation des Français (...) le président de la République décide finalement de réunir le Congrès plutôt que de consulter le peuple », a-t-il dit. Le porte-parole de Démocratie libérale, Claude Goasguen, favorable au Congrès, a observé pour sa part qu'un référendum sur le quinquennat serait « très difficile ». Quant au président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), qui ne cache pas son hostilité au quinquennat et qui s'est entretenu à plusieurs reprises avec Jacques Chirac à ce sujet, il multiplie les arguments contre le référendum (lire ci-dessous).

Les craintes à l'égard d'une consultation populaire ne datent pas d'hier. « Le quinquennat semble tellement acquis dans l'opinion

- 80 % des Français se disent favorables - qu'il ne nous paraît pas nécessaire de passer par la consultation populaire », observait José Rossi, président du groupe DL de l'Assemblée nationale, au lendemain de l'intervention télévisée du chef de l'Etat. Les résultats du sondage de l'IFOP pour Le Journal du dimanche du 11 juin, prédisant une participation au référendum de l'ordre de 42 % - mais aussi 82 % de « oui » au quinquennat - ont confirmé l'inquiétude.

DÉSINTÉRÊT DES FRANÇAIS

Tout le paradoxe est là : après avoir tout fait pour banaliser ce débat - et l'intervention télévisée pour le moins surprenante de M. Chirac à la télévision y a largement contribué -, certains respon-

sables politiques de droite arguent du désintérêt des Français pour justifier un éventuel renoncement au référendum. « Les quelques députés RPR qui plaident en faveur du Congrès sont contre le quinquennat. Il y a une relation de cause à effet évidente », analyse Patrick Ollier, conseiller de la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie. « Si, sur une telle question, on ne consulte pas les Français, alors le référendum tombera en désuétude. Arrêtons de faire la politique du pire ! Moi, j'irai légèrement au référendum », continue le député des Hautes-Alpes. La réalité est plus compliquée. « Je préfère le référendum mais s'il n'y a pas davantage de mobilisation, on va au flop ! Les gens sont intéressés par le débat ; mais ils ont le sentiment qu'on ne leur dit pas la vérité, que c'est un jeu de poker menteur », estime Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire).

A gauche, aussi, les craintes existent : la perspective d'une faible mobilisation a été évoquée lors du bureau national du PS, mardi 6 juin, ainsi qu'au cours du déjeuner des chefs de file de la majorité « plurielle » avec Lionel Jospin, à Matignon, le 13 juin. Le premier ministre surveille d'ailleurs de très près les propos qui vont dans ce sens. De ses conversations avec le président de la République, avant son intervention télévisée, M. Jospin était ressorti avec le sentiment que M. Chirac n'excluait aucune hypothèse, congrès ou référendum. Du coup, le premier ministre a été « surpris », indique-t-on dans son entourage, d'entendre le président exprimer aussi clairement sa préférence pour le référendum lundi 5 juin, même s'il n'a pas fermé la porte au Congrès. Si, pour sa part, il reste favorable au

référendum, M. Jospin s'interdit désormais d'évoquer publiquement cette inclination. « S'il le faisait, on pourrait, à juste titre, l'accuser d'empiéter sur les prérogatives du président de la République. Et donc il s'en gardera bien », indique-t-on dans son entourage.

UNE HYPOTHÈSE À EXAMINER

A l'Elysée, on observe et on attend. La tentation existe depuis le début d'aller vite pour se débarrasser de cette réforme qui a été en quelque sorte imposée à M. Chirac. Un Congrès, réuni aussitôt après le vote du projet par le Sénat, est donc une hypothèse à examiner. Elle permettrait l'adoption du quinquennat rapidement - pourquoi pas avant le 14 juillet - et, dans la longue période de torpeur estivale, les risques d'une polémique sur le non-recours au référendum seraient limités. C'est la question que M. Chirac posait à ses interlocuteurs, ces derniers jours : « Que diraient les Français si je ne les consultais pas ? »

Une adoption par le Congrès présenterait un gros avantage pour l'Elysée : elle empêche tout débat sur l'application du quinquennat au mandat présidentiel en cours. Car, en dépit des précautions sémantiques prises par les uns et les autres, nul ne peut prévoir aujourd'hui le ton d'une campagne référendaire et l'impact d'une adoption massive du quinquennat par le peuple sur le mandat en cours de Jacques Chirac. C'est même sans doute le principal tabou, le non-dit majeur de ce débat. La partie de « poker menteur » continue.

Clarisse Fabre et Pascale Robert-Diard

TROIS QUESTIONS À...

CHRISTIAN PONCELET

1 Le président délégué de l'UDF, Hervé de Charette, affirme, au sujet du quinquennat, que « la mayonnaise est en train de ne pas prendre ». Président du Sénat, membre du RPR, partagez-vous ce sentiment ?

De l'aveu même du président de la République, cette réforme est plus technique que politique. Les Français ne se passionnent pas pour ce débat. Ils ont conscience qu'il y a de vraies réformes à réaliser : en premier lieu l'insécurité, conséquence de l'augmentation de la délinquance juvénile, mais également la fiscalité, les retraites... Le débat à l'Assemblée nationale l'a confirmé : il n'y a pas de passion au Parlement, parce qu'il n'y en a pas au sein de l'opinion publique.

2 Jacques Chirac a exprimé sa préférence pour un référendum, sans exclure toutefois de convoquer le Parlement en Congrès. Quelle est la meilleure voie pour ratifier cette réforme ?

J'incline à penser qu'il vaut mieux emprunter la voie du Congrès, qui permettrait d'en terminer très rapidement avec cette réforme. Je suis convaincu que, quatre jours après, les Français n'en parleront plus. Il ne faut pas mobiliser l'énergie de l'exécutif en consacrant trois mois à des discussions politiques, au moment où la France va devoir assumer la présidence de l'Union européenne. Un référendum serait, pour certains, une campagne présidentielle. Une campagne référendaire porterait sur tout, sauf sur le quinquennat ! Je ne souhaite pas qu'une forte abstention affaiblisse le président de la Répu-

blique et le premier ministre, qui sont liés dans cette affaire, au moment où ils devront travailler avec nos partenaires européens sur les réformes institutionnelles. Le quinquennat ne présente pas de risque de dérive vers un régime présidentiel inadapté à la France. Dans ces conditions, laissons donc cette réforme aux techniciens !

3 Ne craignez-vous pas que les Français jugent qu'on leur « confisque » ce débat ?

Je ne le pense pas. Les Français, qui sont en attente d'autres réformes, sont de bon sens. Ils reprocheraient plutôt l'organisation d'un référendum, en se disant qu'on y passe beaucoup de temps et qu'on dépense beaucoup d'argent.

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

Quand les députés parlent d'amendements sans les voter...

IMAGINEZ un Hémicycle clairsemé le jour où l'Assemblée nationale débat d'une grande réforme constitutionnelle, le quinquennat ; des députés désabusés à l'idée de ne pouvoir adopter aucun amendement au texte ; d'autres, excédés, qui expriment leur mauvaise humeur en multipliant les incidents de séance ; une ministre - Elisabeth Guigou en l'occurrence - obligée de quitter la séance, au beau milieu de l'après-midi, pour cause de débat au Sénat (lire page 7) ; un président de séance, Raymond Forni (PS), tiraillé entre la nécessité d'aller vite et le souci de donner la parole à tous... Et vous avez tous les ingrédients pour que le débat dérape, déraile, dévie de son objet initial : la simple réduction de la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans. « C'est le seul but de la réforme ! », dit et redit le ministre des relations avec le Parle-

ment, Daniel Vaillant, qui dessine avec ses mains un canal étroit, pour ne pas dire un tunnel.

Jeudi 15 juin, les députés ont achevé l'examen du projet de loi constitutionnelle instaurant le quinquennat « sec », dont le vote solennel aura lieu, le 20 juin. Il aura été beaucoup question de la réforme de la V^e République et, surtout, des pouvoirs de l'Assemblée. M. Vaillant, qui remplace M^{me} Guigou au banc du gouvernement, est en terrain connu.

Dans l'Hémicycle, presque toutes les sensibilités qui se sont exprimées sur la réforme sont présentes. Au grand dam des députés du PS et du RPR, silencieux, qui se sont engagés à respecter la consigne de Jacques Chirac : pas d'amendement au texte. Plusieurs gaullistes proches du chef de l'Etat sont là pour défendre la ligne à ne pas franchir : Jean-Louis Debré,

porte-parole du groupe RPR, Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, et côté UDF, Jacques Barrot (Haute-Loire). Valéry Giscard d'Estaing brille toujours par son absence. La gauche est minoritaire dans l'Hémicycle, mais peu importe : l'alliance de circonstance entre les socialistes et les gaullistes suffit à rejeter les quelque 70 amendements au projet de loi.

JEU COMPLIQUÉ

Noël Mamère (Verts, Gironde) présente, en vain, une vingtaine d'amendements qui dépassent de loin le cadre de la réforme : droit de vote des étrangers, cumul des mandats. Bernard Roman (PS, Nord) partage plusieurs de ses propositions, comme l'interdiction du cumul ou l'élection au suffrage universel des conseillers des collectivités de communes ; mais le nouveau président de la commission des lois vote « contre » par discipline. Le jeu est compliqué sur les bancs communistes : tandis que le porte-parole, Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine), défend plusieurs amendements visant à revaloriser le Parlement, l'apparenté communiste Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis) réclame, isolé, la suppression de l'élection du président de la République au suffrage universel. L'amendement est rejeté par le rapporteur, Gérard Gouzes (PS), « au nom de la démocratie ». Seuls les radicaux de gauche ont renoncé à présenter leur « VI^e République ».

A droite, Hervé de Charette (UDF) présente le fameux amendement « deux fois cinq », qui vise à

limiter à deux le nombre de mandats successifs, soutenu également par M. Mamère et M. Brard. A quelques bancs, Pascal Clément (DL, Loire) plaide en faveur du septennat non renouvelable, soutenu, en séance, par Pierre-André Wiltzer (UDF), vice-président de l'Assemblée, Marie-Thérèse Boisseau (UDF, Ile-et-Vilaine)... et M. Brard. « On ne refait pas la Constitution sur

un coin de table, entre un café et un croissant », répète M. Gouzes. « Je préfère la Constitution rédigée par mon père que celle vue par Mamère ! », lance de son côté M. Debré, fils de Michel, qui déclenche des rires sur tous les bancs. Beaucoup de petites phrases faute de grand débat.

Cl. F.

Paris est à Madrid

2 vols quotidiens Paris-Madrid-Paris
Départ de Charles de Gaulle |

Jusqu'au 30 juin:
900F* A/R

Et pour quelques Francs de plus, connexions vers toute l'Espagne

*Taxes A/R 110F

Information et Réservations:

Air Europa
8, Rue des Capucines 75002 Paris
Tel.: 00 33 1 42 974000
Fax: 00 33 1 42 974002

Ou dans votre agence de voyages
*offre soumise à des conditions particulières

AirEuropa
www.air-europa.com
Tes Ailes Vers l'Espagne

professionpolitique.com

TOUT SUR LES
CABINETS MINISTÉRIELS,
LES ÉLUS,
L'ADMINISTRATION
EN
35 000 BIOGRAPHIES

professionpolitique.com

LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE EN CONFIANCE.

- LIPOSCULPTURE
- PAUPIÈRES
- LIFTING
- SEINS
- NEZ...
- TRAITEMENT DES RIDES
PEELING / LASERS
- EPILATION
- BLANCHIMENT DES DENTS...

CLINIQUE MATIGNON
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
TEL: 01 53 83 79 79 - 36 15 INFO ESTHÉTIQUE - www.clinique-matignon.com

Les Verts refusent les candidats mis en examen sur les listes communes

LA MISE en examen de Jean-Marie Le Guen dans l'affaire de la MNEF « interpelle » les Verts du 13^e arrondissement de Paris, où l'ex-président de la fédération socialiste a été désigné comme chef de file pour les municipales de mars 2001. Dans une motion votée jeudi 15 juin, les Verts rappellent leur « attachement aux garanties morales et éthiques des candidats présents sur les différentes listes de la gauche plurielle ». Ils demandent à rencontrer leurs homologues socialistes « dans les meilleurs délais ». Les Verts du 19^e arrondissement, où Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux « en congé » du PS, promis à une prochaine mise en examen, pourrait se présenter, ont déclaré, pour leur part, mercredi 14 juin, qu'ils « ne feront pas de liste commune avec des listes sur lesquelles figurent des candidats mis en examen ». Ces « avertissements » adressés au PS, concernent le second tour, les Verts ayant décidé de conduire des listes autonomes au premier tour.

DÉPÊCHES

■ **PCF**: Martine Durlach, secrétaire fédérale du Parti communiste à Paris, a estimé, jeudi 15 mai, à l'issue de la quatrième réunion avec les socialistes pour les listes d'union aux municipales, que « les choses (...) avancent trop lentement ». « Nous ne comprenons pas (...) que le Parti socialiste (...) ne soit pas décidé à appliquer pleinement l'accord national entre nos deux partis, qui prévoit qu'une mairie d'arrondissement soit dirigée par un ou une communiste en cas de victoire », a-t-elle poursuivi. Selon les communistes, le PS ne leur propose que huit places en position éligibles au Conseil de Paris, alors qu'ils ont neuf conseillers sortants.

■ **COMMERCE EXTÉRIEUR**: la France a enregistré, en avril, un excédent commercial, en données corrigées des variations saisonnières, de 2 143 millions de francs, selon les données publiées par les Douanes, vendredi 16 juin. Ce chiffre marque une réduction sensible par rapport à l'excédent révisé de 5 243 millions enregistré en mars. Sur les quatre premiers mois de l'année, l'excédent totalise 17 982 millions, soit deux fois moins que les 38 193 millions de la période correspondante de 1999.

JUSTICE Le juge d'instruction de Nanterre, Patrick Desmure, a adressé des avis de mise en examen à trois anciens dirigeants du RPR, Patrick Stefanini, Yves Cabana et Antoine Joly,

dans le cadre de l'enquête sur le financement du RPR. ● **POURSUIVIS** pour « complicité d'abus de biens sociaux, complicité et recel de prise illégale d'intérêt », ils sont soupçonnés

d'avoir pris part au système visant à faire rémunérer des permanents du RPR par des entreprises privées et des collectivités publiques, notamment la Mairie de Paris. ● **PROCHES COLLA-**

BORATEURS et conseillers de l'ancien premier ministre Alain Juppé, MM. Cabana et Stefanini ont successivement dirigé son cabinet au RPR. ● **DANS L'ENQUÊTE** sur la banque Ri-

vaud, le comte Edouard de Ribes, ancien président de l'établissement lié au RPR, a été mis en examen, ainsi que son fils Jean, « conseiller stratégique ».

Trois ex-dirigeants gaullistes mis en examen dans l'enquête sur le RPR

Patrick Stefanini, Yves Cabana et Antoine Joly, trois collaborateurs directs d'Alain Juppé lorsque ce dernier dirigeait le mouvement chiraquien, sont poursuivis pour « complicité d'abus de biens sociaux et de prise illégale d'intérêts »

L'ENQUÊTE du juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure sur le financement du RPR touche à sa fin, mais elle vient de connaître un nouvel épisode : trois avis de mise en examen ont été adressés, jeudi 15 juin, à Patrick Stefanini, Yves Cabana et Antoine Joly, trois anciens dirigeants du mouvement gaulliste. Soupçonnés d'avoir pris part, à des degrés divers, à un système visant à faire rémunérer des permanents du parti par des entreprises privées et des collectivités publiques – au premier rang desquelles figure la Ville de Paris –, ils sont poursuivis pour « complicité d'abus de biens sociaux, complicité de prise illégale d'intérêts et recel ». Proches collaborateurs et conseillers de l'ancien premier ministre Alain Juppé, MM. Cabana et Stefanini ont successivement dirigé son cabinet au RPR, à l'époque où il en assurait la direction, entre 1988 et 1995. Ancien secrétaire national du RPR chargé des finances, M. Joly a dirigé la société des éditions du Rassemblement, qui assure la diffusion de textes et documents émanant du parti chiraquien.

L'initiative du juge Desmure est intervenue en réponse immédiate à une sollicitation du parquet. Le procureur de Nanterre, Yves Bot, venait de communiquer au magistrat des réquisitions par lesquelles il estimait qu'il n'était « plus possible

de continuer à entendre MM. Stefanini et Cabana comme témoins » en raison des présomptions susceptibles d'être retenues contre eux. Le procureur insistait en outre sur la nécessité d'« éclaircir les contradictions » apparues au fil des interrogatoires entre les responsables du RPR mis en examen dans ce dossier. Outre M. Juppé lui-même, poursuivi pour « prise illégale d'intérêts, recel d'abus de biens sociaux et d'abus de confiance », deux anciens directeurs du cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, Michel Roussin et Rémy Chardon, ainsi que trois anciens trésoriers du RPR – Robert Galley, Jacques Boyon et Jacques Oudin – ont également été mis en examen. Dans un rapport rendu au juge d'instruction le 17 avril 1998, les enquêteurs de la direction centrale de la police judiciaire concluaient à l'existence d'un « système délictueux » mis en place « avec l'aval des instances dirigeantes » du RPR.

« UNE ACTIVITÉ RÉELLE AU RPR »

Interrogé le 10 novembre par M. Desmure, M. Juppé avait contesté la réalité d'un tel « système », assurant qu'il n'avait pas eu connaissance d'« emplois fictifs » au sein du mouvement qu'il dirigeait : « J'ignorais ces pratiques. Ma tâche, au sein du RPR, était essentiellement politique. Je ne m'investissais pas dans la gestion quotidienne du mou-



vement » (Le Monde du 26 novembre 1999). Lors de cet interrogatoire, qui apparaissait en contradiction avec sa volonté publiquement affichée, lors de sa mise en examen, d'« assumer » les infractions constatées dans les finances du RPR, M. Juppé avait ajouté n'avoir « pas été informé des rémunérations [de cadres du parti] par les entreprises prises avant septembre 1993 », précisant qu'en ce qui concernait les salariés de la

ville de Paris qu'il « pouvait rencontrer au RPR », il considérait que tous « avaient une activité réelle au RPR ».

Questionné sur la situation de M. Cabana, qui dirigeait son cabinet de 1988 à 1991 tout en étant rémunéré par l'administration parisienne – et dont la secrétaire était, de son côté, rémunérée par le conseil général des Hauts-de-Seine – M. Juppé avait répondu : « Je ne connais pas précisément les condi-

tions de recrutement de M. Cabana ». Il avait en revanche nettement défendu M. Stefanini, qui fut salarié sur le rôle de l'inspection générale de la Ville de Paris à partir de 1990 et le demeura après avoir succédé à M. Cabana, sans qu'aucune trace de ses activités au sein de l'inspection n'ait pu être retrouvée par les enquêteurs. Alors même que la propre secrétaire de l'intéressé avait déclaré, sur procès-verbal, que M. Stefanini travaillait au siège du RPR, rue de Lille, « tous les jours sauf le lundi », l'ex-premier ministre avait assuré, pour sa part, que son plus proche collaborateur « n'était pas à plein temps au RPR ».

UN « DÉTACHEMENT »

Interrogé en qualité de témoin le 26 novembre 1999, M. Stefanini avait expliqué avoir obtenu du cabinet du maire de Paris – à l'époque M. Chirac – un « détachement » de son corps d'origine, le Conseil d'Etat, pour intégrer l'inspection de la Ville. Il justifiait sa double appartenance à la municipalité et au parti par la sollicitation qui lui avait été adressée pour « donner des conseils oraux ou écrits au cabinet et au maire lui-même, en matière de relations avec les élus ». « J'ai toujours eu un bureau rue de Lille pendant cette période. Je n'ai pas pu avoir de bureau à l'inspection générale faute de locaux. » Avec cette précision ambiguë : « Mes respon-

sabilités de directeur de cabinet [de M. Juppé] ont toujours été conduites dans des conditions un peu particulières ».

Au même titre que MM. Cabana et Joly, M. Stefanini pourrait se voir reprocher d'avoir toléré, sinon organisé, le « système » mis au jour par les investigations. « Je ne me souviens plus dans quelles conditions j'ai pu entendre parler des points découverts par les services financiers », a-t-il déclaré, rappelant simplement les « instructions immédiates » données par M. Juppé pour « faire régulariser ces pratiques » dès qu'elles avaient été portées à sa connaissance. Ces consignes n'ont, de toute évidence, pas été immédiatement appliquées. Les dirigeants successifs du RPR sont au demeurant suspectés d'avoir eu connaissance bien plus tôt du mode de prise en charge occulte de leurs cadres. Ancien directeur administratif du parti, Jacques Rigault – lui aussi mis en examen – a ainsi relaté « un désaccord » avec M. Cabana à propos de leurs compétences mutuelles : ayant été informé de « quelques cas de prise en charge d'employés du RPR par des entreprises privées », il assurait avoir « fait part de [ses] préoccupations » à M. Cabana, et s'être entendu répondre que « ceci ne l'intéressait pas ».

Hervé Gattegno

PROFIL

UN CONSEILLER FIDÈLE

Patrick Stefanini a été l'un des très bons connaisseurs des arcanes du RPR. Carte électorale, finances du parti, Patrick Stefanini a connu tout les détails du fonctionnement du parti gaulliste. Sous ses airs de professeur Nimbus, il était l'expert et le conseiller fidèle du duo Chirac-Juppé, et il jouerait encore ce rôle s'il n'avait été écarté de la direction du mouvement, lorsque M. Juppé en a perdu la présidence en 1997.

M. Stefanini n'a adhéré au RPR qu'en 1991, mais il naviguait déjà depuis une dizaine d'années dans le sillage gaulliste. A sa sortie de l'ENA, en 1979, il intègre le ministère de l'intérieur. Robert Pandraud, lorsqu'il est nommé ministre délégué chargé de la sécurité en avril 1986 par Jacques Chirac, le choisit pour chef de cabinet. M. Pandraud est un grand connaisseur de la carte électorale et initie M. Stefanini à une certaine version, moins publique, de la politique. En 1990, lorsqu'il devient secrétaire général du RPR,

Alain Juppé lui propose d'être le directeur de son cabinet. Lorsque le parti se déchire entre balladuriers et chiraquiens, il « tient » la boutique RPR, et M. Chirac le choisit pour diriger sa campagne.

Après la victoire, M. Stefanini rejoint Matignon comme directeur adjoint du cabinet de M. Juppé, qui le nomme aussi secrétaire général adjoint du RPR et lui laisse même son ancienne circonscription du 18^e arrondissement. Corse d'origine, Savoyard d'adoption, M. Stefanini tente de devenir député de Paris, échoue, puis est balayé, comme tous les juppéistes, dans les règlements de comptes de la dissolution.

M. Chirac tente de le faire nommer à la Cour des comptes, mais le premier président de cette dernière, Pierre Joxe, s'y oppose arguant que M. Stefanini n'a aucune expérience du contrôle financier et que s'il a appartenu à l'inspection générale de la Ville de Paris, entre 1991 et 1994, il n'y a jamais produit le moindre rapport. L'Elysée s'incline. En juillet 1998, M. Stefanini est nommé au Conseil d'Etat.

Raphaëlle Bacqué

Le comte de Ribes mis en examen dans l'enquête sur la Banque Rivaud

LE COMTE Edouard de Ribes, ancien président de la banque Rivaud, a été mis en examen, jeudi 15 juin, par les juges d'instruction Isabelle Prévost-Desprez et Philippe Courroye, pour « abus de biens sociaux et présentation de comptes inexacts ». Agé de soixante-dix-huit ans, il a été placé sous contrôle judiciaire et devra s'acquitter d'une caution de 30 millions de francs. Son fils, Jean de Ribes, qui fut « conseiller stratégique » de la banque et qui avait été placé en garde à vue en même temps que lui, le 13 juin (Le Monde du 15 juin), a été mis en examen de ces chefs.

Ouverte en 1997, l'instruction porte notamment sur ce que le fisc avait qualifié, dès 1996, de « circuit de blanchiment » : une série de prêts consentis en France à des clients de la banque et garantis par des dépôts en argent liquide effectués à Genève, auprès de la Banque d'investissement privée (BIP). L'enquête semble attester qu'une part importante de ces crédits n'était pas remboursée et que la banque Rivaud organisait le rapatriement des fonds par un sys-

tème de cautions fictives, sur lequel l'ancien directeur général, Bertrand Liffort de Buffévent – mis en examen le 28 janvier –, avait la haute main. Nombre de commerçants du quartier parisien du Sentier et de négociants internationaux auraient bénéficié d'abandons de créances « démesurés », « non fondés », voire « volontairement pourris », selon les termes d'un ancien cadre de la banque. Présentée comme la « banque du RPR », la banque Rivaud n'apparaît pas, en revanche, avoir eu de faveurs excessives pour le parti gaulliste. Le RPR disposait bien d'un compte dans l'établissement parisien (fermé après la prise de contrôle du groupe Bolloré), de même que plusieurs de ses dirigeants, mais la banque se contentait d'escompter chaque année la subvention accordée par l'Etat au RPR – actuellement fixée à 140 millions de francs –, à l'exclusion de toute contribution officielle au titre du financement des partis.

UN INFORMATEUR DE LA DST

L'interpellation du comte de Ribes avait été précédée d'un épisode obscur, qui suscite interrogations et suspicions dans les milieux policiers et judiciaires. Le 11 mai, M. de Buffévent avait formé une requête en « suspicion légitime » contre le juge Prévost-Desprez, qu'il accusait de collusion avec le groupe Bolloré, partie civile dans l'instruction sur la banque Rivaud. La requête se fondait sur le témoignage d'un commissaire de la Direction de la surveillance du territoire (DST), Jean-Paul Bouzin, qui évoquait un dîner à New-York, en avril 1999, au cours duquel la magistrate aurait livré des informations sur le dossier à l'un de ses anciens collègues, Jean-Luc Delahaye, aujourd'hui directeur juridique du groupe Bolloré.

La tentative a avorté. La Cour de cassation a rejeté la requête de M. de Buffévent dans une précipitation visible : la décision a été rendue avant même l'expiration du délai offert aux parties pour déposer des conclusions. Entretemps, M. Bouzin s'était rendu à la chancellerie pour dénoncer les éléments portés à sa connaissance. La DST a confirmé au Monde avoir « autorisé » la démarche du policier, « guidée par un souci éthique ». Mais celui-ci avait pris

l'initiative parallèle d'alerter M. de Buffévent lui-même, avec qui il entretenait depuis plusieurs années « des relations professionnelles » – selon l'expression de la direction du contre-espionnage.

Ancien membre de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) chargé des affaires financières de 1982 à 1995, M. Bouzin est affecté depuis à la sous-direction de la DST chargée de la protection du patrimoine économique français. Aussi son intervention – « de bonne foi » assurent ses supérieurs – a-t-elle pu être guidée par le souci d'aider un informateur. Mais l'irruption d'un fonctionnaire du contre-espionnage dans une instruction jugée sensible laisse un sentiment de malaise : dans ses précédentes fonctions, M. Bouzin

dirigeait l'unité policière aujourd'hui chargée de l'enquête sur la banque Rivaud, à la tête de laquelle lui a succédé le commissaire Jean-Pierre Steiner. Certains membres de la hiérarchie de la PJ se demandent donc pourquoi le commissaire Bouzin a préféré alerter la justice, au risque de perturber l'enquête, plutôt que d'informer en priorité ses anciens collègues, fut-ce pour attirer leur attention sur d'éventuelles « manœuvres » judiciaires. Le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, a assuré M^{me} Prévost-Desprez de son soutien. Mais M. Bouzin, lui, qui avait offert de s'expliquer sur son procès-verbal, n'a jamais été interrogé par personne.

H. G.

Les chemises de luxe anglaises Thomas Pink vous invitent à découvrir leur nouvelle boutique.

PINK

Thomas Pink, Jermyn Street
LONDON

19, rue François 1er, 75008 Paris Tel: 01.47.23.72.00

intendant.com

Accédez en direct aux primeurs des grands vins de Bordeaux

www.intendant.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Le gouvernement renonce à l'idée de créer un « divorce sans juge »

Les grandes lignes de la réforme du droit familial ont été annoncées jeudi 15 juin

La conférence sur la famille, qui a eu lieu, jeudi 15 juin, à Matignon, a donné au gouvernement l'occasion d'annoncer les grandes lignes

de la réforme du droit de la famille qui sera examinée par le Parlement début 2001 : égalité des filiations légitimes, naturelles et adul-

térines ; amélioration des droits successoraux des conjoints survivants ; simplification du divorce et développement de la médiation.

ANNONCER 10 milliards de francs de mesures au profit de familles, voilà qui « témoigne de l'importance que la gauche attache aux familles », selon Lionel Jospin. La conférence de la famille, qui réunissait jeudi 15 juin à Matignon, comme chaque année, les associations familiales, des élus et les partenaires sociaux, a, selon Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, permis de lever les « craintes qui avaient été exprimées, notamment par le président de la République, sur le fait que l'excédent de la branche famille n'aille pas à la famille. La politique définie aujourd'hui dépasse largement cette somme. Le budget de l'Etat sera mis à contribution ».

Les principales décisions (Le Monde du 16 juin) concernent la création d'un fonds d'aide à l'investissement pour inciter les collectivités locales à investir dans les crèches et halte-garderies ; la possibilité de cumuler, pendant deux mois, lors de la reprise d'une activité, l'allocation parentale d'éducation et un salaire ; l'instauration d'un congé « enfant malade » as-

sorti d'une allocation de présence parentale ; enfin une réforme des aides personnelles au logement.

C'est cette dernière qui satisfait le plus Hubert Brin, président de l'Union nationale des associations familiales, représentant la majeure partie des associations familiales. « Il était insupportable de penser que deux familles ayant les mêmes revenus ne reçoivent pas la même aide au logement en fonction de la provenance de ces revenus - RMI ou activité. » M. Brin regrette néanmoins que le prolongement des prestations familiales jusqu'à 22 ans n'ait pas été abordé, parce que les « situations les plus difficiles sont celles des familles ayant des jeunes adultes à charge ».

LIEN DE FILIATION

La conférence aura aussi été l'occasion de confirmer les grandes orientations de la réforme du droit de la famille préparée par Elisabeth Guigou depuis 1997, qui devrait être examinée par le Parlement au début 2001. En matière de filiation, la loi établira l'égalité de droit entre les enfants légitimes,

naturels et adultérins, facilitera et solennisera l'établissement de la filiation de l'enfant, et limitera les possibilités de contestation de ce lien de filiation. Le changement de régime matrimonial ne sera plus soumis à homologation judiciaire, et les droits successoraux du conjoint survivant seront améliorés.

L'idée d'un divorce sans juge est définitivement abandonnée. Mais le divorce sur requête conjointe est simplifié : il ne nécessitera plus qu'une seule comparution devant le juge. Dans le cas d'un divorce à la demande de l'un des époux, la cause du divorce n'aura plus à être énoncée avant l'ordonnance de non-conciliation : une tentative de conciliation se déroulera « sur des bases neutres » devant le juge. Ce n'est qu'en cas d'échec et de rédaction d'une ordonnance de non-conciliation, que la cause de divorce figurera dans l'assignation devant le tribunal. Lorsque les époux sont d'accord sur le principe de la séparation mais non sur ses conséquences, aucun grief ne sera énoncé. Le divorce pour faute, qui

est maintenu, n'entraînera plus de sanction financière à l'égard de l'époux contre lequel il est prononcé. En cas de rupture de la vie commune, il suffira au juge, pour prononcer le divorce, de constater la séparation du couple depuis trois ans, sans sanction financière à l'encontre de l'époux demandeur.

RÉSIDENCE ALTERNÉE

La place de la médiation sera accrue : en cas de conflit familial, le juge pourra l'« ordonner » sans avoir à obtenir l'accord des parties. La résidence alternée des enfants de parents séparés sera rendue possible par la suppression de l'obligation faite aux tribunaux de fixer la résidence habituelle de l'enfant.

Enfin dans les familles recomposées ou celles dans lesquelles les enfants sont confiés à des proches, les tiers pourront bénéficier d'une « délégation de l'autorité parentale » pour accomplir des actes nécessaires à la vie scolaire ou aux activités de loisir de l'enfant.

Pascale Krémer

La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 passe par la France

Elles avancent « 2 000 bonnes raisons de marcher »

LA « MARCHÉ MONDIALE des femmes de l'an 2000 contre la pauvreté » passe par la France, samedi 17 juin. A l'appel de 220 associations féministes et de défense des droits de l'homme, des syndicats (à l'exception de la CFDT et de FO) et des partis politiques de gauche, une manifestation devrait réunir quelque 10 000 femmes, à Paris.

« Comment ne pas se ranger aux côtés des femmes quand elles marchent contre la guerre, contre le productivisme, contre la corruption, contre les puissances supranationales non élues qui dominent les Etats démissionnaires ? Lorsqu'elles dénoncent la violence du néolibéralisme et du patriarcat ? Lorsqu'elles partent en guerre pour le partage de la richesse et pour le respect de l'intégrité physique et mentale des femmes ? », interroge le sociologue Pierre Bourdieu, qui dit avoir fait siennes les revendications de la Marche mondiale.

Ce sont les féministes québécoises qui, en 1995, ont lancé l'idée d'une telle marche lors de la conférence mondiale des femmes de Pékin. Parce que les femmes ont « 2 000 bonnes raisons de marcher », diverses manifestations ont débuté le 8 mars, journée de la femme, dans 153 pays participants. Elles convergeront à New York le 17 octobre, pour une marche monstre à laquelle 500 000 femmes au moins devraient prendre part. Une délégation de manifestantes portera au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, une pétition de dix millions de signatures ainsi qu'un cahier de revendications mondiales, dénonçant le « triomphe intolérable des inégalités... dans un monde de plus en plus riche », ainsi que « la tolérance et la complaisance tenaces envers toutes les violences faites aux femmes ».

« Partout à travers le monde, rappelle ce cahier de doléances, les femmes sont les premières victimes des politiques néolibérales. Dans de nombreux pays, elles doivent lutter pour le respect de leurs droits élémentaires. Elles subissent le joug du patriarcat et sont discriminées. » Pour compléter ce texte, les féministes françaises ont adopté une plateforme nationale dans laquelle elles plaident pour une Europe plus solidaire et démocratique, et « exigent » du gouvernement français qu'il lutte contre la pauvreté en relevant les minima sociaux (de 1 500 francs), en individualisant l'accès à ces minima, en instaurant un revenu d'autonomie dès l'âge de 18 ans, en prohibant les salaires inférieurs au

SMIC, en réduisant le temps de travail à 32 heures, en doublant le nombre des places en crèches, qui doivent devenir gratuites...

Dans le domaine de la santé, elles réclament l'allongement à douze semaines de grossesse du délai légal de recours à l'IVG, la suppression de l'autorisation parentale pour les mineures, le remboursement de tous les moyens de contraception délivrés sur prescription, l'application des lois existantes concernant les violences faites aux femmes, la création de lieux d'accueil pour les femmes victimes de violences, et la réaffirmation de l'opposition de la France à la reconnaissance de la prostitution comme métier. Les femmes immigrées sans papiers devraient, selon les manifestantes, être régularisées, et, plus généralement, une égalité des droits sociaux et politiques devrait être instaurée entre femmes françaises et immigrées. Enfin, les discriminations et injures lesbophobes devraient être sanctionnées.

FLEUVE QUI GROSSIT

Cette forme nouvelle de mobilisation, cette idée du fleuve qui grossit jusqu'à New York, semble avoir plu en France, où pas moins de 47 collectifs pour la Marche mondiale se sont créés, dans toutes les régions. « Cela aide de savoir que les revendications des femmes sont les mêmes partout », souligne Nelly Martin, l'une des organisatrices, pour qui cette marche aura contribué à revitaliser le féminisme. « Elle a conduit les féministes à discuter avec les organisations syndicales et politiques. Elle a également permis aux nombreuses associations de femmes issues de l'immigration de se faire entendre pour la première fois, puisqu'elles se sont senties particulièrement concernées par l'aspect mondial de l'événement. »

Un réseau de femmes existe désormais à l'échelle européenne et mondiale, dont Nelly Martin espère qu'il constituera un contre-pouvoir durable. En attendant la confrontation avec les instances européennes et onusiennes, c'est à Lionel Jospin que les marcheuses veulent demander samedi 17 juin davantage d'argent pour les petites associations « vers lesquelles l'Etat renvoie sans cesse, mais qu'il oublie de subventionner... »

P. Kr.

★ Départ de la place du Châtelet samedi 17 juin à 14 heures. Arrivée vers 18 heures place de la Bastille, où se tiendront un forum des associations et un concert gratuit.

L'OIT adopte une convention controversée sur le congé de maternité

GENÈVE

de notre correspondant

Au terme de sa conférence annuelle à Genève, l'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté, jeudi 15 juin, par 304 voix contre 22 et 15 abstentions, une nouvelle convention destinée à améliorer la protection de la maternité dans le monde. Principal progrès par rapport à la précédente convention de 1952, le congé de maternité a été porté de 12 à 14 semaines, dont 6 semaines de repos obligatoire après l'accouchement. Pendant cette période, le montant des prestations ne doit pas être inférieur aux deux tiers du gain antérieur de l'intéressée.

ÉVENTUEL RENVOI

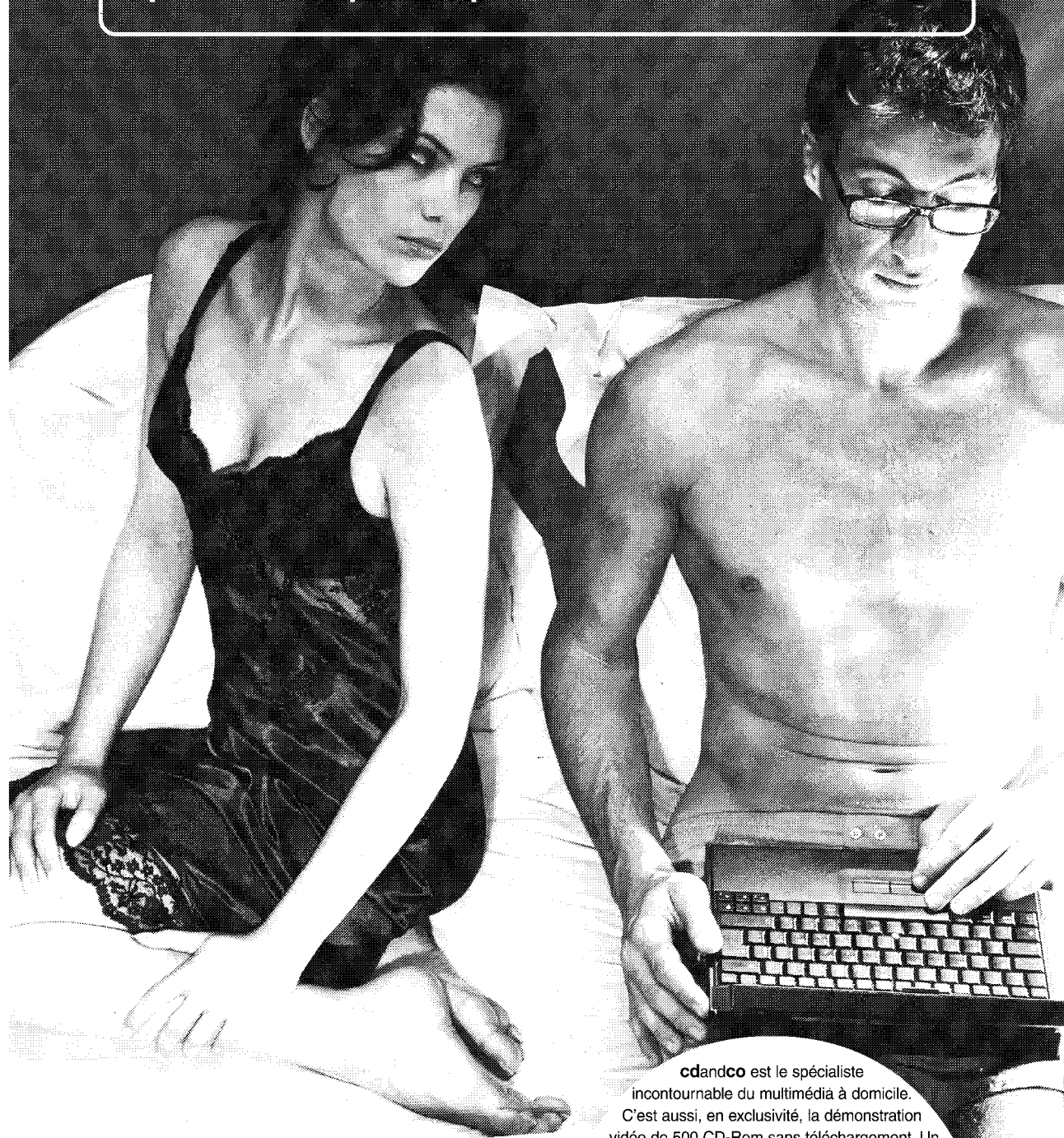
Le nouveau texte, dont les représentants des travailleurs espèrent qu'il aura plus de chances d'être ratifié que la convention de 1952 (qui ne l'avait été que par 37 des 175 Etats membres de l'OIT), précise qu'à l'issue du congé de maternité la femme doit être assurée de retrouver le même poste ou un poste similaire avec la même rémunération

et qu'elle a droit à des aménagements de son temps de travail pour allaiter son enfant. Alors que la plupart des représentants des employeurs ont exprimé leur réserve, sinon leur hostilité, envers ces nouvelles normes en s'abstenant au moment du vote, les délégués des travailleurs se sont largement prononcés en faveur de cette révision. Ils regrettent néanmoins n'avoir pas réussi à imposer le maintien de l'interdiction absolue de licenciement. Mais il appartiendra à l'employeur d'apporter la preuve qu'un éventuel renvoi est sans rapport avec la grossesse.

Le Comité français pour la défense des congés-maternité avait tenté de s'opposer à cette remise en cause de l'interdiction absolue de licenciement des femmes en congé-maternité. Il avait été reçu le 26 mai par le cabinet de la ministre de la solidarité, Martine Aubry. La coordination française de la Marche mondiale des femmes y voit un « recul pour bon nombre de pays en matière de droits des femmes ».

Jean-Claude Buhner

Plus de 1000 jeux vidéo à découvrir.
Forcément, y'a des trucs
qu'on ne peut plus faire.



cdandco est le spécialiste incontournable du multimédia à domicile. C'est aussi, en exclusivité, la démonstration vidéo de 500 CD-Rom sans téléchargement. Un accès rapide qui vous laisse du temps pour découvrir 5000 produits multimédia dont plus de 1000 jeux vidéo. Avec un peu de volonté, vous pourrez tout explorer.

MULTIMÉDIA & JEUX VIDÉO

M. Spithakis est accusé d'avoir détourné les fonds de la MNEF vers un haras

Il est mis en cause par l'ancien président de la mutuelle, M. Grosz

Entendu le 8 juin par les juges, Jean-Michel Grosz, ancien président de la MNEF, a accusé Olivier Spithakis de l'avoir aidé à financer son haras grâce

aux fonds de la mutuelle. M. Spithakis répond que ces « arrangements personnels » ne le concernent en rien.

PILIER de l'histoire contemporaine de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), Jean-Michel Grosz, qui en fut président de 1979 à 1985, a évoqué, le 8 juin, devant les juges chargés de cette affaire, l'implication directe d'Olivier Spithakis, longtemps directeur général de la mutuelle et personnage central de cette affaire, dans le détournement de fonds liés aux emplois fictifs. Selon M. Grosz, M. Spithakis est intervenu personnellement, entre 1990 et 1998, afin de lui fournir des rémunérations de « complaisance » ainsi qu'à deux de ses proches. Le fruit de ces détournements de fonds aurait permis à M. Grosz de financer son élevage de chevaux, situé dans l'Orne.

Mis en examen pour « détournements de fonds publics, complicité et recel d'abus de confiance », Jean-Michel Grosz appartient, à l'instar de personnalités telles que Jean-Marie Le Guen, Jean-Christophe Cambadélis ou Olivier Spithakis, au groupe ayant conduit la gauche non communiste à reconquérir, grâce à l'UNEF et la MNEF, une place dans le monde étudiant au début des années 80. Fin 1985, il quitte la MNEF et intègre l'ENA dont la formation lui ouvre la voie d'une carrière administrative. Administrateur civil, il devient membre du cabinet du président de l'Assemblée nationale puis de cabinets ministériels avant d'être attaché au ministère de l'intérieur et à la préfecture de police de Paris auprès de Philippe Massoni.

Au mois de février 1990, a-t-il expliqué aux juges, « nous [lui et son épouse] avons acheté une

ferme que nous avons transformée en élevage de chevaux. (...) J'ai alors demandé à Olivier Spithakis un coup de main pour que cette activité soit viable. Il a accepté par amitié. Il a embauché Stéphane Lavigne [beau-frère de M. Grosz] et il a accepté que la MNEF surfacture notablement son emploi. » L'accord prévoyait, selon lui, que M. Lavigne « rétrocède le surplus de rémunération par des achats de chevaux » : jusqu'en 1996, M. Lavigne aurait ainsi versé chaque mois à M. Grosz quelque 11 000 francs prélevés sur son salaire sous la forme d'une pension pour « trois ou quatre chevaux ». « Lavigne, a ajouté M. Grosz, n'avait aucun intérêt pour les chevaux et les versements partiels de ses salaires avait pour unique objet d'aider l'élevage. »

« ARRANGEMENTS PERSONNELS »

Thierry Laborde, présenté comme l'un des plus proches amis de Jean-Michel Grosz, qui fut, un temps, délégué CFDT, occupait également les fonctions de directeur de développement au sein de la MNEF. A en croire les affirmations de M. Grosz, Olivier Spithakis aurait alloué à M. Laborde des rémunérations supplémentaires, versées par la Mutuelle interprofessionnelle, la Mutuelle interjeunes et l'Union technique des mutuelles, professionnelles, pour soutenir l'activité du haras. « Il [M. Laborde] a commencé à me reverser sous forme de chèques destinés également à contribuer à l'élevage des chevaux une partie des rémunérations qu'il percevait. » Les enquêteurs ne paraissent pas avoir encore déterminé le mon-

tant précis des fonds détournés. Seule certitude, la recherche du trop-perçu porte sur des revenus cumulés, entre 1990 et 1998, estimés à plus d'1 500 000 francs, dont 685 000 francs de salaires considérés comme fictifs au profit de M. Grosz. « Olivier Spithakis était au courant du début à la fin du principe des versements », a confié M. Grosz aux magistrats.

Sollicité par *Le Monde*, jeudi 15 juin, M. Spithakis a démenti les informations livrées à la justice par M. Grosz. « Les arrangements personnels, s'il y en a eu, entre lui et ces salariés ne me concernent en rien. (...) Ces personnes ont été embauchées au moment où M. Grosz était président de la MNEF. Je constate, par ailleurs, que la question ne porte pas sur la fictivité des prestations mais sur le niveau de rémunération, ce qui relève de la seule responsabilité du chef d'entreprise. Quant à M. Grosz, sachez qu'il est venu me voir car il en avait assez de son emploi fictif au ministère de l'intérieur. »

Jacques Follorou

Le dispositif de déclaration obligatoire de la séropositivité est mis au point

Le comité de pilotage chargé d'élaborer le nouveau système a abouti à une proposition consensuelle permettant de préserver l'anonymat des patients

LE COMITÉ de pilotage chargé d'élaborer un nouveau système de déclaration obligatoire de la séropositivité des personnes infectées par le virus du sida (VIH) a terminé ses travaux, mardi 13 juin. Ce dispositif, remplaçant la déclaration obligatoire des seuls cas de sida avérés, était réclamé par les associations de lutte contre le sida comme par les épidémiologistes, car il permet de mieux connaître l'épidémie. Une polémique s'était engagée en juillet 1999 autour des deux décrets du 6 mai 1999, parus au *Journal officiel* du 13 mai 1999. Plusieurs associations de défense des droits de l'homme et de lutte contre le sida, estimant que l'anonymat des personnes infectées par le VIH n'était pas garanti (*Le Monde* du 16 juillet), avaient déposé des recours en annulation devant le Conseil d'Etat.

Le gouvernement a donc mis en place en décembre 1999 un comité de pilotage, présidé par le professeur Alfred Spira et réunissant professionnels de santé et associations. Une nouvelle polémique est alors née au sein de ce comité autour d'un projet de questionnaire de dé-

claration dans lequel figuraient des informations sur la nationalité (*Le Monde* du 1^{er} mars). Cette proposition a été rejetée par le comité de pilotage. Le 21 mars, l'association Arcat-Sida se prononçait « résolument pour une déclaration volontaire de la séropositivité » et se retirait du comité de pilotage.

L'AVIS DU CONSEIL D'ETAT

La réunion finale du comité, mardi 13 juin, a abouti à un dispositif consensuel, qui va prendre la forme d'un nouveau décret soumis à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) avant sa publication. Ce texte prévoit qu'en dehors des centres de dépistage anonyme et gratuit, tout résultat de test positif sera transmis par le laboratoire au médecin prescripteur sous une forme anonyme et codée de façon irréversible. Le médecin recevra également, à part, la clé permettant de décoder l'identité du patient. Le questionnaire, ne comportant que le code, sera transmis à la direction des affaires sanitaires et sociales et à l'Institut de veille sanitaire (InVS) par le méde-

cin, qui conservera pendant six mois la correspondance entre le code et l'identité du patient. Cette disposition est censée permettre une rectification de données manquantes ou aberrantes. Au bout de ce délai, le médecin devra détruire le document de correspondance et l'InVS devra supprimer les coordonnées du médecin de la fiche anonymisée du patient. L'anonymat sera donc absolu au bout de six mois.

Le questionnaire mentionnera l'âge, la nationalité (pays de naissance, nationalité à la naissance et nationalité actuelle, comme lors du recensement), la profession, d'éventuelles sérologies antérieures, le diagnostic, le stade clinique et le mode de contamination probable. Le Conseil d'Etat doit encore se prononcer sur le dispositif, soit en l'acceptant intégralement, soit en exigeant un anonymat absolu d'emblée. Compte tenu de ces incertitudes, le nouveau dispositif ne pourrait entrer en vigueur au mieux qu'à la fin de l'année.

Paul Benkimoun

Les fédérations de l'éducation formulent des propositions sur le plan pluriannuel

PRÈS DE trois mois après l'annonce par Lionel Jospin de la nécessité d'impulser dans l'éducation nationale « une démarche de plan pluriannuel », pour définir l'évolution « des postes, des emplois et des moyens budgétaires en fonction des besoins », le ministère commence à se pencher sur le sujet. Il achève ces jours-ci une série de rencontres avec les principales fédérations syndicales d'enseignants (FSU, FEN, SGEN-CFDT) et de parents d'élèves (FCPE et PEEP), venues lui présenter les orientations qu'elles défendent pour transformer le système éducatif, préalable à tout processus de programmation crédible.

Le temps presse. Pour que le budget 2001 puisse constituer la première marche du plan, les objectifs prioritaires à prendre en compte devraient être déterminés dans les prochaines semaines. Les discussions sur le budget 2001 vont en effet s'étaler tout au long de l'été. Sur le fond, un consensus syndical s'est dégagé autour de la lutte contre l'échec scolaire à tous les niveaux du système éducatif. La FSU souhaite que les écoles des quartiers difficiles bénéficient de plus de maîtres que de classes, propose de baisser les effectifs par classe, d'instaurer un tutorat assuré par plusieurs adultes pour les collégiens en grande difficulté, de développer les dispositifs relais qui accueillent les élèves difficiles, de promouvoir des « pratiques pédagogiques renouvelées ».

Dans la même optique, la FEN et le SGEN-CFDT insistent sur la nécessité d'individualiser les enseignements et d'inscrire trois heures hebdomadaires dans le service de tous les enseignants pour le suivi des élèves et le travail en équipe. Ne souhaitant pas « présenter une addition » ou « tomber dans la surenchère », les fédérations se refusent à chiffrer globalement le nombre d'enseignants que nécessitent leurs propositions. Pour le second degré, le SNES-FSU estime cependant à près de 5 000 les emplois nécessaires à la mise en œuvre des mesures. D'un commun accord, les organisations syndicales demandent aussi que la résorption de la précarité des personnels en-

seignants et non enseignants ainsi que l'ampleur des départs à la retraite dans les prochaines années (près de 40 % d'ici à 2008) soient clairement prises en compte dans les discussions. Les fédérations rappellent la nécessité de financer les réformes en place en évitant le recours aux heures supplémentaires. La FCPE demande qu'un état des lieux soit dressé dans chaque département pour connaître les taux d'encadrement, assurer les recrutements en conséquence et éviter ainsi les crises annuelles autour de la carte scolaire. La FSU réclame un plan de rattrapage pour les départements qui présentent des retards en matière de scolarisation et d'encadrement. « Le ministère a reconnu que les déséquilibres territoriaux ne se régleront pas uniquement par des redéploiements », assure le SGEN-CFDT.

LE CHOIX DE LA PRUDENCE

Tous abordent le délicat dossier du temps de travail avec prudence. « Aménagement » ou « réduction » avec « créations d'emplois », chaque mot est pesé. Car, pour les enseignants, une baisse de la charge de travail ne passe pas forcément par une diminution du temps de travail. L'allègement des effectifs par classe, l'instauration des heures de concertation, le temps passé devant les élèves sont autant de données à prendre en compte dans l'élaboration d'une gestion prévisionnelle des emplois.

Pour l'heure, le ministère écoute. La programmation est un exercice inhabituel, qui incite à la prudence. Seule certitude : il n'y aura pas de loi de programmation. Même la durée du plan, entre trois et cinq ans, n'est pas arrêtée. La FSU et le SGEN-CFDT défendent un plan quinquennal. Mais, fidèles à l'adage « mieux vaut tenir que courir », c'est à l'aune du budget 2001 que les organisations syndicales jugeront la volonté gouvernementale d'impulser une politique éducative conformes à leurs attentes. Sur ce point, la réponse interviendra, classiquement, à l'automne.

Stéphanie Le Bars



500 démos-vidéo à regarder. On ne va plus pouvoir jouer avec tout le monde.

cdandco est le spécialiste incontournable du multimédia à domicile. C'est aussi, en exclusivité, la démonstration vidéo de 500 CD-Rom sans téléchargement. Un accès rapide qui vous laisse du temps pour découvrir 5000 produits multimédia dont plus de 1000 jeux vidéo. Avec un peu de volonté, vous pourrez tout explorer.

MULTIMÉDIA & JEUX VIDÉO

La défense du « petit » patrimoine s'organise

Dimanche 18 juin, le ministère de l'agriculture sera associé à la Journée nationale du patrimoine de pays. Les énergies se fédèrent pour sauver le bâti, les paysages, les savoir-faire... En Catalogne, les initiatives se multiplient pour édifier un tourisme durable et pour créer des emplois

BÉLESTA (Pyrénées-Orientales)

de notre envoyé spécial
« C'est ma préférée. Regardez comme elle est belle ! » Louis Baills a un air gourmand et admiratif. Dans la vitrine, le récipient en forme de tasse a un cachet extraordinaire : couleur veloutée et rondeur parfaite, agrémentée d'une minuscule anse de préhension qui lui donne un petit air moderne. Et pourtant, comme la trentaine d'autres poteries rarissimes exposées dans cette salle du château-musée de la Préhistoire de Bélesta, elle a 4 500 ans...

Louis Baills, enseignant et maire de Bélesta, un bourg médiéval de 223 habitants de la vallée de la Têt, dans l'arrière-pays perpignanais, s'est complètement investi dans « sa » collection. « Je ne suis pas préhistorien, dit-il, mais j'ai participé à l'aventure de la découverte, en 1983, dans une



grotte qui abritait occasionnellement des moutons dont certains disparaissaient. En fait, un boyau menait à une suite de 21 salles ; l'une d'entre elles (les autres n'ont pas été encore fouillées), petite nécropole, recelait ces 28 vases, un pour chaque tombe et squelette. » Un ensemble unique en France tant par la qualité de sa conserva-

tion que par sa beauté. La municipalité a su tirer profit de ce fonds archéologique pour sortir le village de sa léthargie en proposant aux quelque 13 000 touristes annuels des prestations ludiques : « Nous essayons de casser la vision d'un musée uniquement tourné vers le passé », ajoute le maire.

Mais la valorisation d'un site touristique par une petite commune est un peu la quadrature du cercle. C'est pourquoi Bélesta s'est inséré dans le Pôle d'économie du patrimoine (PEP)-Catalogne baroque. Depuis sa création fin 1995, ce pôle rassemble 27 communes de la vallée de la Têt. Un office intercommunal du tourisme s'emploie à mettre en valeur leur patrimoine archéologique, architectural et paysager. « Notre entrée dans le PEP nous a enlevé le souci de la gestion et a vitalisé notre produit touristique. »

Créés sous l'impulsion de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), conceptualisés lors d'un comité interministériel de septembre 1994, les PEP sont une trentaine à être opérationnels, dans une perspective de développement local durable, avec « une vision du patrimoine tournée vers l'avenir et capable de ne pas se limiter à la simple préservation des sites », souligne Marc Puig, le responsable de l'office intercommunal.

PAYSAGE ET SAVOIR-FAIRE

Les PEP se sont officiellement structurés le 6 juin au sein d'une association - Patrimoine, territoire et développement économique - ouverte à d'autres partenaires sensibles à « une démarche d'économie du patrimoine ». Ce patrimoine de pays ne se reconnaît plus seulement dans le bâti architectural ou vernaculaire et le fonds archéologique, mais englobe également paysage et savoir-faire.

Depuis septembre 1999, le PEP-Catalogne baroque a rejoint le réseau des Pays d'art et d'histoire (PAH), sous la tutelle du ministère de la culture, qui lui apporte son label de qualité et des structures nationales à même de dynamiser son action, basée sur trois critères : un territoire, un patrimoine, un projet global de développement. Pour Marylise Ortiz, directrice du service patrimoine d'Angoulême et de l'Angoumois, les objectifs des PEP et des PAH sont « complémentaires et mutuellement enrichissants », mais gagneraient à dépasser le cadre national.

Les PAH envisagent donc de passer à une nouvelle phase, en

suscitant une formule souple d'échanges européens, avec deux objectifs : aménagement du territoire (pour lequel les investissements européens sont indispensables), mise en place d'un réseau avec différents territoires d'Europe, majoritairement situés en zones rurales semi-montagneuses et aux problématiques proches. L'idée est de garantir au visiteur « un accueil homogène de qualité, dans des sites et paysages patrimoniaux reconnus et [de] l'inciter à séjourner sur les différents territoires du réseau », rappelle Henri Soler, maire d'Ille-sur-Têt et président du PAH-vallée de la Têt.

Dans cette optique, le gouvernement autonome d'Aragon, pour les Parques culturelles (Parcs culturels), la ville de Gérone (Espagne), la Communauté Montagne valli chisone e germanasca, dans le Piémont (Italie), Bastia, le PAH-vallée de la Têt, le PAH de l'Angoumois et d'autres partenaires (Portugal, pays de Galles) se sont consultés pour échanger expériences, savoir-faire et techniques. Fin avril, ces acteurs, désireux de mettre en commun atouts, compétences et complémentarités dans les domaines de la connaissance scientifique, de la médiation, de la promotion et de la commercialisation du patrimoine, se sont réunis à Molitg-Bains (Pyrénées-Orientales). Objectif : développer un tourisme de séjour et non plus de passage. Le futur réseau pourrait fonctionner, dans un premier temps, avec des conventions entre les différents partenaires, puis se structurer selon les statuts conseillés par l'Union européenne, avec un comité de pilotage et un secrétariat permanent.

« Nous avons tous le même souci

de défense du patrimoine, résume l'Espagnol Ramiro Alloza, des Parques culturelles aragonaises. Pour que celui-ci rentabilise un « pays », une mini-région, il est nécessaire non pas d'avoir beaucoup d'argent, mais de convaincre la population que c'est une création utile qui présente l'unique possibilité de rester au pays... » Avec une pointe de fierté, M. Alloza affirme

Des milliers d'associations locales

Dimanche 18 juin, 6 000 associations et 100 000 bénévoles participeront, sur près de 1 800 sites, à la troisième Journée du patrimoine de pays. Les partenaires de l'opération Patrimoine rural 2000, lancée par le ministère de l'agriculture, seront de cette journée, organisée par Maisons paysannes de France et la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux. La Fondation du patrimoine recense 400 000 édifices non protégés.

Sur Internet : <http://www.patrimoine-et-paysages.org>. Fnassem ; tél. : 01 42 67 52 00 ; e-mail : fnassem@club-internet.fr

que les cinq parcs culturels de la communauté autonome, situés en zone désertifiée, incitent la population jeune à ne plus partir : des emplois ont été créés, ainsi que 5 hôtels ruraux, trois structures d'alpinisme génèrent un tourisme de séjour, impensable il y a peu.

Ali Habib

PROFIL

UN COMBATTANT DU PATRIMOINE

« Tout est affaire de sensibilisation », se plaît à répéter Michel Fontaine. Septuagénaire à l'énergie juvénile, à la tête de la trentenaire association Maisons paysannes de France (MPF), il se bat - « le mot n'est pas trop fort », dit-il - pour la préservation du patrimoine de proximité : « Simple, humain, de ce fait bien intégré dans le paysage et qui nous donne une belle leçon de modestie. » Enfant de la ville (il est né à Paris), il fait les Arts déco puis travaille dans les métiers de la publicité. Mais il est aussi le fils d'un architecte. Spécialiste re-

connu des maisons paysannes, ce dernier a su inculquer à ses enfants le respect et la connaissance du bâti paysan « qui s'acquiert, qui n'est pas inné ».

L'héritage paternel l'a si fortement marqué qu'il prend naturellement la succession à la tête de l'association. Patiemment, avec d'autres bénévoles, il tisse son réseau. Il explique, conseille, guide ceux qui le veulent bien et qui manifestent parfois un amour iconoclaste des choses du passé.

« Il y a eu une espèce de vent de folie, ces cinquante dernières années. On détruisait à tour de bras. Les dommages sont incommensurables. Mais le vent a tourné. Le terroir redevient à la mode. Cependant, vouloir tout sauver est non seulement impossible mais guère

souhaitable. Il ne faut pas s'accrocher à l'ancien en tant que tel mais susciter des ponts entre le passé et l'avenir », estime Michel Fontaine.

Un jour, Kléber Rossillon, responsable de la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (Fnassem), lui téléphone pour lui dire son envie de faire quelque chose de fort en faveur du patrimoine vernaculaire. De la complicité de ces deux amis est née la Journée nationale du patrimoine de proximité. Son succès grandissant légitime leur démarche. Cet épisode est donc un bon souvenir, « mais mes meilleurs souvenirs sont encore à venir », s'exclame cet incorrigible optimiste.

A. H.

En juin

Certains sont prêts à tout pour arriver les premiers chez Citroën.

> Découvrez les séries Pack super équipées.

<p>XSARA PACK à partir de 80 900 F</p> <p>Air conditionné, système audio, ABS, peinture métallique, ABS antibloquage, 4 vitres teintées.</p>	<p>XANTIA PACK à partir de 112 900 F</p> <p>Air conditionné, système audio, ABS, peinture métallique, ABS antibloquage, 4 vitres teintées, essieu avant à torsion.</p>
<p>SAXO PACK à partir de 59 900 F</p> <p>Système audio CD, peinture métallique, ABS antibloquage, direction assistée, vitres avant teintées.</p>	<p>BERLINGO PACK à partir de 84 900 F</p> <p>Air conditionné, système audio, ABS antibloquage, direction assistée, vitres avant teintées.</p>

> 24 millions de francs de cadeaux à gagner jusqu'au 18 juin

25 Xsara Pack, 2 000 canapés, 100 000 agendas, 100 000 agendas photos.

www.citroen.fr
0615 CITROËN
CITROËN TOTAL

12 ANS GARANTIE ANTIRUGINE

Portes ouvertes week-end du 17 et 18 juin

CITROËN

DISPARITIONS

Attilio Bertolucci

Poète de l'angoisse élégiaque

LE POÈTE italien Attilio Bertolucci est mort, mercredi 14 juin, dans sa maison de Rome, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Pour l'Italie, le cinéaste Bernardo Bertolucci est le fils d'Attilio. Pour le reste du monde, Attilio Bertolucci, lorsque son nom finissait pas être évoqué, ne pouvait être que le père de l'auteur du *Dernier Tango à Paris*. Hasards et plaisanteries de la renommée superficielle.

Toujours est-il que ce poète, né le 18 novembre 1911 dans la région de Parme, a compté de façon déterminante dans l'histoire de la littérature italienne, avant même que ne soient connus les prénoms de ses fils, Bernardo et Giuseppe, toutefois présents dans ses poèmes. Trois recueils ont suffi à asseoir sa réputation : *La Chaumière indienne* (1929-1955), *Le Voyage d'hiver* (1955-1970) et *La Chambre* (1984). Ces deux derniers ont été traduits en français par Muriel Gallot chez Verdier. C'est Philippe Renard qui le premier le traduisit chez Obsidiane, en 1986, et Bernard Simeone qui, par la suite, le publia dans sa collection « Terra d'Altri », le présentant comme un « poète d'une névrose à demi tue ».

« UN SOURIRE »

Evoquant dès 1956 l'œuvre de celui qu'il admirait, et qui l'influença et l'aïda considérablement, Pier Paolo Pasolini écrivait, dans *Passion et Idéologie* : « Que le lecteur ne se laisse pas tromper par ce poète prudent, craintif, occupé à filer sa quenouille dans le seul souci de ne pas agacer la grâce qui, depuis des années, le visite, de se préserver, de préserver, de vivre des mêmes amours, de ne faire qu'éclairer et adoucir sa névrose. » C'était à propos de deux premiers recueils, *Sirio* et *In un tempo incerto* (qui seront repris dans des ouvrages ultérieurs).

Les deux poètes deviendront intimes, mais Bertolucci privilégiera une forme beaucoup plus réservée d'intervention politique sur le monde. Ses livres, singulièrement narratifs, mêlent une tristesse élégiaque à une symbolique de la nature dotée de forces obscures, que

le poète déchiffre dans d'élégantes métaphores. « *Là où les violettes sauvages se fanèrent/ Par touffes où les lucioles vinrent ensuite/ Et se perdirent elles aussi, maintenant tu réclames/ Lumières et feux, présages de l'hiver* », écrivait-il dans un poème dédié à son fils Bernardo.

Élève de l'historien de l'art Roberto Longhi, qui marqua plusieurs générations, Attilio Bertolucci enseigna cette même matière une vingtaine d'années, avant de travailler pour diverses maisons d'édition, des revues et des programmes culturels de la radio italienne. La simplicité trompeuse de ses vers contrastait avec les recherches plus sophistiquées de ses cadets.

Et si l'on regarde le titre de ses poèmes – *Hiver, Solitude, La Rose blanche, La Poussière, La Neige, Les Papillons* –, on constate que son inspiration très traditionnelle ne donne pas une idée exacte de la subtilité de son univers. S'il observe attentivement le paysage campagnard dont il décrit les mé-

tamorphoses, s'il évoque une vie familiale dont il suit la routine, s'il raconte une promenade (comme dans son célèbre *Près de l'oratoire B, un jour d'août*), s'il cherche un équivalent poétique de chefs-d'œuvre picturaux (Poussin, Rubens), il sait retrouver des accents universels. Ce sont ces accents-là, proches d'un certain Leopardi, qui ont fait de lui un classique.

Citant *Richard III* de Shakespeare, Pasolini disait qu'il avait pleuré trois ou quatre fois à la lecture du *Voyage d'hiver*. Reprochant à Bertolucci sa « fiction de catholicisme », il croit percevoir en lui son profond nihilisme. Dans ce texte remarquable de 1971 (repris dans *Il Portico della morte*), Pasolini définissait le poète comme le « Dylan Thomas italien », soulignant la conscience aiguë et angoissante du temps, du vide, du néant, sur laquelle le poème étendait le voile d'un sourire : « *Chacune de ses poésies est un sourire.* »

René de Ceccatty

Adalbert Vitalyos

Le cofondateur, avec Hubert Beuve-Méry, du « Monde des philatélistes »

ADALBERT VITALYOS est mort le 24 mai à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il fut, jusqu'en 1977, rédacteur en chef du *Monde des philatélistes*, le mensuel qu'il avait créé. Au *Monde*, les anciens n'ont pas oublié sa longue silhouette, toujours affairée, ni les sonorités rocailleuses de sa voix, qui avait conservé certaines des rugosités de sa langue natale.

« Vita » est né en Hongrie le 10 juillet 1914, à Szolnok. A l'âge de quinze ans, profitant d'un voyage d'études en France, il fausse compagnie à ses camarades de lycée et s'installe à Paris, où sa mère avait trouvé refuge. Il obtient la nationalité française en 1932. Trois ans plus tard, il devient typographe-litotypiste au *Temps*. Mobilisé dans l'artillerie, il est fait prisonnier le 20 juin 1940. Il restera deux ans et demi en captivité avant d'être libéré pour raisons sanitaires. Le 17 dé-

cembre 1944, Adalbert Vitalyos retrouve son emploi dans les ateliers de la rue des Italiens, devenus ceux du *Monde*. Il participe ainsi à la réalisation du premier numéro du journal d'Hubert Beuve-Méry, qui paraît le lendemain.

Passionné par les timbres-poste, Adalbert Vitalyos est chargé par Bernard Lauzanne, en 1946, de tenir la rubrique philatélique de l'hebdomadaire *Une semaine dans le monde*; à la disparition de cette publication, en 1948, la rubrique rejoint les colonnes du *Monde*. Mais « Vita » voit plus grand. Tout en continuant à livrer sa chronique hebdomadaire – il en sera titulaire jusqu'à l'été 1986 –, il aspire à créer un mensuel spécialisé qui, avec la caution et le sérieux du *Monde*, défendra les intérêts des philatélistes.

Grâce à la complicité d'André Catrice, cogérant du *Monde*, le « Pa-

Jean-Marc Leccia

Le rédacteur en chef de France 3-Corse

JEAN-MARC LECCIA, rédacteur en chef de France 3-Corse, marié, père de trois enfants en bas âge, est mort à l'âge de quarante-trois ans, mercredi 14 juin à Ajaccio, au terme d'une maladie de trois mois.

La disparition de « Jean-Marc », comme chacun l'appelait familièrement dans l'île, est unanimement déplorée. Rappelant qu'il avait, en septembre 1999, passé un long moment avec lui, Lionel Jospin a indiqué mercredi : « *J'avais pu particulièrement apprécier, outre ses qualités professionnelles, reconnues par tous, ses qualités d'homme de cœur, qu'il avait mises au service de la Corse.* » Marc Teissier, président-directeur général de France Télévision, et Rémi Pflimlin, directeur général de France 3, disent de leur côté ressentir « la douleur de la perte d'un professionnel reconnu de ses pairs, et qui a marqué l'histoire de notre chaîne ».

Né en 1957 à Nice, ancien élève de l'école de journalisme de Strasbourg, Jean-Marc Leccia avait occupé des fonctions à Nice, Lyon et

Clermont-Ferrand, avant d'être nommé à Ajaccio en 1980. Deux ans plus tard, la libéralisation de l'information avait conduit à la création en Corse du service public de la télévision et de celui de la radio. Le 15 mars 1982, Jean-Marc Leccia présente le premier journal télévisé quotidien insulaire, « Corsica Sera ».

Le bureau régional d'information, dirigé par Sanpiero Sanguinetti, va cependant rapidement être mis sur la sellette. Le 6 juin 1984, une commission sénatoriale, qui a effectué une enquête sur place sous la présidence de Charles Pasqua, affirme que FR3 Corse et la radio corse Fréquence Mora sont « *devenues les porte-parole des mouvements séparatistes et, d'une façon générale, de la cause autonomiste.* » La Haute Autorité de l'audiovisuel estimera toutefois que le rapport était dépourvu de fondement, ce qui n'empêchera pas François Léotard, ministre de la culture et de la communication du gouvernement

Chirac, d'affirmer en août 1986, dans une déclaration sans lendemain, qu'« *en Corse, des journalistes, entre autres, ont joué contre la France la collusion avec des puissances étrangères.* »

L'enquête sénatoriale fera des victimes pendant la cohabitation. En 1986, Sanpiero Sanguinetti sera déplacé, et d'autres « sanctionnés ». Quant à Jean-Marc Leccia, il sera purement et simplement licencié, en 1987, par le conseil d'administration de la chaîne, qui avait aussi décidé que le journal télévisé corse serait transféré à Marseille.

Des manifestations populaires de protestation auront raison de ces errements. Après le retour de la gauche en 1988, FR 3 deviendra une station régionale autonome, et, en 1992, Jean-Marc Leccia en assumera la rédaction en chef. Cofondateur de la chaîne régionale qui obtient le meilleur Audimat, il aura été l'un des symboles du combat pour la liberté de la presse.

Paul Silvani

■ HUMBERTO GORDON, général chilien à la retraite et membre de la junte militaire au pouvoir de 1973 à 1990, est mort jeudi 15 juin des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-douze ans. L'ancien officier avait été arrêté il y a un an pour sa responsabilité supposée dans l'assassinat du syndicaliste Tucapel Jimenez le 25 février 1982. Chef du service redouté de la Centrale nationale d'information (CNI, aujourd'hui dissoute) à partir de 1980, le général Gordon avait été de nouveau incarcéré il y a un mois pour son implication supposée dans l'assassinat du journaliste José Carrasco et de trois opposants de gauche, enlevés en 1986.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 12-mardi 13-mercredi 14 juin sont publiés :

● **Automobile** : deux arrêtés renouvelant l'homologation du circuit des 24 Heures du Mans (Sarthe) et du circuit Bugatti (Sarthe) jusqu'au 31 mars 2001.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sidonie-Alizée LORELLE,

née à Paris-14^e, fait la pluie et le beau temps, et la joie de ses parents, depuis le 29 mai de l'an 2000.

Anniversaires de naissance

Bernard-Henri LANDOT.

« On est content que tu sois de ce Monde... sans appel ! »

Les amis du pot-au-feu.

Mariages

– Les parents de

Sandrine MARCHAND

et ceux de
Vincent ROUSSET

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants, le 17 juin 2000, à l'église Notre-Dame-de-la-Gare, et leur souhaitent de longues et belles années de bonheur.

Fête des pères

– Bonne fête,

PAPA D'AMOUR !

Lisou le Sapajou et Margot Lapy.

Décès

– M^{me} Nelly Boyez, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard BOYEZ,

survenu le 29 mai 2000, dans sa soixante-dix-huitième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Né à Bourbourg (Nord), professeur agrégé des universités, il a enseigné au lycée de Meaux (Seine-et-Marne), puis à Paris, aux lycées Jacques-Decour, Lavoisier, Saint-Louis, Turgot, et il demeurait à Montévrain (Seine-et-Marne).

– Geneviève Caldera, son épouse, Jean-Robert et Martine Caldera, Cécile et Pascal Leclerc, ses enfants, Anne-Carole, Pierre-Cyril, Sébastien et Xavier, ses petits-enfants, Sa famille, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Robert CALDERA,

professeur de médecine,

survenu subitement le 13 juin 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 juin, à 10 h 45, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris-12^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, boulevard de Reuilly, 75012 Paris.

– Anne-Marguerite Chamussy, Ses enfants et petits-enfants ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de soixante-cinq ans, de

Yves CHAMUSSY.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 17 juin 2000, à 9 h 30, en l'église Saint-Bruno, Lyon-1^{er}.

– M^{me} Marie-Louise Escaffré, sa mère, M^{me} Gisèle Escaffré, M^{me} Josette Escaffré, ses sœurs, Claire et Gérard Hauguel, Denis et Claire Escaffré, Sophie et Serge Pascolo, ses enfants,

Grégoire, Anabelle, Clément, Marion, Thomas, Ses petits-enfants, auxquels se joignent ses cousins, sa belle-famille, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

M. Yvon ESCAFFRÉ,

dit Jean QUERCY,

survenu à Clamart, le 30 mai 2000, dans sa quatre-vingtième année.

Il a été inhumé, auprès des siens, à Montauban, ppl.

Le Petit-Versailles, 810 B, avenue Jean-Moulin, 82000 Montauban.

– M. et M^{me} Michel Elie, Le général et M^{me} Bruno Elie, M. Pierre Rogery et Brigitte (†), M. et M^{me} François Raoul, Monique Elie et Philippe Lejaille, ses enfants, M. Henri Chabert, son frère, Ses dix-sept petits-enfants, Son arrière-petit-fils, M^{me} Hervel et M^{me} Neveux, qui l'ont accompagnée, ont la tristesse d'annoncer le retour à Dieu de

M^{me} Jacques ELIE,

née Thérèse CHABERT,

le 15 juin 2000, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Elle a rejoint dans la lumière son époux,

Jacques ELIE,

conseiller-maître à la Cour des comptes,

et sa fille,

Brigitte.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Ceton (Orne), le mardi 20 juin, à 14 h 30, suivie de l'inhumation.

Une messe du souvenir sera dite ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– France 3 Corse a la douleur de faire part du décès de

Jean-Marc LECCIA,

rédacteur en chef,

fondateur de *Corsica Sera*.

Ses obsèques ont été célébrées ce vendredi 16 juin 2000, en la cathédrale d'Ajaccio.

(Lire ci-dessus.)

– La FNAI (Fédération nationale des associations d'italianistes) a la tristesse de faire part du décès de

M. André ORSINI,

inspecteur général honoraire,

défenseur indéfectible

de la culture italienne

et de ses enseignants.

1, rue Montbrun, 75014 Paris.

– M. et M^{me} Albert Quentin, Française, Claude, Anne-Marie, leurs enfants, Alexandre et Emilie, leurs petits-enfants, Leurs proches, ont la douleur d'annoncer le décès de

Marcel QUENTIN,

en sa quatre-vingt-neuvième année.

Une messe sera célébrée le 17 juin 2000, à 9 h 15, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, à Paris-14^e.

– Les Editions Albin Michel font part avec tristesse du décès de

Jules ROY,

survenu le 15 juin 2000.

Elles présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille.

Albin Michel, 22, rue Huyghens, 75014 Paris.

(Lire page 31.)

Remerciements

– La famille Eckert remercie les membres de l'Amicale française et du Comité européen de Dora Ellrich, les amis, anciens collègues de la Cour des comptes de

Etienne ECKERT,

décédé,

de leurs témoignages de sympathie.

Ces remerciements s'adressent aussi à celles et à ceux qui n'ont pu se déplacer ou être informés.

– Profondément touchés par toutes les marques de sympathie reçues lors du décès de

M^{me} Henri SCHILLI,

née Simone LEHMANN,

notre regrettée mère, grand-mère et arrière-grand-mère, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à tous ceux qui ont pris part à notre profonde douleur.

52, rue Lhomond, 75005 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires de décès

– Le 16 juin 1989, à Bastia,

Michel FABRIKANT

quittait les siens et ses nombreux amis.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

– Le 21 avril 1999,

Adrien CHAPULUT

nous quittait.

Pour le premier anniversaire de son rappel à Dieu, une messe sera célébrée pour lui le vendredi 23 juin 2000, à 18 h 45, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris-5^e.

De la part de
Ses parents,
Et de ses sœurs.

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous invite à assister à un dialogue entre

Jacques Attali et le rabbin Daniel Farhi sur le thème

« Juif et tolérant »

animé par Paul Amar

le mardi 20 juin 2000, à 20 h 30 MJLF

11, rue Gaston-de-Caillavet 75015 Paris (métro Charles-Michels)

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.

ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Communications diverses

– Revue trimestrielle laïque juive *Diasporiques* (n° 14) : interview exclusive de Ruth Dreifuss, présidente sortante de la Confédération helvétique : « *Jamais le judaïsme ne s'est exprimé avec autant de diversité !* », et toutes les rubriques habituelles : actualité, débat, culture, mémoire, humour...

32 pages, 35 francs. Abonnement : 120 francs pour 4 numéros ; soutien : 200 francs.

Cercle Gaston-Crémieux 56, rue La Rochefoucauld, 75009 Paris

CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 € TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 € COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter ☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail:carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

L'Association Humanitaire "LE PELIKAN" organise un gala au profit de sa mission de reconstruction au KOSOVO :

"60 toits pour MALISHEVA", dimanche 18 juin à 15h30,

au Théâtre de l'Empire, 41 avenue de Wagram 75017 Paris Ouvert à tous, réservation : 01.42.94.24.36

2 DES HÉROS ORDINAIRES DE LA RÉSISTANCE

« M^{me} Poireau », agent de liaison

LORSQU'ELLE cherchait du travail, dans les années d'après-guerre, une amie lui avait suggéré de s'adresser à l'association des Français libres. « Qu'est-ce que c'est que ça, les Français libres ? », avait alors demandé Marie-France Gabriel. Elle ne savait même pas qu'elle en était un, ou plutôt une, héroïque sans le faire exprès. Le 18 juin 2000, la même association va s'autodissoudre, bien obligée de constater – selon la formule de son secrétaire général, Charles Perez – que « ses membres ne rajeunissent pas ». Marie-France Gabriel en fait partie, et elle s'en fiche. A quatre-vingt-deux ans, l'humour goguenarde et le regard militaire, du genre à mener son monde à la baguette et à ne pas laisser son grand âge l'en dissuader, elle approuve l'initiative. « C'est très bien comme ça. Y'en a marre. Qu'on en finisse. »

Elle n'arrête pas de dire qu'elle est M^{me} Tout-le-Monde, que « ça, vous pouvez toujours courir pour me prendre en photo », et puis que « vous m'enquiquinez avec vos questions ». Résistante de l'intérieur, celle qui n'avait pas choisi la France libre s'y est retrouvée affiliée sans le savoir, comme fut reconnu par Londres le mouvement pour lequel elle agissait, Liberté, fondu dans Combat en novembre 1941. Ses décorations, Légion d'honneur, médaille de la Résistance ou croix de guerre avec palmes, la plus haute citation de l'armée française, elle ferait tout pour qu'on n'y pense plus si M. Perez ne les mentionnait à sa place. « C'est personnel, zut à la fin. »

Des soldats allemands à la gare de Lyon-Perrache s'empressaient pour lui porter ses bagages, trop lourds pour une jeune femme innocente, si mignonne avec ça, sans soupçonner ce qu'ils pouvaient contenir

Cela lui est égal d'emporter son histoire avec elle. Pire que l'oubli serait d'apparaître en héroïne et de « faire du roman avec ça ». Et puis se rappeler à voix haute ces années de Résistance n'est pas pour elle une chose agréable. Cette nuit encore, elle n'en a pas dormi, à rêver de cette époque-là et de ses peurs. De ses voyages en train à travers la France, un poste-émetteur et des journaux clandestins plein sa valise, avec la frimousse joyeuse d'un enfant de chœur. Des soldats allemands à la gare de Lyon-Perrache qui s'empressaient pour lui porter ses bagages, trop lourds pour une jeune femme innocente, si mignonne avec ça, sans soupçonner ce qu'ils pouvaient contenir. Des policiers qui la suivaient, des camarades qu'elle n'a jamais revus, de Pierre-Henri Teitgen, qui l'avait enrôlée dans le réseau Liberté. Comme elle était rigolote et qu'elle savait toujours faire le clown dans les pires circonstances, il l'appelait « la gamine ».

Sa mère, elle, l'avait appelée Marie-France. Parce qu'elle tenait au nom de Marie, et que c'était bien qu'on y ajoute la France. Dans cette famille de Lorraine, le patriotisme a les reins solides. La grand-mère de Marie-France, déjà, avait failli être mise au poteau par les Prussiens. Son père, colorieur de cartes postales aux imprimeries Bergeret de Nancy, n'était pas mieux disposé à leur égard. « Chez nous, en Lorraine, tranche-t-elle, on n'aime pas le

Il n'est pas commode de faire parler Marie-France Gabriel sur sa Résistance. Mais, une fois lancée, cette maîtresse femme âgée de quatre-vingt-deux ans raconte ses activités de renseignement et de propagande, ainsi que sa rencontre avec un certain Rex, alias Max, alias Jean Moulin



boche. J'ai été élevée dans le souvenir de 1870 et de 1914 et dans la haine du boche. On a ça dans la peau, c'est comme ça. »

Le 18 juin 1940, Marie-France n'entend pas l'appel du général de Gaulle. A vingt-deux ans, mariée à un militaire fait prisonnier en Allemagne, elle n'a pas besoin d'être appelée pour se trouver déjà dans le feu de l'action. Elles sont cinq copines à Nancy, « cinq petites bonnes femmes », comme elle dit, qui ne s'affairent à rien d'autre qu'à apporter du pain ou des boîtes de conserve aux prisonniers de guerre rassemblés dans l'Ecole normale d'instituteurs. Les Allemands s'installent, « Raus, raus », elles n'en font qu'à leur tête, jettent les colis par-dessus les grilles. Quand les prisonniers doivent être transférés en Allemagne, elles s'arrangent pour leur donner leur adresse. Les évadés ne tardent pas à débarquer chez elles. Elles les logent, les fournissent en vêtements, leur font la tambouille.

UN jour de printemps, en 1941, ce sont deux agents britanniques de l'Intelligence Service, Philip et Coburn, qui frappent à la porte de Marie-France Gabriel. Elle porte alors le nom de son mari, Marie-France Lefèvre. « Les Anglais ont dû se dire : ces pe-

tites bonnes femmes-là se sont bien débrouillées. » C'est que, en plus de la filière de prisonniers qu'elle et ses amies avaient mise en place, elle habitait face à la voie ferrée et fournissait en renseignements des agents de liaison nancéens sur le passage des trains, la nature de leur chargement, les mouvements des troupes allemandes. Les « petites bonnes femmes » entrent ainsi, à leur façon, au service des Britanniques. « Ils nous ont appris la technique : se voir à tel endroit selon que le jour est pair ou impair, pas plus de trois minutes à attendre... »

L'affaire ne dure pas longtemps. Trois mois plus tard, après avoir coincé à la ligne de démarcation deux des prisonniers qu'avait hébergés Marie-France, les Allemands remontent la filière. Ils sonnent en bas de son immeuble. A cet instant, elle vient de fermer la porte de l'appartement et se trouve dans l'escalier, s'appretant à sortir. « Je me suis dit "ouh, ça sent le boche". Et c'était le cas. Ils n'étaient pas en uniformes, mais je n'avais pas besoin de ça pour les reconnaître. » En gabardines et manteaux de cuir, ils croisent Marie-France et lui demandent où habite M^{me} Lefèvre. « C'est au troisième », leur répond-elle. Et elle s'en va.

Ses idées sont faites. Il lui faut gagner le sud de la France, l'Espagne,

c'est Pierre-Henri Teitgen. Marie-France ne sait pas encore qu'il est l'un des chefs du réseau Liberté. « Je lui ai expliqué ma petite histoire. Il a vu tout de suite que c'était pas du cinéma. » Quand elle lui demande de l'aider à se rendre en Angleterre parce qu'elle est recherchée en France, il lui répond « avec sa bonne grosse voix : "Mais la France est grande. Tu sais tout voir, tu la boucles, c'est ici qu'on a besoin de toi." » Aussitôt préposée à la propagande, elle assure le secrétariat, lève les boîtes aux lettres où se déposaient les messages, se rend aux rendez-vous, rencontre les grands de Combat, d'Edmond Michelet à Henri Frenay ou Bertie Albrecht, silencieuse en train des départements du Sud, une valise à la main, pour y distribuer papiers et journaux. Aveyron, Lozère, Cantal, Gard, Corrèze... « La vie de clandestin normale, quoi. Il fallait bien que les gens soient informés ! »

Teitgen lui donne un nom de guerre. Comme elle vient de Nancy, Marie-France est d'abord baptisée « Stanislas ». Des noms, elle en a eu d'autres, s'appelle « Edith » ou « Aïssé », en gardant toujours ses vrais papiers d'identité. Du début à la fin de la guerre, elle paraît au grand jour sous son nom d'épouse, Marie-France Lefèvre.

« Tu vas recevoir Rex, m'a dit un jour Cals, le secrétaire général de Liberté à Montpellier. Il demandera Aïssé et te présentera un billet de 20 francs déchiré en deux, dont tu posséderas l'autre moitié. Tu l'héber-

est parti quand même. Je n'ai plus revu Jean, c'était fini. Caluire avait eu lieu. » Fin juin, alors qu'une réunion doit se tenir chez elle, Marie-France remarque en rentrant à bicyclette « un bonhomme qui faisait les cent pas devant la villa ». Au lieu d'entrer chez elle, elle passe devant le portail et fait semblant de bricoler son vélo. Il vient à sa rencontre pour l'aider, puis lui fait savoir qu'il connaît son nom. « Vous n'aimez pas les boches », lance-t-il. « Chez nous on est lorrains. Puisque vous savez tout, vous savez ça », répond Marie-France. Il lui sort sa carte de police. « J'ai fait une faute avec ma bicyclette ? », demande-t-elle. « Non, c'est pour vous prouver mon honnêteté », répond-il en ajoutant : « Prenez garde à vous. »

Quel jeu jouait-il ? s'interroge aujourd'hui Marie-France Gabriel. Le fait est qu'elle s'en est tirée grâce à lui. « Je me suis dit : ça pue. J'ai repris mon clou pour avertir tout le monde et annuler la réunion. En revenant à la villa, j'ai vu un chiffon rouge au balcon. C'était convenu avec papa de faire ça si les Allemands étaient dedans. » La situation est claire : Montpellier, c'est fini pour elle. Elle part se cacher chez Gilbert de Chambrun, dans son château de Marvejols, puis au couvent de Sainte-Enimie (Lozère). « J'en avais marre de ne rien faire. Je me sentais inutile. » Quand un message lui parvient pour lui demander de gagner Lyon, elle n'hésite pas. A cause du nom de son père, locataire de la villa, elle est recherchée en

Souvent, on l'appelle « M^{me} Poireau », parce qu'elle a toujours un petit sac pour acheter des salades et avoir l'air d'une ménagère. « Il faut penser à des trucs tout simples pour tromper l'ennemi »

geras un jour ou deux. » Marie-France habite alors avec son père une villa dans le quartier de la Pierre-Rouge, à Montpellier. En janvier 1942, un homme arrive à la porte, demande Aïssé, présente le billet. « Alors j'ai dit "entrez", raconte-t-elle sans sourciller ni sans cacher son désir d'expédier vite fait ce récit obligatoire. Elle s'arrête tout d'un coup, met les poings sur les hanches, l'air fâché. « Non mais vraiment vous m'enquiquinez. Ça fait soixante ans tout ce bazar, je ne vais quand même pas jouer aux anciens combattants de 14-18, non ? »

« Ça, vous pouvez toujours courir pour me prendre en photo », et puis : « Vous m'enquiquinez, avec vos questions. » L'agent P 2 ou « M^{me} Tout-le-Monde », comme elle aimerait qu'on la nomme, a fini par accepter qu'on publie cette photo qu'elle nous a confiée.

ELLE lui dit donc d'entrer, et ils discutent dans le jardin. Elle lui montre la ligne de tramway qui passe 20 mètres plus bas, « c'est pratique ». Et la fenêtre, l'appentis en dessous. On peut sauter, la rue de derrière mène d'un côté aux abattoirs, de l'autre au cimetière Saint-Lazare. « Il m'a dit : "C'est bien trouvé, ce truc-là." » Elle le prévient aussi que s'il a besoin d'écrire il peut aller au secrétariat. « Là, il a ri. Le secrétariat, c'était une planche sur deux tréteaux, avec une machine à écrire dessus. » Et puis l'homme repart. « On ne savait rien de lui. »

Il est revenu près d'un an plus tard. Marie-France apprendra qu'il rentrerait de Londres et qu'il l'avait fait immatriculer là-bas « agent P2 (lieutenant) ». Dans le « secrétariat » de la villa, il lui confie alors un texte à taper. C'est au printemps 1943, la réunion parisienne de la rue du Four instaurant le Conseil national de la Résistance (CNR) va avoir lieu. Sur sa machine, assure-t-elle, ce sont les premières frappes du futur CNR qui apparaissent. « J'ai commencé, et puis tout s'est éclairci. Je lui ai dit : "Mais Rex, vous êtes Max ! Max, vous êtes Jean Moulin !" Il a mis son index sur sa bouche. »

Deux jours après son départ, poursuit-elle, on lui demande de loger celui qui sera soupçonné d'être responsable de l'arrestation de Jean Moulin à Caluire, René Hardy. « Il ignorait que Jean Moulin était venu. Cals m'avait dit d'empêcher Hardy de quitter Montpellier. Je ne savais pas pourquoi. Vous savez, moins on en savait, mieux on se portait. Hardy

tant que « M^{me} Gabriel ». Ses papiers sont au nom de Marie-France Lefèvre. « C'est fou les petites choses qui peuvent vous tirer d'affaire. »

De nouveau, les chemins de fer. « J'en connais un bout. » De Lyon à Marseille ou Paris, elle fait l'agent de liaison. Souvent, on l'appelle « M^{me} Poireau », parce qu'elle a toujours un petit sac pour acheter des salades et avoir l'air d'une ménagère. « Il faut penser à des trucs tout simples pour tromper l'ennemi », chuchote-t-elle avec une malice de petite fille. Elle se souvient de son père lui disant : « Ton sang-froid m'épouvante, ma cocotte. »

En janvier 1944, Teitgen l'appelle à ses côtés à la délégation générale du Comité français de libération nationale (CFLN). Marie-France continue son travail, entre secrétariat et transport de valises. Après la Libération, on lui propose d'être affectée au cabinet du général de Gaulle, rue Saint-Dominique. Ça ne dure pas trois mois. A de Gaulle, elle avoue que ça ne lui dit rien, qu'elle voudrait « plutôt avoir un enfant ». Le général part d'un éclat de rire, « de ce rire glorieux. Il me dit que je vais passer capitaine, qu'il ne faut pas partir. "Non", j'ai répondu, la vie militaire ne m'intéresse pas. »

Celle qu'on appelait « la gamine », « Stanislas » ou « M^{me} Poireau » a préféré redevenir Marie-France. Secrétaire bénévole dans une pouponnière, à l'association des Français libres ou ailleurs. Dans son appartement parisien où elle collectionne les bibelots de Lorraine avec, perdue au milieu, une petite photo de Jean Moulin, elle tient quand même à rappeler que ce n'est pas de Gaulle qui l'a fait entrer en Résistance. Et que, d'ailleurs, elle n'est pas gaulliste. « Quand je vois ce cinéma, à l'Hôtel de Ville, j'ai honte. Merde, on a risqué notre vie et perdu notre santé pour voir ça ! Les dernières fois que j'ai voté, j'ai écrit sur un bulletin blanc : "Je ne reconnaitrai pas les charlots". Voilà. »

Marion Van Renterghem

PROCHAIN ARTICLE :

« Râteau » parachutée de Londres

Un historien « révisionniste » applaudi à Paris

LE DÉBAT qui entoure les propos antisémites publiés par Renaud Camus dans son *Journal* vient de mettre en évidence l'émergence d'un curieux climat de la vie intellectuelle en France. Agacés par certains excès dits de « vigilance », un nombre croissant d'esprits s'alarment du « politiquement correct », protestent contre l'« antifascisme » médiatique ou stigmatisent la « gauche angélique » plus volontiers qu'ils ne s'inquiètent face à ceux qui, par conviction ou provocation, flirtent avec la judéophobie ou le racisme. L'accueil qui vient d'être réservé à Paris, jeudi 8 juin, au philosophe et historien allemand Ernst Nolte, à l'occasion d'un colloque autour du thème « *Origine et émergence des régimes totalitaires en Europe 1900-1934* », organisé du 7 au 9 juin par le Geode, un laboratoire du CNRS dirigé par l'historien Stéphane Courtois, constitue dans un genre différent un symptôme de ce renversement de perspective.

Ernst Nolte n'est en effet pas un inconnu pour le public de chercheurs et de spécialistes qui s'est pressé pour l'entendre par curiosité, esprit de soutien ou volonté d'en découdre. Même si l'œuvre, notamment la plus récente, n'a été que partiellement traduite, peu des spécialistes présents étaient susceptibles d'ignorer que les idées professées par cet universitaire berlinois sur les

origines du nazisme et de la Shoah, malgré l'ambiguïté avec lesquelles elles sont souvent exprimées, aboutissent à relativiser la criminalité du régime hitlérien en en faisant une stricte conséquence des atrocités communistes.

Ernst Nolte a été l'un des initiateurs de la « querelle des historiens allemands » de 1986, et il s'est fait depuis lors le héraut de la thèse – enjeu de ladite querelle – selon laquelle le « génocide de classe » (communiste) serait le modèle du « génocide de race » (nazi). En Allemagne même, où toute velléité de réhabilitation du nationalisme bute sur la pierre d'achoppement d'Auschwitz, Ernst Nolte n'en a pas moins produit quelques disciples. Certains, à l'instar de l'historien Friedrich Pohlman, sont venus témoigner à Paris de l'existence d'une « relève » et de la présence d'un courant de « jeunes révisionnistes ». Mais les réactions qu'a provoquées la remise du prix Adenauer reçu par Ernst Nolte à Munich, dimanche 4 juin, ont été aussi l'occasion de mesurer les limites de cette influence (*Le Monde* du 6 juin).

Porteur d'une conception du « court XX^e siècle » considérée outre-Rhin comme disculpatrice de l'histoire allemande, Ernst Nolte, qui a été l'élève du philosophe Martin Heidegger, peut-il s'attendre à un « salut par les Français » ? C'est d'autant plus envisageable qu'au terreau de l'actuelle

« vigilance anti-vigilante » s'ajoute la caution naugée par François Furet. L'historien de la Révolution française, mort en 1997, avait réintroduit Nolte au cœur de la controverse sur le communisme en lui rendant hommage dans une longue note de son *Passé d'une illusion* (1995). François Furet avait cependant pris des distances nettes avec le « fond de nationalisme allemand humilié » qu'il sentait poindre chez Nolte (l'échange épistolaire qui s'ensuivit a été publié dans *Fascisme et communisme*, Plon, 1998). Mais cette distance a disparu dans la préface que Stéphane Courtois a rédigée pour *La Guerre civile européenne* (« *Le Monde des livres* » du 9 juin), dans laquelle il est question d'un « accord » de François Furet sur l'hypothèse de la réaction en chaîne conduisant de 1917 au nazisme alors que ce dernier refusait au contraire de parler du Goulag et d'Auschwitz en termes stricts de cause et d'effet.

Le colloque de Paris risquait de produire un effet de légitimation supplémentaire quoique indirecte des idées de Nolte sur la scène française. Par leur simple présence à des séances présidées par des historiens aussi prestigieux et indiscutables que Jean-François Sirinelli, Jean-Jacques Becker, Andrzej Packowski, Alain Caillé, Pierre Hassner et André Kaspi, ancien directeur du département des sciences de l'homme et de la société au CNRS, les participants ont au moins accepté de jouer le jeu – la plupart des intervenants, il est vrai, préférant se cantonner au sujet proposé plutôt que d'ouvrir un dialogue avec le sulfureux Berlinois. Pierre Milza, auteur d'une récente biographie de Mussolini, Martin Malia, spécialiste américain de l'histoire de l'URSS, Georges Nivat, historien de la Russie, l'Italien Emilio Gentile, ou encore le philosophe Tzvetan Todorov et d'autres ont, face à une salle parfois hostile, parfois acquiescente, tourné autour de la notion de totalitarisme, qui sert souvent de caution à la mise en relation entre le communisme et le nazisme.

VISION HITLÉRIENNE

Quant à M. Nolte lui-même, figure centrale de cet événement riche en contributions de tous ordres, s'exprimant parfaitement en français, il a cherché à justifier une nouvelle fois sa théorie du « noyau rationnel » de l'antisémitisme hitlérien, une méthode qui consiste à entrer dans la vision que les protagonistes se font de la réalité afin de mieux l'analyser, mais également, ce qui est plus inquiétant, qui implique de prendre en considération le « *fundamentum in re* » (le support dans la réalité) qui git au fond de cette vision. « *Les juifs ont joué un rôle universel dans un affrontement lui-même universel entre révolution et contre-révolution, thèse extrême qui dans l'esprit d'Hitler faisait de participants des auteurs* », a-t-il ainsi déclaré, faisant allusion au thème récurrent chez lui du nombre de juifs engagés dans l'appareil politique et policier de la révolution bolchévique.

Ernst Nolte, aux applaudissements d'une partie de la salle, a tenu à affirmer : « *Comme historien je mets Auschwitz "en relation" mais comme personne morale je ne le relativise pas.* » Si l'on s'étonne dès lors de le voir néanmoins, dans *La Guerre civile européenne*, parler des négationnistes en termes de personnes « *aux motivations variées mais souvent honorables* », avec lesquelles il conviendrait de polémiquer « *objectivement* », il répond : « *Qui a tort intellectuellement n'est pas forcément un homme mauvais.* »

Ils furent rares ceux qui, à l'instar de Louis Dupeux, historien de la révolution conservatrice allemande, professeur émérite à l'université de Strasbourg, ont attaqué de front les thèses de Nolte en montrant l'enracinement de la vision hitlérienne du monde dans une certaine tradition intellectuelle allemande et dans le courant d'un nationalisme à tendance « *fondamentaliste* » (*völkisch*) bien antérieure à 1917. M. Dupeux a du reste fait sensation en exhibant devant son collègue berlinois un annuaire des juifs dans la révolution... rédigé en 1921 par l'idéologue du Parti nazi, Alfred Rosenberg !

Vincent Pachès

Nicolas Weill

Bestiaire par André François



La girafe
Elle se penche de sollicitude pour notre obsession
de la normalité, mais préfère à tout le moins la compagnie
des ogres et des nains.

Les nouveaux bien-pensants

Suite de la première page

Vous rêvez, nous dit-on, le pétainisme n'existe plus, Drumont, Maurras, l'Action française, tout cela est dépassé, c'est vous qui avez besoin de les évoquer pour vous poser en fond de décomposition festive accélérée. Nous n'avons jamais été nazis, nous, comme l'épouvantable Céline, juste antisémites modérés d'Etat, comme grand-père et grand-mère, mais cela est loin, effacé, le Vel' d'Hiv' n'est plus notre spectre. Nous sommes réconciliés avec notre passé, et les catholiques nous embaient avec leur repentance, leur pape à Jérusalem, leur retour à la Bible, et autres comédies de ce genre. Cette affaire Camus, croyez-moi, est « *indémorable* » (je cite ici un chroniqueur). Allons plus loin : ce gentil Camus, finalement, n'est pas plus antisémite que nos populations campagnardes (je cite tou-

jours). Mieux : « *En 1940 ou 1942 - puisque c'est la référence implicite dans les affaires de ce genre - quelque chose me dit que Camus n'aurait pas été du côté des persécutés.* » Ce quelque chose est charmant. Mettez votre petit doigt dans l'oreille.

C'est clair, je ne comprends rien. Combattre le racisme et l'antisémitisme, aujourd'hui, c'est du « conformisme ». Renaud Camus est simplement un « *écrivain singulier et rare, à mille lieues de l'esprit franchouillard* » (rien à voir, donc, avec l'immense Frédéric Dard que tout le pays pleure, et que j'entendais hier, à la télévision, dire qu'il se trouvait parfois très « *travail, famille, patrie* »). C'est vous, là, avec Lanzmann, Derrida, Vernant et autres sartrien ou lacaniens suspects qui nous faites peur, avec votre soif de politique absolue vouée à l'éradication du Mal. On vous connaît, vous : vous avez écrit sur Sade et Céline, vous êtes un provocateur. L'énorme Shoah de Lanzmann ? Oui, bon, ça va, mais on a bien le droit de faire d'autres films, le spectacle continue, il ne va tout de même pas accaparer le sujet à jamais. Tenez, on nous l'écrit d'Amérique : Camus, en réalité, est le successeur de Montaigne, de Saint-Simon, de Chateaubriand, de Voltaire, de Gide (à ce sujet, je dois dire, que Saint-Simon et Chateaubriand m'ont téléphoné pour s'étonner d'être comparés à Gide).

Nous sommes pour la liberté

d'expression, et vous ne nous effraieriez pas avec vos sondages sur la progression des idées de l'extrême droite dans les esprits, ou en attirant l'attention sur un colloque récent vantant la « *révolution culturelle ethnique identitaire* ». Vous exagérez toujours. Vous nous parlez sans cesse des auteurs maudits pour mieux vous installer dans votre position confortable. Bon, c'est vrai, Céline, Sade, Genet, Artaud, Bataille, Debord, n'ont jamais prétendu renforcer l'école, la famille, la nation ; ils n'ont jamais été non plus candidats à l'Académie française (alors que Renaud Camus, lui, l'est), mais qu'est-ce que cela prouve ? Nous sommes réconciliés, vous dis-je, et l'urgence, désormais, est précisément de défendre l'école, la famille, la nation. La survie de la culture et de la langue françaises l'exige. Votre mémoire n'est pas la nôtre, elle est même dangereuse, alors que ce Camus veut le Bien, c'est évident.

Il est excellent que l'homosexualité elle-même devienne officiellement académique. Le programme, le marché financier l'implique : porno hard d'un côté, comportement impeccable de l'autre. Organisation du désordre et respectabilité. La mauvaise pensée est permise, et pourquoi pas, après tout, un antisémitisme de bon ton, très français, à peine chuchoté, quelques paragraphes dans un livre ? S'ils sont re-

marqués, on les supprimera dans une réédition. Ah oui, excusez-nous, nous avions mal lu le manuscrit. Mais quelle atmosphère insupportable de censure ! Rendez-vous au prochain virus intégré. Vous ne l'avez pas discerné ? Bravo, vous êtes un esprit libre.

Nous sommes donc pour la liberté d'expression si cette expression est la plus inaperçue et policée possible. Nous avons le droit de mal penser, nous dit-on, en laissant entendre que moins on pensera mieux cela vaudra. Or le Mal radical, c'est justement l'absence de pensée. Penser le Mal écarte du Mal. Ne pas le penser y conduit, dans une meurtrière banalité. Si Renaud Camus n'était pas avant tout *banal*, il n'en serait pas tellement question. Certes, nous dit-on encore, nous faisons des « *réerves* » sur cette malheureuse dénonciation de juifs. Voilà qui est « *peu sympathique* ». Mais attention, méfions-nous des anachronismes, Camus n'est pas Céline (encore lui). Je cite : « *L'écriture de Céline a la vigueur teigneuse de l'amertume et du dégoût. On peut lui préférer des styles et des pensées moins colériques et atrabilaires.* » Certes, et voilà comment le droit de mal penser, sans penser à mal, devient peu à peu la bien-pensance nouvelle. Il serait temps de s'en apercevoir.

Philippe Sollers pour *Le Monde*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'Algérie et la France

Il y eut de l'émotion, un moment digne, fort, mercredi 14 juin, entre la France et l'Algérie. Près de quarante ans après la fin de la guerre d'indépendance, qui mit un terme à près d'un siècle et demi de colonisation, un président de la République algérienne s'adressait aux élus français, à Paris, du haut de la tribune de l'Assemblée nationale. Et pas n'importe quel président : Abdelaziz Bouteflika, l'ancien moudjahid des maquis de l'Ouest. Et pas n'importe quelle génération d'élus et de responsables français : de Jacques Chirac, lieutenant en Algérie, à Lionel Jospin, né à la politique en manifestant contre la guerre coloniale, en passant par Jean-Pierre Chevènement, volontiers contempteur de ses mois de service militaire au Sud oranais, les interlocuteurs du chef de l'Etat algérien à Paris ont tous ou presque été impliqués dans ce conflit.

D'où l'importance du message de réconciliation que vint délivrer M. Bouteflika et de l'accueil chaleureux qui lui fut réservé dans les milieux officiels français. Les uns et les autres ont raison de vouloir l'excellence pour les relations entre l'Algérie et la France. Pas seulement à cause de l'histoire et des liens qu'elle a tissés, dans le drame comme dans la joie ; dans l'affrontement et dans ces batailles menées ensemble dont témoignent les tombes de M. Bouteflika est allé, vendredi, honorer à Verdun. Mais aussi parce qu'il y a urgence à investir massivement – économiquement, socialement, culturellement – dans un Maghreb qui comptera bientôt plus de 100 millions d'habitants, dont une majorité de jeunes, qui, s'ils ne trouvent pas de travail chez eux, iront le chercher de

l'autre côté de la Méditerranée.

Abdelaziz Bouteflika s'est félicité que la France ait su « *sortir des oubliettes du non-dit la guerre d'Algérie, en la désignant par son nom* ». Il y a un an, l'Assemblée nationale reconnaissait, à l'unanimité des votants, que les combats de 1954 à 1962 furent bien « *une guerre* » et non des opérations « *de maintien de l'ordre* ». On dira que ce fut bien tard. La France a mis longtemps à regarder en face cette guerre et son passé colonial. Sans doute n'a-t-elle pas encore fait tout le chemin qu'exige ce travail de mémoire, notamment en regardant en face l'usage de la torture par l'armée de la République, dont la mort de Jules Roy vient de rappeler qu'il fut aussi des Français pour la dénoncer.

Mais peut-être l'Algérie a-t-elle trop longtemps aussi avancé ce passé colonial pour se refuser à toute autocritique, à toute réflexion sur son propre passé ; elle s'est ombrageusement réfugiée derrière l'argument de son absolue souveraineté quand on osait la contester sur tel ou tel chapitre. Pour panser les plaies, les traumatismes profonds de la guerre civile que l'Algérie vient de connaître, le président Bouteflika veut parler sur l'oubli ou imposer *a posteriori* une version unilatérale, trop simple, des événements. On lui souhaite les plus grands succès dans sa juste volonté de réformer une économie aussi paralysée et parasitée que le fut celle de l'URSS. Mais il se trompe en voulant faire l'impasse d'un travail de mémoire que les Algériens réclament, ou réclameront un jour ou l'autre.

La mémoire a les mêmes exigences de deux côtés de la Méditerranée.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Un remarquable essai de démocratie sociale

DANS les nombreux commentaires qui ont été donnés sur les élections aux conseils d'administration de la Sécurité sociale et des allocations familiales, on s'est en général attaché surtout aux statistiques indiquant l'importance réciproque des diverses tendances : communiste, syndicaliste, mutualiste, familiale. Sans doute était-il intéressant de noter les modifications qui ont pu se produire et qui sont en somme assez faibles. La CGT n'a plus la majorité absolue. Elle n'en vient pas moins largement en tête, notamment en ce qui concerne les allocations familiales, où le jeu de la proportionnelle la favorise.

Mais cette consultation a aussi une valeur en soi. C'est l'un des premiers et remarquables essais de démocratie sociale, et les salariés lui ont accordé une importance considérable, presque autant qu'aux élections ordinaires. Nous ne voulons

pas dire que la politique en ait été absente, mais il s'agissait d'une politique d'un autre ordre, syndicale et sociale. On peut attribuer par exemple le recul de la CGT à la défiance des syndiqués à l'égard d'une organisation ouvrière inféodée à un parti politique. Là où les communistes ont donné aux conflits une allure particulièrement violente, la CGT a subi des pertes significatives par rapport à ses concurrents syndicaux.

C'est donc bien, dans l'ensemble, une politique nouvelle qui se manifeste sur un autre plan que la politique ordinaire. Allons-nous à un effacement progressif de la politique pure ? Il est hors de doute en tout cas que cette dernière subira de plus en plus l'influence des élections sociales.

Rémy Roure
(17 juin 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le message de M. Bouteflika



C'EST un immense privilège que de m'adresser, aujourd'hui, aux représentants de votre grande nation, spécialement réunis pour marquer solennellement les retrouvailles entre deux peuples libres, si proches au fond l'un de l'autre malgré ou à cause des vicissitudes, qui pourraient parfois suggérer l'inverse. Retrouvailles, le mot, monsieur le Président, n'est pas de trop puisque c'est la deuxième fois, en l'espace de quarante ans, qu'un chef d'Etat algérien foule le sol de France et qu'entre la dernière visite et celle que j'effectue présentement s'intercale la longue et indicible tragédie qui a ravagé mon pays, brouillant son image dans le monde et entravant sa marche en avant. Maintenant que le spectre de la crise s'éloigne et que la stabilité est de retour, je reste persuadé que de nouvelles chances s'offrent à notre coopération, si souvent perturbée ou contrariée, pour qu'elle emprunte enfin le bon chemin dans un climat de confiance et d'amitié renforcé. (...)

L'Algérie, qui a longtemps lutté pour son émancipation nationale et sociale, a donc dû subir les affres d'une tragédie qui a failli détruire ce qu'elle avait de plus précieux : son Etat-nation. Peut-être est-ce là le prix d'une mutation historique qui, n'en doutons pas, fera basculer dans la modernité, les uns après les autres, les sociétés encore sous l'emprise d'une logique médiévale, une logique épuisée qui s'agrippe désespérément à ses propres lambeaux, redoublant de férocité à mesure que les évolutions nécessaires se font jour et s'accroissent.

La colonisation, au siècle dernier, nous a ouvert à la modernité, mais c'était une modernité par effraction, une modernité imposée qui a engendré le doute et la frustration, tant il est vrai que la modernité se nie elle-même et se discrédite quand elle revêt le visage grimaçant de l'oppression et du rejet de l'autre.

La modernité à laquelle nous aspirons, monsieur le Président, et qui relève pour nous d'un impératif de survie, n'est pas, comme l'insinuent ses ennemis, un placage artificiel, un mimétisme servile dans les pensées et les comportements. Elle ressortit, avant tout, à un engagement libre des hommes à développer leurs capacités natives en tant qu'hommes, de telle sorte qu'ils puissent prendre en charge leur destin dans ce monde, et le maîtriser. Dieu, nous dit le Coran, a proposé « aux cieux, à la terre et aux montagnes, la responsabilité. Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur alors que l'homme s'en est chargé ». Réhabiliter l'homme jusqu'à la racine, reconnaître en lui précisément ce principe prométhéen, qui l'élève au rang d'un demiurge, n'est pas une idée étrangère à l'islam. Pionnier génial des temps modernes s'il en fut, René Descartes, qui formula cette idée avec une particulière audace en baptisant l'homme « maître et possesseur de la nature », n'était pas au fond en contradiction avec l'esprit du Coran. C'est dire qu'aujourd'hui, en assumant leur modernité et en l'intériorisant, les musulmans, sans se renier, sans rien laisser de leur patrimoine qui fait leur spécificité, se mettront non seulement en harmonie avec le siècle, mais répondront positivement aux injonctions de leur propre credo.

Assimiler l'esprit scientifique, prendre part à la course universelle pour le progrès humain et le progrès technologique qui, pour nous, ne sauraient être dissociés, présuppose l'éveil intégral de notre aptitude à l'exercice des libertés et à la revalorisation du principe de raison qui en est le complément naturel.

A l'archevêque d'Alger, Mgr Dupuch, qui lui demandait les raisons pour lesquelles il prit, en juillet 1860, la défense des chrétiens à Damas, Abdelkader répondit en ces termes : « Ce que j'ai fait, je l'ai fait conformément aux obligations de ma foi et par respect pour les droits de l'humanité. » Abdelkader avait déjà, en son temps, une notion très claire et très moderne des droits de l'homme, qu'il ne dissociait guère de sa conception humaniste d'un islam tolérant et ouvert.

Etat-nation, modernité, droits de l'homme et Etat de droit : ces concepts, les graves traumatismes vécus par mon pays nous commandent de les réactualiser, de les approfondir sans cesse, d'en faire le principe directeur de notre pratique politique, la pierre de touche de notre action réformatrice, et la matière vivante d'une pédagogie citoyenne dont le déficit dramatique est à la source de tous nos malheurs.

Alors que la planète rétrécit à la dimension d'un village et que l'histoire se resserre au point de nous faire toucher du doigt l'ampleur insoupçonnée de nos futures interdépendances, les projets de coopération régionale entre les deux rives de la Méditerranée ne peuvent tout naturellement que gagner en force et en crédibilité. Mais, pour donner à une telle coopération un liant qui soit à sa hauteur, il importe qu'au-delà de la sphère économique proprement dite, elle puisse s'arc-bouter à des valeurs civilisationnelles partagées, fruit d'un dialogue continu des cultures et point d'ancrage d'une vision à la fois apaisée et dynamique de nos rapports.

Supposons, un instant, un Maghreb qui aurait basculé dans les fondrières d'un nouveau Moyen Age. Qu'advierait-il alors de la coopération avec l'Europe ou qu'en subsisterait-il ?

Et c'est pourquoi, il m'est difficile, monsieur le Président, d'imaginer, ne serait-ce que pour l'avenir le plus proche, une relation euro-méditerranéenne, plus précisément euro-maghrébienne, et singulièrement euro-algérienne, qui ne doive être lestée d'un minimum de valeurs et idéaux communs. En l'absence de ces ingrédients immatériels, qui en seraient le sel et le levain, une telle relation se condamnerait, humainement parlant, à l'opacité et perdrait ainsi le plus clair de ses vertus novatrices.

Il s'agirait, en d'autres termes, de l'œuvre originale que serait notre coopération future, où les partenaires, vous et nous, et d'autres encore, se reconnaîtraient entre eux en marquant du sceau de l'universel leurs convergences et en fixant leurs regards sur la même ligne d'horizon. C'est là le remède drastique qui s'offre à nous pour transcender les séquelles encore vives du contrat colonial, où l'indigène, partenaire contraint et forcé, se trouvait relégué à l'état d'instrument utilitaire, son humanité dégradée, réifiée, et sa culture ancestrale réduite à quelques clichés exotiques.

La colonisation porta l'aliénation de l'autochtone à ses limites extrêmes. Si ce qu'on a appelé décolonisation lui rendit la liberté, elle ne lui a pas, pour autant, assuré une relation décolonisée avec l'ancien maître.

A l'ombre d'un néocolonialisme qui a toujours visé à perpétuer, sous d'autres formes, des rapports de forces devenus obsolètes, se profile, de nos jours, plus subtile et jalousement ethnocentriste, une nouvelle figure de la domination qui, au prétexte de non-ingérence, aboutit à ce qu'il faudrait bien diagnostiquer comme un néocartérisme. L'indifférence érigée en principe, tel est le masque sous lequel elle s'avance. Ce qui ac-

croît ses capacités de pression, en réduisant les vis-à-vis, essentiellement les ex-colonisés, à un statut de purs demandeurs. De cette superbe indifférence, ils sont, en effet, les premiers à pâtir, tant au regard de la misère insoutenable dans laquelle ils se débattent qu'à celui des conflits internes qui les déchirent, confinant parfois au génocide et ajoutant à leur désespérance.

Si la colonisation a pris fin, ses conséquences, qui sont loin d'être épuisées, la maintiennent toujours sur la sellette. S'en laver les mains, même à quarante ans de distance, c'est emboîter le pas à une pratique politique digne d'un Ponce Pilate.

Domination, ai-je dit, car c'en est bien une, que ce déni de solidarité qui, dans l'ordre international actuel, équivaldrait à ce que le code pénal qualifie de non-assistance à personne en danger. De fait, la lourde dette morale des anciennes métropoles envers leurs administrés de jadis s'avère ineffaçable et, pourquoi ne pas l'avouer ?, imprescriptible. En tout cas, elle continuera à peser sur les rapports Nord-Sud aussi longtemps qu'elle n'aura pas été exorcisée, c'est-à-dire lucidement prise en compte.

Ce sont les frères Jean et Jérôme Tharaud, pourtant favorables à la colonisation, qui, dans un élan de candeur, se demandèrent une fois si un tel système n'avait pas freiné l'évolution des pays placés sous sa tutelle, alors qu'ils auraient pu, sans lui, progresser normalement et à leur propre rythme.

Il est certes toujours vain de refaire l'histoire. Mais, au fait, ne vivons-nous pas une époque charnière, où les remises en cause les plus osées et les plus inattendues sont devenues un de ses traits dominants ? Une époque où l'humanité, comme tenaillée dans ses profondeurs par un instinct inextinguible de se surpasser, s'active à rassembler toutes ses potentialités afin d'entrer,

avec le maximum d'atouts, dans la nouvelle ère qui commence. Et c'est certainement à cette fin, et aussi parce qu'elle se sent assez forte, que nous la voyons procéder impavidement aux révisions les plus déchirantes, se livrer sur elle-même aux examens de conscience les plus intrépides. De vénérables institutions, comme l'Eglise, des Etats aussi vieux que le vôtre, monsieur

le Président, n'hésitent pas, aujourd'hui, à confesser les erreurs, et parfois les crimes les plus iniques, qui ont, à un moment ou à un autre, terni leur passé. De Galilée Galilée à la Shoah, qui fit vaciller sur ses bases la condition humaine, toutes ces mises à plat de l'histoire sont une contribution inappréciable à l'éthique de notre temps.

Elles gagneraient certainement à être poursuivies et étendues à d'autres contextes. Le fait colonial, notamment, ne saurait être ignoré. Que vous sortiez des oubliettes du non-dit la *guerre d'Algérie*, en la désignant par son nom, ou que vos institutions éducatives s'efforcent de rectifier, dans les manuels scolaires, l'image parfois déformée de certains épisodes de la colonisation, représente un pas encourageant dans l'œuvre de vérité que vous avez entreprise, pour le plus grand bien de la connaissance historique et de la cause de l'équité entre les hommes.

Défenseurs intransigeants de la souveraineté des Etats, nous nous sommes toujours prononcés contre toute ingérence dans leurs affaires intérieures. Mais la question du terrorisme, tel que celui qui sévit depuis une décennie en Algérie, n'est pas exclusive d'un pays et mériterait un traitement plus global. Car ce phénomène s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large, tant par les réseaux externes qui l'alimentent, l'idéologie transnationale qui lui sert de blason, que par ses éventuels débordements au-delà des frontières, comme cela s'est produit lors du grave attentat du boulevard Saint-Michel. Au regard d'un tel fléau, il était du devoir de la communauté internationale d'y faire face.

Or qu'avions-nous constaté ? Une attitude d'indifférence, sinon de complaisance, et parfois de connivence, devant le déferlement d'un terrorisme s'en prenant indistinctement aux cadres et aux intellectuels, aux villageois innocents, aux ressortissants étrangers et aux hommes de religion, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, comme en témoignent les meurtres de nombreux imams, l'assassinat de Mgr Claverie, évêque d'Oran, ou l'inqualifiable massacre de Tibéhirine, véritable affront à l'Algérie, terre d'hospitalité, et à l'islam, religion de tolérance. Permettez-moi, ici, de rendre un hommage particulier à la rare abnégation dont l'Eglise d'Algérie a fait preuve, aux pires moments de la tourmente, en poursuivant, sans sourcilier, sa mission de témoignage et de solidarité humaine dans mon pays.

Une certaine realpolitik, pratiquant la tactique des deux fers au feu et se drapant sous les oripeaux de la neutralité et des scrupules démocratiques, a tristement révélé ses limites et ses faux calculs. Comme si la neutralité entre le bien et le mal était une attitude acceptable. Ainsi s'explique pourquoi l'Algérie, au plus fort de l'épreuve où elle était plongée, n'a vu, de ceux dont elle attendait le plus, se tendre vers elle que peu de mains amicales, tandis que s'enflaient contre elle des campagnes de désinformation et d'intoxication d'une virulence sans précédent, dans le but évident de briser sa résistance et de la laisser choir comme un fruit mûr dans l'escarcelle d'un intégrisme totalitaire, aussi étranger à l'islam que l'est le national-socialisme hitlérien par rapport au socialisme d'un Jean Jaurès.

Au demeurant, il s'agit moins d'imposer, en ce début de millénaire, la démocratie et les droits de l'homme - l'approche serait trop contradictoire - que de savoir reconnaître les efforts de l'autre et, pourquoi pas, de les encourager quand, de par sa propre volonté, il y souscrit librement.

Mon pays, qui a incontestablement réalisé une percée dans ce domaine, aspire ardemment à la mise en œuvre de ces principes de portée universelle. Quoique inégale, l'expérience du multipartisme et l'émergence d'une presse libre sont là pour attester des progrès accomplis par l'Algérie dans la voie de la démocratie. Le paradoxe, c'est qu'une telle avancée ait pu frayer son chemin au milieu d'un environnement peu propice, où le terrorisme, battant son plein, s'acharnait contre la démocratie naissante en ciblant ses avant-gardes et ses symboles. C'est que le combat démocratique s'est identifié, chez nous, à la survie même de l'Etat et de la société, recevant de ce fait sa légitimité et un surcroît de vigueur. Voilà qui contribuera sans doute à un redéploiement de l'Algérie sur la scène internationale.

L'Algérie adhère pleinement aux principes et idéaux qui fondent les droits de l'homme tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des Nations unies. Elle estime que la mise en exergue de ce concept et sa prise en compte par la communauté internationale constituent une contribution essentielle à la promotion de l'homme et à sa dignité. Je considère d'ailleurs, monsieur le Président, que ce concept universel devrait s'appliquer à l'ensemble des pays du monde, quels que soient leur degré de développement ou le contexte culturel ou historique dans lequel ils évoluent.

Les Etats, en cette époque débordante de possibilités inouïes, ne peuvent plus se comporter en nouveaux Léviathan, se transformer en machines à écraser l'homme ; ils ne peuvent plus être une fin en soi, mais des leviers au service de la société et de son épanouissement. (...)

L'idée d'une bonne gouvernance y fait son chemin et tout le monde sait que les meilleures des Constitutions, les réformes économiques les mieux inspirées ne sauraient, désormais, occulter cette problématique. Une nouvelle ère des Lumières s'annonce dans le monde arabe et en Afrique. En dépit des sombres apparences, et d'un pessimisme qui n'est pas forcément une preuve de lucidité et de clairvoyance. (...)

*
*

La Conférence de Barcelone avait esquissé, en novembre 1995, un cadre de coopération pour le bassin méditerranéen et fixé pour 2010 la création d'une zone de libre-échange. Il n'est que temps, pour y parvenir, de travailler à rapprocher nos points de vue et à préparer les conditions politico-stratégiques, économiques et financières, culturelles et humaines qu'implique cette vaste entreprise.

Un accord d'association avec l'Union européenne est l'une de ces conditions et l'Algérie, qui a repris les contacts avec Bruxelles, espère aboutir prochainement à une solution juste et équilibrée. Mais un tel accord ne s'oppose pas nécessairement à un renforcement des relations algéro-françaises, qui restent, en toute logique, un de ses éléments-clés.

Je dirais même que, dans l'approche algérienne, notre relation bilatérale avec la France conditionnera, pour une large part, la mise en œuvre des projets multilatéraux où mon pays serait partie. D'où notre désir de voir la France consolider sa relation avec l'Algérie et, par là même, jouer un rôle charnière entre le Sud méditerranéen et l'Europe.

En évoquant cet aspect stratégique, je ne le fais pas par flagornerie, mais en tenant compte de la nature des choses : une connaissance mutuelle où l'histoire, la langue, la culture restent, malgré tout, un capital à faire valoir sans complexe ni acrimonie.

L'avenir est aux grands ensembles. La mondialisation nous y contraint. Mais les larges perspectives qui s'ouvrent à nous ne doivent pas nous faire oublier le concret qui est à nos pieds, un concret vécu et qui réclame son dû : je veux dire ces alluvions d'une histoire commune sans lesquelles les plus belles constructions se réduiraient à autant de fuites en avant.

Faut-il donc se résigner à une relation médiocre, parce que sans âme, entre nos deux pays ? D'aucuns en seraient déçus. Je pense notamment à vos jeunes concitoyens d'origine algérienne qui conservent l'espoir d'une conjonction féconde et non contradictoire entre leur statut de Français et leur attachement à leur patrie d'origine.

Je pense à l'importante communauté musulmane à majorité algérienne, et dont l'obédience religieuse n'est plus un obstacle dirimant à son intégration. L'étiquette « Français musulman », hier insidieusement accolée aux indigènes d'Algérie, répond désormais, chez vous, à une donnée concrète et objective. Il s'agit là d'un facteur humain d'une importance majeure. Qu'ils soient ressortissants algériens ou français d'origine algérienne, ces hommes et ces femmes constituent, incontestablement, entre la France et l'Algérie, un trait d'union vivant et dynamique. De leurs conditions de vie, notamment leur mise à l'abri de toutes formes de discrimination raciale ou religieuse, dépendront tant l'avenir lui-même de ce riche potentiel humain et de son apport à votre grand pays que la qualité de nos rapports futurs avec la France. L'impact et les résonances de ce qui se passe en Algérie sur cette communauté sont connus, et c'est là un motif supplémentaire pour assoier solidement, dans mon pays, la stabilité et le progrès.

Je pense également aux facilités de circulation et d'accueil de nos ressortissants respectifs. Les Algériens regardent traditionnellement vers le Nord, pôle de progrès intensif et berceau de la civilisation moderne. Faut-il, en vous barricadant derrière Schengen, cette nouvelle muraille de Chine, finir par tarir ce réservoir inappréciable de relations humaines qui transcende les frontières et constitue le meilleur antidote à la xénophobie et au repli sur soi ?

De même qu'il est compréhensible que ceux de vos ressortissants qui gardent dans leur cœur un attachement pour l'Algérie, pour y avoir vécu et enterré leurs morts, puissent, dans des conditions plus favorables, renouer avec cette terre et ses habitants et y trouver l'accueil que commandent l'amitié et la dignité. Leur aide fraternelle à sa reconstruction sera la bienvenue.

Tout cela pour souligner, monsieur le Président, que nous accordons aux relations humaines entre nos deux pays une attention privilégiée. Nous restons persuadés qu'elles constitueront l'étincelle d'où jaillira le défilé d'une coopération telle que nous la souhaitons aujourd'hui, une coopération purgée des relents empoisonnés du passé et fondée sur une réconciliation véritable entre nos deux peuples. La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie, des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale, ne saurait frapper d'ostracisme. C'est là une richesse à même de féconder notre propre culture et c'est pourquoi les français, à l'instar d'autres langues modernes, et plus encore en raison de ses vertus intrinsèques et de son ancienneté dans notre pays, gardera une place qu'aucun complexe, aucun ressentiment ni aucune conjoncture quelconque ne sauraient lui disputer. En évaluant de la pensée unique au pluralisme démocratique et du dirigisme à l'économie de marché, l'Algérie devait offrir de nouvelles opportunités de coopération à ses partenaires. Mais la relance économique est restée longtemps prisonnière de la situation sécuritaire. L'amélioration tangible de celle-ci ainsi que les mesures d'apaisement qui l'accompagnent dans le cadre de la politique de concorde civile visant à la réinsertion sociale des repentis du terrorisme sont à même de libérer l'initiative et de susciter, à l'extérieur, le regain d'intérêt attendu. (...)

Le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, au premier jour de sa visite d'Etat en France, s'est exprimé, mercredi 14 juin, devant l'Assemblée nationale. Après avoir prononcé la formule rituelle « au nom de Dieu, le Clément et le Miséricordieux », M. Bouteflika a parlé directement en français, alors que son discours était prévu en arabe. Nous en publions de larges extraits.

« La colonisation, au siècle dernier, nous a ouvert à la modernité, mais c'était une modernité par effraction, une modernité imposée qui a engendré le doute et la frustration »

« Il est compréhensible que ceux de vos ressortissants qui gardent dans leur cœur un attachement pour l'Algérie, pour y avoir vécu et enterré leurs morts, puissent, dans des conditions plus favorables, renouer avec cette terre et ses habitants »

La France au Kosovo : bien, mais peut mieux faire

par Paul-Ivan de Saint Germain

DIX juin 1999 : cette date marque une étape importante dans l'histoire du Kosovo. Ce fut d'abord la fin de onze semaines d'opérations aériennes menées par les forces de l'OTAN. Ce même jour fut votée la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies, prévoyant à la fois le déploiement d'une force internationale de sécurité sur le territoire du Kosovo, la KFOR, et l'instauration d'une administration des Nations unies à titre de gouvernement intérimaire. Enfin, le 10 juin encore, l'Union européenne adoptait le Pacte de stabilité pour l'Europe de l'Est, réunissant une cinquantaine d'Etats et d'organisations internationales, avec pour objectif d'installer « une paix durable, la prospérité et la stabilité pour l'Europe du Sud-Est ».

En dépit des impatiences politiques et médiatiques, le temps de la réconciliation entre Serbes et Albanais n'est pas encore venu. Les « buts de guerre » des uns et des autres n'ont pas significativement changé et, avant de vivre ensemble, il faut admettre que pendant longtemps ils ne pourront vivre que séparés. Des regroupements sont donc inévitables, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité.

La reconstruction des maisons et des infrastructures a cependant été largement entreprise. Fait plus important, dans un pays à vocation surtout agricole : 80 % des terres plantées ont étéensemencées. Par ailleurs, l'administration des Nations unies, dirigée par Bernard Kouchner, fonctionne et, depuis le début de l'année, une co-administration, associant des personnalités locales, se met progressivement en place. En revanche, les besoins en forces de police ne sont toujours pas suffisamment satisfaits.

Une conférence des donateurs du Pacte de stabilité a été réunie à la fin du mois de mars, et des promesses de dons ont été faites pour un montant de 2,4 milliards d'euros. La contribution de la France, à vrai dire modeste (25 millions d'euros, montant équivalent, par exemple, à celui de la République tchèque), ne rend pas compte de la totalité de l'effort financier de notre pays, dont l'essentiel réside dans sa quote-part de l'aide européenne, ainsi que dans ses dépenses militaires, y compris leur composante civilo-militaire.

Au-delà de sa présence dans la KFOR, c'est-à-dire des actions spécifiquement militaires, il faut en tout premier lieu mettre en effet l'accent sur ce qu'il est convenu d'appeler les « actions civilo-militaires » (ACM) menées par les armées, avec le concours de certains réservistes, dans des domaines variés tels que les opérations humanitaires, le soutien médical (plus particulièrement du ressort des médecins militaires), l'administration civile, la reconstruction d'infrastructures, en particulier en liaison avec des industriels français.

Faisant preuve d'une bonne expertise, bien intégrées dans la population civile locale, mais n'ayant cependant que peu de contacts avec les institutions internationales qui œuvrent pour le Kosovo, les ACM – qui constituent un dispositif nouveau et encore en évolution au sein des armées – font très généralement l'objet de jugements positifs. Le reproche qu'on peut leur faire est la contrepartie de l'efficacité qu'on leur reconnaît : en se rendant en quelque sorte indispensables, elles ne sauraient pas bien passer le relais, le moment venu, aux organismes civils. Il faut ajouter – j'y reviendrai – que ces organismes civils n'existent pas du côté français.

Un autre bon point est généralement décerné à la cellule d'urgence du ministère des affaires étrangères, qui aide, en particulier, les ONG. Cependant, elle a surtout pour vocation d'intervenir au début d'une crise et non dans la durée. De plus, les règles de fonctionnement « administratives » qui lui sont imposées entravent son action, qui, par essence, se devrait d'être réactive et rapide.

En dehors de ce que font les militaires – contribution à la KFOR et ACM – et de la présence un peu éphémère de la cellule d'urgence,

le dispositif français est, malheureusement, largement inexistant. Comme si l'effort humain et financier des armées suffisait à tout et ne méritait pas un accompagnement, ne serait-ce que pour en récolter les fruits en termes d'efficacité internationale et d'influence pour notre pays.

Il faut toutefois souligner qu'une « mission interministérielle pour l'Europe du Sud-Est », animée par l'ancien ministre de l'industrie (et aussi ancien PDG de Saint-Gobain) Roger Fauroux, et disposant de trois experts, a été mise en place le 13 juillet 1999. Mais, jusqu'à présent, cette mission n'a pas été en mesure de résoudre les grands problèmes qui se posent dans des situations telles que celles de la Bosnie ou du Kosovo, en particulier : pouvoir identifier et mobiliser un nombre adéquat d'experts civils – possédant en particulier une bonne maîtrise de la langue anglaise –, soit pour aller sur le terrain, soit, ce qui est encore plus important, pour occuper des postes dans les organismes internationaux où se décident les politiques ainsi que les financements, et où s'attribuent les contrats ; pouvoir dégager des crédits pour des volumes suffisants et dans des délais acceptables. La « mission

Jusqu'à présent, la « mission Fauroux » n'a pas été en mesure de résoudre les grands problèmes qui se posent

Fauroux » ne peut donc être considérée que comme un organisme intérimaire, préfigurant une indispensable et forte structure. Elle devrait être interministérielle et devrait permettre d'associer des partenaires publics et privés (ONG, industriels...), dans un double souci d'efficacité pour la construction de la paix et d'influence politique et commerciale pour notre pays (car, évidemment, rien n'interdit d'associer ces deux objectifs).

Nos alliés disposent de tels outils : la US Agency for International Development (Usaid) aux Etats-Unis, le Department for International Development (DFID) en Grande-Bretagne, la Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) en Allemagne... Dans le cas des Britanniques, par exemple, le DFID, qui coordonne l'action des militaires et des civils, dispose de soixante-dix personnes à Pristina, peut utiliser rapidement des crédits d'Etat (pas de contrôle a priori, mais a posteriori), et sait s'y prendre pour placer ses experts dans les postes internationaux les plus stratégiques.

Il est essentiel que la France se dote d'un dispositif de cette nature. A défaut, son action au profit de la paix demeurera incohérente. Autrement dit, il ne suffit pas de jouer les pompiers partout où se manifestent des troubles ou des atteintes aux droits de l'homme, ni de voter des résolutions au Conseil de sécurité. Il faut faire davantage et avoir une véritable stratégie permettant de mettre en mouvement – c'est-à-dire de passer du discours purement diplomatique à l'action réellement opérationnelle – tous ceux qui sont concernés par la paix, et pas seulement les armées.

Il semble que de nombreux hommes politiques en soient maintenant convaincus, y compris sans doute au sein du gouvernement. Le problème est qu'ils le soient suffisamment pour vaincre les routines administratives qui, l'élan politique initial devenant un peu lointain, finissent toujours par l'emporter.

Paul-Ivan de Saint Germain est ingénieur général de l'armement et directeur de la Fondation pour la recherche stratégique.

Justice pour les harkis, en Algérie et en France !

par Mohamed Haddouche et André Wormser

A l'heure où les relations entre l'Algérie et la France se normalisent et se traduisent par la visite officielle du président algérien en France, il est une question à ne pas occulter une nouvelle fois : celle des harkis, anciens supplétifs de l'armée française en Algérie.

M. Bouteflika a eu le courage de déclarer, trente-huit ans après, sur les ondes d'une radio périphérique, lors du débat relatif à sa politique de concorde nationale, qu'il ne fallait pas commettre avec les groupes islamiques armés les mêmes erreurs que celles commises envers les harkis après la signature des accords d'Evian : massacre de toute une famille, voire de toute une tribu apparentée à un harki !

Durant la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, le FLN a pratiqué le terrorisme sans discernement. Comment, dès lors, s'étonner que de nombreux Algériens aient souhaité se protéger contre ces exactions en s'organisant en groupes d'autodéfense, en s'engageant dans l'armée française ? Par un étrange balbutiement de l'histoire, l'Algérie vit aujourd'hui ce qu'elle a vécu hier : armer les populations civiles pour combattre le terrorisme.

Le président algérien a fait un premier pas. Pour la grandeur de l'Algérie, il faut le prolonger. Il doit aller au bout de la logique de sa déclaration. Il doit faire la lumière sur les massacres des harkis et leurs familles

afin de pouvoir tourner définitivement la page sur cette tragique période de l'histoire de la France.

Près de quarante ans se sont écoulés depuis la fin de cette guerre, les blessures de part et d'autre ne sont pas cicatrisées et de nombreuses séquelles sont encore vivaces. Cependant, le moment est venu de regarder sans passion cette période de notre histoire et permettre aux passions de se calmer. Il faut donc autoriser les harkis, citoyens français séparés des leurs depuis près de

quarante ans, à circuler librement entre la France et l'Algérie afin que certains puissent revoir leurs parents, leurs femmes ou leurs enfants. Jacques Chirac a servi comme officier en Algérie ; il a côtoyé les harkis ; il connaît le sort qui a été le leur malgré les engagements pris. Lorsque la France a décidé de mettre fin à la guerre et de remettre l'Algérie au seul FLN, sans tenir compte des autres composantes algériennes dans ce conflit, les harkis ont été sacrifiés à la raison d'Etat. Ils ont été désarmés, abandonnés et livrés

quante mille harkis ont été sauvés ! Arrivés en France, les rescapés des massacres ont connu un accueil indigne d'un grand pays comme le nôtre. Pour oublier la trahison et soulager la conscience collective, les harkis ont été parqués, enfermés dans des camps. Aujourd'hui encore, ils sont victimes d'une exclusion indigne.

Pour l'honneur de la France, avant la disparition des derniers harkis et en souvenir des victimes des massacres de 1962, il est temps que M. Chirac accomplisse le geste qu'il

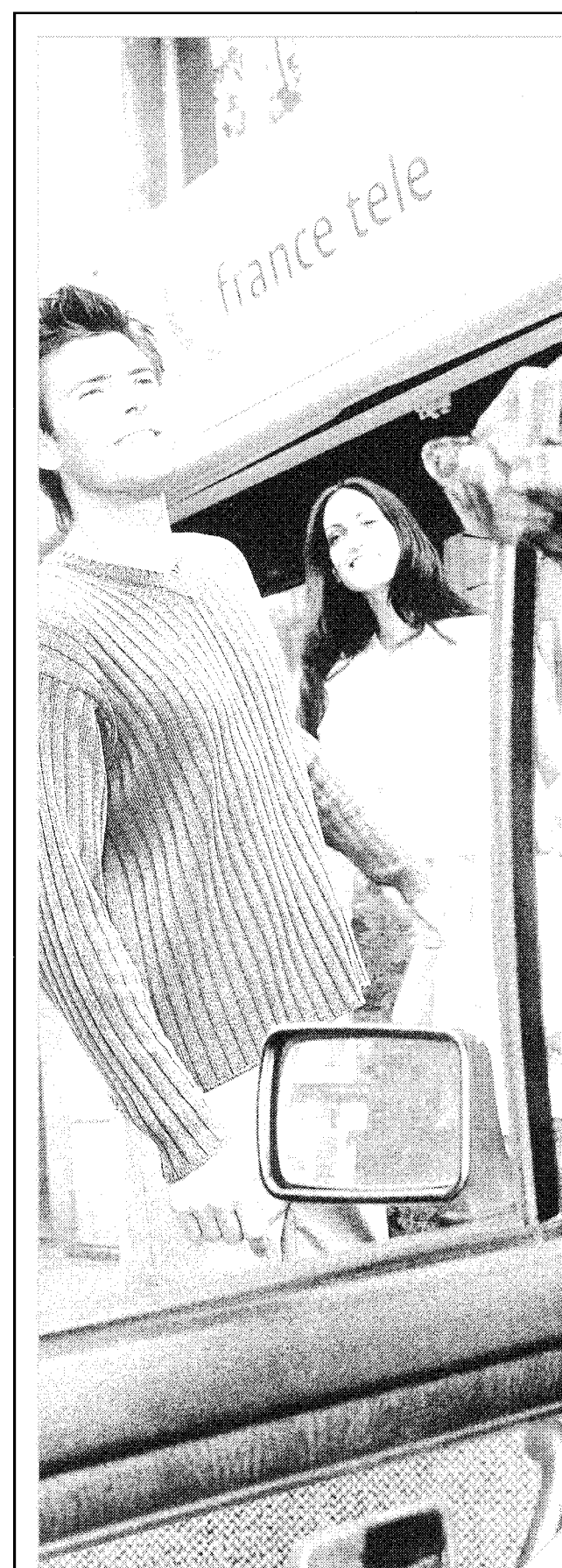
a eu à l'égard de nos compatriotes de confession juive. En faisant acte de repentance, il se grandira en montrant au monde que le pays de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est capable de reconnaître ses torts. Il rendra justice à ces femmes et à ces hommes fidèles à leur engagement et à la parole donnée. Enfin, il les remerciera de leur choix volontaire de la France comme patrie.

Les harkis demandent à la France la reconnaissance officielle du désarmement et de l'abandon dont ils ont été l'objet, la reconnaissance de la complicité passive du pays dans les massacres perpétrés après la signature des accords d'Evian et la reconnaissance de l'accueil indigne des rescapés en France.

Que les deux chefs d'Etat accomplissent le geste attendu par une population maltraitée par l'histoire et sacrifiée sur l'autel de la raison d'Etat. Qu'ils reconnaissent, chacun en ce qui le concerne, les responsabilités de son pays dans la tragédie des harkis.

Mohamed Haddouche est vice-président du Comité national pour les musulmans français, secrétaire général du collectif Justice pour les harkis.

André Wormser est président du Comité national pour les musulmans français.

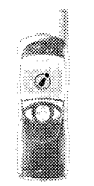


Sur la route des vacances, la sécurité à tout prix et pas à n'importe quel prix.

Votre kit auto pour 1 F de plus*

Offre valable pour tout achat d'un téléphone mobile

Agence France Télécom, votre conseiller en téléphonie mobile



Trium GEO @



Trium Laser



Trium Arnette



Trium Galaxy



OLA : votre partenaire pour la sécurité et la tranquillité sur la route des vacances.

Pour 1 F de plus pour tout achat d'un coffret OLA Trium GEO @ et pour 99 F de plus pour tout achat d'un kit mobicarte cylindrique Trium.

L'équipement idéal pour garder les mains libres et rester vigilant au volant sur la route des vacances.

* Offre valable du 1^{er} juin au 30 juin 2000 inclus : - pour l'achat d'un coffret OLA Trium GEO @ et la souscription concomitante, pour une durée de 12 mois minimum au-delà de la période d'essai de 3 mois, à un forfait OLA (à partir de 195 FTTC/mois) ou OLA Compte mobile (49 FTTC/mois). Forfaits de communications en France métropolitaine, hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture du service. - pour l'achat d'un kit mobicarte cylindrique Trium (modèle Laser, Arnette ou Galaxy). Les téléphones contenus dans les coffrets OLA Trium GEO @ et les kits mobicarte Trium Laser, Arnette et Galaxy sont utilisables exclusivement sur le réseau Itineris avec la carte SIM incluse. OLA Trium GEO @ : 580 FTTC jusqu'au 16/6 inclus, puis 680 FTTC. Kit mobicarte Trium Laser : 890 FTTC. Kit mobicarte Trium Arnette : 890 FTTC. Kit mobicarte Trium Galaxy : 690 FTTC. **Tous ces téléphones sont Bi-bande et son numérique EFR.** Bi-bande : cette fonctionnalité est en cours de déploiement sur l'Île-de-France et sera étendue aux métropoles régionales. **Son numérique EFR** : fonctionnalité disponible sur l'ensemble du réseau Itineris.

france tele
bienvenue dans la vie.com

ÉNERGIE L'accord signé entre le gouvernement allemand et les producteurs d'électricité prévoyant d'arrêter les centrales nucléaires aura des conséquences importantes sur

l'industrie nucléaire française. ● À DES DEGRÉS DIVERS, la Cogema, Framatome et EDF seront affectés par cette décision, même si les conséquences directes mettront de nom-

breuses années avant de se faire sentir. ● LES ENTREPRISES du secteur sont contraintes de se concentrer sur la prestation de services et la maintenance. A l'exception de quel-

ques marchés en Asie, les perspectives de grands contrats sont rares. ● LES RÉACTIONS NÉGATIVES se sont multipliées en Allemagne. Antje Radcke, co-présidente des Verts, a

L'industrie nucléaire française affectée par la décision allemande

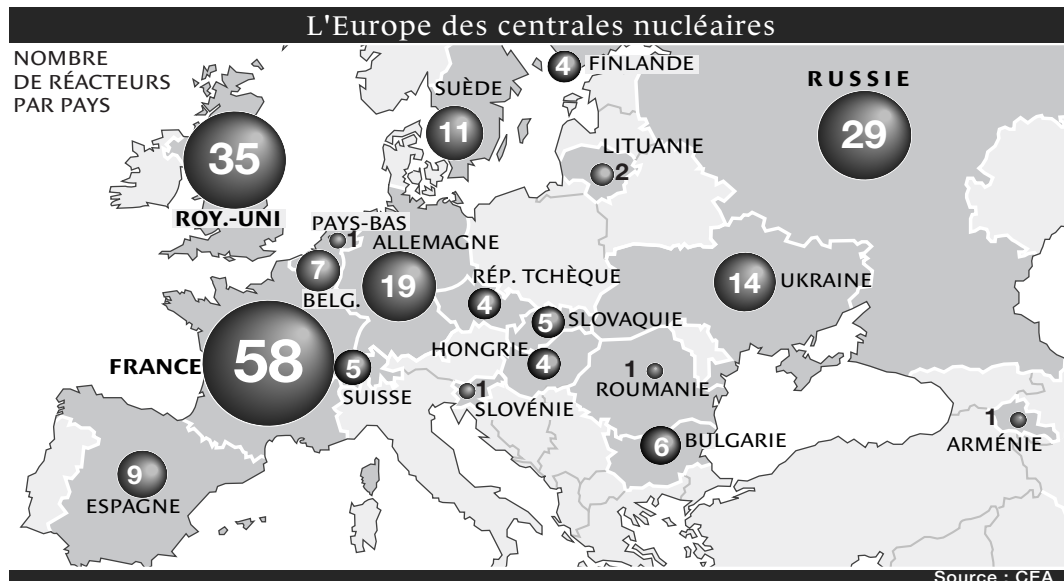
L'accord programmant l'arrêt des centrales en 2021 de l'autre côté du Rhin implique plusieurs groupes : Framatome, qui vient de s'associer à Siemens, EDF, qui exporte du courant en Allemagne et possède, via sa filiale EnBW, quatre réacteurs, et la Cogema, qui retraite les déchets à la Hague

« C'ÉTAIT PRÉVU », « c'est un non-événement ». Les industriels français du nucléaire ont accueilli sans réelle surprise l'accord allemand programmant l'arrêt des centrales en 2021. Depuis dix-huit mois, cette perspective était intégrée dans leur stratégie, puisque le démantèlement des sites était l'un des piliers de l'accord électoral de Gerhard Schröder avec les Verts. Ils se montrent donc discrets et refusent de commenter une décision gouvernementale d'autant qu'elle aura des conséquences importantes pour leur activité.

Framatome vient de s'associer avec Siemens, dans une société commune, Framatome ANP (Advanced Nuclear Power), pour fabriquer des centrales nucléaires, et assure la maintenance d'installations outre-Rhin. EDF exporte son courant en Allemagne, son troisième client derrière l'Italie et le Royaume-Uni, mais exploite aussi désormais via sa filiale EnBW quatre réacteurs nucléaires sur les 19 existant. L'électricien français sera le premier groupe à fermer une installation, celle d'Obrigheim, qui aura atteint la limite d'âge de trente-deux ans en décembre 2002.

ÉCHÉANCE LOINTAINE

Pour la Cogema, numéro mondial du retraitement, l'Allemagne est l'un de ses principaux clients avec le Japon, la Belgique, la Suisse et bien entendu la France. Le combustible allemand représente



25 % de celui retraité sur le site de la Hague dans la Manche. La décision de Berlin pèsera sur l'activité future de cette usine. Mais pour en mesurer l'ampleur, il faudra d'abord en connaître le contenu exact. « Cet accord n'a pas force de loi, prévient Anne Lauvergeon, la présidente de la Cogema. Un projet sera déposé au Bundesrat dans les prochains mois et sera débattu ensuite par les parlementaires. Nous attendons de voir la loi, telle qu'elle sera votée. »

En principe, le transport des déchets nucléaires sera interdit à partir du 1^{er} juillet 2005. Ceux qui se trou-

veront alors dans les piscines de la Hague seront retraités. Les électriciens allemands auront l'autorisation de continuer « la livraison de combustibles usés à la Hague pendant cinq ans, ce qui veut dire en fait une durée de retraitement de l'ordre d'une dizaine d'années » au-delà de 2005, souligne M^{me} Lauvergeon. Même si l'échéance s'avère lointaine, les syndicats de l'usine, où travaillent 3 000 salariés, se montrent inquiets.

Plus pragmatique, le britannique BNFL, British Nuclear Fuels, concurrent du groupe français pour

le retraitement, voit dans la décision allemande une aubaine : « Nous serions heureux de démanteler des réacteurs. Nous sommes bien placés pour le faire », affirme le porte-parole, Peter Osborne.

L'accord signé en Allemagne confirme la nécessité de restructurer l'industrie nucléaire dans un environnement où le marché se réduit. Avec 442 réacteurs en exploitation dans le monde, l'énergie nucléaire fournit 17 % de la production mondiale d'électricité et 35 % de celle de l'Europe. Le parc est équipé et les perspectives de renouvellement

n'interviendront pas avant dix à quinze ans. En France, l'un des principaux marchés où l'atome assure 80 % de la production de courant, il est désormais acquis que l'effort de renouvellement portera aussi sur d'autres énergies. Il ne sera pas uniquement nucléaire.

Simultanément, la date de fermeture des centrales est sans cesse repoussée. L'exemple vient des Etats-Unis. Dans ce pays où sont exploitées 104 tranches, tous les producteurs ont déposé des dossiers d'extension de vie pour leur centrale, les faisant passer de quarante à soixante ans auprès de la Nuclear Regulatory Commission. Deux installations, l'une à Calvert Cliff dans le Maryland et l'autre à Oconee en Caroline du Sud viennent d'être prolongées de vingt ans. Elles devaient initialement s'arrêter en 2014.

NOUVEAU MÉTIER

Dans ce contexte, à l'exception de quelques marchés en Asie, de grands espoirs en Inde, les rares perspectives de grands contrats sont insuffisantes pour assurer la croissance des firmes du secteur. Les entreprises se concentrent sur la prestation de services et la maintenance des installations. De nouveaux marchés sont convoités comme ceux de la destruction des stocks de plutonium militaire. Des perspectives se sont ouvertes le 4 juin suite à l'accord signé à Moscou entre les présidents américain et russe, Bill Clin-

ton et Vladimir Poutine. Les deux dirigeants vont coopérer pour détruire les stocks de plutonium à hauteur de 68 tonnes en vingt ans. Le plutonium pourrait être utilisé dans la fabrication de combustibles MOX (un mélange de plutonium et d'uranium) ou être brûlé dans des réacteurs à haute température, sur lesquels des recherches sont menées tant en France qu'aux Etats-Unis ou au Japon.

Le mouvement de restructuration observé depuis deux ans permet d'élargir les compétences technologiques, réduire les coûts de production, et maintenir le haut niveau de dépenses de recherche et développement. Désormais le marché est emmené par trois grands acteurs, le français avec Framatome-Cogema, numéro un mondial auquel Siemens s'est associé en apportant son activité nucléaire, le britannique BNFL qui a ajouté au retraitement du combustible, son métier d'origine, la construction de centrales en acquérant en juin 1998 l'américain Westinghouse et l'américain General Electric allié aux japonais Toshiba et Hitachi. A l'exemple de Framatome qui s'est développé dans la connectique, la Cogema s'apprête à se lancer dans un nouveau métier. Un autre moyen, après le regroupement des activités de conforter des groupes qui se préparent à une longue traversée du désert dans leur métier d'origine, le nucléaire.

Dominique Gallois

Les Verts dénoncent « l'isolement de la France »

COMBLÉS par la décision du gouvernement allemand de renoncer à l'énergie nucléaire civile, les Verts français ont aussi un petit bonheur de calendrier : le 5 juillet, Yves Cochet, député (Verts) du Val-d'Oise, organise, à l'Assemblée nationale, un colloque intitulé « Sortir du nucléaire ». Prévue de longue date, cette manifestation, qui doit réunir notamment Dominique Voynet, ministre de l'environnement, François Roussely, PDG d'EDF, et Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, ne peut mieux tomber.

La décision allemande ne pourra que nourrir ce débat qui se propose d'examiner « les scénarios de sortie du nucléaire » et les « filières et marchés des énergies renouvelables ». Elle renforce aussi, indéniablement, les positions des Verts français, dont la lutte contre le nucléaire est l'un des premiers combats. Dans un communiqué publié jeudi 15 juin, Maryse Arditi, porte-parole des Verts, se félicite du scénario adopté en Allemagne, qui « renforce l'isolement de la France ».

Au-delà de cette satisfaction immédiate, les Verts précisent qu'une solution à la française ne

peut être trouvée qu'à la condition d'arrêter de produire des déchets nucléaires, et qu'ils « mettront cet objectif au cœur des nouvelles négociations pour de futures élections nationales ». Jean-Luc Bennahmias, leur secrétaire national, se montre plus précis : « Ce sera l'axe principal d'un nouvel accord programmatique avec le PS à l'occasion des législatives et de la présidentielle », dit-il. Rappelant les « points fondamentaux marqués en trois ans » en France, comme le report du projet EPR de réacteurs de nouvelle génération, ou le démantèlement du surgénérateur Superphénix, M. Bennahmias estime que le respect de l'accord entre les « Grünen » et le SPD « donne très peu de marges au lobby nucléaire français ».

« Quand on lance de nouvelles générations de centrales, le marché ne tient pas sans débouchés à l'extérieur. Le marché allemand tombe, ce n'est pas rien », ajoute-t-il. Les Verts ont cependant peu d'illusions sur le fait que des projets de relance du nucléaire existent toujours en France « dans les têtes et dans les cartons ».

Béatrice Gurrey

Protestations à droite et chez les écologistes outre-Rhin

BERLIN

de notre correspondant

Au lendemain de l'accord signé entre le gouvernement allemand et les producteurs d'électricité prévoyant d'arrêter les centrales nucléaires au bout de trente-deux ans d'exploitation, le chancelier Gerhard Schröder (social-démocrate, SPD) a jugé le compromis « supportable et digne d'être signé par tous ». Pour le quotidien des affaires Handelsblatt, « le chancelier Schröder peut être satisfait : il a réalisé la sortie du nucléaire sans avoir à verser de dommages et intérêts. Les Verts peuvent se consoler de ce qu'il est très vraisemblable que des centrales seront débranchées avant la fin de la législature. Les électriciens ont gagné vingt à vingt-cinq ans, sans gêner l'avenir ». Même si aucune date fixe de débranchement de centrales n'est arrêtée, il est en effet possible que les électriciens décident de débrancher leurs réacteurs anciens pour faire fonctionner plus longtemps les plus modernes. La manœuvre, économique, permettrait aussi aux Verts de sauver la face.

Pourtant, les réactions négatives n'ont pas manqué, et le quotidien Financial Times Deutschland estime que le consensus est « en danger ». Antje Radcke, coprésidente des Verts, représentante de l'aile gauche du parti et dont la réélec-

tion fin juin est incertaine, a déclaré qu'elle appellerait les militants Verts à rejeter le compromis, à cause de la trop longue durée de vie des centrales. Le quotidien proche des Verts, Tageszeitung, titre d'ailleurs avec humour « les centrales condamnées à fonctionner à vie ».

AUCUNE ALTERNATIVE

Au contraire, le ministre Vert de l'environnement, Jürgen Trittin, a parlé d'une « césure » et s'est réjoui de ce que, à l'heure où de nombreux pays allongent la durée de vie de leurs centrales, l'Allemagne l'ait limitée. Les Verts sont menacés de nouvelles turbulences, alors que la base doit donner son

approbation au compromis. « La prétendue sortie de l'atome est une bombe atomique. Elle se trouve dans la cave des Verts et elle fait tic-tac », commente le quotidien populaire Bild Zeitung.

Dans l'autre camp, les Länder pronucléaires de Bavière et de Bade-Wurtemberg, dirigés à droite, ont menacé de déposer plainte devant la cour constitutionnelle de Karlsruhe, estimant que la loi sur la sortie de l'atome nécessitait l'approbation de la Chambre des Länder, le Bundesrat, où le gouvernement Schröder ne dispose pas de la majorité. Angela Merkel, présidente de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) a indiqué que, en cas de victoire de la droite aux législa-

tives, elle reviendrait en arrière sur la sortie de l'atome.

Le Handelsblatt dénonce le « sacrifice de 40 000 emplois rentables » dans le secteur, tandis que les syndicats ont été particulièrement silencieux. Le patronat industriel allemand (BDI) a estimé que l'abandon du nucléaire « conduisait à une impasse » et a déploré que « des alternatives équivalentes [au nucléaire] ne soient pas en vue », alors que l'Allemagne a pris des engagements sur la limitation des émissions de dioxyde de carbone.

La sortie du nucléaire résulte d'un rejet de l'atome mais ne s'est pas inscrite dans un débat énergétique global. Le gouvernement n'a pas présenté de projet pour remplacer le nucléaire. M. Schröder a concédé implicitement cette absence de politique, expliquant que ce sujet serait à l'ordre du jour des prochains entretiens avec les producteurs d'électricité et que le ministère de l'économie allait y travailler. Le ministre de l'industrie, Werner Müller (sans étiquette), a fait part de son agacement du fait que certains pays pouvaient exporter de l'énergie nucléaire en Allemagne alors que la réciproque n'était pas possible, visant très directement le français EDF.

Arnaud Leparmentier

La fermeture des centrales obligera à recourir aux énergies fossiles

APRÈS l'accord passé entre le gouvernement de Gerhard Schröder et les producteurs d'électricité pour sortir du nucléaire, quelles solutions de remplacement s'offrent à l'Allemagne pour compenser à terme les 160 terawatts/heure – ou 160 milliards de kilowatts/heure – sur un total de 460 TWh produits par ses dix-neuf tranches nucléaires ? Les potentialités de l'hydraulique sont limitées, et les capacités offertes par les énergies renouvelables, pourtant considérablement plus développées qu'en France, ne pourront seules compenser ce manque à produire.

En 1998, en Allemagne, la capacité installée pour l'énergie solaire d'origine photovoltaïque s'élevait à un peu plus de 58 MW (contre 8 MW en France), à comparer aux 21 000 MW du parc électro-nu-

cléaire. Quant à l'énergie éolienne, elle contribuait pour environ 3 000 MW. Même en accélérant considérablement le développement de ces énergies propres, Berlin sera loin du compte et devra chercher ailleurs les moyens d'assurer la croissance des besoins énergétiques.

LE FUEL, LE CHARBON ET LE GAZ

La biologie n'offrant pas aujourd'hui, et sans doute pour longtemps encore, de solution à une production de masse, ne reste que le recours aux énergies fossiles. Trois voies s'offrent aux politiques et aux industriels : le fuel, le charbon et le gaz. Bien que de réels progrès aient été faits pour rendre fuel et charbon plus propres, ces produits sont cher et polluant pour le premier, polluant aussi, mais abondant

et meilleur marché pour le second. A l'aune de la pollution par le dioxyde de carbone – le fameux CO₂, dont on redoute l'effet de serre préjudiciable au climat de la planète –, le gaz naturel paraît une solution plus raisonnable. Sa combustion émet considérablement moins de CO₂, mais elle en produit quand même. Ses gisements sont mieux distribués à la surface du globe et sont abondants. Enfin, son prix monte actuellement et personne ne peut dire qu'il ne montera pas encore. Dans ces conditions, le problème qui se pose à l'Allemagne est de savoir comment, avec le gaz, elle peut satisfaire aux recommandations du protocole de Kyoto, définies fin 1997 au Japon.

Elles imposent aux pays industrialisés de réduire de 5 % entre 2008 et

2012 leurs émissions de six gaz à effet de serre. Et ce, en prenant comme référence les émissions de 1990. Ces mécanismes de diminution de pollution risquent certes d'aboutir à la création d'un marché financier du carbone où les pays industrialisés pourraient échanger des droits d'émission de CO₂, auprès des pays les moins pollués. Il n'en reste pas moins que l'Allemagne doit réduire ses émissions de 21 % (12,5 % pour la Grande-Bretagne, 6,5 % pour l'Italie, 0 % pour la France, et 8 % pour l'ensemble de l'Europe).

Quelle stratégie le gouvernement allemand va-t-il choisir pour y parvenir ? L'accord signé dans la nuit du 14 au 15 juin n'a guère apporté d'éclaircissement à ce sujet. Mais Berlin peut toujours s'inspirer des

modèles sans nucléaire autrichien, italien et danois.

Pour Loyola de Palacio, commissaire européenne responsable de l'énergie, l'Europe, même en doublant la part des énergies renouvelables dans son bilan énergétique, n'a pas la moindre chance d'honorer les chiffres de Kyoto sans recourir au nucléaire. Et d'ajouter que, si l'on voulait maintenir en Europe la part du nucléaire, il faudrait, à terme, construire 80 réacteurs, dont l'équivalent, si on les remplaçait par des centrales thermiques, produirait d'importantes quantités de CO₂. A en croire les experts, l'hydraulique ne produit que 4 g de dioxyde de carbone par Kw/h, le nucléaire 6 g, le gaz selon les centrales (cycle combiné ou pointe) 427 g à 883 g, le fuel 891 g et le charbon 978 g.

Nul doute que les Verts réagiront à cette charge et à ces chiffres, en rappelant qu'il est bon de raisonner de manière plus globale et que finalement le nucléaire ne représente qu'une faible part (7 %) de l'énergie totale mondiale. Dans ces conditions, son remplacement par le gaz produirait, certes, un surplus de dioxyde de carbone, qui pourrait cependant être compensé par des mesures dans d'autres secteurs comme le transport (responsable d'un tiers des émissions polluantes). Une politique volontariste permettrait sans doute de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par le charbon et le fuel, qui assurent 62 % de la production énergétique totale.

Jean-François Augereau

Le bouleversement de la distribution textile contraint C & A à se retirer du Royaume-Uni

Le groupe néerlandais ferme ses 110 magasins

Le géant européen de l'habillement C & A a décidé de quitter son deuxième marché, le Royaume-Uni. Le groupe néerlandais à capitaux

familiaux, fondé en 1841, est submergé par la nouvelle vague d'enseignes spécialisées telles que GAP, Zara ou H & M. Ce retrait, qui conduira

à la suppression de 4 800 emplois, illustre, après les déboires de Marks & Spencer, les difficultés de la grande distribution britannique.

C'EST un nouveau coup de tonnerre dans le paysage déjà dévasté de la distribution britannique. Un an après la crise qui a secoué Marks & Spencer, son grand concurrent, le groupe néerlandais d'habillement C & A a annoncé brutalement, jeudi 15 juin, qu'il allait fermer la totalité de ses 110 magasins en Grande-Bretagne et en Irlande, d'ici « six à neuf mois », ce qui entraînera la suppression de 4 800 emplois. Après soixante-quinze années de présence et cinq ans de lourdes pertes outre-Manche - 250 millions de livres cumulées (environ 397 millions d'euros), pour un chiffre d'affaires tombé de 1 milliard à 760 millions d'euros -, l'enseigne s'est résignée à jeter l'éponge pour se replier sur le continent, où elle exploite 467 autres magasins dans onze pays.

« C'est une décision triste et difficile pour la compagnie », a commenté le directeur d'exploitation de C & A pour la Grande-Bretagne, Neil McCausland. Le groupe « faisait partie intégrante du paysage commercial britannique et était déterminé à le rester. Malheureusement, les conditions du marché ne l'ont pas permis ».

TONY BLAIR DÉÇU

Une façon de faire porter la responsabilité de cette décision sur l'environnement économique britannique. « Tout le monde commence à souffrir de la livre forte », a reconnu John Edmonds, secrétaire général du syndicat GMB, tout en dénonçant ce nouveau « coup majeur porté aux employés et

à l'ensemble du commerce ». Un syndicat qui, pas plus que les autres, n'a droit de cité dans cette entreprise familiale, fondée aux Pays-Bas en 1841 par deux frères, Clemens et August Brenninkmeijer, et toujours aux mains de leurs descendants.

Le premier ministre britannique, Tony Blair, a fait savoir par un porte-parole qu'il jugeait la décision de C & A « décevante », tout en soulignant que « 210 000 emplois ont été créés dans le secteur du commerce de détail depuis [son] élection » en 1997. Histoire de renvoyer C & A à sa propre impéritie, sur ce qui était tout de même son deuxième marché, après l'Allemagne, où le groupe exploite 194 magasins, et devant la Hollande (84 point de vente) et la France (54). L'entreprise, qui ne publie pas ses comptes, se contentant de donner une estimation de son chiffre d'affaires autour de 5 milliards d'euros, est en déclin depuis plusieurs années. Elle avait déjà dû trancher dans le vif de ses effectifs en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France, où 175 suppressions de postes ont été réalisées dans huit magasins en 1999.

A l'instar de Marks & Spencer, C & A est victime de deux bouleversements simultanés, celui du secteur de l'habillement en Europe et celui de la distribution britannique. Ces vieilles chaînes de magasins fondées au siècle dernier, intégrées, à marques propres, sont aujourd'hui sévèrement concurrencées par des enseignes qui ont rénové le concept du succursalisme avec succès, et se sont lancées dans une

croissance effrénée. L'américain GAP, le britannique Next, les espagnols Zara et Mango, le suédois H & M, les français Etam, Promod, Celio, Camaïeu, Kiabi, ont ouvert des magasins par dizaines ces dernières années.

Les difficultés spécifiques du marché britannique tiennent à la crise que traverse l'ensemble de la distribution dans ce pays. Les grands distributeurs alimentaires - Tesco, Sainsbury, Asda... - sont en train d'élargir leur offre vers les produits non-alimentaires, en même temps qu'ils repositionnent leurs prix à la baisse. Une double menace pour les chaînes spécialisées de l'habillement comme C & A.

UN NOUVEAU CONCEPT

Le numéro un anglais, Tesco, dont les magasins consacraient jusqu'à présent 85 % de leurs surfaces à l'alimentaire, a annoncé au printemps sa volonté de doubler sa part du marché des « marchandises générales », dont le textile est une composante essentielle, pour la porter à 6 %.

Submergés en quantité et en visi-

bilité, les grands anciens l'ont été aussi en créativité. C & A teste en Europe depuis 1997 un nouveau concept d'enseigne plus jeune, destinée aux 16-25 ans, baptisée Clockhouse. Présentant des collections essentiellement féminines, renouvelées jusqu'à sept fois par an, Clockhouse se déploie sur des magasins de grande taille (500 à 1 000 mètres carrés), dans lesquels sont diffusés des clips vidéo et de la musique techno, et où sont disposés des ordinateurs branchés sur Internet. Trente magasins de ce type ont été ouverts en Europe, dont un à Paris, inauguré en mai rue de Rivoli, où les concurrents H & M, Zara, Etam, GAP ont déjà installé avec succès leurs « mégastores ». Débarassé du gouffre financier que représentait la Grande-Bretagne, C & A va pouvoir accélérer son redéploiement sur ce concept en même temps que la rénovation de son enseigne principale. Sept ouvertures de magasins Clockhouse sont prévues en Europe cette année.

Pascal Galinier

NOMINATIONS

LVMH confirme son ancrage italien

ALORS QUE François Pinault et Bernard Arnault se disputent toujours Gucci, le groupe de M. Arnault, LVMH, qui entre-temps a repris Fendi, confirme sa volonté d'être très présent en Italie.



Le groupe LVMH a en effet annoncé la nomination d'un Italien, Gianluca Brozzetti, comme PDG de Louis Vuitton Malletier, société dont il était directeur général depuis 1999. Il succède à Yves Carcelle, président de l'ensemble du groupe d'activités Mode & Maro-

quinerie. M. Brozzetti a fait sa carrière chez Procter & Gamble et chez McKinsey, mais aussi chez Gucci et à la direction de Bulgari. Par ailleurs, Jean-Marc Loubier (IEP Paris et MBA de HEC-ISA), jusqu'à présent directeur général adjoint de Louis Vuitton Malletier, devient PDG de Céline (groupe LVMH également). Il succède à Thierry Andretta, un Franco-Italien, nommé directeur des acquisitions, responsable de la coordination des licences, du groupe d'activité Mode et Maroquinerie. Cette nomination « souligne la volonté de LVMH de constituer un axe franco-italien dans le secteur de la mode », indique explicitement le communiqué.

■ **GROUPAMA** : Jacques Giraud (53 ans, licencié en droit et diplômé du Centre national d'études de la sécurité sociale), a été nommé au poste de directeur général délégué de la Caisse centrale de Groupama, aux côtés de Jean Azéma. Il est actuellement directeur général de la caisse Rhône-Alpes. Le directeur général de la Caisse centrale de Groupama, Bernard Delas, et M. Laporte ont été évincés mardi par le conseil d'administration pour divergence stratégique (*Le Monde* du 15 juin).

■ **COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE** : Ervin Rosenberg, ancien directeur central de la BNP, en retraite depuis avril 2000, entrera au conseil de surveillance de la Finan-

cière Rothschild le 26 juin et devient conseiller de Michel Cicurel, président du directoire.

■ **BANQUE WORMS** : Serge Grzybowski a été nommé vice-PDG de la banque Worms, en raison de l'indisponibilité pour raison de santé de Jérôme Meyssonier. M. Grzybowski était depuis 1997 directeur général de la BDPME, de Sofaris et du CEPME.

■ **SNCF** : Michel Cornil, qui était directeur général de Via GTI avant le rachat de cette société par la SNCF, devient délégué de Louis Gallois, président de la SNCF.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67.

La croissance incite les cadres français à la mobilité

LA MOBILITÉ des cadres se maintient à un niveau élevé, selon une enquête publiée jeudi 15 juin par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), qui a interrogé 3 000 cadres du secteur privé. Signe de confiance dans la conjoncture et la situation de l'emploi, la mobilité concerne plus d'un cadre sur quatre (28 %) comme en 1999, soit son plus haut niveau depuis le lancement de l'enquête (1992). Bien qu'en léger repli, la mobilité externe (10 %, contre 11 % en 1999) reste très forte. Les cadres les plus mobiles sont ceux qui travaillent dans le secteur des services et dans la branche étude-conseil. Par ailleurs, 33 % des cadres déclarent avoir l'intention de quitter leur entreprise, et agissent concrètement pour préparer ce départ en consultant les offres d'emplois, ou en refaisant leur curriculum vitae. La mobilité interne, en légère progression (18 % contre 17 % il y a un an, soit son niveau moyen), reste la plus « payante ». Les augmentations de salaires concernent 68 % des cadres ayant changé de fonction dans leur entreprise, contre 53 % seulement pour ceux qui ont changé d'employeur.

AOL propose d'ouvrir sa messagerie instantanée

SOUCIEUX d'éviter la censure des autorités antitrust américaines, le fournisseur d'accès Internet America Online (AOL) a fait un premier pas, jeudi 15 juin, pour rendre compatible son système de messagerie électronique instantanée (Instant Messenger) avec ceux de ses concurrents. Le numéro un mondial de l'accès Internet fait l'objet, depuis une semaine, d'une enquête de l'administration américaine sur la situation concurrentielle après le rachat du groupe de communication TimeWarner.

Contrairement à Microsoft, AOL semble disposé à négocier. AOL est critiqué par ses concurrents qui l'accusent de bloquer systématiquement les initiatives qui visent à rendre compatibles les logiciels de messagerie instantanée qui permettent de communiquer directement et instantanément d'ordinateur à ordinateur. AOL compte 90 millions d'utilisateurs qui envoient 652 millions de messages par jour ! AOL propose de mettre en place des passerelles avec les autres communautés, animées par Yahoo, Microsoft, Tribal Voice ou Odigo.

Bill Gates reste l'entrepreneur le plus riche du monde

MALGRÉ LA CHUTE du cours de l'action Microsoft, son fondateur, Bill Gates, reste l'entrepreneur le plus riche du monde, avec une fortune évaluée à 60 milliards de dollars (contre 100 milliards en 1999), selon le classement publié jeudi 15 juin par le magazine américain *Forbes*. Larry Ellison, le PDG et fondateur de la société de logiciels Oracle, occupe la deuxième place avec un patrimoine de 47 milliards, après avoir failli lui ravir la première. « La partie a été très serrée. Ellison était certains jours devant Gates », a expliqué la responsable de cette enquête. Au 22 mai, date à laquelle le magazine a arrêté son classement, Bill Gates était revenu en tête. Avec 50 milliardaires, les Etats-Unis dominent le palmarès, tandis que le Japon en compte 40. L'Inde fait son entrée dans le classement, avec neuf fortunes bâties dans le secteur des logiciels. La première fortune française reste celle de Liliane Bettencourt (L'Oréal), au 13^e rang mondial.

Je ne porte pas de bijoux.

Je les conduis.

Catherine Zeligovics - Photographiée par Matthew Robinson

conquies

Les "Grands jours" Alfa Romeo

du 16 au 24 juin 2000.*

9 jours en tête à tête avec l'Alfa Sportwagon.

Garantie 24 mois dont "Extension de garantie ALFA" de 12 mois offerte par les concessionnaires Alfa Romeo. Retrouvez cette offre et le détail des conditions dans tous les points de vente participants à l'opération. Internet : www.alfasportwagon.fr.com *ouverture selon autorisation

Alfa Romeo FINANCEMENT

Coeur Sportif

Les publicitaires mesurent le nouveau pouvoir des consommateurs

Le congrès de l'International Advertising Association, réuni à Londres, s'est penché sur la dimension sociale de la communication publicitaire, à l'heure où les annonceurs ne peuvent plus se contenter du système « je vends/tu achètes » pour garder la confiance des clients

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Jamais autant d'ateliers, de débats et de conférences organisés par des publicitaires n'avaient accordé une si large place à la dimension « sociale » de la publicité. Le 37^e congrès annuel de l'International Advertising Association, qui a réuni à Londres, du 7 au 9 juin, plusieurs centaines de publicitaires du monde entier, s'est soldé par le constat émis par Paul Edwards, qui dirige le Henley Centre, un cabinet de conseil londonien spécialisé dans la veille et les études de consommation : « Les marques doivent désormais gagner leur place au sein de la communauté des consommateurs (...). Le public veut progressivement exercer ses responsabilités sociales par le biais de la consommation. »

Les spécialistes l'affirment, « les attentes des consommateurs excèdent désormais ce que les marques sont capables de leur offrir ». Depuis un an, en Grande-Bretagne, les marques bien installées, comme Marks and Spencer, Boots ou Sainsbury's, n'ont plus la confiance des consommateurs.

Ces grandes marques de la distribution ne sont pas des cas à part, puisque, lors d'une étude réalisée par le Henley Centre en novembre 1999, 16 des 17 marques étudiées avaient

perdu plus ou moins radicalement la confiance de leurs clients.

Seules à sauver la face, les marques « coopératives », qui ne disent pas aux consommateurs ce qui est bien pour eux. Deux groupes émergent : les « désimpliqués », plus enclins à accorder leur chance aux marques innovantes qu'aux institutions installées, et les « confiants actifs », qui critiqueront ou promouvront publiquement les marques en fon-

à travers leur communication, ne peuvent plus se contenter du traditionnel système « je vends/tu achètes ». « Ils doivent agir au sein de la communauté sociale, vendre honnêtement et communiquer de façon respectueuse », affirme Paul Edwards.

Certains chefs d'entreprise reprennent ce leitmotiv à leur compte. Anita Roddicks, la fondatrice de la chaîne The Body Shop, est de ceux-là : « J'ai appris qu'en termes de pou-

publicité pour créer de petits effets sur d'obscures parts de marché mais pratiquement rien pour encourager la prise de responsabilité morale et le développement de l'esprit humain. » La raison ? Selon l'atypique M^{me} Roddicks, les responsables d'entreprise n'auraient pas encore « pris conscience des changements qui ont cours en ce monde ».

« TROISIÈME POUVOIR »

Même son de cloche au sein de la très institutionnelle Commission européenne. « Il est temps que les consommateurs choisissent de jouer un rôle actif de troisième pouvoir pour mettre fin au système binaire économie-politique », affirme l'ex-commissaire Emma Bonino, responsable des droits des consommateurs et aujourd'hui membre du Parlement européen.

A ce jour, seules quelques associations font entendre leur voix, de l'autre côté de l'Atlantique surtout. D'abord les homosexuels : l'Américain Andrew Sullivan plaide pour la fin « des absurdes contorsions publiques » qui en font tantôt des victimes, tantôt des militants agressifs. Et puis les femmes, par la voix du professeur Germaine Greer, venue les représenter, qui ne supportent plus la culture « Barbie » et la représentation sexiste dont elles font l'ob-

jet dans les publicités : « Seules les femmes âgées peuvent encore accepter le fait que la féminité est une question de couleur de cheveux, de maquillage et de talons aiguilles, le type de trucs dont les travestis raffolent. »

De façon moins radicale, on peut noter le mouvement, lancé le 26 avril outre-Atlantique par des consommateurs lambda regroupés en associations.

Ils ont fait part de leurs réserves

auprès de la commission fédérale du commerce (FCC) à l'annonce de la fusion Time Warner-AOL, qui ne serait pas bénéfique aux individus puisqu'elle placerait le nouveau géant des médias en situation de quasi-monopole sur les chaînes de télévision les plus regardées et l'accès à Internet. A quand les premières initiatives d'envie en Europe continentale ?

Florence Amalou

Couplage publicitaire « Le Monde » - Force Sud

Pour la première fois, presse quotidienne régionale et presse nationale s'associent pour proposer un couplage publicitaire pendant l'été en direction des cadres. Cette association est constituée du Monde et des onze titres du couplage Force Sud : Centre Presse Aveyron, Corse-Matin, La Dépêche du Midi, L'Indépendant, La Marseillaise, Midi libre, Nice-Matin, La Nouvelle République des Pyrénées, Le Petit Bleu d'Agen, La Provence et Var-Matin. Cette offre, valable du 15 juillet au 31 août, représente une puissance de plus de 1,1 million d'exemplaires pour toucher plus de 60 % des cadres présents à cette période dans les vingt départements du Grand Sud.

tion de leur expérience personnelle.

La pression publicitaire n'a pourtant pas diminué en 1999. Chaque consommateur européen a reçu en moyenne plus de 1 000 messages commerciaux par semaine (selon Western International Media). Il y a les publicités qui passent et celles qui cassent. En tout cas, les annonceurs,

voir et d'influence vous pouvez oublier l'Eglise et la politique. Il n'y a plus aucune institution plus puissante dans notre société que les affaires. Ce qui renforce mon sentiment que, plus que jamais, les entreprises doivent aussi assumer un leadership moral. » Et d'ajouter, pessimiste : « Nous dépensons chaque année des milliards en



L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain aura lieu le

Si vos actions sont inscrites au nominatif ou si vous détenez 20 actions Saint-Gobain ou plus, vous avez dû recevoir un dossier complet vous permettant de participer à cette Assemblée, de vous y faire représenter ou de voter par correspondance.

Si vous détenez moins de 20 actions Saint-Gobain sous la forme au porteur, vous pouvez également participer à cette Assemblée. Pour cela, vous devez, et au plus tard le 24 juin 2000, demander à votre intermédiaire financier de vous délivrer une attestation d'immobilisation de vos titres que vous présenterez à l'accueil le jour de l'Assemblée.

Service des Relations avec les Actionnaires

Les Miroirs • 92096 La Défense cedex ● Téléphone : 01 47 62 33 33 ● Minitel : 3615 GOBAIN (I,01 F/mn)
Internet : <http://www.saint-gobain.com> ● E-mail : actionnaires@saint-gobain.com ● Reuter : SGOB.PA

N°Vert 0 800 32 33 33

Nouvelle crise à « L'Humanité »

L'HUMANITÉ va mal. Un an et trois mois après le lancement de sa nouvelle formule, le quotidien de Saint-Denis connaît à nouveau une érosion lente de ses ventes. La diffusion totale payée a été de 54 707 exemplaires en 1999 (selon Diffusion Contrôle-OJD), mais ce chiffre cache mal une disparité, entre la diffusion du lundi au vendredi qui reste inférieure à 50 000 exemplaires, et celle du week-end, qui frôle 70 000. Ce sont les journalistes qui ont les premiers tiré la sonnette d'alarme en votant, mardi 13 juin, « une motion de défiance à l'égard de l'ensemble de la direction du journal et de la rédaction en chef », à la veille d'un conseil de surveillance chargé d'approuver les comptes de l'exercice 1999.

Vendredi 16 juin, à l'initiative de la direction du journal, qui répondait à une demande expresse des journalistes, une assemblée générale a été convoquée à 10 heures, pour discuter de la situation – « préoccupante pour l'avenir » – du quotidien. L'inquiétude des journalistes est en effet pleinement partagée par le conseil de surveillance de L'Humanité. Dans un communiqué que publie le journal, vendredi, en dernière page, le conseil de surveillance estime que la situation « nécessite de réfléchir à la mise en œuvre de la "nouvelle Humanité" ». Dans ces conditions, il a décidé de créer un groupe de travail composé

de neuf personnes, cinq membres du conseil et quatre membres du directoire. Les journalistes de L'Huma doivent y être associés.

AUCUN SUJET TABOU

Le groupe est chargé « de reprendre la réflexion sur tous les domaines : politique rédactionnelle, stratégie éditoriale, structures, modes de direction, gestion, fabrication, diffusion, nouvelles technologies ». « Tout doit être mis sur la table avec l'ensemble du personnel », précise Michel Laurent, président du conseil de surveillance. « Aucun sujet ne sera tabou, y compris l'ouverture du capital », ajoute-t-il.

Le conseil de surveillance écarte toute mesure d'urgence, comme l'ouverture d'un plan social ou la réduction de la pagination. L'Humanité ne connaît pas d'endettement, le produit de la vente de son ancien siège ayant permis la réalisation de la nouvelle formule, mais celui-ci est désormais consommé. Pour L'Huma, l'enjeu est surtout de trouver « un projet qui soit viable structurellement », explique M. Laurent. En effet, après trois mois de hausse des ventes liées à la nouvelle formule, L'Humanité a subi ensuite une chute brutale de sa diffusion et connaît « maintenant un effritement qui nous ramène au point initial », avant le 18 mars 1999.

Alain Beuve-Méry

TF 1 a présenté TV Breizh aux Bretons

RENNES

de notre envoyé spécial

C'est un Patrick Le Lay visiblement ému, sous les lambris du Parlement de Bretagne restauré, qui a pour la première fois, jeudi 15 juin à Rennes, dévoilé au public la future chaîne bretonne TV Breizh. Le projet est cher au cœur du PDG de la Une, qui tiendrait ainsi la promesse faite à son père de « faire quelque chose pour la Bretagne ».

L'idée de cette chaîne régionale aurait germé « il y a trois ans » entre Patrick Le Lay et François Pinault, avant même que ce dernier n'entre dans le capital du groupe Bouygues. Elle rassemble aujourd'hui, selon M. Le Lay, « le plus beau tour de table en matière de télévision ». Outre TF 1 (22 %) et François Pinault (27 %), la chaîne réunit les groupes de Rupert Murdoch (13 %) et de Silvio Berlusconi (13 %), mais aussi Jean-Claude Darmon (6 %), le Crédit agricole de Bretagne (15 %) et l'industriel local Jean Ruelo (4 %). Un conseil d'administration invité par Patrick Le Lay, mercredi 14 juin, « autour d'un homard dans un petit restaurant de Carnac ».

EN FRANÇAIS SOUS-TITRÉ

Toutefois, cet aréopage n'impressionne pas tout le monde. Il a ainsi fallu que le PDG de TF 1 et de TPS mette tout son poids dans la balance pour que les autres actionnaires du bouquet numérique ac-

ceptent de reprendre la future chaîne régionale. M. Le Lay s'est même fendu d'une missive en breton (accompagnée d'une traduction française) à Gérard Mestrallet, président de Suez-Lyonnaise des eaux et actionnaire de TPS.

Le bouquet concurrent, CanalSatellite, n'a fait aucune difficulté pour accepter la reprise de TV Breizh. Avec 80 millions de francs de budget annuel, la télévision installée à Lorient aura pour objectif dès son lancement, prévu le 1^{er} septembre, d'être « la première chaîne régionale bilingue en Europe ». Plus qu'une télévision bretonne, TV Breizh porte le « concept ambitieux » de rayonner auprès de toutes les populations d'origine celtique en Europe et de la diaspora bretonne. Elle sera retransmise « 100 % en français » et sous-titrée ou doublée en breton grâce aux possibilités de la diffusion numérique qui permet de proposer plusieurs canaux-son simultanément.

Cette chaîne généraliste table sur « la publicité et le parainage » pour asseoir sa rentabilité. Outre le satellite, TV Breizh devrait être reprise sur les réseaux câblés de Noos. Selon Patrick Le Lay, elle a aussi « l'identité pour être diffusée sur le numérique hertzien ». Enfin, TV Breizh affiche aussi son ambition d'être le « portail Internet » de la Bretagne et des Bretons.

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le gouvernement ne souhaite pas financer le plan social des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). Dans un entretien avec *Les Echos* du 16 juin, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, estime que la demande d'une contribution de 1 milliard de francs par les NMPP « n'a fait l'objet d'aucune justification convaincante », mais elle précise que l'Etat est prêt à « accompagner une réforme de la distribution ».

■ **TÉLÉVISION** : des syndicats des filiales de Canal+ en Europe ont rédigé, jeudi 15 juin, « une lettre ouverte à ceux qui nous gouvernent » adressée à « Pierre » (Lescure) et « Jean-Marie » (Messier), respectivement PDG de Canal+ et de Vivendi, pour exiger « une charte de la fusion » avec Seagram.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DANONE** : le groupe agroalimentaire continue son déploiement dans l'eau. Il vient d'acquiescer l'essentiel des actifs de la société canadienne d'eau de source naturelle Naya. Par ailleurs, il a créé une société commune avec l'italien San Benedetto pour commercialiser en Pologne des eaux plates et gazeuses. Enfin, il a acheté en Turquie avec le groupe Sabanci, la société Flora, spécialisée dans les services d'eau en bonbonnes.

● **BOEING** : le groupe d'aéronautique et de défense américain a remporté un contrat de 8,9 milliards de dollars pour la fourniture de 222 avions de combat F/A-18E/F Super Hornets à la marine américaine. Boeing livrera ces appareils en cinq ans.

● **SAAB** : le géant suédois a annoncé jeudi la vente de sa filiale d'armement Bofors Weapon Systems AB à l'entreprise américaine sous contrat avec le ministère de la Défense, pour un montant qui n'a pas été révélé.

● **PFIZER** : les autorités américaines de la concurrence devaient autoriser sous conditions, vendredi 16 juin, la fusion du groupe pharmaceutique avec son compatriote Warner-Lambert, rapporte l'agence Bloomberg. Mardi 23 mai, le nouveau groupe avait obtenu le feu vert européen en acceptant de céder trois produits.

● **THYSSENKRUPP** : une fusion des activités acier du groupe allemand ThyssenKrupp avec celles du français Usinor est « certainement une possibilité », mais n'est pas au programme pour le moment, a indiqué un porte-parole de ThyssenKrupp au Financial Times de vendredi 16 juin.

SERVICES

● **SUEZ-LYONNAISE** : le pôle communication du groupe français diversifié Suez Lyonnaise pourrait entrer en Bourse, a indiqué vendredi son président Gérard Mestrallet.

● **LUFTHANSA** : après une année 1999 difficile, la compagnie aérienne allemande table sur une progression de son bénéfice opérationnel d'au moins

10 %, à 790 millions d'euros, en 2000, contre une baisse de 31,7 % en 1999.

● **FIRST CHOICE** : le voyageur britannique a annoncé vendredi l'achat de la division voyages de Barcelo, un des leaders espagnols de l'hôtellerie et des voyages, pour 33,7 millions de livres (environ 53,5 millions d'euros), payables en actions. Cet accord avec Barcelo comporte aussi une option exclusive, valable jusqu'au 31 décembre 2002, pour former une société commune à 50/50 dans l'hôtellerie.

FINANCE

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : la banque a lancé jeudi Voonoo, un portail d'accès gratuit (hors communications téléphoniques) au réseau Internet destiné à fidéliser la clientèle de la banque, mais aussi à toucher une population plus large d'internautes, sous le slogan « Internet pas sorcier ».

● **MEDIOBANCA** : la Banca commerciale italiana (Comit) a cédé la participation de 8,9 % qu'elle détenait dans Mediobanca, à 17 groupes, traditionnellement proches de cette banque, comme la Banca di Roma, Mediolanum, Olivetti, Commerzbank, Sai, Fondiaria, Ras, Fiat, Generali et Pirelli.

● **DRESDBNER/COMMERZBANK** : la troisième et la quatrième banques privées allemandes, Dresdner Bank et Commerzbank, envisagent une fusion, et leurs patrons respectifs, qui se seraient déjà rencontrés à deux reprises, devraient se revoir samedi à Francfort, selon les quotidiens Handelsblatt et Wall Street Journal. Les deux banques ont refusé de commenter ces informations.

● **AVOIRS JUIFS** : la Bourse d'Amsterdam et les banques néerlandaises sont parvenues à un accord avec la communauté juive des Pays-Bas vendredi dans la nuit pour le paiement de 143 millions d'euros en compensation du vol d'avois juifs durant la seconde guerre mondiale.

RÉSULTATS

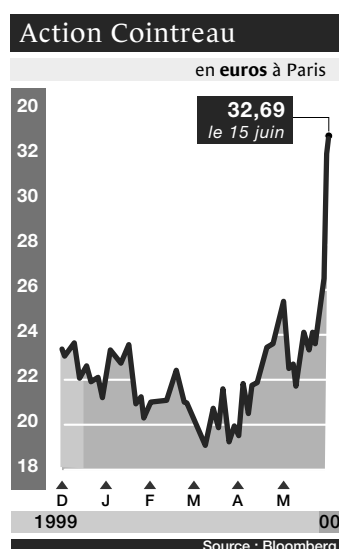
● **AEROFLOT** : la compagnie aérienne russe a enregistré en 1999 une perte nette de 34 millions de dollars, contre une perte de 184 millions un an auparavant, a annoncé jeudi le directeur général adjoint Alexandre Zourabov, cité par l'agence Itar-Tass.

VALEUR DU JOUR

Rémy Cointreau au mieux de sa forme

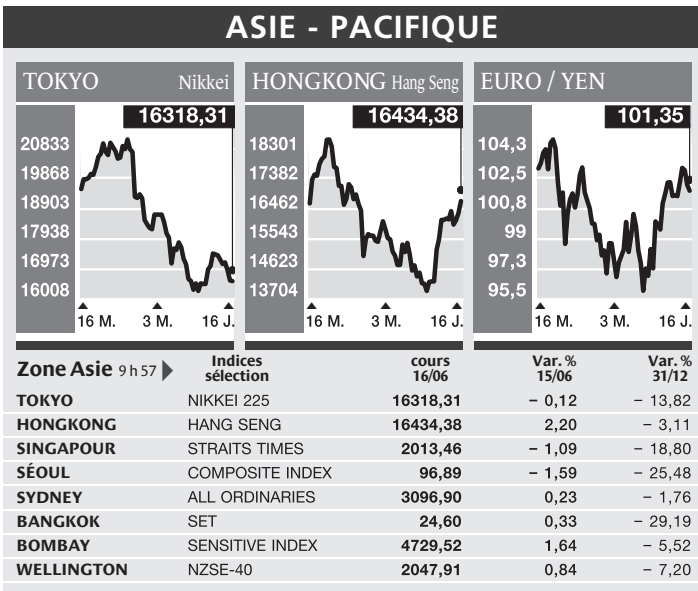
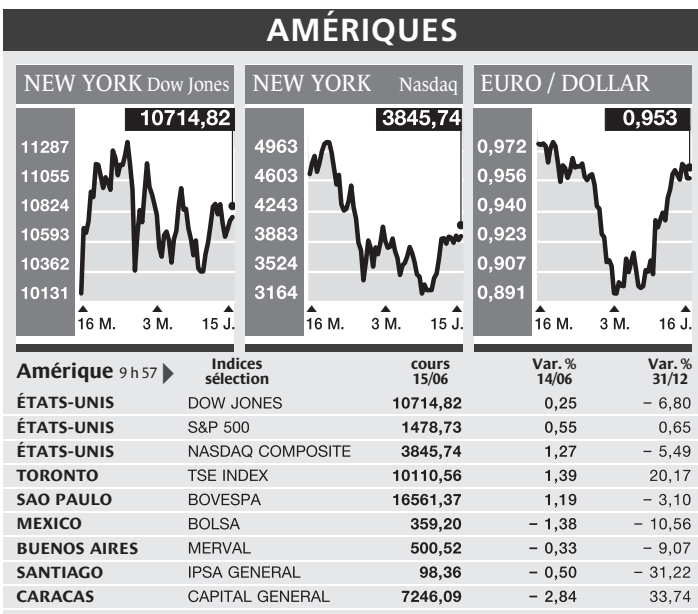
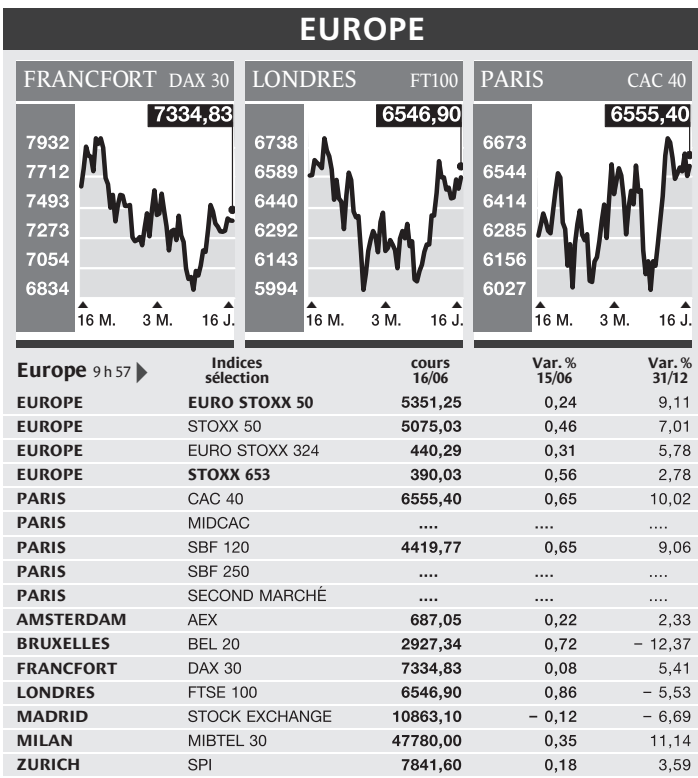
LE GROUPE de vins et spiritueux Rémy Cointreau, qui a bondi de 21 % mercredi 14 juin sur des résultats meilleurs que prévu, a de nouveau progressé, jeudi, à la Bourse de Paris. L'action, un moment réservée à la hausse après avoir atteint un plus haut de l'année de 36,59 euros, a gagné 2,12 % à 32,69 euros. Le titre n'avait pas atteint un tel niveau depuis novembre 1994. Les intermédiaires financiers commencent à relever leurs prévisions de résultats ou leurs objectifs de cours sur la valeur.

Ce mouvement de hausse intervient alors que le groupe familial vient d'annoncer un bénéfice net de 148 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 mars 2000 contre 98 millions d'euros un an plus tôt, soit une hausse de 51 %. Dominique Hériard-Dubreuil, président de Rémy Cointreau, qui a succédé à son père en janvier 1998, a su opérer un redressement spectaculaire. Le résultat opérationnel a progressé de 63 % à 132,4 millions d'euros (868,4 millions de francs). Le groupe commence à profiter d'une remontée de ses ventes en Asie, qui avaient été gravement touchées par la crise en 1998. La reprise en Corée du Sud et à Taiwan a dopé les ventes de cognac, qui représentent les trois quarts du résultat opérationnel de Rémy Cointreau. Le groupe a su aussi trouver de nouveaux relais de croissance avec des produits innovants, comme des mélanges à



base de cognac et de jus de fruits. La rentabilité des activités dans le champagne (marques Piper-Heidsieck et Charles Heidsieck) s'est nettement redressée : le résultat opérationnel a progressé de 76 % à 31,3 millions d'euros (205,5 millions de francs), profitant des fêtes pour le nouveau millénaire. Depuis le début de l'année, les ventes de champagne ralentissent mais devraient à nouveau progresser au second semestre. Le groupe commence également à profiter de ses partenariats. Ainsi Maxxiim, société commune avec l'américain Fortune Brands, et spécialisée dans la distribution, devrait générer pour le prochain exercice 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Stéphane Lauer (avec Bloomberg)



SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

LES MARCHÉS américains ont terminé la séance du jeudi 15 juin sur une note positive. L'indice vedette de la Bourse de New York, le Dow Jones, a clôturé en hausse de 0,25 %, au niveau de 10 714,82 points. De son côté, le baromètre des valeurs de la nouvelle économie, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a gagné 1,27 %, à 3 845,74 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's 500, qui reflète davantage l'ensemble du marché aux yeux des opérateurs, a progressé de 0,55 %, à 1 478,64 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient relativement stables en début de journée, vendredi 16 juin. Le taux d'intérêt de l'emprunt d'Etat français à dix ans, qui évolue à l'inverse du cours, se situait à 5,32 %. Le rendement de l'obligation d'Etat à dix ans en Allemagne atteignait 5,15 %. A l'issue de la séance précédente, sur le marché américain, le rendement moyen de l'emprunt du Trésor à dix ans avait terminé inchangé à 6,03 %, tandis que celui de l'obligation à trente ans était remonté légèrement à 5,91 % contre 5,90 %.

MONNAIES

L'EURO reculait face au dollar dans les premiers échanges, vendredi. Il se négociait à 0,9508 dollar. Le yen évoluait dans des marges étroites face à la devise américaine. Il s'échangeait à 106,35 yens pour un dollar.

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 0,57 %, à 6 550,19 points, vendredi 16 juin en début de matinée. La veille, la Bourse de Paris avait abandonné 1,44 %, à l'issue d'une séance maussade. L'indice CAC 40 avait fini en baisse de 95,12 points, à 6 512,98 points. Le volume des échanges avait été relativement étoffé, de 4,25 milliards d'euros, dont 3,8 milliards sur les seules valeurs de l'indice.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 0,50 %, à 7 364,97 points, vendredi matin. La Bourse de Francfort avait terminé en baisse de 0,30 % jeudi, affectée par les hésitations de Wall Street et malgré la hausse des valeurs énergétiques qui ont profité de l'accord sur l'abandon du nucléaire civil en Allemagne. L'indice des trente valeurs vedettes avait clôturé à 7 328,62 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres progressait de 0,13 %, à 6 499,30 points, vendredi matin. La veille, la Bourse de Londres avait clôturé à 6 490,8 points, en recul de 0,70 % par rapport à la séance précédente.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé vendredi en repli pour la quatrième séance consécutive. L'indice Nikkei a clôturé en baisse de 0,12 %, à 16 318,31 points.

ÉCONOMIE

La Thaïlande sort du programme du FMI avec une croissance vigoureuse

TROIS ANS après avoir déclenché la crise en Asie orientale, la Thaïlande sortira comme prévu, lundi 19 juin, du programme de soutien du Fonds monétaire international (FMI) avec de solides perspectives de croissance, s'est félicité le chef du FMI pour l'Asie-Pacifique, Ranjit Teja.

La Thaïlande est le premier des pays asiatiques à pouvoir se dispenser des services du FMI. Selon M. Teja, la croissance économique devrait atteindre 4,5 % « et même peut-être plus » en 2000. Elle avait dépassé 4 % en 1999 (après une contraction de 10 % en 1998). « L'inflation restera basse (environ 2 %) et la politique macro-économique est clairement favorable à la reprise économique », s'est encore réjoui M. Teja à l'issue de la dernière mission officielle du FMI jeudi.

Il a estimé que les réformes économiques étaient « irréversibles ». Au lendemain de la dévaluation du baht, le 2 juillet 1997, le FMI avait piloté une aide multilatérale de 17,2 milliards de dollars en échange d'un programme d'assainissement financier. La Thaïlande en a utilisé 14,3 milliards.

■ **ZONE EURO** : les effets de la dépréciation passée de l'euro restent « préoccupants » quant aux perspectives d'inflation à moyen terme, malgré le récent raffermissement de la monnaie unique européenne, estime la Banque centrale européenne dans son rapport mensuel de juin publié à Francfort jeudi 15 juin.

Les « effets décalés de la dépréciation du taux de change de l'euro » entraînent, avec le renchérissement des cours du pétrole, « des tensions sur les prix à la consommation », poursuit la BCE.

■ **La Banque centrale européenne (BCE)** a de nouveau exhorté jeudi les pays de la zone euro à profiter de la reprise de l'activité pour assainir leurs finances publiques et non pour desserrer les cordons de la bourse comme ils le font, selon elle : « Il convient de saisir l'occasion offerte par l'environnement actuel pour assainir les finances publiques », souligne le rapport mensuel de juin de la BCE, qui regrette que « la réduction des déficits budgétaires » soit appelée à se poursuivre « à un rythme ralenti en 2000 et 2001 ».

■ **La Banque centrale européenne ne déviara pas de sa politique monétaire**, qui vise à mainte-

ner la stabilité des prix dans la zone euro, pour soutenir la croissance des Onze, a affirmé jeudi le président de la BCE Wim Duisenberg.

■ **ALLEMAGNE** : le ministère allemand des finances, a-t-il annoncé jeudi, table sur une légère augmentation des déficits publics allemands en 2001, à 1,5 % du produit intérieur brut (PIB), en raison de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale, contre 1 % en 2000.

■ **FRANCE** : la France devrait proposer à ses partenaires de l'Union européenne de tester l'instauration d'une taxe sur les mouvements de capitaux, connue sous le nom de taxe Tobin, ont suggéré jeudi les députés Gérard Fuchs (PS) et Daniel Feurtet (PC) dans un rapport sur une meilleure régulation de ces mouvements.

■ **PORTUGAL** : les prix à la consommation au Portugal ont augmenté de 0,6 % en mai par rapport à avril, et ont enregistré une hausse de 2,6 % en glissement annuel, la plus forte depuis avril 1999, a annoncé jeudi l'Institut national des statistiques (INE).

■ **ROYAUME-UNI** : la Grande-Bretagne ne cédera pas aux pressions de ceux qui voudraient accélérer son adhésion à l'euro, a prévenu jeudi soir le ministre britannique des finances, Gordon Brown.

■ **GRÈCE** : le premier ministre grec, Costas Simitis, a salué jeudi soir la décision « historique » que doit prendre mardi prochain le sommet européen de Feira (Portugal) en accordant à la Grèce son billet d'entrée dans la zone euro.

■ **POLOGNE** : les prix à la consommation ont augmenté en Pologne de 0,7 % en mai par rapport à avril et de 10 % en glissement annuel, contre + 9,8 % en avril, a annoncé jeudi le Bureau national des statistiques.

■ **SUÈDE** : le produit intérieur brut (PIB) suédois a crû de 3 % au premier trimestre 2000 par rapport à la même période de 1999, a annoncé l'agence de statistiques suédoise SCB jeudi. Au premier trimestre 1999, le PIB s'était accru de 3,9 % par rapport aux trois premiers mois de 1998.

■ **ÉTATS-UNIS** : la production industrielle a augmenté de 0,4 % en mai aux Etats-Unis comparativement au mois précédent et le taux d'utilisation des capacités de production industrielles s'est établi à 82,1 %, a annoncé jeudi la Réserve fédérale.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (200)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (200)	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4607		
COUR. NORVÉGIENNE	8,2240		
COUR. SUÉDOISE	8,2360		
COURONNE TCHÈQUE	36,1220		
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5855		
DOLLAR CANADIEN	1,4011		
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0310		
DRACHME GRECQUE	336,8500		
FLORINT HONGROIS	259,6900		
ZLOTY POLONAIS	4,2013		

Cours de change croisés						
16/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	106,28500	0,94087	0,95310	0,14534	1,51395	0,61100
YEN	106,28500	0,94087	101,35000	15,45000	160,90000	64,97500
EURO	1,04921	0,98668	1,04921	1,15245	1,58770	0,64100
FRANC	6,88055	6,47305	6,55957	1,04921	10,41505	4,20560
LIVRE	0,66052	0,62150	0,62985	0,09600	1,04921	0,40375
FRANC SUISSE	1,63665	1,53915	1,55985	0,23775	2,47700	0,40375

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,31	4,21	5,34	5,59
ALLEMAGNE	4,26	4,46	5,16	5,45
GDE-BRETAG.	5,75	6,07	5,16	4,49
ITALIE	4,26	4,42	5,53	5,90
JAPON	0,06	0,05	1,66	2,17
ÉTATS-UNIS	6,66	5,82	6,06	5,93
SUISSE	2,75	3,15	4,01	4,41
PAYS-BAS	4,21	4,42	5,32	5,57

Matif

Cours 9h57	Volume	16/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	22030	87,05	87,04	
Euribor 3 mois	50	95,52	95,52	

Matières premières

En dollars	Cours 15/06	Var. % 14/06
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1787,50	-0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1567	-0,25
PLOMB 3 MOIS	440,50	-0,11
ETAIN 3 MOIS	5445	-0,37
ZINC 3 MOIS	1142,50	+1,11
NICKEL 3 MOIS	8290	+0,48
MÉTALX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,10	-0,20
PLATINE A TERME	130807,50	-0,64
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	263,75	+0,38
MAÏS (CHICAGO)	207,50	+0,85
SOJA TOURTEAU (CHIC.)	174,10	+0,17
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	849
CAFÉ (LONDRES)	925	+2,21
SUCRE BLANC (PARIS)
En euros		
OR FIN KILO BARRE	9700	+1,89
OR FIN LINGOT	9730	+1,88
ONCE D'OR (LO)	287,40	-6,38
PIÈCE FRANCE 20 F.	55,20	+1,66
PIÈCE SUISSE 20 F.	55,60	+2,39
PIÈCE UNION LAT. 20	55,90	+2,95
PIÈCE 10 DOLLARS US	201,25
PIÈCE 20 DOLLARS US	371,50	+0,07
PIÈCE 50 PESOS MEX.	361	+2,56

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».

www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Lufthansa, victime principalement de la hausse des prix du carburant, s'est effritée, au cours de la séance du jeudi 15 juin, de 1,54 %, à 24,30 euros. La tenue de l'assemblée générale des actionnaires, jeudi, au cours de laquelle la compagnie aérienne allemande a annoncé qu'elle tablait sur une progression du bénéfice opérationnel d'au moins 10 % en 2000, n'a pas suffi à rassurer les investisseurs. Le titre BAE Systems a réagi positivement jeudi à l'annonce de 3 800 suppressions d'emplois dans différents sites britanniques du groupe de défense et d'aéronautique. Il s'est apprécié de 4,7 %, à 422 pence.

L'action BSKyB a gagné 6,4 % à 1 304 pence, jeudi, au lendemain de sa victoire dans la bataille pour l'attribution des droits de retransmission du championnat de la première division anglaise de football. Pour obtenir ces droits, la chaîne va payer 1,11 milliard de livres (soit 1,76 milliard d'euros). Le titre Marks and Spencer a gagné 5,7 %, à 277 pence, jeudi, en réaction à l'annonce par son concurrent C & A de la fermeture de tous ses magasins britanniques. (Lire p. 21.) L'action Tesco a gagné 0,48 %, à 210 pence, jeudi, après l'annonce d'une hausse de 10,1 % des ventes des supermarchés au premier trimestre de l'exercice en cours.

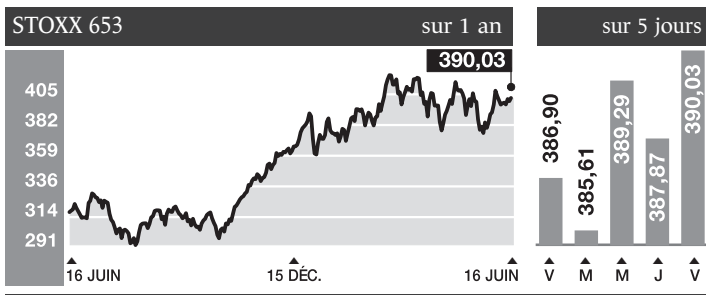


Table of stock prices for various companies including PREUSSAG AG, RANK GROUP, SAIRGROUP N, SAS DANMARK AS, SEB/RM, etc.

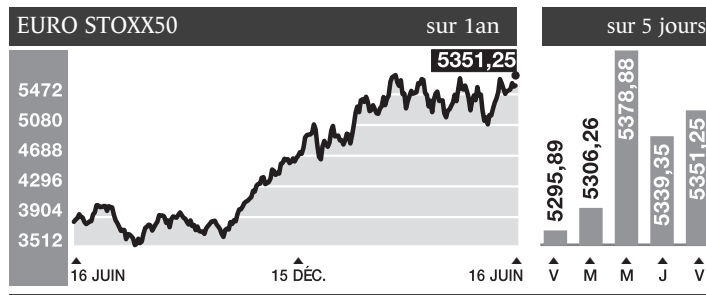


Table of stock prices for various companies including CODAN, FORTIS (B), GENERALI ASS, SAGE ROY, etc.

16/06 10h21

AUTOMOBILE

Table of automotive stock prices including AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

BANQUES

Table of banking stock prices including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

BOC GROUP PLC

Table of stock prices for BOC GROUP PLC and other companies in the BOC group.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stock prices including CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, DIETEREN SA, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stock prices including EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A-, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of basic products stock prices including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, ANGLO AMERICAN, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including ASTRAZENECA, AVENTIS/RM, BB BIOTECH, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stock prices including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

MEDIAS

Table of media stock prices including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services stock prices including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Advertisement for the New Beetle car, showing the car and text: 'New Beetle à partir de 109 900 F*'. Includes Volkswagen logo and contact information.

Table of stock prices including SHELL TRANSP, TOTAL FINA ELF, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stock prices including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table of stock prices including IND.VAERDEN -A-, ISS, KINNEVIK -B-, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of commerce distribution stock prices including AVA ALLI HAND.G, BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALCATEL SA REG., etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including AHOLD, ALTADIS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of commerce distribution stock prices including AVA ALLI HAND.G, BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALCATEL SA REG., etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

16/06 10h21

AMSTERDAM

Table of Amsterdam stock prices including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stock prices including ARTHUR, ENVIPO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stock prices including UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Vivendi se redressait de 1,68 %, à 100,1 euros, dans les premiers échanges du vendredi 16 juin, après deux séances d'une forte baisse due au flux entourant les modalités d'un rapprochement Vivendi-Canal+...

Le titre Thomson Multimédia gagnait 0,34 % à 58,55 euros, vendredi matin, après avoir reculé de 6,57 % jeudi. Dans un entretien avec Les Echos, son président, Thierry Breton, précise que l'appel au marché...

Air France était en hausse de 0,85 % à 17,85 euros, vendredi, après l'annonce d'une hausse de 8,4 % de son trafic passager en mai.

Le titre Usinor gagnait 0,61 % à 13,11 euros, vendredi matin. Selon le Financial Times, Thyssen Krupp a reporté une conférence de presse sur la mise en Bourse de sa filiale acier en raison des rumeurs sur un rapprochement avec Usinor...

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 16 JUIN

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), Renault, and Air France.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 15 JUIN

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Date cours'. Lists companies like Abel Guillem, Ab Soft, and Access Comm.

Table of stock market data for companies starting with BAZAR HOT, BIC, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFFS., BULL'S, BUSINESS OBJECTS., CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE LORRAINE, CARREFOUR, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHARD, CASTORAMA DUB.(L), C.C.F. CA., CEGID (LY), CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DALLOZ, CHRISTIAN DIOR, CMC - ACTIONS A, CEMENTS FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CNP ASSURANCES, COFACE SVN CA., COLFLEXIP, COLAS, CPR, CRED.FON.FRANCE, CREDIT RECYCLING, CREDIT LYONNAIS, CS SIGNALUX(CSEE), DAMART, DANONE, DASSAULT-AVIATION, DASSAULT SYSTEMES, DE DIETRICH, DEVEAUX(LY)#, DMC (DOLLFUS MI), DYNACTON, EIFFAGE, ELIOR, ENTENIAL(EX CDE), ERAMET CA EX DTDI, ERIDANIA BEGHIN, ESSILOR INTL., ESSO, EULER, EUROFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA CA, FONV-LILLE, FONCLYON#, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES BEL, GALERIES LAFAYETT, GAUMONT#, GAZ ET EAUX, GECINA, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMATIQUE, GRANDVISION, GROUPE ANDRE S.A., GROUPE GASCOGNE, GR.ZANNIER (LY)#, GROUPE GTM, GROUPE PARTOUCHE.

Table of stock market data for companies starting with GROUPE SONOPAR, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILI.MED, HAVAS ADVERTISING, IBERYS(EXMETAL), IMMEUBLES DE FCE, INFOGRAMS ENTER., INGENICO, ISIS, KAUFMAN ET BROAD, KLEPIERRE COMP.FI., LABINAL, LAFARGE, LAGARDERE, LAPAYRE, LEBON (CIE.), LEGRAND, LEGRAND ADP, LEGRIS INDUST., LIBERTY SURF, LOCINDUS, L'OREAL, LVMH MOET HEN., MARINE WENDEL, METALEUROP, MICHELIN, MONTUPET SA., MOULINEX, NATEXIS BQ POP., NEOPOST, NORBERT DENTRES.#, NORD-EST, NRI#, OLIPAR, PECHINEY ACT ORD., PENAULIE POLY.CB., PERNO-RICARD, PEUGEOT, PINAULT-PRINT.RED., PLASTIC OMN.(LY), PUBLICIS#, REMY COINTREAU, RENAULT, REXEL, RHODIA, ROCHETTE (LA), ROYAL CANIN, SADE (NY), SAGEM S.A., SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTHELABO, SCHNEIDER ELECTRI, SCOR, S.E.B., SEITA, SELECTIBANQUE, SIDEL, SILIC CA., SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXO ALLIANCE, SOGEPARC (FIN), SOMMER-ALLIBERT., SOPHIA, SOPRA#, SPIR COMMUNIC.#, ST TELEPERFORMANC., STUDIOCANAL (M), SUEZ LYON.DES EAU, TFI.

Table of stock market data for companies starting with TECHNIP, THOMSON-CSF, THOMSON MULTIMEDIA, TOTAL FINA ELF, TRANSFICIA, UBI SOFT ENTERTAI, UNIBAIL, UNILOR CA., USINOR, VALLEO, VALLOUREC, VIA BANQUE, VINCI, VIVENDI, WORMS (EX.SOMEAL), ZODIAC.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like American Express, A.T.T.#, BARRICK GOLD#, CROWN CORK ORD.#, DE BEERS#, DU PONT NEMOURS.#, ERICSSON#, FORD MOTOR#, GENERAL ELECTR.#, GENERAL MOTORS#, HITACHI#, I.B.M., ITO YOKADO#, MATSUSHITA, MC DONALD'S, MERK AND CO., MITSUBISHI CORP.#, MORGAN J.P.#, NIPP. MEATPACKER#, PHILIP MORRIS#, PROCTER GAMBLE, SEGA ENTERPRISES, SCHLUMBERGER#, SONY CORP.#RGA, SUMITOMO BANK#.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation...

DERNIÈRE COLONNE RM (1) : Lundi daté mardi; mardi daté mercredi; mercredi daté jeudi; jeudi daté vendredi.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 15 juin

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Date cours', and 'Cours de clôture le 15 juin'. Lists companies like AGIPI, BNP, and Banque Populaire Asset Management.

Table of Caisse d'Épargne and Crédit Agricole data with columns for 'Sicav en ligne', 'Cours', and 'Date cours'. Lists various investment funds and companies.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 16 JUIN

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Date cours'. Lists companies like Prosodie Bs, Prologue Sof, Proxidis Act, and various international funds.

Table of international stock market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Date cours'. Lists companies like Grand Marnie, Groupe Bourb., Guy Degrenne, Guyomarc H N., Hermes Intl., Hurel Dubois, HYPARCO (LY), I.C.C.#, IMS(INT.META), INFO REALITE, INTER PARFUM, IPO (NS) #, JET MULTIMED, LAURENT-PERR., LECTRA SYST., LOUIS DREYFU., LV MEDICAL, MANITOUPEL., MANTROUPEL., MARC ORIAN, MARIONNAUD P., MECATHERM #, MICHEL THIER., NAF-NAF #, NETIT #, PETIT FOREST., PIERRE VACAN., POCHEP #, RADIALL #, RALLYE(CATH), RODRIGUEZ GR., RUBIS CAH EX., S.T. DUPONT., S.BATE SA #, SECHE ENVIRO., SERVICES ET., SIDERGIE #, SIPAREX CROI., SODICE EXP.#.

Table of SG Asset Management and Fonds communs de placements data with columns for 'Sicav Info Poste', 'Cours', and 'Date cours'. Lists various investment funds and companies.

EURO 2000 La rencontre Allemagne-Angleterre (groupe A), qui devait se jouer, samedi 17 juin, à Charleroi (Belgique), s'avère capitale pour les deux sélections, dont la présence en quarts de

finale est menacée, et les forces de l'ordre, qui redoutent des affrontements entre supporters. ● **UN IMPORTANT DISPOSITIF DE SÉCURITÉ** - 3 000 policiers et gendarmes, 120 chevaux, 45 chiens,



13 canons à eau et 2 hélicoptères - a été déployé dans la ville. ● **EN ANGLETERRE**, la presse populaire entretient la rivalité historique entre les deux nations à coups d'arguments suspects. ● **L'ÉQUIPE ALLE-**

MANDE, auteur d'un premier match nul (1-1) contre la Roumanie, est secouée par une sourde polémique concernant la sélection du libéro Lothar Matthaus, trente-neuf ans.

A Charleroi, Allemands et Anglais jouent le match de tous les risques

Décisive au plan sportif puisque les deux sélections nationales jouent leur avenir dans l'Euro 2000, la rencontre suscite les craintes des services de sécurité. Le « débarquement » attendu des hooligans des deux pays a contraint à un impressionnant déploiement de forces de l'ordre

CHARLEROI (Belgique)

de notre envoyé spécial

« Match à risques », « match à très hauts risques », « sommet du hooliganisme », « match de la mort »... Voilà des mois que Charleroi (Belgique), capitale de la bande dessinée et métropole de Wallonie, est soumise à la surenchère des formules chocs. Des mois que les observateurs lui promettent le pire avec la rencontre de l'Euro 2000 Allemagne-Angleterre (groupe D), qui devait se jouer samedi 17 juin. Des équipes de télévision sont venues filmer le stade et l'ont décrété trop exigu (30 000 places). D'autres, rappelant les méfaits des hooligans, ont dénoncé l'étroitesse des rues alentour, la pente excessive des tribunes (37 %) et les mauvaises conditions d'accès pour les services de secours. Des arguments de poids dans un pays encore traumatisé par les mouvements de foule qui avaient entraîné la mort de trente-neuf personnes, en 1985, au stade bruxellois du Heysel, avant la finale de la Coupe d'Europe, Juventus-Liverpool.

CLIMAT DE PSYCHOSE

L'approche de l'Euro 2000, le débat s'est fait plus vif encore. Partout, jusque chez les dirigeants du football mondial, des voix se sont élevées pour suggérer que la rencontre soit déplacée dans une ville mieux adaptée à l'accueil des visiteurs britanniques (de 15 000 à 20 000) et allemands (de 5 000 à 10 000).

Mais l'Union européenne de football (UEFA) n'a pas cédé : cette rencontre, décisive sur le terrain et si préoccupante en dehors, aura bien lieu à Charleroi, en présence d'un

peu plus de 3 000 policiers et gendarmes, 120 chevaux, 45 chiens, 13 canons à eau et 2 hélicoptères, ce qui constituera le plus imposant dispositif de sécurité jamais mis en place pour un événement sportif en Belgique.

Dès lors, cette ville de 200 000 habitants (500 000 en comptant l'ensemble de la communauté urbaine) a continué de se préparer dans un climat de psychose. Déjà victime de la crise de la sidérurgie et du charbonnage, détentrice d'un taux de chômage record (25 %), Charleroi a vu son nom associé, dans tous les médias internationaux, aux craintes de violences. Des commerçants avaient annoncé qu'ils fermeraient boutique les jours de match. Quant aux autorités communales, elles avaient négocié avec leur assureur une couverture exceptionnelle, en cas de dégradations.

« Le balancier des inquiétudes penchait à 300 % du côté sécuritaire et il était difficile de faire contrepoids », confirme Yvano De Biasio, responsable du dispositif de prévention et, au-delà de l'Euro 2000, chef du « contrat de sécurité » mis en place à Charleroi, depuis 1993, par le ministère de l'intérieur, la ville et la région. Depuis le début du tournoi, le « balancier » en question a néanmoins connu un mouvement inverse. Ce retour d'optimisme, limité mais réel, s'explique avant tout par la bonne tenue des supporters anglais présents le 12 juin à Eindhoven (Pays-Bas), pour le match contre le Portugal.

Ce match, déterminant pour la qualification des deux équipes, n'en reste pas moins délicat à gérer ; surtout en ville, loin des gradins dont la



Paul Scholes, auteur du premier but contre le Portugal (vainqueur par 3-2), est un des atouts de l'équipe d'Angleterre.

surveillance vidéo est souvent dissuasive. Le stade étant situé à proximité du centre, les groupes de supporters se croiseront dans les rues piétonnes ou sur les deux ou trois places bordées de cafés. Or, les Allemands cherchent toujours à se mesurer aux Anglais, considérés comme la « référence » en la matière.

Il reste à savoir si les hooligans seront présents à Charleroi. En ce qui

concerne l'Allemagne, pays où la différence est nettement marquée entre « supporters » et « hools », la question est en suspens. Depuis le début de l'Euro 2000, les autorités locales ont tout fait pour éviter des violences comparables à celles commises à Lens lors du Mondial 1998 (un gendarme grièvement blessé). Jusqu'à présent, les contrôles aux frontières et les mises en garde adressées aux jeunes gens déjà fi-

chés se sont avérées très efficaces. Le 12 juin, pour le premier match de l'Allemagne (à Liège contre la Roumanie), seuls une soixantaine de « hools », sur un potentiel national de 2 500, avaient réussi à effectuer le court déplacement en Belgique.

A Charleroi, ils pourraient être deux ou trois fois plus nombreux. A moins, comme le laissent entendre des informations en provenance d'Allemagne, qu'ils ne renoncent à

venir, de peur de se retrouver en infériorité numérique. Car les Anglais, eux, seront bien là, avec ou sans billet. Toute la difficulté, pour les policiers belges et leurs collègues anglais en civil, sera d'empêcher la minorité ultra-violente (1 % des supporters) de provoquer des incidents qui entraîneraient, par un effet de solidarité, le basculement des autres fans. Soucieuse de bien cibler ces « noyaux durs », la police n'hésitera pas à recourir à des arrestations administratives, procédure qui permet d'interpeller et de retenir pendant douze heures toute personne suspecte sans même qu'un délit lui soit reproché. Mille cellules ont été prévues à cet effet.

Les forces de l'ordre devront aussi tenir compte du contexte local. La présence d'une communauté turque forte de 5 000 à 7 000 personnes pourrait être une source de tension en raison du contentieux qui oppose la Turquie et l'Angleterre depuis le meurtre de deux fans anglais à Istanbul, en avril. Dans ces conditions, le fait d'avoir installé le parking des cars anglais non loin du quartier turc n'était peut-être pas très judicieux... Enfin, les policiers devront compter avec les hooligans de Charleroi (« Wallons Boys »), une centaine de jeunes gens marqués à l'extrême droite. Ils préparent le rendez-vous depuis des mois. De ce point de vue, la soirée de vendredi, au cours de laquelle plusieurs centaines de Britanniques étaient attendus, devait constituer un test décisif, susceptible de donner le ton du grand « débarquement » du lendemain.

Philippe Broussard

En Angleterre, la germanophobie reste une tradition

LONDRES

de notre correspondant

La scène se passe à Londres, il y a quelques mois, lors du départ de l'ambassadeur allemand pour un autre poste à l'OTAN. Pour la première et dernière fois, Gebhart von Moltke, ouvre son cœur à la presse locale, et c'est un homme blessé qui s'exprime : « Je regrette vraiment beaucoup que l'enseignement de l'histoire allemande dans l'éducation britannique semble s'être arrêté à 1945. » Pendant deux ans, le diplomate a subi la germanophobie ambiante, celle des pubs, des stades, des cours de récréation et des « unes » régulières et complaisantes de la presse populaire britannique.

« Ein Volk. Ein Reich. Ein Euro », écrivait l'an dernier *The Sun*, le roi de la presse dite « de caniveau ». L'Euro en question visait la monnaie unique, non les ballons de l'Euro 2000. Mais, « avouons-le », écrivait-il y a quelque temps un journaliste du *Sunday Times*, « nous haïssons tous les Allemands ». Idées reçues, stéréotypes, ignorance, insultes, métaphores douteuses toujours liées à

la seconde guerre mondiale : plus encore que les « grenouilles françaises » qui refusent leur « excellent bœuf », nos voisins d'outre-Rhin sont la tête de Turc préférée du Britannique moyen.

« Blitz the Fritz ! », encourageait *The Sun* à la veille des championnats européens de 1996. « Achtung ! Rendez-vous ! », titrait *The Daily Mirror*, tandis que *The Daily Star* invitait les joueurs de l'équipe britannique à vaincre « les Krauts », les « choucroutes » comme on appelle ici les Allemands.

Rien de semblable cette fois-ci à la veille du match de Charleroi : les xénophobes semblent s'être un peu calmés. Mais si la rencontre se déroule dans cette « petite ville » et non à Bruxelles comme les fans anglais le demandaient, ce n'est peut-être pas un hasard. « C'est toujours un peu spécial lorsque l'Allemagne joue contre l'Angleterre », note le joueur allemand Christian Ziege. « Spécial », c'est le mot, et si l'équipe de Kevin Keegan devait perdre, les services de sécurité belges pourraient bien avoir fort à faire, craignait-on à Londres.

En attendant, démagogue comme jamais, la grande firme de bookmakers Coral a fait un geste qui en dit long sur le non-dit de la germanophobie ambiante. Des bons de pari de 5 livres (55 francs environ) engagés sur la victoire anglaise à Charleroi ont été offerts à chacun des 8 000 employés de la firme automobile Rover, revendeur pour 1 livre symbolique en mai par son ex-propriétaire munichois, BMW. Au moment de la vente, des croix gammées et des slogans anti-allemands étaient apparus autour des usines de la firme.

« J'AI EU HONTE »

Tandis que les rues de la capitale sont remplies de drapeaux blancs frappés de la croix rouge de Saint-Georges - l'emblème national -, tandis que les chambres des adolescents, les salles enfumées des pubs et les bureaux de la City se couvrent de posters footballistiques, « est-ce que le patriotisme anglais va pouvoir se séparer de ses traditionnels compagnons de voyage, à savoir la violence et la xénophobie ? », s'interroge Jonathan Freedland du

Guardian. En haut lieu, chacun croissait les doigts. Le 7 juin, aux Communes du Parlement, Tony Blair était intervenu pour fustiger « la xénophobie et le racisme » de ses concitoyens. Motif : la veille, en Cornouailles, un groupe de lycéens venus de Berlin pour visiter la région, s'était fait copieusement insulter sans raison apparente par des jeunes du cru qui voulaient au surplus cogner sur « les nazis ». « Lorsque le fils d'un de mes amis allemands m'a demandé l'autre jour pourquoi les Anglais détestent tellement les Allemands, confie Anne McElvoy de *The Independent*, j'ai eu honte. »

« Les Français auraient beaucoup plus de raisons que nous de haïr. Pourtant, ils ne le font pas », relève l'écrivain Giles MacDonogh, selon lequel « l'antipathie contre les Teutons remonte à bien avant la guerre, et même avant la première guerre mondiale », lorsque l'Allemagne commença à menacer l'hégémonie britannique sur le commerce et les océans de la planète. Un match de football n'y changera rien.

Patrice Claude

Crise de nerfs et zizanie rythment la vie de la sélection allemande

BRUGES (Belgique)

de notre envoyé spécial

Si même la légendaire organisation allemande se délite... A quelques heures du match contre l'Angleterre, un sentiment d'accablement prédominait dans les rangs de la *Nationalmannschaft*. Que les champions d'Europe en titre se chamaillent en public ou réglent leurs comptes par voie de presse relève du plus banal des rituels. La langue de bois déclinée sur tous les tons, par ailleurs, leur brûle les lèvres depuis toujours. En général, ce sont les remplaçants qui ouvrent les hostilités. Le piètre match nul (1-1) concédé à la Roumanie, le 11 juin, n'a fait qu'exacerber un peu plus l'orgueil blessé des réservistes, mais c'est d'une intendance défaillante que le sélectionneur Erich Ribbeck a dû rendre compte, jeudi 15 juin.

La veille, un galop d'entraînement avait été organisé à Breinig, près d'Aix-la-Chapelle, en présence de 7 000 personnes. Une sortie cauchemardesque. « C'était incroyable, des spectateurs ont envahi le terrain pendant une dizaine de minutes et la pelouse était catastrophique », a tempêté le gardien de but, Oliver Kahn, qui exerce en général son métier dans le complexe ultramoderne et protégé du Bayern de Munich. Oliver Bierhoff était plus courroucé encore. Et pour cause. Le capitaine s'est blessé au mollet droit lors de cette séance cham-pêtre. « Une déchirure », a diagnostiqué l'encadrement médical avant d'évaluer l'indisponibilité de l'attaquant à une huitaine de jours. Erich Ribbeck a fait mine de s'en désoler, mais personne n'est dupe tant les relations entre le sélectionneur et son capitaine se sont détériorées depuis un mois (*Le Monde* daté 11-12 juin).

Mardi 13 juin, Lothar Matthaus avait présenté sa « démission », tel un ministre désavoué, proposant de boucler ses valises pour rejoindre immédiatement New

York et son club des MetroStars. Refusé ! Le recordman des sélections (148) avait été désigné comme le principal responsable des errements de la défense face aux Roumains. « Je n'étais pas au mieux pour ce premier match car après une blessure je manquais de rythme », a-t-il admis. « Tu m'as aidé il n'y a pas si longtemps, je ne te laisserai pas tomber », lui a répondu Erich Ribbeck. L'alliance indéfectible bénéficie encore de la bienveillance de *Bild*, le redoutable quotidien populaire, qui entretient des relations privilégiées avec le duo.

Plus cruel, les bruissements d'une zizanie latente émanent de l'effectif.

« JE COMPTE TOUJOURS SUR LUI »

Oliver Kahn a exigé un sursaut de ses défenseurs : « Je ne peux pas risquer en permanence ma santé en me précipitant vers les attaquants adverses. » La charge viserait Lothar Matthaus, qui fut encore son partenaire de club au mois de mars. Jens Nowotny, lui, s'est déclaré mûr pour exercer « davantage de responsabilités » au sein de la défense centrale. L'allusion est limpide. Mais devant l'Angleterre, le joueur serait à nouveau titularisé comme stoppeur dans un rôle de lieutenant de Matthaus.

« Si un coéquipier n'a pas le courage de me dire dans les yeux un reproche, je le plains, a contre-attaqué le vétéran Lothar Matthaus (39 ans). Qu'il vienne me voir avec quatre autres joueurs si cela le rassure mais il n'y en a pas autant à avoir bien joué face à la Roumanie. » Erich Ribbeck se dresse devant les censeurs de son libéro : « C'est injuste de lui imputer notre mauvaise performance. Toute l'équipe a sombré. Même si Lothar est maintenant sous pression, sa motivation reste intacte. Je compte toujours sur lui. » Jusqu'à quand ?

Elie Barth

« Pauleta », le buteur portugais bridé

UN PORTUGAIS a gagné le championnat d'Espagne 1999-2000 et, une fois n'est pas coutume, il ne s'agit pas de la star Luis Figo mais de Pedro Resende « Pauleta », l'avant-centre du Deportivo La Corogne, sacré devant les grands d'Espagne, FC Barcelone et autre Real Madrid. Pourtant « Pauleta » n'a pas joué lors de la victoire du Portugal contre l'Angleterre (3-2), le 12 juin, à Eindhoven (Pays-Bas). Titulaire indiscuté, artisan de la qualification pour l'Euro 2000, l'attaquant était suspendu. Mais Nuno Gomes, auteur du but de la victoire contre les Anglais, a affirmé qu'il était prêt à lui rendre sa place, dimanche 18 juin, contre la Roumanie (groupe A).

Reconnu au sein de la formation nationale, « Pauleta » est toutefois abonné au banc de touche avec le Deportivo La Corogne. L'entraîneur Javier Irureta, qui préfère évoluer qu'avec un attaquant de pointe, lui préfère l'Argentin Turu Flores et, surtout, le Néerlandais Roy Makaay, meilleur buteur du club à l'issue de la saison 1999-2000. « Pauleta » cherche donc un nouveau club.

Le Deportivo La Corogne contacte le Sporting de

Lisbonne. Le marché : le milieu de terrain argentin Aldo Duscher contre « Pauleta » et 40 millions de francs. Un prix d'ami.

Mais « Pauleta » n'est homme à se vexer. Jeune avant-centre reconnu, il a joué avec la sélection olympique et l'équipe nationale junior sans avoir jamais évolué en première division. Il effectue pourtant une saison remarquable en 1995-1996 dans les rangs d'Estoril (deuxième division), signant dix-neuf buts en trente rencontres. Seul le club espagnol de Salamanca (deuxième division) flaire la bonne affaire. Il « achète » « Pauleta », vingt-trois ans, pour 500 000 francs. L'investissement est rentable. La recrue marque à dix-neuf reprises - il est *picchichi* (ndlr, meilleur buteur de deuxième division) - et la conduit en première division.

« ON NE ME FAIT PAS CONFIANCE »

Ces états de service lui valent une première sélection, en août 1997, contre l'Arménie (3-1). Malgré quinze nouveaux buts de son avant-centre, Salamanca ne parvient à se maintenir et laisse partir sa

vedette pour le Deportivo La Corogne. La transaction ne défrayera pas la chronique. Sur la côte atlantique, lors de la saison 1998-1999, « Pauleta » ne marque que dix buts. Roy Makaay est engagé. « Je ne comprends pas. Je fais ce qu'on me dit de faire : je marque. Je suis même celui qui détient la meilleure moyenne de buts par minute jouée, mais on ne me fait pas confiance », se plaint le Portugais.

A vingt-sept ans, « Pauleta » aimerait bien profiter de l'Euro 2000 pour convaincre les dirigeants du Sporting de Lisbonne. Mais ceux-ci œuvrent à la venue d'un autre compatriote, l'international Simao Sabrosa, qui joue au FC Barcelone. Le sélectionneur Humberto Coelho choisira-t-il de redonner sa place à « Pauleta » ou choisira-t-il de ne pas changer l'équipe qui gagne ? De la réponse dépend, en grande partie, le sort de ce malheureux héros. Une sélection ferait monter sa cote. Une place de spectateur la ferait chuter. Et il serait bradé, comme d'habitude.

Patrick Snowy

Le sélectionneur national Roger Lemerre fait de la presse son ennemie déclarée

Il accuse les médias d'« inexactitudes » et d'« inventions pures »

Quelques heures avant la rencontre France-République Tchèque (groupe D), qui devait se jouer vendredi 16 juin, à Bruges (Belgique), Ro-

ger Lemerre a désigné son adversaire : la presse, tous genres confondus, accusée de contribuer au pourrissement du climat qui entoure les

Bleus, grands favoris de l'Euro 2000. Une fois encore personne ne comprend vraiment ce que le sélectionneur national a voulu dire

KNOKKE-LE-ZOUTE (Belgique)
de notre envoyé spécial

Droit comme un cierge, le teint écarlate, Roger Lemerre s'est approché de la petite table située au milieu de la pièce. La centaine de journalistes présents a fait silence. Les caméraman, alignés comme au siège de l'OTAN ou au Pentagone, ont allumé leurs projecteurs. Ne manquait que CNN. Théâtral, l'homme a alors empoigné le micro posé devant lui. Il a dit « un, deux, trois », pour s'assurer du bon fonctionnement de la sonorisation et a commencé à lire la « déclaration liminaire » à sa conférence de presse. Plus que jamais piqué au vif par le boycott exercé à son encontre par les envoyés spéciaux, le samedi 10 juin à Ostende (*Le Monde* du 14 juin), le sélectionneur national en est donc arrivé là : déclarer des communiqués devant ses nouveaux ennemis déclarés, les plumeux.

La salle de réunion de ce grand

hôtel de Knokke-le-Zoute (Belgique) où l'équipe de France a posé ses valises avant d'affronter la République tchèque (groupe D), ce vendredi 16 juin, à Bruges (Belgique), retient son souffle. Sur les murs, des peintures abstraites invitent à la méditation. Adeptes d'un langage abscons qui laisse souvent perplexes ses auditeurs, Roger Lemerre va, pour une fois, livrer un discours limpide. Un bégaiement dès le septième mot trahit une certaine crispation, vite maîtrisée.

« C'est uniquement en application du règlement média de l'Euro 2000 que je me trouve ici », attaque-t-il afin de bien faire comprendre que, si l'Union européenne de football (UEFA) ne rendait pas obligatoire la programmation de conférences de presse à la veille des matches, il ne serait actuellement pas là. « Je n'oublie rien, enchaîne-t-il, et surtout pas que vous avez refusé le dialogue samedi à Ostende, que vous avez rompu ce lien que vous évoquez avec tant d'insistance entre le public de l'équipe de France et les acteurs. A chacun d'assumer la situation que vous avez créée. Dans mon esprit, si un lien est rompu, c'est entre vous et moi : vous en portez la responsabilité. »

Au soir de la victoire contre le Danemark (3-0), le 11 juin, le rancunier avait confié qu'il n'avait pas du tout aimé être « renvoyé dans (ses) 16 mètres » par les médias. Plus surprenant est alors la suite de son « J'accuse » : « Quant à l'autre lien, celui que vous estimez indispensable, par votre intermé-

diaire, entre la sélection nationale et son public, je me demande quelle en est la nature, quelle en est la valeur au regard de ce que l'on peut relever chaque jour dans les médias, d'approximations, d'inexactitudes, d'allusions ou interrogations malsaines, d'amalgames, quand il ne s'agit pas d'inventions pures et simples ou de paroles volées dans le mépris le plus total des règlements en usage et de la vie privée d'une équipe. »

Quelle mouche a donc piqué le sergent-chef des Bleus ? Dans l'assistance, nombreux crient au scandale

Roger Lemerre répondra ensuite pendant une quinzaine de minutes à des questions relatives au match contre les Tchèques. Avant de s'éclipser derrière le rideau de feutrine blanche constellé des logos des principaux sponsors de l'équipe de France. Quelle mouche a donc piqué le sergent-chef des Bleus ? Dans l'assistance, nombreux crient au scandale. En riposte, un communiqué est rédigé sur-le-champ, dénonçant le caractère « insultant » de l'assaut « le-

merrien ». Des journalistes étrangers s'étonnent de cette tragi-comédie qu'ils trouvent être en total décalage avec la situation sportive de l'équipe de France, championne du monde en titre et favorite de l'Euro 2000. Et chacun de raconter à quelles sauces sont mangés quotidiennement les sélectionneurs allemand, anglais, italien ou espagnol, dans leurs pays respectifs.

Roger Lemerre a-t-il encore en travers de la gorge les critiques émises sur le processus alambiqué qui conduisit à sa liste de 22 joueurs ? Est-il las de donner son avis sur l'opportunité d'aligner deux ou trois milieux récupérateurs, débat qui agite les spécialistes ? Veut-il venger son prédécesseur, qui avait préféré attendre la fin de la compétition pour régler ses comptes avec les médias ? Jamais, depuis la Coupe du monde 1998, l'ombre tutélaire d'Aimé Jacquet n'avait plané avec autant d'insistance sur l'équipe de France.

Ancien entraîneur du Bataillon de Joinville pendant douze ans, Roger Lemerre ne s'éloignera pas de la ligne de conduite qu'il s'est lui-même tracée. Une nouvelle fois contraint par l'UEFA de livrer ses commentaires après la rencontre contre les Tchèques, le sélectionneur devrait ensuite repartir pour un nouveau silence de trois jours, jusqu'au match contre les Pays-Bas.

Frédéric Potet

Suédois et Turcs ont joué jusqu'au bout de l'ennui

Les deux formations ont signé le premier 0-0 de l'Euro 2000 et préservent leurs chances de qualification

EINDHOVEN (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

Il aura fallu attendre le dixième match de cet Euro 2000 pour assister à la première rencontre ennuyeuse de la compétition. Battus lors du match d'ouverture par l'équipe belge, les Suédois ont confirmé, jeudi 15 juin, sur la pelouse du Philips Stadion d'Eindhoven (Pays-Bas), face à la Turquie (groupe B) leur manque d'imagination et l'absence fatale d'un vrai meneur de jeu capable d'offrir des solutions à Kennet Andersson et à Henrik Larsson.

En dépit de quelques rares occasions signées Fredrik Ljungberg et Kennet Andersson, les Suédois ont peiné contre une pâlichonne formation turque, elle aussi battue lors du premier match (2-1 face à l'Italie). 0-0 à l'issue de quatre-vingt-dix minutes sinistres et au bout du compte, un grand vainqueur : la *Squadra Azzurra*, qualifiée pour les quarts de finale grâce à leurs deux victoires face à la Turquie et à la Belgique (2-0).

Des quarts de finale que Suédois

et Turcs peuvent encore envisager mais que la logique sportive devrait leur refuser. On voit mal les Scandinaves mettre en danger la sélection italienne, même si Dino Zoff devrait laisser souffler ses titulaires. Les Turcs, eux, joueront leur destin à Bruxelles face à la Belgique. Un match que les responsables de la sécurité ont depuis longtemps classé à risques et qui, sur le plan purement sportif, prend soudain des allures de choc décisif.

Comme si la soirée de jeudi devait être ratée de bout en bout, des incidents brefs mais violents s'étaient déroulés un peu moins de trois heures avant le coup d'envoi du match sur la place du Marché, dans le centre d'Eindhoven, entre supporters suédois et turcs. Intervenant rapidement, les forces de l'ordre ont procédé à sept arrestations : trois Suédois, trois Turcs et un jeune Hollandais d'origine turque. Un policier a été légèrement blessé.

Alain Constant

LES RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A						
12/6	Allemagne-Roumanie	1-1				
12/6	Portugal-Angleterre	3-2				
17/6	Roumanie-Portugal					
17/6	Angleterre-Allemagne					
20/6	Portugal-Allemagne					
20/6	Angleterre-Roumanie					

▼ CLASSEMENT								
	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Portugal	3	1	1	0	0	3	2
2	Allemagne	1	1	0	1	0	1	1
	Roumanie	1	1	0	1	0	1	1
4	Angleterre	0	1	0	0	1	2	3

GROUPE B		
10/6	Belgique-Suède	2-1
11/6	Turquie-Italie	1-2
14/6	Italie-Belgique	2-0
15/6	Suède-Turquie	0-0
19/6	Turquie-Belgique	
19/6	Italie-Suède	

▼ CLASSEMENT								
	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Italie	6	2	2	0	0	4	1
2	Belgique	3	2	1	0	1	2	3
3	Suède	1	2	0	1	1	1	2
	Turquie	1	2	0	1	1	1	2

GROUPE C		
13/6	Espagne-Norvège	0-1
13/6	Yougoslavie-Slovénie	3-3
18/6	Slovénie-Espagne	
18/6	Norvège-Yougoslavie	
21/6	Yougoslavie-Espagne	
21/6	Slovénie-Norvège	

▼ CLASSEMENT								
	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Norvège	3	1	1	0	0	1	0
2	Slovénie	1	1	0	1	0	3	3
	Youg.	1	1	0	1	0	3	3
4	Espagne	0	1	0	0	1	0	1

GROUPE D		
11/6	France-Danemark	3-0
11/6	Pays-Bas - Rép. tchèque	1-0
16/6	France - Rép. tchèque	
16/6	Danemark - Pays-Bas	
21/6	Pays-Bas - France	
21/6	Danemark - Rép. tchèque	

▼ CLASSEMENT								
	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	France	3	1	1	0	0	3	0
	Pays-Bas	3	1	1	0	0	1	0
3	Rép. tch.	0	1	0	0	1	0	1
	Danemark	0	1	0	0	1	0	3

Le classement des buteurs
 1 Zahovic (Slovénie) 2
 Milosevic (Yougoslavie) 2
 Vingt-deux joueurs ont inscrit un but.

LE RETOUR AUX SOURCES DES BLEUS

A Lavelanet, Fabien Barthez est un monument cathare

LAVELANET (Ariège)
de notre envoyé spécial

« Si cela pouvait recommencer pour l'Euro ! » Monique Arcens, propriétaire du bar « La Rap », à la sortie de Lavelanet (Ariège), aimerait tant que se reproduise le miracle de la Coupe du monde 1998, qui a vu son établissement pris d'assaut pendant plusieurs semaines. « La fête tous les jours, et quelle ambiance, les gens venaient de partout », se rappelle-t-elle en montrant les photos de l'événement et les vitrines de son bar recouvertes d'une immense caricature de Fabien Barthez. « La Rap », c'est le « bar de Fabien », là où le gardien de l'équipe de France, natif de Lavelanet, venait s'amuser quand il était adolescent et là où il revient chaque fois qu'il remet les pieds dans sa ville natale. Là encore où il est venu après la réception que lui avait offerte la municipalité, le 15 juillet 1998.

« Il y avait bien 4 000 personnes, la moitié de la population de la ville », se souvient Paul Barou, adjoint au sport. L'« effet Barthez » sur la ville ? « Allons, dès que l'on dit « Barthez », on dit « Barthez de Lavelanet », cela nous a fait connaître de partout, assure Paul Barou. Ici, nous avons même reçu des lettres d'Italie nous demandant des photos dédicacées de Fabien. Jusqu'à présent, il faut bien reconnaître que c'était le rugby qui avait donné ses lettres de noblesse à la ville. » Et de citer fièrement les titres du Stade lavelanetais : champion de France, division d'honneur, en 1947-1948, demi-finaliste de la Coupe, élite 1, en 1952-1953. Chaque semaine, près de 2 000 personnes sont au rendez-vous sur le stade pour encourager l'équipe locale. « Mais depuis la Coupe du monde, beaucoup de jeunes choisissent maintenant le football », dit Paul Barou.

Si, devant l'« étranger », on vante la bonne ambiance existant entre ceux du foot et ceux du rugby, sous le manteau, on vous en racontera encore de bien bonnes sur les conflits entre les deux sports. Leur stade ne possédant pas un éclairage suffisant pour les matchs en nocturne, les « footeux » jouent quelquefois sur le stade de rugby et ont tenu à y faire installer, le long de la ligne de touche, une « guitoune » pour leurs entraîneurs. Un abri que les entraîneurs de rugby refusent, par principe, d'utiliser. Pas question de se mélanger !

Jean-François Castel, directeur du service municipal de tourisme, ne veut pas rentrer dans ces querelles. Pour lui, il est incontestable que la popularité de Fabien Barthez a eu des conséquences non négligeables, mais non chiffrables, sur le nombre de personnes qui sont venues dans la région. « Si, au dernier moment, des familles hésitent entre deux destinations, il est très possible que les enfants arrivent à convaincre leurs parents de venir ici, pour voir la ville de Barthez », explique Jean-François Castel. Le gardien de but figure en bonne place dans le prospectus imprimé par l'office du tourisme local, entre le château de Montségur, tout proche, un des hauts lieux du catharisme, et le Musée du textile.

« C'EST QUAND MÊME BEAUCOUP DE ZÉROS »

Ici comme ailleurs, le chiffre fabuleux du contrat de transfert de Fabien Barthez à Manchester fait jaser (*Le Monde* du 31 mai). « Tant mieux s'il gagne tant d'argent, c'est qu'il le mérite et puis cela ne dure pas longtemps », explique une vieille dame, assise sur un banc. « C'est quand même beaucoup de zéros », rétorque son amie. D'autres, mais sous couvert d'anonymat, estiment que l'enfant du pays aurait pu être plus généreux pour sa ville. « Barthez ne rend pas à Lavelanet ce que Lavelanet lui a donné », dit Jacques. « Quand on voit ce que fait Zidane pour les enfants de son ancien quartier, on est un peu déçu de Fabien, commente Pierre. Il est lointain, pas vraiment présent, quand il vient ici, il rembarre les gosses. »

Géraldine Barthez, la sœur du champion, propriétaire d'un bureau de tabac à Lavelanet-centre, hésite d'abord avant de répondre au journaliste de passage, sans le feu vert de son frère. Elle racontera quand même la « folie » de la Coupe du monde, le magasin rempli, les files de clients dans la rue qui attendaient pour pouvoir acheter leurs journaux, leurs cigarettes ou les écharpes, briquets, aux couleurs des Bleus. « Comme ils savaient que nous avions Fabien au téléphone tous les jours, ils venaient pour manifester leur soutien. Il l'aimait beaucoup et lui aussi, il a besoin de savoir si tout va bien ici. Ça lui fait plaisir », raconte Géraldine, qui espère bien, elle aussi, que tout recommencera à l'occasion de l'Euro 2000.

José-Alain Fralon

SUÈDE - TURQUIE

SUÈDE
Sélectionneur : Söderberg
Hedman • Lucic ; Sundgren ; Björklund ; Mellberg • Alexandersson (N. Andersson, 63°) ; Mild ; Ljungberg ; Mjällby (cap.) • Larsson (Svensson, 78°) ; K. Andersson (Pettersson, 46°).

TURQUIE
Sélectionneur : Denizli
Rüstü • Fatih ; Ogün (cap.) ; Tugay, 59° ; Alpay • Okan ; Ümit (Tayfur, 45°) ; Suat ; Hakan Ünsal ; İzzet (Sergen, 56°) • Arif ; Hakan Sükür.

0 - 0

EURO 2000 - GR. B
(2^e journée)
jeudi 15 juin
20 h 45, stade Philips, à Eindhoven

- Beau temps • Bon terrain
- Public discret.
- 28 000 spectateurs

Arbitre : M. Jol (Pays-Bas)

COMMENTAIRE Rencontre soporifique entre deux formations totalement paralysées par l'enjeu. Face à des Suédois peu inspirés en attaque et hésitants en défense, les Turcs ont développé un football approximatif. Ils n'ont jamais été en mesure d'inquiéter leurs adversaires. Le sursaut, aperçu en fin de match, a été provoqué par la montée des joueurs de couloir lors des phases offensives.

AVERTISSEMENTS SUÈDE : Mjällby (68^e, comportement antisportif).

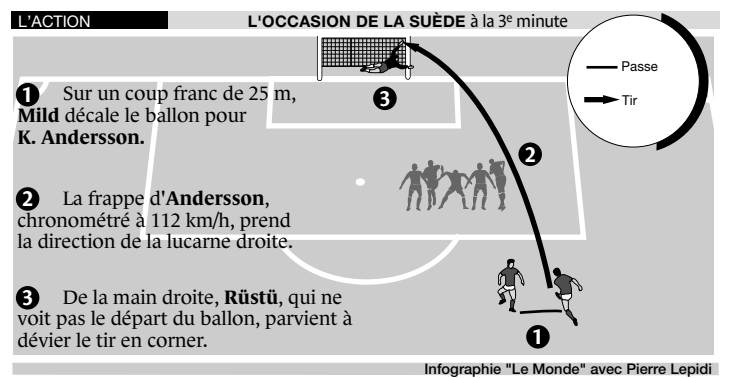
TURQUIE : Suat (5^e, jeu irrégulier).

ARRÊTS DE JEU En faveur de la SUÈDE : 20 coups francs (10 + 10), dont 5 hors-jeu (1 + 4), 2 corners (1 + 1).

En faveur de la TURQUIE : 17 coups francs (8 + 9), dont 2 hors-jeu (0 + 2), 2 corners (1 + 1).

OCCASIONS SUÈDE : 35 positions d'attaque dans les 30 m (16 + 19), dont 2 occasions (2 + 0) ; 9 tirs (4 + 5), dont 2 contrés (1 + 1) et 5 parés (2 + 3) par Rüstü.

TURQUIE : 42 positions d'attaque dans les 30 m (19 + 23), dont 2 occasions (0 + 2) ; 12 tirs (5 + 7), dont 4 parés (1 + 3) par Hedman.



L'Espagne à quitte ou double

LA SÉLECTION ESPAGNOLE FIGURAIT PARMIS les grands favoris de l'Euro 2000. Dimanche 18 juin, à l'Arena d'Amsterdam (Pays-Bas), face à la Slovaquie, son avenir dans la compétition se jouera à quitte ou double. Après la défaite devant la Norvège (0-1), un nouvel échec serait une catastrophe. « Si nous jouons les deux prochains matches comme contre la Norvège, nous allons nous qualifier », affirmait, mardi, le sélectionneur José Antonio Camacho. Mais le danger sera bien réel. La sélection dirigée par Srecko Katanec cherchera à rééditer la performance qui lui a valu de compter jusqu'à trois buts d'avance devant la Yougoslavie (3-3) sans pour autant reproduire la fin de partie chaotique qui l'a privé du succès. Quant aux Yougoslaves, privés de leur vedette, Sinisa Mihajlovic, expulsé devant la Slovaquie, ils affronteront, dimanche, à Liège (Belgique), les Norvégiens dont le jeu, appliqué et prévisible, est l'exact opposé du leur.



Si vous avez un PSION

Liberty Surf vous offre votre

revue de presse **personnalisée** chaque jour.

PSION Disponible chez **DARTY** www.libertysurf.fr

et www.net2one.com

Accédez librement aux richesses de demain

Liberty Surf

Maillots glamour et jeux de lignes

Loin du style athlétique des années 90, l'été 2000 voit s'épanouir une nouvelle élégance balnéaire sous le signe de la brillance et des imprimés

« LA PEAU au soleil de l'été va se révéler à travers des fentes, des gouttes, des ouvertures incisives et étonnantes » dans des maillots une-pièce graphiques et des bikinis « plus que petits », annonçaient en septembre 1999 pour l'été suivant les cahiers de tendance du Salon Lyon Mode City, spécialisé dans la mode balnéaire. Une sensualité retrouvée dont l'icône reste Ursula Andress dans *James Bond contre Docteur No*, lorsque la première James Bond Girl sortait des flots dans un étroit maillot à ceinture. Trente-huit ans plus tard, la Brésilienne Gisèle Bündchen – nouvelle star des podiums à la poitrine généreuse – incarne ce retour au corps érotisé qui triomphe dans les campagnes publicitaires, comme celle d'H & M où elle posait en bikini au milieu des vagues.

À côté des triangles, des coques ampliformes et des petites culottes emboîtantes, le une-pièce trouve sa raison d'être dans des drapés savants (Ungaro, Yves Saint Laurent), des décolletés vertigineux qui dévoilent une chute de reins (Tomas Maier, Erès) ou des découpes audacieuses sur les hanches et le buste (La Perla, Gucci, Versace).

Sorties de l'obsession du bronzage et de l'angoisse de la protection maximale, les marques célèbrent le retour à un farniente raisonné dans une explosion de couleurs et de motifs bigarrés. Le hippy chic lancé par Gucci en 1999 va continuer de colorer la mode avec des bikinis incrustés de perles ou de miroirs, des broderies végétales ou des mailles crochet artisanales (Antik Batik, Antiflirt). Mais c'est surtout le style jet-set des années 60 qui s'affiche, incarné par les imprimés optiques Pucci dans un nuancier bleu curaçao, jaune canari et rose bougainvillée. La griffe italienne qui habillait les élégantes fortunées, de Portofino à Saint-Tropez,

retrouve une aura depuis son rachat en avril par LVMH.

Echo au bikini en peau de bête de Raquel Welch dans *Un million d'années avant J.-C.*, la marque québécoise Shan emploie des matières imitant le sisal ou le daim et des cordelettes comme des lianes. La pythonmania qui pique la mode depuis le printemps continue sa percée sur la plage avec en vedette le une-pièce ajouré sur les hanches et le ventre de Gucci. Chez Antiflirt, les maillots en faux python laqué, rose lipstick, bleu lagon ou sable chahutent le triangle zèbre, et chez Huit, la microfibre imprimée d'écailles reptiliennes est rebrodée de paillettes. Dans ce retour au glamchic, les brillances disco et les touchers lustrés viennent sublimer les peaux hâlées, du bikini en maille dorée à bretelles chaînettes de Chloé aux modèles La Perla rebrodés de poissons tropicaux en paillettes et accompagnés parfois de ceintures-bijoux. Michael Kors célèbre un glamour clinquant chez Céline pour une héroïne alanguie sur le pont d'un yacht en bikini de cachemire Stretch platine ou en maillot de jersey clouté à 6 500 F (990,92 €) qu'elle réchauffe le soir d'un sarong et d'un peignoir en georgette de soie incrustée de cristaux.

VÊTEMENTS DE PLAGE

Si, pendant longtemps, on avait gardé comme seule parure le paréo et l'huile solaire, l'engouement des créateurs pour le maillot signe le retour à une sophistication balnéaire, à l'heure où les collections croisière se multiplient et gommement les saisons. Pour l'été 2001, Emanuel Ungaro lance avec le fabricant italien Unionseta une ligne Ungaro Sun de plus de 150 pièces, dont une grande partie sera distribuée dès novembre. Un maillot bandeau drapé à la taille, ou une culotte brodée d'un papillon en

perles de verre, accompagnés de vêtements de plage (sweater fin, pantalon à taille coulissée...), habilleront d'abord les soleils d'hiver. « Le corps paré de longues et indolentes sorties de bain sera toujours théâtralisé », précise-t-on à Lyon Mode City. On osera à peine éblouir son maillot de bain noir à décolleté drapé ou son body de mousseline signé Alber Elbaz pour Yves Saint Laurent Rive Gauche.

Depuis 1997, Tomas Maier renouvelle le genre avec son pool-



PATRICE STABLE

wear, des vêtements poids plume à glisser systématiquement dans sa valise. Du dos-nu Strap dévoilant la courbe des fesses au bikini Sunset brodé à la main de gouttes de cristal, cet ancien du prêt-à-porter Hermès a fait du maillot la pièce phare d'une garde-robe qui mêle caftans de soie, peignoirs de cachemire ou pyjamas de plage en maille fine. Le styliste d'origine allemande, qui vit entre Paris et Miami et vient de lancer une boutique sur Internet, imagine un luxe qui résiste aux voyages et au



Mallard, un modèle signé La Perla, 1 410 F (214,95 €).

À gauche, bikini en tulle imprimé de visages tahitiens, 720 F (109,76 €), Jean-Paul Gaultier.

En bas à gauche, maillot Tiny en polyamide et élasthane par Tomas Maier, 1 050 F (160 €). En bas à droite, un maillot imprimé python, 2 200 F (335,39 €), Gucci.



NICOLAS FELIZOLA



décalage horaire. « Un maillot, c'est une histoire de proportions et de lignes qui passent au bon endroit », affirme le styliste, qui refuse d'employer coques et autres armatures métalliques.

OUVERTURES « HUBLOT »

Fondateur de la marque Iodus, Pierre Martinez s'intéresse « à construire un maillot à partir de contingences techniques et morphologiques » avec des pièces à l'esthétique épurée dans une palette de « neutres teintés » qui épousent la carnation, de l'écru au chocolat en passant par le rose chair. « Si la lingerie autorise certaines audaces par son côté intime, en maillot on est nu et exposé au regard de tous », constate le créateur de Biarritz. Pour lui, « une doublure un peu nerveuse au ventre donne à la femme le sentiment d'être tenue et une découpe bien placée, par effet d'optique, creuse la taille ou rehausse les fesses ». Un sens du détail « couture » que l'on retrouve chez Erès avec un décolleté finement drapé, des smocks ou des finitions lingerie qui affinent la taille. « On ar-

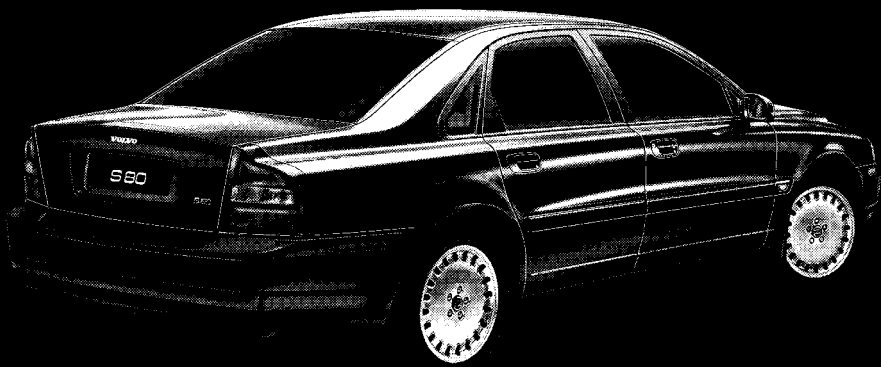
rive à marier légèreté et maintien alors que, il y a quelques années, les touchers étaient plus rigides », explique Alain Kowalick, directeur marketing et commercial d'Erès, qui propose cet été des modèles dans une toile poids-plume baptisée Parachute, au séchage rapide.

Les costumes de bain exposés à Marseille

De la robe corsetée en flanelle portée sur des bas au string, la tenue de bain en dit long sur la sociologie des bords de mer et le rapport au corps au XX^e siècle. « Jusqu'à la première guerre mondiale, le bain a une vertu thérapeutique : on ne nage pas, on s'immerge », explique, Olivier Saillard, conservateur du Musée de la mode de Marseille qui lui consacre une exposition du 7 juillet au 10 septembre (renseignements au 04-91-56-59-57). Immortalisées par les images de Jacques-Henri Lartigue, les années du chic Riviera – entre les deux guerres – sont les plus créatives en termes d'élégance balnéaire avec les silhouettes longilignes en pyjama de plage dessinées par Coco Chanel, Jean Patou ou Elsa Schiaparelli. La bombe bikini explose en 1946 et les deux bouts de tissus scandaleux deviennent l'attribut d'une génération éprise de bains de soleil.

Si Johnny Weissmuller dans *Tarzan* inaugure la culotte de bain pour homme en 1932, il faut attendre les années 60 pour voir des femmes en monokini, que le Vatican dénonce comme produit dérivé de l'industrie érotique. Dans un culte du corps parfait, les années 80 et 90 adoptent des maillots à la coupe sportive ou remplis de mousse et autres fibres gainantes.

SI L'AUTOMOBILE A UN ESPRIT, IL DOIT ÊTRE LÀ.



VOLVO S80
www.volvocars.fr

Anne-Laure Quilleriet

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Mururoa, Fangataufa et leurs déchets radioactifs rendus à la nature

Le démantèlement du Centre d'expérimentations du Pacifique, où la France a effectué 193 essais d'armes nucléaires entre 1966 et 1996, est achevé depuis deux ans. L'armée et le CEA maintiennent cependant une surveillance radiologique et géologique des deux atolls polynésiens

Quatre ans après l'arrêt des essais nucléaires français, la plupart des installations scientifiques et militaires des atolls de Mururoa et Fangataufa, où ont été réalisés 193 tirs atmosphériques et souter-

rains, sont démantelées. Six cents kilos de plutonium et 150 kilos de produits de fission restent enfouis dans le sous-sol. Plusieurs kilos de plutonium ont également été dispersés dans les lagons et sur les

cifs coralliens. Les experts estiment que le confinement des matières radioactives est assuré par la roche volcanique vitrifiée par les explosions. Mais certains se demandent si à la longue des particules radioactives ne

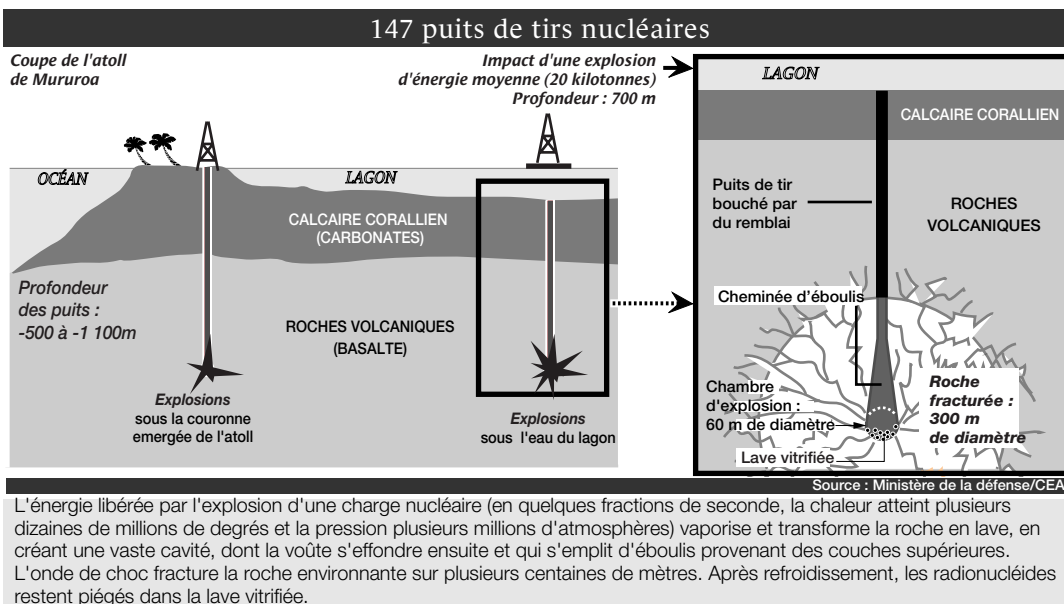
pourraient pas être arrachées à la roche et remontées en surface par la circulation des eaux souterraines. Des parlementaires et la CRII-Rad demandent que ces atolls soient considérés comme des « sites de stockage

de déchets à haute activité et à vie longue ». Une surveillance radiologique est maintenue, ainsi qu'un suivi géologique des couronnes coralliennes, sujettes à des phénomènes de fracturation.

MURUROA, FANGATAUFA (Polynésie française) de notre envoyé spécial

L'atoll du « grand secret », l'un des sens possibles de *mururoa* en polynésien. Quatre ans après le dernier essai nucléaire français, effectué le 27 janvier 1996, le massif de corail de l'archipel des Tuamotu, dont la France avait fait, pendant trente ans, le principal champ de tir de son Centre d'expérimentations du Pacifique, est rendu au ressac et au vent.

Sur cet anneau de terre oblong, limité à une étroite bande émergée d'une cinquantaine de kilomètres, autrefois déserte, avait été construite, outre un ensemble d'installations techniques et de laboratoires, une véritable ville où vivaient 3 000 militaires, agents du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et personnels polynésiens. Le démantèlement, annoncé en 1995 par Jacques Chirac – en même temps que le président de la République décidait, en dépit des protestations internationales, de faire réaliser une nouvelle et ultime série de six essais nucléaires –, s'est achevé en juillet 1998.



L'énergie libérée par l'explosion d'une charge nucléaire (en quelques fractions de seconde, la chaleur atteint plusieurs dizaines de millions de degrés et la pression plusieurs millions d'atmosphères) vaporise et transforme la roche en lave, en créant une vaste cavité, dont la voûte s'effondre ensuite et qui s'empli d'éboullis provenant des couches supérieures. L'onde de choc fracture la roche environnante sur plusieurs centaines de mètres. Après refroidissement, les radionucléides restent piégés dans la lave vitrifiée.

lors du chantier, qui supplante à vive allure la cocoteraie.

Une quarantaine de kilomètres plus au sud, l'atoll de Fangataufa, où la France a procédé aux essais les plus puissants, est aujourd'hui livré aux oiseaux marins, sternes, fr-

et Fangataufa, où les 193 essais effectués entre 1966 et 1996 – 46 tirs aériens, dont 4 à Fangataufa, et 147 souterrains, dont 10 à Fangataufa – ont laissé une quantité non négligeable de produits radioactifs.

Les 147 puits creusés, d'abord sous les couronnes coralliennes puis au centre des atolls, pour les tirs souterrains, en recèlent la plus grande partie. Environ 750 kilos de radionucléides, dont plus de 90 % à Mururoa, y sont scellés dans la roche volcanique, fondue et vitrifiée par l'explosion des charges : quelque 600 kilos de plutonium – principalement l'isotope 239, dont la période (demi-vie) est de 24 000 ans –, auxquels s'ajoutent 150 kilos de produits de fission très irradiants, essentiellement du césium 137, du strontium 90 et de l'iode 131.

Les essais atmosphériques effectués dans la première période ont en outre déposé 5 kilos de plutonium dans le lagon de Mururoa et 3 autres dans celui de Fangataufa. Des tirs de sécurité aériens ont aussi dispersé du plutonium dans le secteur nord de Mururoa, où il en subsisterait un peu moins de 2 kilos. Enfin, deux puits de stockage forés au nord de l'atoll contiennent quelques kilos du même radioélément, provenant du récurage de zones contaminées ou de matériels de laboratoire. Dans ces galeries ont été également enfouis des déchets issus des opérations de démantèlement, dont les autorités assurent qu'ils sont « très faiblement actifs ».

Ces volumes sont bien sûr sans commune mesure avec ceux des résidus des centrales nucléaires françaises, qui chaque semaine en pro-

duisent autant. Mais, à la différence de ces derniers, ils sont très riches en plutonium, élément extrêmement radiotoxique. Ils font de Mururoa et de Fangataufa de « véritables sites de stockage de déchets radioactifs à haute activité et à vie longue », estimait Christian Bataille, député (PS) du Nord, dans un rapport adopté en 1997 par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Plus récemment, en mars 1999, la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRII-Rad) a demandé elle aussi le classement des deux atolls comme « sites de stockage de déchets radioactifs ».

Mururoa et Fangataufa – toujours sous tutelle militaire – échappent, bien qu'ils soient désormais intégrés

à l'inventaire national des déchets radioactifs, à la réglementation ordinaire sur la gestion de ces produits. En particulier celle des déchets à haute activité et à vie longue, objet de la loi du 30 décembre 1991, antérieure, donc, à la dernière campagne de tirs ainsi qu'à l'obturation définitive des deux puits de stockage de résidus plus ou moins contaminés.

Les experts du ministère de la défense et du CEA assurent que la lave vitrifiée par les explosions garantit le confinement à très long terme des radionucléides générés par les essais. L'AIEA a elle aussi conclu, après une enquête approfondie, qu'il n'était « pas nécessaire de poursuivre la surveillance de l'environnement des atolls à des fins de protection radiologique », une telle surveillance présentant uniquement « un intérêt sur le plan scientifique » (Le Monde du 4 juillet 1998). La CRII-Rad estime pourtant que « le quitus délivré par l'AIEA n'est pas acceptable ». Elle souligne que « le piègeage assuré par la lave n'est ni absolu ni définitif », en raison notamment de phénomènes de lixiviation (circulation d'eau) dans les formations basaltiques fragilisées par les explosions.

Le risque de migration de radionucléides dans la biosphère pourrait surtout venir des puits creusés sous la couronne des atolls. « Les falaises coralliennes sont naturellement traversées par des fractures, qui ont été réactivées par les essais », explique Jean-François Sornéin, chef du département d'analyse et de surveillance de l'environnement du CEA. Des éboulements consécutifs à des tirs se sont d'ailleurs produits en 1977 et 1979 dans la zone sud de Mururoa, provoquant un raz-de-marée dans le lagon, et un processus d'écail-

lage » des couches externes des récifs est observé, dans la partie nord, depuis le début des années 80. Ce sont ces mouvements qui ont conduit à préférer par la suite le centre du lagon pour les tirs. « Depuis quatre ans, les mouvements coralliens sont de plus en plus faibles et deviennent difficiles à mesurer. Le scénario le plus probable est une stabilisation », indique M. Sornéin.

Le risque de migration de radionucléides dans la biosphère pourrait surtout venir des puits creusés sous la couronne des atolls

L'armée et le CEA n'en maintiennent pas moins une surveillance des deux atolls, à la fois radiologique et géologique, sous forme d'analyses atmosphériques quotidiennes, de prélèvements d'échantillons physiques et biologiques annuels et de suivi permanent des déplacements à l'aide de capteurs sismiques, d'extensomètres et d'antennes GPS. Cette surveillance a été prévue pour au moins dix ans. Mais on voit mal comment elle pourrait ne pas être prolongée, compte tenu des matières que renferme désormais le sous-sol des deux atolls. Mururoa veut aussi dire, en dialecte mangarévien, la « grande nasse ».

Pierre Le Hir

Accidents d'irradiation

En trente ans d'exploitation, 53 000 dossiers de suivi dosimétrique ont été constitués sur les personnels militaires ou civils (parmi lesquels 13 000 Polynésiens) du Centre d'essais du Pacifique. Officiellement, 3 500 personnes ont été exposées, la plupart très faiblement. Pendant les tirs aériens (1966-1974), les plus polluants, 55 personnes ont reçu une dose cumulée de rayonnements comprise entre 15 et 50 millisieverts (mSv), limite annuelle alors fixée pour les travailleurs du nucléaire. Quatre pilotes suivant le nuage radioactif ont reçu des doses de 51, 60, 120 et 180 mSv, sans conséquences selon les autorités. Pendant les essais souterrains (1975-1996), une vingtaine de personnes ont reçu des doses cumulées comprises entre 5 et 25 mSv.

L'armée reconnaît que, lors de trois essais atmosphériques, le panache radioactif a touché des atolls habités, dans les îles Gambier. Les doses maximales reçues auraient été de 5,5 mSv, légèrement au-dessus du seuil annuel de 5 mSv alors admis.

Les équipements scientifiques ont été rapatriés en métropole, les bâtiments et les infrastructures collectives démontés ou rasés. Ne subsistent que la piste d'aviation, le mur d'enceinte qui protégeait le site contre les vagues soulevées par les affaissements de terrain ou les cyclones, ainsi que quatre blockhaus de 50 000 tonnes de béton, d'où étaient commandés et analysés les essais atmosphériques. Un détachement d'une vingtaine de « mar-souins » suffit désormais à garder ces vestiges, déjà colonisés par l'aito, une essence résineuse introduite

gates et paille-en-queue. Pour les deux sites polynésiens, la page de l'atome est-elle, alors, définitivement tournée ?

Le terme de « démantèlement » utilisé par les autorités françaises prête, pour le moins, à confusion. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) définit, pour les installations nucléaires, plusieurs niveaux de démantèlement, dont le dernier – la « libération totale et inconditionnelle du site » – suppose une décontamination radiologique complète. Tel n'est et ne peut évidemment être le cas pour Mururoa

De la détection des essais atomiques à la climatologie

PAPEETE

de notre envoyé spécial

Après avoir été la nation la plus active, derrière les Etats-Unis et l'Union soviétique, dans le domaine des essais atomiques – avec un total de 210 tirs, dont 17 effectués dans le Sahara avant les campagnes du Pacifique –, la France veut désormais se montrer exemplaire dans la mise en œuvre du traité d'interdiction complète des essais nucléaires, signé par 153 pays, mais ratifié seulement par une quarantaine. Elle participe ainsi à la mise en place d'un réseau international de détection des expérimentations atomiques, permettant de vérifier l'application du traité et de « surveiller » les puissances nucléaires non signataires.

Ce réseau, dont l'organisme gestionnaire est basé à Vienne, fédère 321 stations permettant de repérer tous les tirs d'une puissance d'au moins une kilotonne (vingt fois moins que la bombe d'Hiroshima), qu'ils soient effectués sous terre, dans l'air ou dans l'océan. A 170 stations sismiques réparties sur toute la surface du globe s'ajoutent 80 stations de mesure des radionucléides présents dans l'air, 60 stations infrasons captant les ondes qui se propagent dans l'atmosphère, et 11 stations hydroacoustiques signalant celles qui se déplacent dans le milieu marin.

DISPOSITIF DE VEILLE

La France fournit à ce réseau une quarantaine de postes de mesures, dont 16 sont installés dans ses départements et territoires d'outre-mer, les autres étant hébergés par des pays partenaires, Népal, Mongolie, Indonésie, Bolivie, Côte d'Ivoire ou Centre-Afrique... Trois de ces antennes sont implantées sur l'île de Tahiti, où le Laboratoire de détection et de géophysique (LDG) du CEA, perché sur les hauteurs de Papeete, constitue une tête de pont du dispositif de veille.


Ce laboratoire, créé à la fin des années 50 pour repérer les essais américains et britanniques dans le

Pacifique, transmet en temps réel ses observations au centre du CEA de Bruyères-le-Châtel (Essonne), qui les répercute sur le réseau mondial. Sa vocation première reste militaire. Ses sismomètres ultrasensibles – ils signalent un mouvement du sol de l'ordre du milliardième de mètre (nanomètre) – ont ainsi contribué à révéler que l'Inde avait réalisé un seul essai nucléaire significatif, au printemps 1998, et le Pakistan deux seulement, les autres tirs revendiqués de part et d'autre relevant sans doute de l'intimidation respective.


Mais les instruments et les méthodes de calcul développés trouvent aussi des applications dans le domaine de la sécurité civile. Le système de localisation des mouvements sismiques mis au point par le laboratoire tahitien sert ainsi à la prévention contre les tsunamis, ces raz-de-marée dévastateurs qui traversent le Pacifique à une vitesse pouvant atteindre 900 km/h et qui sont provoqués par les tremblements de terre, les éruptions volcaniques ou les éboulements sous-marins. Un séisme se produisant sur les côtes du Chili peut être ainsi détecté à Tahiti, par les ondes sismiques, au bout de 10 à 20 minutes, soit 8 heures environ avant l'arrivée de la vague sur l'île, ce qui laisse le temps d'évacuer les habitants. Dans un tout autre domaine, les capteurs et les logiciels de calcul du LDG vont être aussi utilisés pour le dispositif d'alerte antisismique du futur TGV sud-est.

La communauté scientifique devrait aussi profiter d'un accès à des données à la fois très fines, homogènes et couvrant l'ensemble du globe. Les méthodes de détection des ondes hydroacoustiques, très « audibles » à une profondeur comprise entre 300 et 600 mètres, pourraient ainsi être exploitées par les climatologues, pour mesurer, à partir de leur vitesse de propagation – plus rapide dans une eau plus chaude – le réchauffement global de la planète.

P. L. H.



ON N'ACHÈTE PAS UNE VOITURE JUSTE PARCE QU'ON LA TROUVE BELLE.




La Volvo S80 est une berline de luxe peu commune. C'est en soi déjà une bonne raison de se l'offrir. Cela dit si vous prenez le temps de lire ces quelques lignes, vous comprendrez qu'elle ne se distingue pas seulement des autres voitures de sa catégorie par son design. Ici, tout a été pensé pour vous procurer un confort et un plaisir de conduite exceptionnels. Selon les versions, la Volvo S80 propose un système exclusif de navigation par satellite RTI ou un système audio Dolby Surround Prologic®.

Bien sûr, il va sans dire que la Volvo S80 offre également un niveau de sécurité active et passive hors normes. Système antipatinage STC®, système exclusif de protection contre le coup du lapin WHIPS®, rideau gonflable de sécurité IC®, pour ne citer que les dernières nouveautés. Comment vous offrir moins quand on est la berline haut de gamme de la marque phare en matière de sécurité ?

La Volvo S80 se décline en motorisations 5 et 6 cylindres essence, dont un T6 de 272 ch avec boîte automatique Geartronic auto adaptative, mais aussi en turbo diesel à injection directe de 140 ch. Traction avant, son châssis est doté de la suspension arrière Multi-link, pour plus de confort.

Cette voiture ne se contente pas de respecter ses occupants, elle respecte également l'environnement avec le système Premair® Volvo qui transforme 75 % de l'ozone passant à travers le radiateur en oxygène. Si, si, vous avez bien lu, elle fabrique de l'oxygène. Vous verrez, si vous décidez de venir l'essayer, que cette voiture n'a pas fini de vous surprendre. Un dernier détail : la Volvo S80 est accessible dès 195 475 F ou 29 800 €.

272 ch = 200 kW CEE/140ch = 103 kW CEE - Consommations en L/100 km (normes EC 93/116), cycles routier 8,2/4,9, urbain 16,6/8,8, Euro mix 11,3/6,4 - CO₂ rejeté (g/km) 270/169 - modèle présenté Volvo S80 2,4 l (140ch) AM 2000 avec options 206.395 F, tarif au 1^{er} juin 2000 - 1 Euro = 6,55957 F - *Vivez.



www.volvocars.fr

Temps estival

SAMEDI. Les hautes pressions remontent sur le nord de la France et la mer du Nord. Les masses d'air s'assèchent sur la France et se réchauffent notablement.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le soleil brille largement avec quelques brumes matinales sur le sud de la Bretagne. Les températures sont estivales avec 26 à 29 degrés.

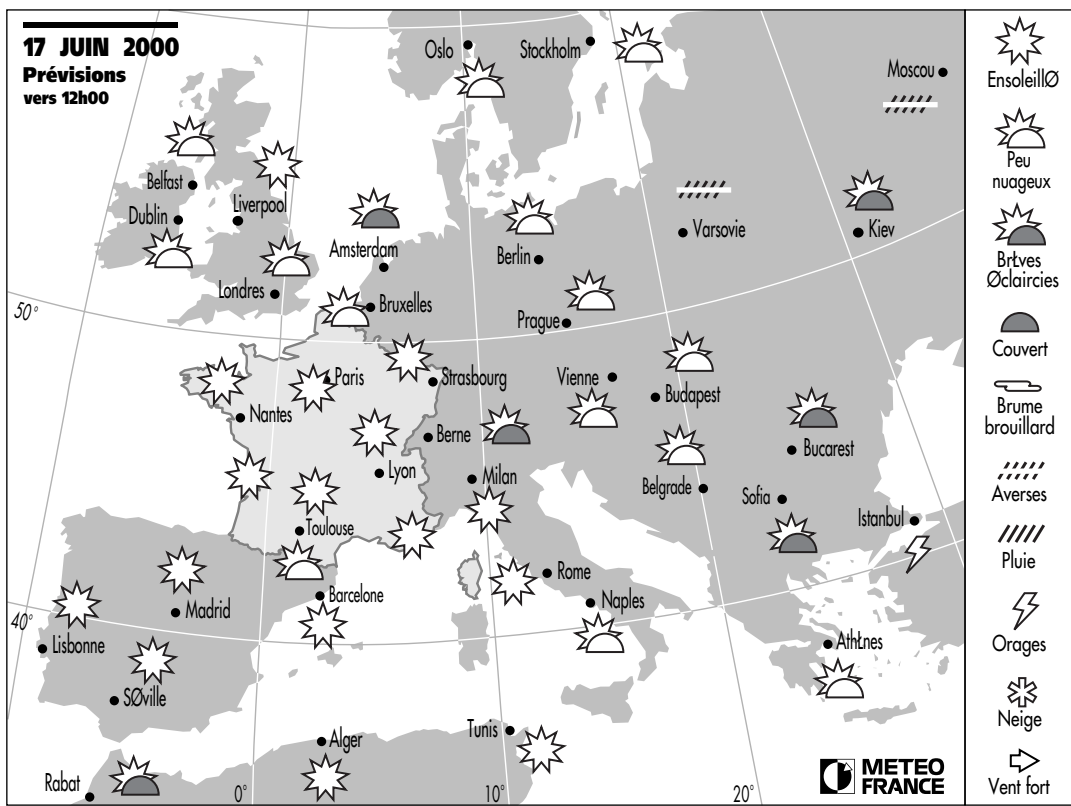
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Beaucoup de soleil pour cette journée. Le thermomètre monte peu à peu et indiquera 23 à 26 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le soleil va être généreux tout au long de la journée. Les températures seront très agréables entre 23 et 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil brillera largement. Quelques nuages se formeront sur les Pyrénées. Les températures seront supérieures à 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Après quelques brumes ou brouillards matinaux, le soleil va être très généreux. Des nuages se formeront sur les Alpes et pourront donner une averse. Les températures seront très élevées, entre 28 et 32 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le temps va être très ensoleillé et chaud. Le thermomètre indiquera des valeurs parfois supérieures à 30 degrés. Des brises côtières rafraîchiront un peu le littoral avec 25 à 28 degrés.



Publicité

http://www.ebookers.com/fr

Vos vacances au soleil, en un Clic avec

ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L105/97001

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	11/26 S
AJACCIO	17/27 N	
BIARRITZ	17/28 S	
BORDEAUX	15/30 S	
BOURGES	14/27 S	
BREST	16/23 S	
CAEN	14/24 S	
CHERBOURG	12/22 S	
CLERMONT-F.	12/29 S	
DIJON	13/28 S	
GRENOBLE	11/31 S	
LILLE	11/24 S	
LIMOGES	17/30 S	
LYON	16/28 S	
MARSEILLE	20/30 S	

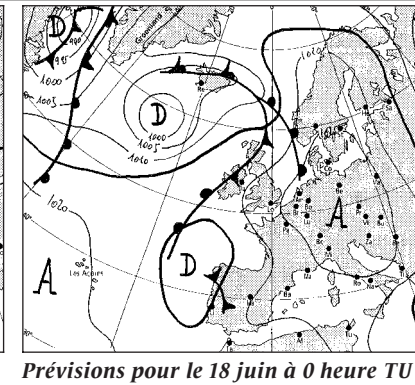
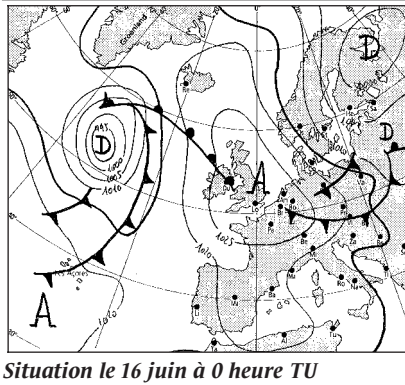
FRANCE outre-mer	POINTE-A-PIT.	24/30 S
ST-DENIS-RÉ.	21/27 S	
AMSTERDAM	9/21 N	
ATHENES	22/31 S	
BARCELONE	19/25 S	
BELFAST	14/20 S	
BELGRADE	14/23 S	
BERLIN	8/21 S	
BERNE	9/26 S	
BRUXELLES	10/23 S	
BUCAREST	8/23 N	
BUDAPEST	12/22 S	
COPENHAGUE	9/16 S	
DUBLIN	13/21 S	
FRANCFORT	8/25 S	
GENEVE	16/26 S	
HELSINKI	6/14 N	
ISTANBUL	16/24 P	

EUROPE	KIEV	11/17 N
LISBONNE	18/34 S	
LIVERPOOL	15/25 S	
LONDRES	15/28 S	
LUXEMBOURG	10/23 S	
MADRID	16/35 S	
MILAN	18/29 S	
MOSCOW	10/14 P	
MUNICH	7/20 S	
NAPLES	19/29 S	
OSLO	4/19 S	
PALMA DE M.	17/30 S	
PRAGUE	6/19 S	
ROME	15/26 S	
SEVILLE	21/38 S	
SOFIA	10/22 N	
ST-PETERSB.	8/11 P	
STOCKHOLM	7/15 S	
TENERIFE	14/20 C	
VARSOVIE	7/16 P	

AMÉRIQUES	18/26 S
VIENNE	12/21 S
BRASILIA	13/27 S
BUENOS AIR.	4/11 S
CARACAS	25/29 P
CHICAGO	14/20 S
LIMA	16/19 C
LOS ANGELES	14/21 S
MEXICO	14/17 P
MONTREAL	16/24 S
NEW YORK	20/26 S
SAN FRANCISCO	14/21 S
SANTIAGO/CHI	2/10 S
TORONTO	14/20 S
WASHINGTON	23/30 C

AFRIQUE	25/38 S
LE CAIRE	15/26 S
NAIROBI	9/23 S
PRETORIA	18/27 N
RABAT	20/28 S
TUNIS	20/28 S

ASIE-Océanie	26/33 C
BANGKOK	25/29 S
BEYROUTH	27/32 P
BOMBAY	28/30 S
DJAKARTA	26/36 S
DUBAI	24/29 C
HANOI	24/26 P
HONGKONG	22/33 S
JERUSALEM	29/39 S
NEW DEHLI	24/32 S
PEKIN	21/28 C
SEOUL	26/29 C
SINGAPOUR	9/17 C
SYDNEY	21/28 C
TOKYO	21/28 C



OBJET

Le fauteuil club, siège social des nouveaux bourgeois

EN CADEAU de fête des pères, le fauteuil club est parfait. Un peu cher (au moins 7 000 F, 1 067 €), il est plébiscité par le *pater familias*, qui s'y voit confortablement calé, lisant avec quiétude, les avant-bras bien posés sur les accoudoirs joflifs. Ignoré depuis cinquante ans par l'industrie du meuble, le fauteuil club opère un remarquable retour en force dans l'imaginaire masculin. Celui du « fauteuil de papa », du *cosy corner* pour monsieur cultivé (la grande bibliothèque) et raffiné (les volutes de havane, le whisky vingt ans d'âge).

Apparu dans les années 30 dans les demeures des riches industriels du nord et de l'est de la France, le fauteuil club fut d'abord baptisé « Le Confortable » avant de voir son audience s'élargir, quitte à abandonner le cuir (uniquement de la basane, une peau de mouton) pour le velours, voire le skaï. Influencé par le chic anglais et l'atmosphère feutrée de ses clubs, son nom ne doit pas faire illusion. Ancré dans la mémoire collective, il s'agit bien d'un meuble d'origine française.

Pas vraiment communicant, ce fauteuil égoïste - on s'isole dans son confort - est très demandé.

Inutile de courir les brocantes. La moindre carcasse est hors de prix et le marché de l'occasion totalement asséché. Les amateurs s'orientent vers les rééditions qui savent restituer le cachet et surtout la patine des réalisations d'antan. Le fauteuil club est déjà devenu un best-seller du magasin Résonances (*Le Monde* du 3 juin), lancé à Paris dans le quartier de Bercy, et le fabricant de fauteuils et de canapés Burov s'approprie à en rééditer un, et très beau, à l'occasion de son cinquantenaire. Les avocats d'affaires dotent leur cabinet de ce signe extérieur de prospérité tranquille et les agences bancaires en installent elles aussi, pour faire cosu mais aussi chaleureux. Une société en a commandé pour la salle de son conseil d'administration. Sans doute faudra-t-il éviter de programmer les réunions en début d'après-midi, juste après le déjeuner...

The Club Factory produit une centaine de fauteuils par mois dans son atelier de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), dont une partie est destinée à sa boutique parisienne, devenue l'une des attractions de la rue de Lappe. Bois de sipo, mousse, Bultex et sangles ont

remplacé hêtre, lanières, ressort et crin, mais le cuir se pose toujours mouillé (avec de l'eau minérale, pour éviter les auréoles de l'eau chlorée) après avoir baigné dans un bain de tan de chêne, d'extraits de mimosa et d'acacia. La patine se pose à la mèche, la teinture s'effectue à l'éponge et le séchage a lieu à l'air libre. Exempt de tout traitement à base de chrome, le cuir vit, vieillit et s'entretient avec un lait spécial.

Tout neuf, le fauteuil club donne déjà l'impression d'avoir vécu. Quelques-uns le caressent avec l'émotion de celui qui retrouve sa madeleine de Proust; le fauteuil, éraflé mais digne, qui veillait dans le salon du pavillon des grands-parents, à Bécon-les-Bruyères. Les plus jeunes sont simplement attirés par les formes sympathiques de l'objet et le sentiment de sérénité et de doux abandon que l'on ressent, une fois livré à ses profondeurs. « Il existe peu de meubles



D.R.K.

aussi consensuels, capables d'émouvoir toutes les classes d'âge, l'étudiant de vingt ans comme le yuppier d'âge mûr », s'émerveille Jean-Luc Colonna d'Istria, coprésident de Résonances, qui voit dans ce trône de cuir, élément de décor désormais obligatoire dans les bars à la mode, « un objet-culte façonné par la littérature et le cinéma ».

Particulièrement appréciées, les formes rondes (qui n'existaient guère, en France, dans les années 30-50) constituent sans nul doute une concession à un univers vaguement rock and roll et, surtout, aux polars américains remplis de

détectives privés, la cravate en déroute et le feutre porté négligé, affalés dans un fauteuil informe mais providentiel. Les véritables héritiers du « Confortable » ont un côté délicieusement franchouillard avec leur dossier en forme de moustache ou de chapeau de gendarme, mais, pour satisfaire de nouvelles clientèles, les dernières nouveautés adoptent un profil d'éléphant, copient les sièges automobiles des années 30, se mettent à dodeliner, tel un rocking-chair, ou se parent de skaï bleu lagon.

FANTASME RÉTRO

Après une longue éclipse, le fauteuil club est passé d'une bourgeoisie à l'autre pour entamer une seconde carrière. Il est devenu un fantasme rétro, mais urbain. On le trouve dans le loft tendance art déco ou le grand appartement ancien, plafonds hauts, murs blancs, iMac et chaîne Bang & Olufsen. Le pendant, en quelque sorte, de la table de ferme dans la maison de campagne. « Chez eux », souligne Jean-Luc Colonna d'Istria, les riches ne réclament plus davantage d'espace ou un garage plus grand pour y loger une troisième voiture. Ils cherchent un art de vivre. On

s'installe dans son club pour signifier : j'ai bossé toute la journée, j'en ai assez de courir. Maintenant, je suis tranquille. » « Un fauteuil club, on le montre à ses amis, renchérit Laurent Mardaga, gérant de The Club Factory. C'est confortable, authentique et cela ne fait pas neuf. Bref, c'est la négation du joli meuble standardisé que les gens aisés veulent fuir. »

Curieusement, ce fauteuil qui évoque les valeurs de la paternité traditionnelle plaît aux bourgeois décalés. Emblème implicite du statut privilégié accordé au chef de famille, version filmée en noir et blanc, cet auguste siège tutélaire à clientèle majoritairement masculine ne va, néanmoins, pas forcément dans le sens de l'histoire. « Le fauteuil club n'œuvre pas pour la paix des ménages. Lorsqu'un couple vient en choisir un, on sent bien souvent que la femme n'est pas du tout enthousiasmée », confie un vendeur. Bientôt, apparaîtront des fauteuils jumeaux, comme il en existait dans les années 30. Précision : celui destiné à l'homme sera assez nettement plus grand que celui de sa compagne.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 144

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. A perdu toute sa puissance. - II. Amoureux quand on le chauffe. Peine à lire. - III. Donne de la couleur au regard. Devrait disparaître prochainement. - IV. Porte-bébé. Génévrier fournisseur de bois et d'huile. - V. Musique venue de la Jamaïque. Attusé dans un sens, coule dans l'autre. Mer ou lac salé? - VI. Des échanges qui finissent mal. Descendu. - VII. Métal. Dans la poche des Suédois. Ramasse à la bataille. Descendu. - VIII. Finis sur le lit. Vic-

times des excédents. - IX. Laisse du temps devant soi. - X. Ouvrent toutes les portes.

VERTICALEMENT

1. Attirent l'attention plus ou moins discrètement. - 2. Ouverture sur le monde asiatique. - 3. Relevés en cuisine. Fait son entrée dans le grand monde. - 4. Donne son accord. Libère les mots. - 5. Un tour et puis s'en va. Séduire et tromper. - 6. Étroite sur son grand pied. Dieu. - 7. A beaucoup écrit pour les per-

cussions. D'un auxiliaire. - 8. Réervoir de bons mots. Charabia compréhensible par certains. - 9. Travailla en surface. Le premier est le père du deuxième Ramsès. - 10. Prend place entre les pages. Sans charme. - 11. Point de départ. Dénigre. - 12. Intermédiaires à éviter.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 143

HORIZONTALEMENT

I. Amuse-gueules. - II. Manucure. Ipé. - III. Eri (ire). Hie. Cric. - IV. Nafta. Etre. - V. Duo. Un. Aster. - VI. Edredon. Tri. - VII. Memnon. Sués. - VIII. Ici. Tes. Va. - IX. Notarié. Ahan. - X. Tresseraient.

VERTICALEMENT

1. Amendement. - 2. Maraude. Or. - 3. Uniformité. - 4. Su. En-cas. - 5. Echaudoirs. - 6. Gui. Non. Ie. - 7. Urée. Ter. - 8. Ee. Tasse. - 9. CRS. Usai. - 10. Lirette. Hé. - 11. Epi. Erevan. - 12. Sécurisant.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Antoine de Saint-Exupéry

NÉ À LYON le 29 juin 1900 et disparu au-dessus de la Méditerranée le 31 juillet 1944, Antoine de Saint-Exupéry fait l'objet d'un nouveau timbre à 3 F (0,46 euro), qui sera en vente générale dans les bureaux de poste à dater du lundi 26 juin.

Ce timbre s'ajoute à ceux émis pour la poste aérienne en 1948 (et repris pour un aérogramme en 1994), 1970, et surtout ceux parus en 1998 sous la forme d'une bande de cinq unités et d'un feuillet, pour annoncer et financer l'exposition Philéxfrance 99, à l'image du *Petit Prince* (également repris sous la forme de divers entiers postaux). C'est d'ailleurs *Le Petit Prince*, édité d'abord en anglais, à New York en 1943, qui rencontre le plus de succès à l'étranger - plus que son créateur - avec des timbres parus en Hongrie ou en Argentine, par exemple.

Le timbre, au format vertical 22 x 36 mm, dessiné par Jame's



Prunier et imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante, représente l'aviateur écrivain et le Caudron-Simoun avec lequel il s'écrasa dans le désert de Libye, le 30 décembre 1935, au cours d'une tentative de record Paris-Saïgon.

La vente anticipée « premier jour » se déroulera à Lyon, du 24 au 28 juin, au bureau de poste temporaire ouvert place Bellecour, et, les 24 et 25 juin, à Agay (Var) et Saint-Maurice-de-Rémens (Ain) aux bureaux de poste temporaires dotés de timbres à date sans mention « premier jour ».

EN FILIGRANE

■ **Série artistique.** L'œuvre de Jean Dewasne, *Aurora-Set*, dont La Poste s'est inspirée pour éditer un timbre de la série artistique en 1983, a été vendue aux enchères à Paris-Drouot le 15 mai. Petit prix atteint sous le marteau de M^e Catherine Charbonneau : 16 000 francs.

■ **Solidarité.** L'association Sports-Solidarité organise en juillet l'opération « Courriers de l'espoir » sous la forme d'une traversée Toulon-Bastia en kayak de mer, avec transport de plis commémoratifs. Les fonds collectés grâce au transport du courrier seront reversés à l'association Favoriser l'accueil et la recherche en hématologie pédiatrique (Association sports-solidarité, Rémy Marchand, 13, square Alfred-de-Musset, 78960 Voisins-le-Bretonneux. Tél. : 06-07-51-60-66).

■ **Tapez www.laposte.fr.** Il est possible d'acheter prêts-à-poster et autres produits philatéliques sur le site Internet de La Poste (www.laposte.fr). Sur les six derniers mois de 1999, le chiffre d'affaires a progressé de... 637 %. Le chiffre d'affaires d'avril 2000 a dépassé 150 000 francs. Un succès qui s'explique par le fait que les références philatéliques du catalogue sont passées d'une douzaine à plus de cent entre juin et juillet 1999.

Pierre Jullien

LITTÉRATURE L'écrivain Jules Roy est mort à Vézelay jeudi 15 juin à l'âge de 92 ans. Né en Algérie, anticolonialiste, il vécut avec Albert Camus, qu'il considérait comme son

maître, le déchirement des pieds-noirs : « *De l'Algérie, je reste inconsolable* », disait-il. ● OFFICIER, il participa au bombardement de la Ruhr, et fut, comme son ami Ernst

Jünger, un écrivain-soldat. Il quitte l'armée en 1953, pour devenir grand reporter à *L'Express*. ● AUTEUR de plus de cinquante ouvrages, il reçut le prix Renaudot en 1946 pour *La*

Vallée heureuse. Couronné par l'Académie française, il se vit aussi attribuer le grand prix national des lettres en 1969. ● RÂLEUR IMPÉNITENT, intègre jusqu'à l'excès, gé-

néreux, il était retourné en 1996 sur son sol natal pour retrouver la tombe de sa mère. ● PHILIPPE BARTELET, chroniqueur à France-Culture, a bien connu Jules Roy.

Jules Roy, écrivain engagé et soldat rebelle

Ami d'Albert Camus, qui fut son maître, l'auteur de la fresque des « Chevaux du soleil » n'a cessé d'écrire sur l'Algérie et sur les « servitudes et grandeurs militaires »

« OUI, à travers tout cela, "qu'est-ce qu'un soldat ? ", se serait aussi demandé Ernst Jünger. Vers quelle lumière intérieure eût-il tourné son visage sec de commandeur teuto-nique ? Avec quelles pinces d'entomologiste aurait-il fouillé dans les méthodes de la guerre subversive, ou quel chant funèbre aurait-il entonné pour célébrer les obsèques d'une certaine grandeur militaire ? » Dans son article du 9 février 1961, *Guerre d'Algérie et cancer*, Jules Roy invoque celui qui fut son constant modèle, admiré autant que jaloux. Trois livres ne quitteront jamais sa cantine d'officier : *L'Imitation de Jésus-Christ*, *Les Liaisons dangereuses*, *La Guerre notre mère*. De celui-ci, il montrait l'exemplaire dépenaillé, que bien des années plus tard Ernst Jünger lui dédicacera. Volontiers, il parlait d'une improbable ascendance prussienne, souvenir des invasions au village de Champagne d'où venait la famille de son père, l'instituteur de Rovigo.

C'est à Rovigo, aujourd'hui Bougara, en Algérie, que Jules Roy naît le 21 octobre 1907. Il a longuement évoqué « *les mystères et les splendeurs* » de son enfance, tout d'abord à la ferme de l'oncle Jules à Sidi-Moussah, où il règne sur son premier gynécée, sa mère et sa grand-mère, puis à Alger, sous la férule paternelle. Premiers déchirements : Jules Roy n'est pas le fils du gendarme Louis Roy dont il gardera le nom, qui avait chassé l'épouse infidèle et l'enfant adultérin.



Jules Roy en 1994.

A CONTRE-COURANT

De sa naissance irrégulière lui vint peut-être son goût pour la provocation et les positions à contre-courant, un goût plus fort que les timidités mondaines ou les ambitions académiques auxquelles il s'imaginera un jour devoir sacrifier. Quand son père naturel, l'instituteur Léon Henri Dematons, eut épousé sa mère, l'écolier fut as-reint à plus de discipline. En 1918, Jules Roy obtient de ses parents « éberlués » d'entrer au séminaire. « *De ces huit années à la fois obscures et lumineuses, il ne me reste qu'une félicité spartiate*. Le séminaire a fait de moi l'homme que je suis ». Aux grandes vacances, son père l'emmène à Lévigny, son village natal ; premier contact avec la France métropolitaine. Il y découvre la bibliothèque de son grand-père, tombe amoureux d'Atala et écrit ses premiers poèmes. L'adolescent lit *l'Action*

française, qui lui donne « *la révélation de Bernanos* ».

En 1927, la réalité militaire le rattrape : Jules Roy est appelé sous les drapeaux à Saint-Maixent. Il renonce au séminaire, devient élève officier, se marie et rencontre René-Louis Doyon, un étrange écrivain-éditeur, découvreur de talents – au premier rang desquels André Malraux. Le 6 février 1934, l'armée est en alerte ; à Satory, le lieutenant Jules Roy traite de « brutes » les gardes mobiles qui ont ouvert le feu sur les manifestants. Son chef de bataillon le renvoie à Alfred de Vigny, aux *Servitudes et grandeurs militaires* : « *Discipline d'abord, obéissance*. Sinon on tire sa révérence et on s'en va. » Il se le tient pour dit, ronge son frein, écrit sur Montherlant et lit Saint-Exupéry.

« *J'avais changé d'état*. » Mais

c'est bientôt la guerre et la défaite. Le 21 juin 1940, son escadrille inemployée reçoit l'ordre de traverser la mer. Jules Roy est revenu en Algérie où le temps paraît s'être arrêté. Les Allemands sont loin, comme du reste Vichy et Londres ; l'aviation repliée se tient pour l'arme avec laquelle le maréchal Pétain, le moment venu, fera rentrer la France dans la guerre. Le capitaine Jules Roy est fidèle à son serment : « *Peu à peu je bâtis une doctrine mystique pour temps d'humiliation nationale*. » Il apporte à l'éditeur Edmond Charlot, à Alger, ses *Trois Prières pour les pilotes*. Ses amis écrivains se nomment Max-Pol Fouchet, Armand Guibert, Jean Amrouche. Fin juillet 1942, il lit *L'Étranger*, qui le bouleverse. Il ne sait pas encore qu'Albert Camus sera l'un de ses maîtres.

Quand le moment viendra de re-

prendre la lutte en novembre 1942, les Anglo-Américains auront débarqué et, dans la confusion qui s'ensuivra, il faudra s'afficher giraudiste ou gaulliste : « *Le ton que je pris pour dénoncer ceux qui nous considéraient comme des traîtres ne plut pas*. Je ne savais ménager ni les uns ni les autres. Soudain je passai pour subversif et m'aperçus que je l'étais. Je le suis resté. » François Bonjean lui écrit alors : « *Il faudrait les yeux des anges pour voir clair...* » Puisqu'il s'agit pour lui de reprendre la lutte, Jules Roy s'engage dans la RAF pour trente-sept missions de bombardement, en particulier sur la Ruhr que les aviateurs appellent « *la Vallée heureuse* ». C'est le titre qu'il donne au récit qu'il publie chez Charlot avec une préface de Pierre Jean Jouve, pour lequel il obtient le prix Renaudot en 1946.

Il a enfin rencontré Camus : « *Entre Camus et moi, ce fut encore un coup de foudre*. » L'aviateur écrivain est lancé. La suite est plus connue : les livres inspirés par son expérience de la guerre puis l'Indochine, en 1952, où les opérations militaires telles qu'elles sont menées et telles qu'il les réprovoque le conduisent à quitter l'armée avec le grade de colonel (« *Personne ne démissionne de l'armée : on s'en va avec son accord ou elle vous chasse* »). En 1955, de Gaulle le convoque. Leur rencontre n'eut pas de suite, et pourtant, quelques années plus tard, c'est avec l'appui tacite de son gouvernement que Jules Roy pourra mener l'enquête dont il tirera en 1960 *La Guerre d'Algérie*. La mort brutale de Camus le laisse désarmé. Il s'invente la mission de le continuer, ce qui lui vaut d'être cet « *étranger pour ses frères* » que les injures et les louanges accablent doublement.

EXIGENCE D'HÉROÏSME

Dans tous les livres qu'il écrira ensuite, enquêtes sur des points douloureux de notre histoire récente : Mers-el-Kébir, le procès Pétain, *Diên Biên Phu...*, comme dans sa biographie de Guynemer ou *Passion et mort de Saint-Exupéry*, où il évoque sa brève fraternité d'armes avec l'auteur de *Citadelle*, Jules Roy, s'il ne veut rien ignorer des vicissitudes et des égarements de l'histoire, ne cesse d'être fidèle à une exigence d'héroïsme. Avec les *Chevaux du soleil*, c'est l'épopée de la France algérienne qu'il rêvait d'écrire.

Quand Robert Kanters lui appliquait les vers de Racine : « *Mon Dieu, quelle guerre cruelle, / Je trouve deux hommes en moi* », Jean Pélégri précisait que ces deux hommes étaient Don Quichotte et Sancho Pança. « *... Souvent, si Don Quichotte agit, c'est Sancho qui parle... Sancho me répète toujours que si, au lieu de ma petite Bédouine, j'étais tombé sur une famille de colons égorgés, j'aurais, à l'inverse, dénoncé la sauvagerie de la rébellion, crié vengeance et poussé les miens à prendre les armes pour défendre leurs terres, leurs biens et leurs femmes au lieu de boucler leurs valises. Qui sait ? digne de mon oncle Jules et des morts qui, à travers les générations, m'auraient béni...* » (*Mémoires barbares*.)

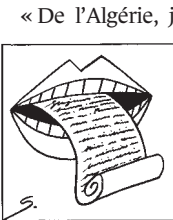
Philippe Barthelet

« Un esprit indépendant »

LIONEL JOSPIN rend hommage à Jules Roy, « *un esprit indépendant et cohérent* » qui n'a cessé « *de désapprouver la politique coloniale de la France menée tant en Indochine qu'en Algérie* ». Le premier ministre souligne que « *son art d'écrivain illustre magistralement ses passions et ses convictions personnelles*. Dans les « *Chevaux du soleil* » (...), il a su susciter la réflexion et l'émotion d'un large public à l'égard d'une période longue et essentielle de notre histoire, commune à la France et à l'Algérie, et nous transmettre son attachement à sa terre natale ainsi que son immense désir de réconciliation ».

Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a salué, elle, en celui que Jean Lacouture avait surnommé le « *centurion à l'air incommode, écauré par le système et les abus* », « *l'écrivain à l'œuvre féconde et prolifique, le farouche militaire engagé dans les grandes guerres de libération de ce siècle*. Son style mélangeait gravité et cocasserie, prudence et justesse, naïveté et roublardise. Universellement connu et aimé pour ses coups de colère et ses retours de bonté, il nous laisse une œuvre aux reflets multiples » qui raconte « *le long combat d'un homme pour la liberté* ».

EN 1995, Jules Roy était retourné en Algérie. Il avait livré son témoignage dans *Le Monde* du 10 juin 1995 :



VERBATIM

« De l'Algérie, je reste inconsolable. Ma mère y est née. J'y suis né. Le drame qui a frappé tant d'hommes et de femmes de là-bas m'endolorit encore. Je n'y étais pas retourné depuis une dizaine d'années. C'est pourquoi le vieil homme que je suis à présent a voulu y aller une dernière fois.

» A l'aérodrome, personne ne m'attendait. On m'avait dit : « Si vous n'êtes pas protégé, vous n'arriverez même pas à l'hôtel. » Je n'étais pas plus protégé que mon compagnon, un solide pied-noir de cinquante-huit ans. Une voiture nous a conduits sans encombre au Saint-Georges, aujourd'hui El Djaïr. Le lendemain, on a appris notre présence. On m'offrit de nous prendre en charge. Nous acceptâmes. Je demandai d'abord d'aller au cimetière de Sidi Moussa, où reposent ma mère et la plupart des miens. (...) Pas à pas, je m'enfonçai, butant sur des dalles recouvertes d'humus, de branches pourris, peut-être de ce que j'imaginai avec horreur : des ossements jaillissant

« De l'Algérie, je reste inconsolable... »

tombes avec le temps et la complicité des écumeurs funèbres. Mon compagnon photographiait. Enfin apparut une masse de granit gris, « *Famille Paris* », puis, près de l'ancienne porte où s'amoncelaient grilles et carcasses enchaînées entre elles et cadenassées, d'autres tumulus moins sombres, de solides monuments de taille supérieure au nôtre. Je déposai là une première gerbe de roses, poussai l'autre, au nom de mon ami Jean Pélégri, sur le marbre des siens, en mémoire des colons de la plaine, des Ronda, des Orfila, des Schembri et des Picinbono, des Manint et des Sposito, des Bertaut, des Paris de l'Arba et des Paris de Rovigo, où je ne pouvais pas aller, de tous ceux que j'ai cités, décrits et célébrés dans ma saga *Les Chevaux du soleil*. (...)

» Plus tard, m'atteindront les émotions profondes dans le silence des nuits où tremblait sur Alger la voix du muezzin tandis que, le long du rivage, ruisselait le fleuve d'or de l'autoroute. Je me disais alors que, plus que les miens inquiets de savoir à qui appartenait une terre si riche, un ciel si grand, j'avais, si peu que ce fût, contribué à leur perte. « *Pas une miette de cette terre qui ne soit injuste* », répétait ma grand-mère, pourtant illettrée. Et ma mère, en parlant des Arabes : « *Nous leur avons tout appris. Ils devraient nous baiser les mains.* »

« *Peut-être, répondais-je devenu homme, mais qui a débarqué une armée à Sidi Ferruch, qui a conquis le pays dans le sang ? Qui, plus tard, a enrôlé les Arabes dans notre armée, qui les a fait massacrer pour nous sans leur accorder au moins l'estime et les égards auxquels ils avaient droit ?* » (...)

» Pauvre Algérie, qui rêve surtout d'une France qui lui manque et qui ne l'aime plus. Si ce n'était que cela, s'il n'y avait pas en plus de la misère qui ne se montre pas, la drogue, le chômage et la corruption héritée du FLN qui a volé l'Etat et pourri l'administration. On dit qu'il y a mille milliardaires dans cet infortuné pays resplendissant. Si encore on pouvait vivre sans le fanatisme des forcenés de l'Islam et des ayatollahs qui égorgent sous prétexte qu'on ne pense pas comme eux, qu'on n'est pas habillé comme il faut ou qu'on est journaliste, c'est-à-dire qu'on s'intéresse à l'Occident où qu'on va à l'école. Réponse du peuple : huit cent mille enfants scolarisés. Quant à l'armée, elle traque les maquis et détruit ce qu'elle peut. (...)

» Par moments, je ne savais plus où j'étais. A l'étranger, mais où ? Les signes que je voyais, les bruits que j'entendais, étaient-ils ceux d'une guerre civile ou d'une guerre secrète entre sectes ? J'écoutais, je regardais la naissance difficile et sanglante d'une démocratie. »

Arachnée Productions présente

Obispo au Zénith

17, 18, 19, 21 et 22 novembre et dans toute la France

Locations : Fnac, Carrefour, Réseau France Billet 0 892 692 694 (2,25 FF/mi.) 3615 Billetole (2,25 FF/mi.), www.fnac.com

Arachnée Productions

FNAC

SCSP

fonds soutien

subventionné par la Mairie de Paris

Les trésors du catalogue BYG-Actuel de 1970-1971

Une anthologie et une première série de rééditions pour retrouver la musique free de l'époque

— OÙ ÇA SE PASSAIT ?

— Partout à la fois, à Paris, à Alger, à Boulogne-Billancourt, à New York, rue de Varenne...

— L'époque ? 69, juste après Mai 68, les années qui suivent : Mai 68 a duré cinq ou six ans à peine, c'est après que ça se gâte. En France, c'est le « free jazz » qui colle le mieux à l'époque.

— Pourquoi Alger ?

— A cause du Festival des arts panafricains.

— Celui dont parle Leiris dans son *Journal* ?

— Il en parle souvent. A Alger, ce qui l'avait frappé, c'est l'espèce de mixture de bombe et de joie, « *Jazz is black, we are black!* », le mardi 31 au cinéma Atlas, lancée par Archie Shepp, Ted Joans et une kyrielle de musiciens, de chanteurs de tous les coins de l'Algérie. Psychodrame et happening.

— C'était à la mode ?

— Vous blaguez. Le contraire de la mode : le haïssable, le son irrécupérable, le désordre, l'inadmissible en musique, le désespoir des jazzophiles, les autres on n'en parle pas, le politique comme principe de plaisir, une envie de vivre dont personne n'a idée. L'idée que tout commence par-

— tout à la fois, à Paris, à Alger, à Boulogne-Billancourt, à Hué, à Bilbao. L'été 69, ce qui se chantait, c'est *Je t'aime, moi non plus* (pas mal, gros scandale chez les coincés), *O Happy Days* (gospel à tarte) ; au mieux, les Stones et James Brown.

— Pourquoi cet été-là ?

— Parce que Jacques Bisceglia, photographe de son état, détourne les artistes américains d'Alger, ils s'installent à Paris. Trois phénomènes, plus ou moins vendeurs de disques, batteurs, coiffeurs, Boruso (prénom Fernand), Young (Jean-Luc) et Georgakarakos (aisément repérable comme d'origine grecque par Renaud Camus) fondent avec Claude Delcloo, qui s'occupe alors du très récent *Actuel* (première mouture en noir et blanc, fanzine très underground, classique, orthographe plutôt personnelle, ligne théorique : le free-free), une marque (BYG : leurs trois initiales) qui va publier en rafales cinquante-deux albums historiques. Au Vietnam, les B-52 dégueulent nuit et jour leurs milliards de bombes. Tous les musiciens de BYG sont en guerre contre cette guerre et quelques autres broutilles à la face du monde, l'impérialisme, le nerf de l'argent, l'assassinat légal des

nègres dans les pays de liberté. En France, nous vivons sous Pompidou (progressiste léger).

QUATRE SPLENDEURS

Tels sont, sous forme de coffret d'anthologie et quatre CD, les trésors de ces pirates d'époque : *JazzActuel* (trois disques présentés par un livret très bien tricoté) et quatre CD : le premier, *Mu*, est une splendeur (Don Cherry et Ed Blackwell, trompette, flûte indienne, cloches, tambours) ; le deuxième, *Blasé*, est une splendeur (Archie Shepp à Alger, Jeanne Lee, Chicago Beau à l'harmonica, Lester Bowie, Dave Burrell au piano, Malachi Favors, le bassiste de l'Art Ensemble of Chicago et l'impensable Philly Joe Jones aux drums) ; le troisième, *A Jackson in your House*, de l'Art Ensemble, est une splendeur ; quant au quatrième, *The Solar Myth Approach*, par Sun Ra, son Arkestra et ses rythmes, c'est une splendeur.

— Ce fut la coqueluche de l'époque ?

— Vous pensez ! Tout détenteur de ces splendeurs faisait rire, l'objet de poursuites ou déclençait des répressions. Pompidou, par exemple, on ne le sait pas assez, eh bien, tout amateur d'art moderne qu'il fût, et Dieu



GUY LE QUERREC/MAGNUM

Don Cherry en 1969, au festival Actuel du mont de l'Aenclus, en Belgique.

— sait s'il en offrit maint exemple, n'hésitait pas à faire donner la troupe, orchestrée par Raymond Marcellin et ses violons, pour interdire un concert de Sun Ra aux Halles (on croit rêver, n'est-ce pas ?)

— Les dates sont sans loi. 16 août 1969, première des photographies du livret : Sunny Murray affairé à rire, battre et chanter.

— Pourquoi continue-t-on de dire de lui qu'il est impossible ?

— Parce qu'il vit de peu à Paris, à l'instant même, et que personne, pas un de ces organisateurs si dévoués, si bénévoles, si sacrifiés à la cause ne

l'invite à jouer dans les pantalonnades de l'été. Donc, on l'accuse de la rage. 13 août, photo : Burrell, Shepp, Kenneth Terroade, Clifford Thornton, Alan Silva, etc. Photos et plages mélangées, on reconnaît aussi Bernard Vitet, un des inventeurs considérables de l'époque, Jacques Coursil, linguiste, logicien, trompettiste lacanien, Beb Guérin, Sonny Sharrock, Andrew Cyrille, Frank Wright, Paul Bley toujours là où ça se passe, les disparus, les survivants.

— La musique retrouvée aujourd'hui ? Plus fraîche encore, plus verte, une eau de vie, enfin totale-

ment audible. Des éclats, l'émotion sans chantage, nul narcissisme, aucune hystérie de perfection, le désir d'être avant, ensemble et d'en faire quelque chose, l'autre Amérique, l'autre Europe, l'autre Afrique. Même si, grosso modo, tendez l'oreille, lisez, regardez, c'est M. Pompidou qui a gagné.

Francis Marmande

★ *JazzActuel* (coffret de compilation), 3 CD, Charly CDNEW 137-3 ; *Actuel 1, 2, 3 et 4* Charly CDGR, 291 292, 293 et 294.

SÉLECTION DISQUES

BARBARA BONNEY

Mélodies d'Edvard Grieg, Jean Sibelius, Wilhelm Stenhammar, Hugo Alfvén et Carl Sjöberg
Barbara Bonney (soprano), Antonio Pappano (piano).

L'interprétation des plus belles pages pour voix de Grieg constitue l'attrait principal du disque enregistré par Barbara Bonney avec Antonio Pappano (qui prend ici la place de Malcolm Martineau, partenaire habituel de la soprano américaine). L'intéressante combinaison d'un chant expansif et d'un accompagnement retenu transcende l'expression charmeuse (*Jeg Elsker Dig*) comme la déclaration touchante (*Chanson de Solveig*). Le duo diffuse avec une même aisance symbolisme sophistiqué (*En svane*) et référence populaire (*Fra Monte Pincio*) mais se montre brouillon avec le romantisme des *Six Lieder op. 48* (dont le célèbre *Ein Traum*). Le reste de ce programme nordique est dominé par Sibelius, dont Barbara Bonney traduit bien la dramaturgie personnelle (*Flickan kom ifran sin alsklings möte*) mais le naturel de Stenhammar, la sérénité d'Alfvén et le charme de Sjöberg méritent aussi considération. *Pierre Gervasoni*
★1 CD Decca 466 762-2.

PHOENIX

United

On pourra s'agacer un brin du battage fait outre-Manche autour de ce quatuor parisien, appelé dans la presse britannique à succéder à leurs amis de Daft Punk (avec qui l'un d'eux avait joué au sein de Darlin'), Air (qu'ils ont accompagné sur scène) ou Cassius (dont un membre, Philippe Zdar, a mixé *United*). Ce premier album célèbre avant tout la culture du clin d'œil et de l'exercice de style. Petit jeu en vogue : réhabiliter des musiques longtemps dénigrées par le « bon goût » officiel. Ici la variété rock californienne du milieu des années 70 et du début des années 80, son éloge du lisse et de l'artisanat clinquant. Il faudrait être singulièrement pisse-froid pour ne pas reconnaître l'habileté mélodique du groupe, sa science de l'orchestration et des gimmicks (la harpe de *Too Young*, la pedal steel estivale de *Summer Days*, les riffs funky d'*If I Ever Feel Better...*), son aïse anglophone, le charme rigolo de certains bricolages (la « fresque » *Funky Squaredance* et son break de guitare piqué à la musique du film *Phantom of the Paradise*). Mais contrairement aux disques de quelques-unes de leurs références — Steely Dan ou les Anglais de Prefab Sprout —, ces jeunes Français et leur gymnastique ludique finissent par manquer cruellement de substance émotive.

Stéphane Davet

★1 CD Source 7243 8 488532 8. Distribué par Virgin.

JOSEPH RACAÏLLE

Racaille à Hawaii, Carai, Signé Racaille

Trois disques vendus en un (petit paquet), trois volumes de réflexion sur la légèreté de la musique populaire : la dernière production de Joseph Racaille prend la tangente, avec la bénédiction d'un label (Tôt ou Tard) appartenant à une major du disque (Warner). Musicien éclectique, Racaille a été l'artisan des albums de Thomas Fersen, le dernier de Jacques Higelin, qui appartiennent à la même maison discographique. Il est à lui seul un échafaudage, dont les fondations se situent du côté du Collège de pataphysique et de l'Ukelele Club de Paris. Compositeur (notamment *Triton 2 Ter* pour Philippe Découfflé), chanteur approximatif, Joseph Racaille est en effet un adepte de ce petit instrument à connotation exotique. Ses camarades de jeu — Cyril Lefebvre, inclassable, Dominique Cravic, par ailleurs membre des Primitifs du futur avec le dessinateur Robert Crumb, le percussionniste Daniel Laloux, etc. — sont tout aussi fous de décalage loufoque. *Racaille à Hawaii* pastiche l'univers pacifique, en français, en anglais, en tahitien, en japonais, et les vahinés en deviennent universelles. Dans *Carai*, Racaille fait de l'instrumental, tandis que *Signé Racaille* propose huit reprises hilarantes et souvent bien faites de tubes incontournables : *Barbie Girl*, *Manuela*, *La nuit je mens*. Tour à tour chanteur sous la douche, desperado dylanien (*Con te partiro*), Racaille ne respecte rien, s'empare de tout, avec un souci de la distance cultivée qui prive parfois cruellement cette trilogie d'éclats de rire, de joie primaire. *Véronique Mortaigne*
★3 CD Tôt ou Tard 85738266 92-02-12. Distribués par Warner Music France.

BAGAD DE LANN-BIHOUE

Ar Mor Divent

« Créée en 1952, cette formation artistique de l'aéronautique navale du Ponant a vocation de représenter la marine nationale à travers ses traditions. » Voici pour les présentations, déjà largement faites en plus d'un demi-siècle d'existence. Le Bagad de la marine ne vacille jamais : sa *Marche du pays de Retz* (composée par Loïc Le Taillebrest pour le Bagad de Clichy) est taillée au carré, on pourrait la danser, on peut la marcher, la balancer en s'amusant beaucoup, et en admirant la perfection du jeu d'ensemble. Roulement de caisses claires, magnificence des pipes et cornemuses donnent un avant-goût des concours dont le Festival interceltique de Lorient a le secret. Le chef de musique des armées Claude Kesmacker n'aura pourtant pas à rivaliser avec le pen-soner du Bagad Kemper. Le B.A.N. Lann-Bihoué est hors concours. *V. Mo.*

★1 CD Byg/Coop Breizh COL498476-2.

MISTERGOODDEAL.COM

ELECTROMENAGER
INFORMATIQUE
VIDEO/SON
TELEPHONE
MAISON/JARDIN
LOISIRS
SHOPPING

Autrefois, le déstockage c'était Miet. Autrefois !

A présent, c'est net, c'est malin.

Autrefois, pas question, à présent, pourquoi pas ? Chaque semaine des centaines d'affaires, tous les vendredis un nouvel arrivage.

-30 à -50% sur des produits déstockés de grandes marques. L'affaire du siècle à tous les clics. Autrefois trop compliqué, à présent la liberté : confort d'achat idéal, transparence, sécurité, livraison à domicile... mistergooddeal, pourquoi s'en priver !

N° indigo : 0 825 837 501

Le déstockage à l'âge du clic.

MISTERGOODDEAL.COM

Le retour de Puccini au Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles

La mise en scène de la « Tosca » par Uwe Eric Laufenberg ne convainc pas

Privé d'opéra de Puccini depuis l'ère Gérard Mortier, le Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles réinscrit la « Tosca » à son répertoire. Composé d'après la pièce de

Victorien Sardou, cet opéra violent, replié sur lui-même, est problématique à représenter, car le compositeur italien a laissé une marge étroite à ses interprètes.

TOSCA, mélodrame de Giacomo Puccini. Avec Ines Salazar (Floria Tosca), César Hernandez (Mario Cavaradossi), Albert Dohmen (Scarpia), Yanni Yannissis (Cesare Angelotti), Orchestre symphonique et Chœur de la Monnaie de Bruxelles, Antonio Papano (direction). Uwe Eric Laufenberg (mise en scène). Kaspar Glarner (décors). Madlaina Peer (costumes).

THÉÂTRE ROYAL DE LA MONNAIE, le 13 juin. Prochaines représentations : les 21, 24, 27 et 29 juin ; les 4 et 7 juillet, à 20 heures. Les 18 juin et 2 juillet, à 15 heures. Tél. : 00 32-70-233-939. De 300 FB (7,62 €) à 3 350 FB (83,85 €).

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Si les opéras de Puccini sont au cœur du répertoire, Gérard Mortier les avait interdits de séjour au Théâtre royal de la Monnaie. L'actuel patron du Festival de Salzbourg avait préféré faire découvrir aux Bruxellois ceux de Janacek, créer de nouvelles œuvres tout en insufflant une dramaturgie raisonnée, parfois dérangeante, à des ouvrages reconsidérés sous un angle contemporain. Prenant sa suite, l'organiste Bernard Focroulle, sans renoncer aux exigences de son prédécesseur, est musicien et donc

moins catégorique. Il sait que Puccini est un génie, bien que sa musique soit dérangeante : elle est totalitaire, comme celle de Wagner, de Strauss, mais plus directe aussi, plus accessible.

Focroulle réinscrit donc *Tosca* au programme de sa maison. Cet opéra est le plus problématique de Puccini. D'une brutalité à peine adoucie par le « *Vissi d'arte* » chanté par Tosca à l'acte II et le « *Lever du jour* » du début de l'acte III, c'est un chef-d'œuvre replié sur lui-même qui laisse aussi peu de place à l'imagination de l'auditeur qu'à celui du metteur en scène et des interprètes : c'est en cela qu'il est totalitaire. Puccini et ses librettistes ne se sont pas seulement inspirés de la pièce de Victorien Sardou : ils ont voulu fixer, dans la musique et les didascalies notées en marge du livret, l'interprétation qu'en donnait Sarah Bernhardt au théâtre.

FIDÈLE AU LIVRET

La seule possibilité est de transposer l'œuvre à une autre époque que celle des conquêtes napoléoniennes. L'œuvre s'y prête : elle met aux prises des innocents avec un psychopathe que son rôle de chef de la police couvre de toutes ses exactions – l'histoire en est riche. Hélas ! Uwe Eric Laufenberg a choisi les fascistes des années 30. Un académisme supposé en remplace un autre, bien réel celui-là depuis

que tout le répertoire y a été soumis. Cela étant posé, Laufenberg est fidèle au livret et dirige bien les acteurs. On lui reprochera deux ou trois « idées » : après l'avoir tué, Tosca pense à arrêter le phonographe sur lequel Scarpia avait mis un 78-tours au début de l'acte II et elle arrive, au début du troisième, avec une valise pour prendre la fuite avec Mario. Ce réalisme du détail tue dans le contexte dramatique et psychologique de l'opéra.

Le Scarpia d'Albert Dohmen a la splendide « mauvaise » voix voulue par Puccini. César Hernandez est un Mario solide et nuancé. Ines Salazar manque de coffre, mais son timbre et son art de musicienne sont incontestables dans le « *Vissi d'arte* » et dans tout le premier acte. Antonio Papano dirige un orchestre engagé dont on perçoit cependant les faiblesses dans une acoustique impitoyable de sécheresse. Le si ravélien « *Lever du jour* », au début de l'acte III, manque terriblement de raffinement, de fondu. Le chef porte une grande attention à la rythmique, à la polyphonie, à la façon qu'à Puccini de faire surgir des bribes de thèmes qu'il manie en fondus-enchâinés avec une maîtrise de l'effet à produire qui laisse chaque fois pantois. Mais il couvre trop souvent les chanteurs.

Alain Lompech

Christian Rist comme chez lui dans les didascalies de Beckett

COMÉDIE et PAS MOI, de Samuel Beckett. Mise en scène : Christian Rist. Avec Sylvie Chenus, Catherine Laborde, Christian Rist. CARTOUCHERIE - THÉÂTRE DE L'AQUARIUM, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes. Tél. : 01-43-74-99-61. De 50 F (7,62 €) à 130 F (19,82 €). Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. Durée : 1 h 10. Jusqu'au 2 juillet.

Comment contenir l'acteur ? Comment le soumettre ? Comment l'enfermer dans l'expression la plus convenue du vaudeville, en jetant ce qu'il faut de lumière crue sur lui ? Telles sont quelques-unes des questions réglées d'une poigne de fer par Beckett dans *Comédie*. Si la pièce expose dans sa nudité l'un de ces dérisoires drames bourgeois habituellement confinés dans leur coquille dix-neuviémiste, elle est aussi le résultat d'un affrontement entre didascalies et dialogues, du texte à voir contre le texte à entendre, de l'auteur contre l'acteur. Le metteur en scène peut se sentir broyé par ces exigences contradictoires, comme le fut Jean-Marie Serreau lors de la création en 1964. Rien de tel ici. Christian Rist a trouvé les mesures qui lui convenaient pour déployer le triangle mari-femme-maîtresse et l'exposer frontalement.

UN MAÎTRE ÈS MARIONNETTES HUMAINES

Comme il convient, trois têtes alignées émergent de jarres rondes comme des œufs dont l'éclosion aurait été bloquée avant terme. Sexes plus discernables dans les propos que sur les visages enduits d'un fond de teint verdâtre. Dans une savante pénombre, les trois emportés ressemblent à des lombrics poussés dans le terreau inépuisable du lieu commun, évacuant ensemble leurs

petites histoires. Compétition de propos ineptes (mon homme, ma femme, ma maison, ma pelouse) dans une prenante polyphonie atonale. Jeu incessant pour retenir l'attention d'un projecteur venu de loin, qui isole chacun quelques secondes et ne lui accorde la parole que pour la lui retirer.

Derrière cet éblouissant faisceau, il n'est pas interdit de sentir l'autorité d'un grand manipulateur, un maître ès marionnettes humaines, qui ne leur laisserait à moudre que le grain d'un prompteur télévisé. Et lorsque la contrainte serait insuffisante, il pourrait opter, avec Christian Rist, pour la chirurgie, en complétant la brève *Comédie* par le brévisissime *Pas moi*, écrit dix années plus tard, et inspirée à Beckett par la *Décollation de saint Jean-Baptiste* du Caravage. Ne demeurerait alors en scène qu'une bouche, une étoile rutilante dans la nuit noire, isolée par un pinceau de lumière plus étroit, plus violent que précédemment. Elle pourrait être un gros plan prélevé sur *Comédie*, si le grossissement apparent n'en changeait la nature. Cocasse vision, presque anatomique, de la parole qui vient manger l'obscurité.

Christian Rist s'est glissé comme s'il était chez lui dans les didascalies de Beckett. Avec d'autant plus de mérite qu'il est aussi sur scène. Il donne la curieuse et bénéfique impression que l'œil du maître a parcouru, un moment donné, ces espaces, et qu'il y est peut-être encore à nos côtés. Cette sensation semble partagée par les comédiennes (Sylvie Chenus et Catherine Laborde), renforcer leur allant, et rendre d'autant plus drôles les rebuffades subies par leurs personnages. Beckett et Christian Rist ont beau mettre en pots, tailler, couper, il reste encore assez de matière pour identifier la curieuse espèce exhibée comme celle qui s'acharne à penser.

Jean-Louis Perrier

Les délires de L. Ron Hubbard sur grand écran

Battlefield Earth. Les heures les plus ridicules de la carrière de Travolta

Film américain de Roger Christian. Avec John Travolta, Barry Pepper, Forest Whitaker. (1 h 56.)

L'histoire du cinéma est pleine de coïncidences. John Travolta est scientologue et acteur de cinéma. Il adore *Battlefield Earth* (*Terre champ de bataille*), roman de science-fiction de L. Ron Hubbard. Et comme il a un peu d'économies, il a participé à la production du film tiré de *Battlefield Earth* dans lequel il joue. Le fait que L. Ron Hubbard ait été le fondateur de l'Eglise de scientologie n'a rien à voir dans cette entreprise – John Travolta s'en est expliqué à plusieurs reprises. C'est exactement comme Cecil B. De Mille, chrétien dévot, qui par ailleurs admirait énormément le travail littéraire de l'auteur de l'*Exode*, dont il tira *Les Dix Commandements*, qui n'était pas du tout destiné à la propagation de la foi chrétienne, contrairement à ce qu'ont cru des générations d'aumôniers qui programmaient Charlton

Heston pour leurs ouailles. Voici donc l'avenir que nous promet L. Ron Hubbard, tel que filmé par Roger Christian. Aux environs de l'an 2000, la Terre tombe sous la domination des Psychlos, extraterrestres venus de la planète éponyme. A en juger par l'aspect des Terriens un millénaire plus tard, la première mesure des envahisseurs fut de les priver de shampooing conditionneur : les rares survivants vivent dans des cavernes, vêtus de peaux de bêtes avec plein de nœuds dans les cheveux. Les Psychlos eux-mêmes présentent d'inquiétants symptômes capillaires et pileux. Du haut de leurs 2,90 mètres, ils arborent des mèches (à la manière des dreadlocks jamaïcaines) et deux longues touffes de poils à la commissure des lèvres (à la manière des poissons-chats). De quoi semer la terreur dans la galaxie.

Pourtant, les Psychlos commettent d'étonnantes erreurs de maintien de l'ordre, pour un peuple qui conquiert la Terre en neuf

minutes : le chef de la sécurité sur Terre, Terl (John Travolta, qui paraît désormais toujours un peu incomplet dans ses rôles à venir, sans son mètre supplémentaire, son hydrocéphalie, ses tresses cotonneuses et ses yeux jaunes) choisit le plus rebelle des Terriens pour lui transmettre – grâce à une machine qui inculque les connaissances en envoyant de la lumière dans les yeux – le corpus de la science psychlo. Bien sûr, le Terrien rebelle en profite pour faire la révolution, affrontant les vaisseaux extra-terrestres avec des chasseurs Harrier à décollage vertical, parfaitement conservés après mille ans de stockage en plein air.

On a pu lire sur certains sites web que le film était parsemé d'images subliminales. Pourtant, la seule envie irrésistible qui saisisse à la sortie de la salle est de déconseiller formellement à ceux et celles que l'on rencontre d'aller voir *Battlefield Earth*.

Thomas Sotinel

SORTIR

PARIS

Cheikha Rimitti
Solide comme un roc, elle est l'ancêtre du raï, sa mémoire frondeuse. Auteur prolifique et emblème du genre, effrontée, malicieuse, Cheikha Rimitti vogue allègrement vers ses quatre-vingts printemps et n'a rien perdu de la verve gouailleuse qui fit sa réputation sulfureuse (CD *Nouar/Musisoft*).
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Pigalle. Le 17, 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

Asere, Kan'ninda
Conséquence inattendue du succès rencontré en Europe par ses musiciens légendaires, Compay Segundo en tête, le son interpelle de plus en plus de jeunes à Cuba. Les sept musiciens du groupe Asere n'ont pas trente ans, mais cette musique et d'autres styles anciens les intéressent autant que le *timba*, la salsa à la mode cubaine. Le groupe Kan'ninda, quant à lui, milite pour la défense du *gwo ka*, la musique traditionnelle de la Guadeloupe. Emportés par le galop farouche des percussions, ses textes vifs chantent en créole

l'âme et les mœurs de la société guadeloupéenne. Deux aspects du riche chaudière musical caribéen (albums parus chez Indigo).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 17, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

ANNECY

Artistes en alpages
Suite à une villégiature artistique d'une semaine dans les alpages de Savoie, le chorégraphe Boris Charmatz, accompagné de ses complices danseurs et plasticiens (Anne Colod, Steve Paxton, Benoît Lachambre, Jean-Luc Moulène...), invite les spectateurs à une petite randonnée en montagne de trois heures au cours de laquelle des performances, des images, de la musique seront données à voir et à entendre dans les paysages du Semnoz, au-dessus du lac d'Annecy, à 1 704 mètres d'altitude. Prévoir chaussures confortables et équipement ad hoc.
Accueil billetterie Bonlieu Scène nationale, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. Les 17 et 18 juin. Tél. : 04-50-33-44-11.

GUIDE

REPRISES

Easy Rider
de Dennis Hopper, avec Peter Fonda, Dennis Hopper, Jack Nicholson. Américain, 1968, copie neuve (1 h 30).
VO : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).

Engrenages
de David Mamet, avec Lindsay Grouse, Joe Mantegna, Mike Nussbaum. Américain, 1987 (1 h 52).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, dolby, 5^e (01-43-54-42-34) ; Le Balzac, dolby, 8^e (01-45-61-10-60) ; MK2 Quai-de-Seine, dolby, 19^e.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Robert Combas
Galerie Rachlin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4^e. M^o Châtelet. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 juin au 21 juillet.

Le Temps fractal : M. Chevalier, P. Dombis, N. Lorenz, J.-C. Meynard
Galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3^e. M^o Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 juin au 29 juillet.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Proust et Céleste : la Chambre de liège
de Jean-Claude Brisville, avec Christian Cloarec et Françoise Gillard.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6^e. M^o Saint-Sulpice. Les 17 et 24, 17 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. 30 F et 40 F.

Louise
de Charpentier. Marina Mescheriakova (Louise), Marcus Haddock (Julien), Martine Dupuy (la mère), Alain Vernhès (le père), Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 17, 20, 24 et 27, 19 h 30. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 670 F.

Le Couronnement de Poppée
de Monteverdi : *version de concert*. Mireille Delunsch (Poppée), Anne Sofie von Otter (Néron), Lorraine Hunt (Ottavia), Anna Larsson (Ottone), Nicole Heaston (Drusilla), Denis Sedov (Sénéque), Jean-Paul Fouchécourt (Arnalta), Les Musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 17, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84.

De 150 F à 200 F.

Aldo Ciccolini (piano).
Chopin : Nocturnes op. 62 n^{os} 1 et 2, Tarantelle op. 43, Mazurkas op. 59, Polonaise-Fantaisie op. 61. Scriabine : Poèmes op. 32 n^{os} 1 et 2. Castelnuovo-Tedesco : Piedigrotta 1924. Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16^e. M^o Pont-de-Neuilly. Le 17, 20 h 45. Tél. : 01-45-00-22-19. 200 F.

Festival international de tango
Eduardo Arquimbau. Veronica Villaroel. Hector Falcon. Susana Rojo. Javier Rodriguez. Geraldine Rojas. Claudio Hoffman. Pilar Alvarez. Marcelo et Veronica. Leonardo Calvelli. Eugenia Usandivaras. Jomar Mesquita. Juliana Macedo : *danseurs*. Hector Sabo. Michaël Ludwiczak. Jean-Daniel Hege : *musique*. Marcela Bernardo. Osvalda Cerati : *chant*.
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 17, 20 h 30 ; le 18, 17 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 320 F.

Compagnie Dario Arboleda
Danse flamenco.
Montreuil (93). Centre espace Montreuil, 56, rue Emile-Zola. M^o Robespierre. Les 17, 24 et 30 juin et le 1^{er} juillet, 21 heures ; le 18, 18 heures, jusqu'au 30 juillet. Tél. : 01-48-51-04-51. De 80 F à 100 F.

Aldo Romano, Louis Sclavis, Henri Texier
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes. Le 17, 16 h 30. 10 F.

Franck Avitabile, Louis Petrucciani
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Le 17, 17 h 30. Tél. : 01-56-40-15-16. 30 F.

Hadouk Trio
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11^e. M^o Oberkampf. Le 17, 20 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

Marva Wright
La Défense (92). Esplanade, fontaine AGAM. M^o La Défense. Le 17, 20 h 30. Entrée libre.

Bumcello
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11^e. M^o Parmentier. Le 17, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. 60 F.

Yousra
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. M^o Jus-sieu. Le 17, 20 heures. Tél. : 01-40-51-38-14. De 100 F à 120 F.

Guem, Mei Tei Sho, DJ Kristo
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. M^o Pigalle. Le 17, 20 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

Ensemble Aqaba
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. M^o Jus-sieu. Le 17, 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. De 100 F à 120 F.

Aïcha Redouane et l'Ensemble al-Adwar
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. M^o Jus-sieu. Le 17, 22 heures. Tél. : 01-40-51-38-14. De 100 F à 120 F.

Takfarinas
La Verrière (78). Espace culturel Le Scarrabée, 7, allée du Général-Leclerc. Le 17, 20 h 30. Tél. : 01-34-61-84-00. Entrée libre.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

villa gillet 25 rue Chazière
69004 Lyon
TERROR PRÆSENTIS
d'après "Entretien sur Dante"
d'Ossip Mandelstam
UNE CRÉATION DE
LUKAS HEMLEB
du 20 au 24 juin à 20 heures
Renseignements et réservations : 04.78.27.02.48

BOX
MAN

www.boxman.fr

FRANÇOISE HARDY
Clair Obscur
99 F
Prix TTC Valable jusqu'au 31/07/00,
hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr

VENDREDI 16 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 La Fabuleuse Histoire de la robe de mariée. Forum
- 23.00 La photographie peut-elle encore exister ? Forum

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Rita Mitsouko, Marcel Marceau. Canal +
- 20.05 Citoyen K. Les bannis. Canal +
- 20.55 La Fureur de Béziers. TF 1
- 21.00 Recto Verso. Philippe Starck. Paris Première
- 21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. Invités : Rémy Ourdan ; Stephen Smith ; Marc Berdugo ; Jean-Louis Dufour ; Patrick Robert. LCI
- 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 22.15 Fallait y penser. Invitée : Chantal Lauby. TV 5
- 22.40 Bouillon de culture. Jadis à la campagne. Invités : Jean-Claude Carrière, Paul Pavlovitch, Gillian Tindall, Pierre Guichenev, Yves Paccalet. France 2
- 1.00 Envoyé spécial. France 2

DOCUMENTAIRES

- 19.10 Un honnête œil. Portrait de Todd Webb. Planète
- 20.15 Putain d'Europe ! [5/20] Une place au soleil. Arte

- 20.30 Maceo Parker. My First Name is Maceo. Planète
- 20.30 Avalanches. Odyssee
- 21.05 California Visions. Canal Jimmy
- 21.25 Le Vaisseau spatial Terre. Des hôtels écolo. Odyssee
- 22.00 Les Grandes Expositions. Jules Romain, l'histoire de Scipion, tapisseries et dessins. Planète
- 22.00 Espace infini. [2/3]. Entre révolution et goulag. Histoire
- 22.10 Grand format. Goulag [1/2]. Arte
- 0.45 L'Aventure de l'art moderne. [6/13]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 Football. Euro 2000. Groupe D : Rép. Tchèque - France. A Bruges. RTBF 1 - France 2
- 20.30 Football. Euro 2000. Groupe D : Pays-Bas - Danemark. A Rotterdam. RTBF 1 - France 3
- 21.00 Golf. US Open. 2^e jour. A Pebble Beach. Canal + vert
- 22.30 Boxe. Championnat de France. Poids plumes. Mathias Thomas - Cyril Lelièvre. Pathé Sport
- 3.00 Basket NBA. Finale. 5^e match. Indiana Pacers - Los Angeles Lakers. Canal +

MUSIQUE

- 17.35 Jaco Pastorius. Montréal 1982. Muzik

- 19.45 One More Time. Montreux 1995. Avec Jael, Jezebel, All 4 One. Muzik
- 21.00 Festival de jazz de Montréal. Avec Richard Galliano, Bireli Lagrene, George Mraz, Al Foster, Mike Stern. Muzik
- 22.50 Johnny Hallyday. Au Palais des Sports 1976. Canal Jimmy

VARIÉTÉS

- 0.35 Souvenir. Johnny Hallyday. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

- 20.30 Charmants voisins. Claudio Tonetti. Festival
- 20.45 L'Amour trompé. Sibylle Tafel. Arte
- 20.45 Le Meurtre mystérieux de Thelma Todd. Paul Wendkos. RTL 9
- 20.50 Pause bébé. Markus Bräutigam. M 6
- 20.55 On a tué mes enfants. David Greene [1/2]. TMC
- 23.55 La Dame aux camélias. Jean-Claude Brialy. France 3

SÉRIES

- 20.45 Twin Peaks. O. Série Club
- 20.50 Soirée sitcom. Téva
- 20.50 First Wave. La reine des abeilles. 13^{ème} RUE
- 20.50 Sauvetage. Nuit blanche ; Haute tension. France 2
- 22.40 X-Files. [1 et 2/2] Zone 51. M 6

FILMS

- 14.30 La Semaine du sphinx ■■ Daniele Luchetti (Italie, 1991, 95 min) O. Ciné Cinémas 2
- 15.30 L'Eau à la bouche ■■ Jacques Doniol-Valcroze (Fr., 1959, 90 min) O. Cinétoile
- 16.10 Fatherland ■■ Ken Loach (Fr. - GB, 1986, 110 min) O. Cinéfaz
- 16.55 Naples d'autrefois ■■ Amleto Palermi (Italie, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 18.00 Equateur ■■ Serge Gainsbourg (France, 1983, 90 min). Festival
- 18.30 Marie Stuart ■■ John Ford (EU, 1936, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics
- 21.00 Small Soldiers ■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, 105 min) O. Canal +
- 21.00 L'Aveu ■■ Costa-Gavras (France, 1969, 135 min) O. Ciné Cinémas 2



- 21.05 Le Cardinal ■■ Otto Preminger. Avec Tom Tryon, Romy Schneider (EU, 1963, v.o., 180 min) O. Cinétoile
- 22.50 L'Anguille ■■ Shohei Imamura, Daisuke Tengan et Motofumi Tomikawa (Japon, 1997, 120 min) O. Festival
- 23.15 Violette et François ■■ Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 0.10 Chronique d'un fou ■■ Karel Zeman (Tchécoslovaquie, 1964, N., v.o., 75 min). Arte
- 0.25 Les Démon de Jésus ■■ Bernie Bonvoisin (France, 1996, 110 min) O. Cinéstar 1
- 1.05 Meurtre dans un jardin anglais ■■ Peter Greenaway (GB, 1982, v.o., 105 min) O. Cinéfaz
- 1.35 Voyage à Tokyo ■■ Yasujiro Ozu (Japon, 1953, N., v.o., 135 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.40 Pacific Blue.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Excluf.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 La Fureur de Béziers.
- 0.35 Les Coups d'humour.
- 1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 17.15 et 22.30 Un livre, des livres.
- 17.20 Football. Euro 2000. 18.00 France - République tchèque.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Sauvetage. Nuit blanche. Haute tension.
- 22.35 Bouche à oreille.
- 22.40 Bouillon de culture. Jadis à la campagne.
- 0.00 Journal, Météo.
- 0.25 Histoires courtes.

FRANCE 3

- 17.45 Le Kadox.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal de l'Euro.
- 20.35 Football. Euro 2000. 20.45 Pays-Bas - Danemark.
- 22.45 Le Magazine de l'Euro 2000.
- 23.10 Météo, Soir 3.
- 23.35 Voile.
- 23.55 La Dame aux camélias. Téléfilm. Jean-Claude Brialy.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 17.45 C'est ouvert le samedi.
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.05 Citoyen K. Les bannis.
- 21.00 Small Soldiers ■■ Film. Joe Dante. O.
- 22.45 L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux Film. Robert Redford. O.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Putain d'Europe ! [5/20].

Le Monde TELEVISION

CANAL+

- 20.05 Citoyen K. « K » comme Klarsfeld, prénom Arno. Le jeune avocat s'est vu confier par l'agence Capa la présentation d'un nouveau genre de magazine dont le caractère subjectif est hautement revendiqué. Ce premier numéro concerne la « double peine », sanction qui touche les détenus issus de l'immigration et contre laquelle se battent des associations. Prochaine étape : le dopage dans le cyclisme.

ARTE

- 22.10 Goulag Ce film en deux parties (suite le 23 juin) d'Hélène Châtelain et Iossif Pasternak est un monument exceptionnel élevé à la mémoire des victimes du Goulag, comparable à *Shoah*, de Claude Lanzmann. L'idée est de mêler images d'archives et entretiens avec des survivants des camps. Inspiré des *Récits de Kolyma*, de Varlam Chalamov (éd. LGF), cet admirable travail doit être regardé avec recueillement.

PLANÈTE

- 20.30 My First Name is Maceo Né en 1943 dans le ghetto de Kingston, en Caroline du Nord, Maceo Parker a marqué l'histoire de la musique funk. Mark Gruber évoque son parcours à travers des témoignages louangeurs (Fred Wesley, Pee Wee Ellis, George Clinton) et surtout de longs extraits d'un concert à la Fabrik de Hambourg, en avril 1994. C'est là tout l'intérêt de ce film (déjà vu sur Arte en juin 1998) à la photographie soignée.

SAMEDI 17 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Le débat et les revues. Invités : Yann Moulier-Boutang ; Yves-Charles Zarka. LCI
- 21.10 Années trente, swing et Big Bands. Forum
- 22.10 La Navigation arabe, entre sciences et légendes. Forum
- 23.10 Sauver la forêt, un rêve d'écolo ? Forum

MAGAZINES

- 13.50 Les Grandes Enigmes de la science. La science face aux légendes. France 2
- 18.00 L'Enjeu olympique. Londres 1948. La Cinquième
- 18.30 T.V. +. Canal +
- 19.00 Recto Verso. Philippe Starck. Paris Première
- 20.35 Le Club. Invité : Bernard Menez. Ciné Classics
- 20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde. Best of. France 2
- 21.00 Planète animal. Pour l'amour des crocodiles [1/10]. TMC
- 21.05 Thalassa. Vues sur mer. TV 5
- 21.55 Planète Terre. Ulaanbaatar, tombeau des steppes. TMC
- 22.15 Envoyé spécial. EU : Les pilules de la performance. Il était une « foi » dans le Bronx. Guerre au Kosovo. TV 5
- 23.20 Tout le monde en parle. Best-of. France 2
- 23.25 Quatre saisons à Strasbourg. Été. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.40 MacArthur, général américain. [3/5]. La mort d'un empire. Planète
- 19.30 Les Sauveteurs de la forêt. Planète
- 20.05 Il était une fois le royaume d'Angleterre. Windsor. Odyssee
- 20.30 Le Cinématographe selon Terry Gilliam. [1/5]. Voyage dans le temps et dans l'espace. Planète
- 20.35 Coeurs d'élite. [3/9]. Les nageurs. Odyssee
- 21.35 Cinq colonnes à la une. Planète
- 22.10 La Route 66 en Harley. [1/2]. Canal Jimmy
- 22.30 Le Cotton Club chante (et danse) au RitZ. Planète
- 22.45 Avalanches. Odyssee
- 23.40 Maceo Parker. My First Name is Maceo. Planète

- 0.20 La Terre où nous vivons. Lauca, une rivière sur les hauteurs. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 15.10 et 17.00 Athlétisme. Meeting IAAF de Villeneuve-d'Ascq. Au Stadium Lille Métropole. France 2
- 15.30 Automobilisme. Endurance. Les 24 heures du Mans. Le départ. Eurosport-France 2
- 16.00 Cyclisme. Tour de Suisse (5^e étape) : Sierre - Sierre (30 km clm). Pathé Sport
- 16.05 Golf. Masters d'Evian. 4^e et dernier jour. Canal +
- 17.00 Handball. Tournoi de Bercy. Eurosport
- 17.30 Football. Euro 2000. Groupe A : Roumanie - Portugal. TF 1-RTBF 1
- 20.30 Football. Euro 2000. Groupe A : Angleterre - Allemagne. TF 1-RTBF 1
- 20.30 Equitation. Jumping international de Cannes. Paris Première
- 3.00 Boxe. Championnat du monde WBC. Poids welters : Oscar De La Hoya - Shane Mosley. Canal +

DANSE

- 0.30 Picasso et la danse. Par le ballet de l'Opéra national de Paris. Avec l'Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. David Coleman. Mezzo

MUSIQUE

- 17.50 Récital Vanessa Wagner. Muzik
- 18.30 Lille enchantée. Avec Augustin Demay, violon et l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesu. Mezzo
- 19.30 et 21.15 La Flûte enchantée. En direct et en simultané sur France-Musiques. Par l'Orchestre et les Chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. Roger Norrington. Arte
- 20.10 Mozart. Sonate pour piano en ut majeur KV279. Par Daniel Barenboim, piano. Mezzo
- 21.00 La Dame de pique. Mise en scène de Graham Vick. Par l'Orchestre philharmonique de Londres et les Chœurs de Glyndebourne, dir. A. Davis. Mezzo
- 21.00 Hanna Schygulla à la Cité de la musique 1999. Avec Matthieu Gonet, piano. Muzik
- 22.15 Beethoven. Sonate n° 32 en ut mineur, opus 111. Avec Georges Pludermacher, piano. Muzik
- 23.00 Nice Jazz Festival 1999. Jacques Higelin, Jean-Loup Longnon Septet. Muzik
- 23.40 Nice Jazz Festival 1999. Al Jarreau, Ray Barretto. Muzik
- 23.50 Tchaïkovski. Quatuor à cordes n° 1. Par le Quatuor Borodine. Mezzo

- 0.30 The Skatalites. Concert. Paris Première
- 1.00 One More Time. Montreux, 1995. Muzik

TÉLÉFILMS

- 17.50 Cache-cache avec la mort. Vincent McEveety. RTL 9
- 18.45 L'Affaire Seznec. Yves Boisset [2/2]. O. Ciné Cinémas
- 19.50 Le Mystère de la Montagne Ensorcelée. John Hough. Disney Channel
- 20.30 One Police Plaza. Jerry Jameson. O. Ciné Cinémas
- 20.30 Dessine-moi un jouet. Hervé Baslé. Festival
- 20.50 Les Filles du maître de chai. François Luciani [1 et 2/3]. Téva
- 21.00 Pêcheur d'Islande. Daniel Vigne. O. France 3
- 22.40 Je rêve d'être un papillon. Heidi Königas. Arte
- 22.40 Un jour avant l'aube. Jacques Ertaud. Festival
- 22.55 Escroquerie à la mort. Robert Michael Lewis. TMC
- 0.45 Passé sous silence. Igaal Niddam. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 22.10 Scénarios sur la drogue. Courts métrages. Canal +

SÉRIES

- 18.50 Les Nouveaux Professionnels. Retour en force. O. M 6
- 19.30 Gabriel Bird. Vérité et conséquences. 13^{ème} RUE
- 19.35 The Closer. The Hand That Rocks the Office (v.o.). O. Série Club
- 20.00 Ally McBeal. Boy Next Door (v.o.). Téva
- 20.20 L'Homme invisible. Photo finish. 13^{ème} RUE
- 20.45 Schimanski. L'Arme de Schimanski. RTL 9
- 20.50 Charmed. Mauvais sort. O. M 6
- 21.00 Spin City. [2/2]. Klumageddon. O. Canal +
- 23.00 Dream On. Le fils se lève aussi (v.o.). O. Canal Jimmy
- 23.59 Sex and the City. La baie des cochons mariés (v.o.). O. Téva
- 0.30 Une fille à scandales. La source (v.o.). O. Téva
- 0.50 Monty Python's Flying Circus. The Bishop (v.o.). O. Canal Jimmy
- 1.20 Star Trek, Voyager. Résolution (v.o.). Canal Jimmy
- 2.10 Star Trek, Deep Space Nine. Les fils de Mogh (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 3

- 1.20 Un siècle d'écrivains : Raymond Radiguet Le film de Jean-Christophe Averty et Pierre Trividic tente de dévoiler les liens entre la vie de Radiguet, mort, en 1923, à l'âge de vingt ans, peu après la parution du *Diable au corps*, et la fiction. Il réussit à recréer l'effervescence artistique de l'après-guerre qui encouragea l'éclosion de ce génie enfant. « Le chat Radiguet », comme on le surnommait, garde son mystère.

FILMS

- 13.00 Le Mystère de la chambre jaune ■■ Henri Aisner (France, 1948, N., 85 min) O. Ciné Classics
- 13.10 Les hommes épousent les brunes ■■ Richard Sale (EU, 1955, 105 min) O. Cinétoile
- 13.10 Deux jours à Los Angeles ■■ John Herzfeld (Etats-Unis, 1997, 100 min) O. Cinéstar 1
- 13.10 L'Homme de la sierra ■■ Sidney J. Furie (EU, 1965, 95 min) O. Ciné Cinémas 2
- 13.20 La Femme du cosmonaute ■■ Jacques Monnet (France, 1997, 100 min) O. Cinéstar 2
- 14.25 Naples d'autrefois ■■ Amleto Palermi (It., 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 16.00 Marie Stuart ■■ John Ford (Etats-Unis, 1936, N., 120 min) O. Ciné Classics



- 23.00 Ni dieux ni démons ■■ Bill Condon. Avec Ian McKellen, Brendan Fraser (EU, 1998, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 23.00 Moderato cantabile ■■ Peter Brook (Fr. - It., 1960, N., 95 min) O. Ciné Classics
- 23.00 Complots ■■ Richard Donner (Etats-Unis, 1997, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
- 23.00 The Pillow Book ■■ Peter Greenaway (Fr. - GB, 1995, v.o., 130 min) O. Cinéfaz
- 23.15 Kill Me Again ■■ John Dahl (Etats-Unis, 1989, 95 min) O. Cinéstar 1
- 23.25 Sainte Jeanne ■■ Otto Preminger (EU, 1957, N., v.o., 115 min) O. Cinétoile

- 1.20 Le Tombeau des lucioles ■■ Isao Takahata (Japon, 1989, v.o., 85 min) O. Arte



- 1.20 Le Prisonnier d'Alcatraz ■■ John Frankenheimer. Avec Burt Lancaster, Karl Malden (EU, 1962, N., 145 min) O. Cinétoile
- 2.25 Ange ■■ Ernst Lubitsch (EU, 1937, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 4.00 Monsieur Max ■■ Mario Camerini (It., 1937, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.55 Alerte à Malibu.
- 15.45 Flipper, le dauphin.
- 16.40 Beverly Hills.
- 17.30 Football. Euro 2000. Groupe A : Roumanie - Portugal.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.30 Football. Euro 2000. Groupe A : Angleterre - Allemagne.
- 22.45 Sans aucun doute.
- 0.35 F 1 à la une.
- 1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.50 Les Grandes Enigmes de la science.
- 14.50 Samedi sport. 14.55 Tiercé ; 15.10 et 17.00 Athlétisme : meeting du Nord ; 15.55 Automobilisme : les 24 heures du Mans.
- 18.05 Police Academy.
- 18.55 Union libre.
- 19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde. Best of.
- 23.10 Flash 24 Heures du Mans.
- 23.20 Tout le monde en parle. Best-of.
- 1.25 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.35 Les Pieds sur l'herbe.
- 15.05 Destination pêche.
- 15.40 Couleur pays.
- 18.13 Expression directe.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.43 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.10 Le Journal de l'Euro.
- 20.25 O.V.N.I.
- 21.00 Pêcheur d'Islande. Téléfilm. Daniel Vigne. O.
- 22.40 Le Magazine de l'Euro 2000.
- 23.00 Météo, Soir 3.
- 23.25 Quatre saisons... à Strasbourg.
- 1.20 Un siècle d'écrivains. Les deux vies du chat Radiguet.

CANAL +

- 14.10 Secrets de serpents.
- 15.00 Basket NBA.
- 16.05 Golf.
- En clair jusqu'à 20.40
- 17.05 Futurama.
- 17.30 Les Renés.
- 18.00 Le Pire des Robins des Bois.
- 18.30 T.V. +.
- 19.40 L'Appartement.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Samedi comédie. Blague à part. La rançon. Spin City. Klumageddon. Seinfeld. La gymnaste. Dilbert. The Shroud of Wally.
- 22.10 Scénarios sur la drogue.
- 23.05 Mes amis Film. Michel Hazanavicius. O.

- 20.45 L'Amour trompé. Téléfilm. Sibylle Tafel.
- 22.10 Grand format. Goulag. [1/2] Le temps de l'eau.
- 0.10 Chronique d'un fou ■■ Film. Karel Zeman (v.o.).

M 6

- 16.55 Coup de chance. Téléfilm. Pierre Aknine. O.
- 18.25 Loïs et Clark. O.
- 19.15 Cosby Show. O.
- 19.50 I-minute, Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille. O.
- 20.40 Politiquement rock.
- 20.50 Pause bébé. Téléfilm. Markus Brautigam. O.
- 22.40 X-Files : l'intégrale. Zone 51 [1 et 2/2]. O.
- 0.25 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air.
- 20.30 Black & Blue. Les sept merveilles du monde : la statue de Zeus, le Modern Jazz Quartet.
- 21.30 Fiction 30. La Lettre de Lord Chandos, de Hugo von Hofmannsthal.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. James Bernard, la voix de la Hammer.
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Concert franco-allemand. Par le Chœur de Radio France, François Polgar, chef de chœur et l'Orchestre national de France, dir. Riccardo Muti, Anna Caterina Antonacci, mezzo-soprano.
- 22.30 Alla breve.
- 22.45 Jazz Club. Invités : Emmanuel Bex, orgue, Andy Emler, piano et Denis Badault, piano, piano électrique.
- RADIO CLASSIQUE
- 19.50 Le Club. Invité : Alain Guédé.
- 20.04 Le Cercle des économistes. Invité : Christian Saint-Etienne.
- 20.15 Les Soirées. Suite luciférienne, de Nielsen, L.O. Andsnæs, piano. 20.40 Kurt Masur. 22.40 La Jolie fille de Perth. Opéra de Bizet. Par le Chœur de Radio France et le New Philharmonia Orchestra, dir. Georges Prêtre, June Anderson, Alfredo Kraus, Gino Quilico.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.00 Le Journal de la santé.
- 15.30 Rencontre malgache.
- 16.00 Les Dessous de la Terre. Ces Aveyronnais à l'âge du cuivre.
- 16.30 Les Trésors de l'humanité.
- 17.30 Saïa. SOS crépidules.
- 18.00 L'Enjeu olympique. Londres 1948.
- 19.00 Paysages. Saint-Gilles - Ile de la Réunion.
- 19.25 Musica. 19.30 et 21.15 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart.
- 20.45 Arte info.
- 21.00 Le Dessous des cartes. Russie 2000.
- 22.40 Je rêve d'être un papillon. Téléfilm. Heidi Königas.
- 0.05 Musica Planet. Jazz à la Villette 1999.
- 1.20 Le Tombeau des lucioles ■■ Film. Isao Takahata (v.o.) O.

M 6

- 13.55 Les Aventures de Sinbad.
- 14.50 Les Mystères de l'Ouest.
- 15.45 Mission impossible, 20 ans après.
- 16.45 Chapeau melon et bottes de cuir.
- 17.50 Amicalement vôtre.
- 18.50 Les Nouveaux Professionnels.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Plus vite que la musique.
- 20.39 Météo des plages.
- 20.40 Vu à la télé.
- 20.50 La Trilogie du samedi. Charmed. Mauvais sort. O. The Sentinel. Etat de siège. O. Buffy contre les vampires. La soirée de Sadie Hawkins. O. Les hommes poissons. O.
- 0.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le parasite. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Jazz à l'affût. Andy Emler, pianiste et compositeur. Paco Sery, batteur.
- 20.50 Mauvais genres. L'Ambassadeur et le vagabond. Invités : Pierre Brunel ; Jean-Luc Steinmetz ; Hélène Lausser.
- 22.05 Fiction. Arc-en-ciel Rimbaud. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.09 Place de l'Opéra.
- 19.30 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart. En direct de l'Opéra de Vienne et diffusé simultanément sur la chaîne Arte, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Roger Norrington, Juliane Banse (Pamina), Michael Schade (Tamino), Franz Hawlata (Papageno).
- 23.00 Le Bel Aujourd'hui. (Œuvres de Carter, Giraud, Dillon, Guerrero, Estrada, Fernyhough, Sciarrino.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Soirées. Œuvres de Jaëll, Franck, Liszt, Saint-Saëns, Liszt, Wienck-Schumann.
- 22.00 Da Capo. Les archives de la BBC. Œuvres de Mozart, Scriabine, Tchaïkovski, Berlioz, Liszt, Sibelius.

Le Monde TELEVISION

ARTE

- 19.30 et 21.15 La Flûte enchantée « Musica » propose (en simultané sur France-Musiques), en direct du Staatsoper de Vienne, l'opéra en deux actes de Mozart, mis en scène par Marcuro Arturo Marelli. L'œuvre, dont la direction musicale a été confiée au chef d'orchestre Roger Norrington, ouvre la saison estivale, qui se poursuivra sur Arte le 25 juin avec *Le Couronnement de Poppée</*

Nouvelles des plus

par Pierre Georges

C'EST UNE AFFAIRE entendue : Bill Gates a bien du tracas avec ses affaires judiciaires. Mais il n'est pas totalement dans le besoin. Au grand jeu annuel de l'homme, la femme la plus riche du monde, organisé scrupuleusement par le magazine américain *Forbes*, the winner is ? Bill l'espiègle évidemment !

Le patron de Microsoft pèse, - à ce niveau-là d'obésité financière, on ne compte plus, on martyrise la balance - donc il pèse 60 milliards de dollars. C'est-à-dire, grosso modo, bon poids, quelque chose comme 414 milliards de francs, au cours du moment. C'est là un assez joli magot. Encore qu'il soit parfaitement trivial d'utiliser ce terme, pour évoquer un patrimoine sur lequel le soleil d'or ne se couche plus guère.

Le grand architecte universel des logiciels a donc gardé son rang. Le plus en 1999, le plus en 2000. Même s'il faut préciser que, cette année, le titre et le sceptre furent sévèrement disputés. *Forbes* rapporte avec délices que, en raison de variations boursières et judiciaires, Bill Gates aura subi une sévère cure d'amaigrissement patrimonial, sa fortune passant de 100 beaux à 60 malheureux petits milliards de dollars en quelques mois. Ce qui, outre la désolation de voir ainsi partir en fumée l'action Microsoft, décotée de 40 % en quelques mois, autorisa un rival à rêver. Larry Ellison, le flamboyant, paraît-il, patron d'Oracle, société de logiciels pour Internet, aurait pu s'imaginer « M. Dollar ». Comme d'autres miss Univers. Certains jours, la Bourse, toujours la Bourse, l'y autorisa. Mais à l'arrivée, ce championnat du monde des riches, Gates versus Ellison, tourna nette-

ment à l'avantage du premier : 60 milliards contre 46 milliards de dollars. Comme l'on dit, lestement, y avait pas photo ! Une dernière précision, enfin, pour ceux que la chose intéresserait très éventuellement : confirmant une opinion assez largement partagée sur les zincs boursiers, *Forbes* a constaté, d'une année sur l'autre, et hors les mésaventures de Bill, un net enrichissement des plus riches. Ce qui est, assez, dans la nature foncière du fortuné.

Donc il n'y eut pas photo ici. Mais photos-là. On veut parler, car la nouvelle est d'importance, des plus amoureux des RPR ou des plus RPR des amoureux. La chose, fâcheusement, nous avait échappé dans une sorte d'égarement professionnel qui consista à ne pas lire les nouvelles avancées de la vie politique dans *Paris-Match*. C'est pourtant là que cela se passe, hebdomadairement.

Fort heureusement, la vinaigrée chronique de Catherine Nay, sur Europe 1, ce vendredi matin, a permis un oral de rattrapage. C'est un fait. Dans *Paris-Match*, cette semaine, MAM, notre super MAM et son compagnon de route et de vie, Patrick Ollier, ont fait leur « outing » amoureux. Le couple était officieux. Le voici officialisé sur papier glacé. Même qu'ils pourraient se marier avant que quinquennat ne soit ! Voilà une excellente nouvelle, et comme dirait la chanson, une jolie romance. La preuve, cette précision délicate apportée par Catherine Nay : il paraît qu'au RPR désormais, on n'appelle plus le promis que Patrick-Ollier-Marie. Ce qui autorise le sublime diminutif de POM. MAM et POM sont dans un beau bateau RPR. Mais qui croque l'autre ?

Alain Juppé et Jacques Toubon proposent un projet de Constitution pour l'Europe

L'exécutif serait confié à un véritable gouvernement européen

UN MOIS après le projet d'Europe fédérale de Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères (*Le Monde* daté 14-15 mai), Alain Juppé et son ancien garde des sceaux, Jacques Toubon, veulent, à leur tour, provoquer un « déclin salutaire ». Leurs clubs de réflexion respectifs, France moderne et le Club 89 organisent, mercredi 28 juin au Sénat, un colloque commun consacré à la fois aux valeurs que partagent les pays européens et aux questions institutionnelles.

Dans un entretien publié, vendredi 16 juin, par *Le Figaro*, MM. Juppé et Toubon expliquent le sens de leur démarche, en même temps qu'ils exposent une architecture de l'Union européenne dans un document intermédiaire. Leur projet de « Constitution européenne », auquel ils travaillent en commun depuis l'automne, ne sera publié qu'à la fin de l'année après discussion, notamment, avec les responsables des chrétiens-démocrates allemands. Déjà, leurs propositions en matière institutionnelle sont très précises. Elles

découlent pour une part de la convention pour l'Europe, organisée par le RPR en octobre 1998, où Philippe Séguin, alors président du mouvement, avait précisément employé de mot de « Constitution ». MM. Juppé et Toubon ont repris un chantier laissé en plan en raison de la crise interne du RPR.

Le projet de Constitution Juppé-Toubon écarte l'idée d'une élection au suffrage universel du président de l'Union européenne. Celui-ci serait élu par le Conseil européen, « pas nécessairement en son sein », pour une durée de trente mois, soit la moitié de la durée du mandat des parlementaires européens. Le Conseil européen nommerait par ailleurs un véritable gouvernement, plutôt restreint, qui se substituerait à l'actuelle Commission et au conseil des ministres. Les membres de ce gouvernement, nommés pour trois ans, ne pourraient pas être membres des gouvernements nationaux. En cas de conflit entre le gouvernement et le Parlement européen, le Conseil européen pourrait soit révoquer le premier, soit dissoudre le second.

Sur le plan législatif, MM. Juppé et Toubon proposent une modification du mode de scrutin des députés européens, lesquels sont actuellement élus à la proportionnelle sur des listes nationales. Deux options sont possibles : soit une élection à la proportionnelle dans le cadre de grandes circonscriptions, comme l'ancien ministre des affaires européennes, Michel Barnier, l'avait proposé ; soit une élection au scrutin uninominal dans le cadre de sept cents circonscriptions. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de rapprocher le député européen de ses électeurs.

Une deuxième Chambre, « la Chambre des nations », serait créée à côté du Parlement. Elle serait une émanation des Parlements nationaux et aurait pour mission principale de veiller à l'application du principe de subsidiarité et donc de sauvegarder les intérêts des États-nations. Le Parlement et la nouvelle Chambre seraient les détenteurs exclusifs du pouvoir législatif, actuellement partagé entre le Parlement et le conseil des mi-

nistres. Le Parlement approuve la désignation du chef de gouvernement, sans que cela s'apparente à un vote d'investiture. Il peut aussi censurer le gouvernement.

« Au risque de susciter des polémiques, notre ambition est de faire de l'Union européenne une puissance politique. Et non plus uniquement un espace économique fondé sur la seule philosophie de la libre concurrence », affirme M. Juppé dans *Le Figaro*. Redoutant que les « coopérations renforcées » ne provoquent « un très grand désordre », l'ancien premier ministre propose de « passer des coopérations renforcées à l'union renforcée », où l'on retrouverait « le même cœur d'États membres ». « L'Union doit avoir son avant-garde », affirme encore M. Juppé. Enfin, l'ancien premier ministre assure que le projet de Constitution n'engage nullement le président de la République, qui sera aussi, dans quinze jours, et pour six mois, le président en exercice de l'Union européenne.

Jean-Louis Saux

Retour des cosmonautes de Mir après deux mois de mission

ALEXANDRE KALERI ET SERGUEÏ ZALITINE, les deux cosmonautes russes qui occupaient Mir depuis le 6 avril se sont posés sur Terre, vendredi 16 juin, non loin de la ville d'Arkalyk (Kazakhstan). Au cours de leur mission, les deux hommes ont réussi à colmater une fuite d'air qui faisait lentement baisser la pression à l'intérieur de l'habitacle. Lors d'une sortie dans l'espace, ils ont également découvert les traces d'un court-circuit qui ne devrait pas gêner l'alimentation en énergie de la station. Bien que vieillissante, Mir, qui récemment encore était promise à la destruction pourrait, selon les experts russes, fonctionner encore pendant deux ou trois ans. Ne manque que l'argent. Une société privée italienne avait manifesté l'intention de trouver 20 millions de dollars pour un vol mais rien n'a encore été débloqué. Reste une possibilité : le tourisme spatial. Mais à la condition insiste la société MirCorp que les candidats soient « très sérieux ».

« Grave détérioration » des droits de l'homme en 1999 selon Amnesty

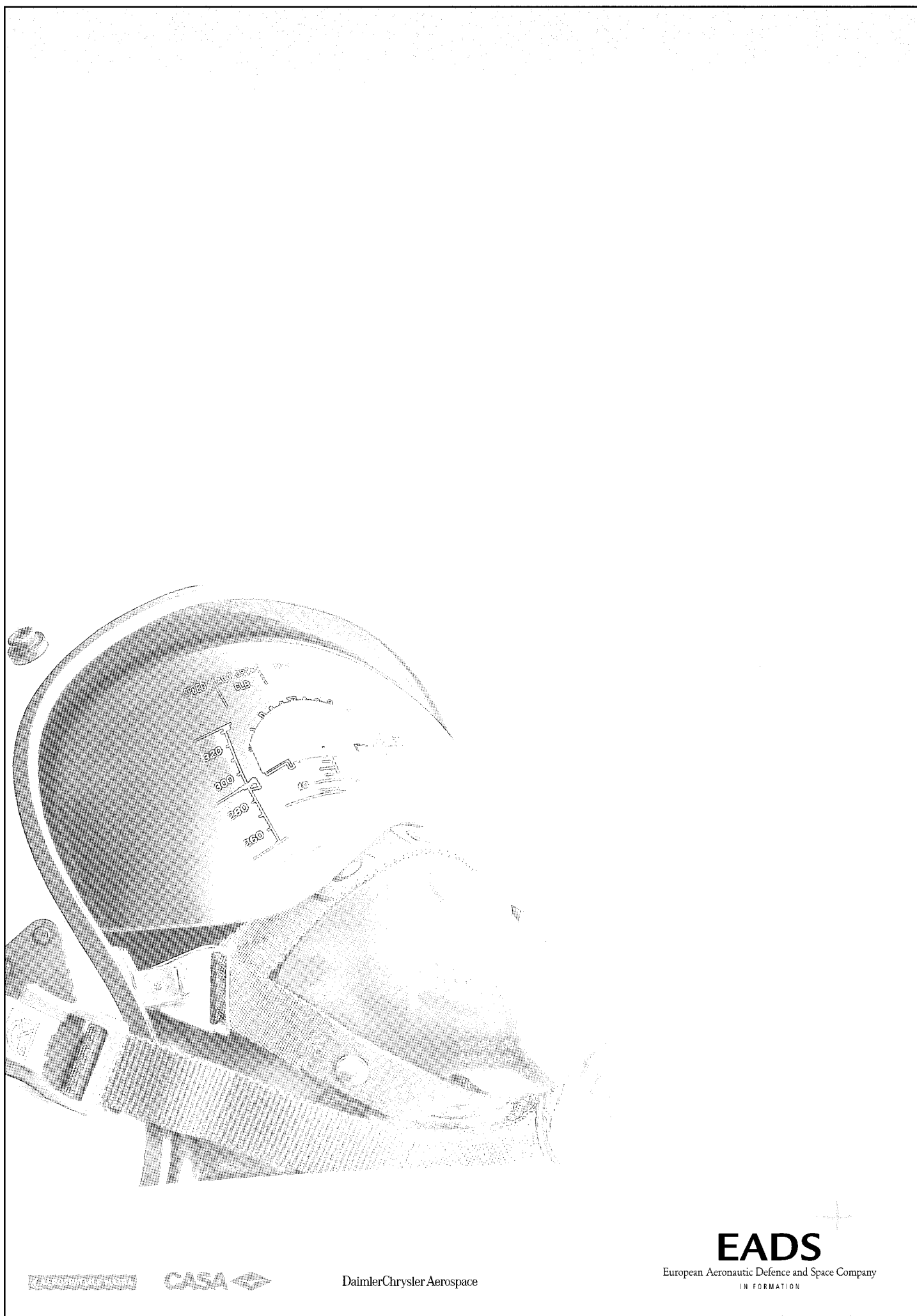
DANS SON RAPPORT ANNUEL sur les droits de l'homme dans le monde publié le 14 juin, Amnesty international relève « une grave détérioration » en 1999, avec notamment « le déplacement forcé de centaines de milliers de personnes et des centaines d'assassinats de civils non armés par les militaires ou les groupes armés ». Le continent africain apparaît comme l'une des régions du monde les plus malmenées.

La situation a empiré notamment au Burundi où Amnesty dénonce les « camps de regroupement » placés sous le contrôle de l'armée dans lesquels ont été rassemblées de force et dans des conditions « épouvantables » 260 000 personnes de la province de Bujumbura. « Dans d'autres parties du pays, plusieurs milliers de civils ont été déplacés contre leur gré et des milliers de personnes ont continué à fuir le Burundi ». Amnesty dresse un tableau très pessimiste de la République du Congo démocratique, où les violations des droits de l'homme et les exactions sont le fait à la fois des forces gouvernementales et des troupes étrangères qui ont fait incursion dans le pays ; une situation qui n'a fait que s'aggraver depuis la fin de l'année 1999 à laquelle se limite le rapport. (*Amnesty international, Rapport 2000* ; en vente en librairie et dans les sections de l'organisation ; 95 F)

DÉPÊCHES

■ **EDITION** : Stephen King va publier directement sur Internet un nouveau texte. L'auteur américain de best-sellers va publier à la mi-juillet, uniquement sur son site internet, un roman inachevé datant des années 80, *The Plant*, qui sera téléchargeable gratuitement. Il demandera toutefois aux lecteurs de lui envoyer ultérieurement un chèque de un dollar. Cette initiative qui sera effective, à la mi-juillet, fait suite au succès du lancement de sa nouvelle sur Internet *Riding the bullet*, mais ne passe pas cette fois par l'intermédiaire de son éditeur, Simon and Schuster (*Le Monde* du 15 mars).

■ **JAPON** : l'impératrice douairière Nagako, veuve du défunt empereur Hirohito du Japon, est morte vendredi 16 juin à Tokyo à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, a annoncé la Cour impériale.



RESEARCH

CASA

DaimlerChrysler Aerospace

EADS

European Aeronautic Defence and Space Company

INFORMATION